TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9530

28 PAGES

— VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1975

LA CRISE PORTUGAISE

Des « soldats en colère » ont manifesté à Porto

Difficultés pour la formation du gouvernement

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 16 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE LIBAN MINÉ

Un semblant de calme règne — mais pour combien de temps ? — dans le nord du Liban. Le gouvernement de M. Rachid Karamé s'est enfin décidé le mercredi 10 septembre, à séparer les deux villes ennemies, Tripoli et Zghorta, par une « zone-tampon » qu'occuperaient des unités militaires. Les formations musulmanes traditionnelles et le front des partis progressistes, dirigé par M. Kamal Joumblatt, ont de même eu la sagesse de ne pas opposer leur veto à l'intervention, il est vrai limitée, de l'armée.

La relative modération des formations de l'opposition est d'autant plus remarquable que l'armée a été pratiquement écartée de la scène politique, après que, en février dernier, un député nassérien musulman, Maarouf Saad, eut été tué au cours d'une brutale intervention des forces de l'ordre à Saïda. Depuis lors, musulmans et progressistes n'ont cessé de dénoncer le caractère « partisan » et « réactionnaire » de l'armée, et d'exiger qu'elle ne soit plus utilisée dans des tâches répressives à l'intérieur du pays. Par la même occasion, ils revendiquaient une profonde réforme qui mettrait un terme au « monopole » que détiennent des « maronites conservateurs » à la direction des forces armées.

Le pouvoir s'était incliné et n'avait pas eu recours à la « grande muette » lors des affrontements en avril, mai et juin derniers, estimant sans doute qu'il serait encore plus dangereux de lancer dans la mêlée une armée minée non seulement par ses divisions confessionnelles, mais aussi par des options idéologiques et politiques opposées.

La décision prise mercredi d'interposer des unités entre les antagonistes est le fruit d'un subtil compromis. L'armée n'est pas chargée de rétablir l'ordre à l'intérieur des deux villes rivales — rôle qu'assumeront les forces de gendarmerie — mais seulement de séparer les combattants. Les formations musulmanes se trouvent ainsi rassurées, tandis qu'est sauvegardée l'entente entre le président de la République, M. Soleiman Frangié, qui est également le chef du principal clan de Zghorta, et M. Rachid Karamé, président du conseil et leader de Tripoli, dont il est le député. Il n'en reste pas moins que l'autorité de ce dernier ne sort pas grandie, puisque certaines formations de sa ville natale contestent la décision du gouvernement en exigeant que le responsable zghortiote du massacre de douze Tripolitains soit, au préalable, arrêté et traduit en justice.

D'une manière générale, l'Etat est accusé d'une coupable carence par un secteur non négligeable de la presse. Les sanglants combats entre les deux villes — qui ont coûté la vie à près de cent cinquante personnes en quatre jours — auraient pu être évités si les autorités locales étaient intervenues immédiatement pour empêcher qu'un banal accident de la route ne se transforme en bataille rangée. Le Liban du Nord est une contrée où les conflits régionalistes, tribaux et claniques sont aisément suscités. En outre, Tripoli et Zghorta se situent, tant sur le plan social qu'idéologique ou confessionnel, aux deux extrémités de l'éventail politique banais.

L'affrontement était donc prévisible, surtout après la « vendetta » du 7 septembre qui avait conduit Bichara Frangié, de Zghorta, à « venger » la mort de son frère, Nabil, en tuant à bout portant douze otages, dont un chrétien progressiste.

Le gouvernement de M. Rachid Karamé n'est pas suffisamment homogène et ne bénéficie pas d'assises populaires assez étendues pour réagir avec célérité et fermeté devant de tels incidents. Si la poussée de fièvre paraît aujourd'hui maîtrisée, tout indique, malheureusement, que la situation demeure précaire et que l'intervention de l'armée ne suffira pas à guérir les maux redoutables qui minent le régime libanais.

(Lire nos informations page 9.)

APPROUVÉ A L'ASSEMBLÉE PAR 300 VOIX CONTRE 182

Le plan de soutien de l'économie doit être rapidement mis en œuvre

Un conseil des ministres extraordinaire se réunit dès vendredi soir

Un conseil des ministres extraordinaires mettra au point, vendredi soir 12 septembre, les mesures que comporte le plan de soutien de l'économie adopté par le gouvernement le 4 septembre.

Le Sénat devait se saisir, jeudi après-midi, du projet de loi de finances rectificative qui « traduit » ce plan, et qui a été approuvé à 7 heures du matin, au Palais-Bourbon, par 300 voix contre 182, un député s'abstenant et six autres ne prenant pas part au vote.

MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade ne peuvent que se féliciter d'une telle issue, mais le débat n'en a pas moins mis à l'épreuve la cohésion et la conviction de la majorité plus que celles de l'opposition. On l'a bien vu avec le discours de M. Michel Debré, « orateur principal » du groupe U.D.R., et avec l'intervention de M. Chalandon, qui s'exprimait au nom de ce groupe.

Après « navettes » entre les deux Assemblées, la session extraordinaire du Parlement devait prendre fin dans la journée de vendredi.

LA MAJORITÉ ÉPROUVÉE

par RAYMOND BARRILLON

C'est après la seconde des quatre séances de l'Assemblée nationale consacrées à l'examen du plan de soutien de l'économie que le gouvernement, réuni mercredi matin en conseil des ministres, a fait connaître sa décision de siéger de nouveau vendredi soir afin de mettre en œuvre sans perdre un instant, conformément au vœu du chef de l'Etat, les dispositions de ce plan. L'exécutif ne pouvait prouver plus clairement qu'il ne nourrissait aucun doute sur l'issue du débat.

Sa confiance et sa sérénité étaient parfaitement fondées si du moins l'on en juge d'après le scrutin final. Aucun des deux cent quatre-vingt-onze députés, qui composent la majorité, n'a voté contre le projet de loi de finances rectificative, pas même M. de Poulpiquet (U.D.R., Finistère) qui, après avoir brandi l'étendard de la révolte contre « la technocratie qui décide et exécute seule », s'est borné à ne pas prendre part au vote.

Conformément au vœu et au pronostic que M. Chirac avait formulés lundi soir sur les antennes de TF 1, le texte gouvernemental a été approuvé « en gros tel qu'il avait été adopté par le gouvernement » le 4 septembre. Les amendements votés (la bataille de harcèlement systématique menée par les communistes a duré toute la nuit) n'ont guère de portée et la principale offensive menée par l'opposition n'a pas abouti : le gouvernement conserve la possibilité que lui offrait le projet de modifier par décrets, jusqu'au 31 décembre, la répartition des crédits entre les ministères.

La majorité ne s'est pourtant pas laissé convaincre de gaieté de cœur. Avant que le groupe U.D.R. ne se prononce massivement, selon l'usage, dans le sens souhaité par le pouvoir, certains de ses membres, et non des moindres, ne se privèrent pas d'émettre réserves, doléances et critiques.

(Lire la suite page 4.)

Les deux oppositions

par GILBERT MATHIEU

« On ne peut pas continuer à voir la gravité de la crise et se contenter de dire que les choses iront mieux dans six mois... » Quand vous sentirez, *« un jour prochain, planer l'ombre désastreuse du blocage des prix et des salaires, vous vous souviendrez de ce que je dis ; je ne suis pas sûr que vous pourrez... à la veille de la catastrophe, faire le même retournement que M. Wilson »*. Pour redresser la situation, il faut *« faire preuve de franchise »* ; or, *« l'an prochain, la croissance ne pourra pas être aussi forte que certains rapports le disent... »*

Quel est cet opposant, qui condamne en outre l'approbation récente par M. Fourcade de l'abandon de toute référence à l'or dans les statuts de Fonds monétaire et ajoute : *« Comme vous, M. Mitterrand, j'ai toujours condamné le laisser-aller monétaire, qui prive de leur possibilité de lutte des nations plongées dans un système qui est un pourvoyeur permanent de l'inflation »* ? M. Marchais, M. Jobert ou l'un des secrétaires de la C.G.T. ou de la C.F.D.T. ? Non pas : M. Debré, qui, au mieux de sa forme, a excellé, mercredi, dans une philippique dissimulée derrière le paravent du « oui, mais... ».

Sur un ton moins appuyé, M. Chalandon, porte-parole officiel de l'U.D.R., a souligné que le plan de refroidissement de juin 1974 avait *« omis de prendre en compte la perspective d'un chômage croissant »*, le gouvernement faisant *« plus confiance à ses experts qu'aux représentants »* du patronat, des syndicats et des partis. L'U.D.R., a-t-il ajouté, n'avait-elle *« cessé de réclamer une action propre à contenir la montée du chômage »*. Si le programme de relance (dont 20 milliards seulement *« auront un effet véritablement créateur »*) est jugé convenable par M. Chalandon, ce plan *« laisse la porte ouverte à un nouvel effort »*, ajoute le député gaulliste.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

SENS CIVIQUE

Il existe un moyen bien simple de sortir de la crise actuelle, c'est de la déclarer illégale, comme on l'a fait pour le mouvement autonomiste corse. Il suffirait de procéder de façon analogue pour tordre le cou à l'inflation et au chômage, en accord avec nos divers partenaires, puisque cette fois le phénomène n'est pas uniquement national. Il ne resterait alors plus qu'à compter sur le sens civique de la presse pour parler d'autre chose.

Le résultat serait immédiat, et cela coûterait moins cher.

DANIEL FERRADOU.

LA NOUVELLE AFFAIRE HOFFA

Plumeurs et pigeons dans les syndicats américains

La mystérieuse disparition, le 30 juillet, de James Hoffa, l'ancien dirigeant du syndicat des camionneurs, a relancé le débat sur la corruption dans les syndicats américains. « Caïd » légendaire d'un syndicalisme musclé, Hoffa n'a pas hésité à recourir aux compétences de la Mafia. Mais, suivant en cela l'exemple de nombreux responsables syndicaux aux Etats-Unis, il a également assis sa puissance et sa fortune sur des pratiques financières qui évoluent, ainsi que le montre Alain Clément, entre l'indélicatesse et l'illégalité pure et simple.

par ALAIN CLÉMENT

Les cinéphiles se souviennent du beau film d'Elia Kazan *Sur les quais* (*On the Waterfront*), avec Marlon Brando dans le rôle d'un débardeur pensif et persécuté. Sa seule distraction est un modeste élevage de pigeons sur le toit-terrasse d'un immeuble lugubre, comme il y en a tant à New-York. Un jour, il les retrouve le cou tordu : premier avertissement sans frais. Le message lui échappe : il est pris en chasse par une voiture qui cherche à l'écraser contre un mur. Un de ses compagnons périt dans un « accident de travail », provoqué par les crapules qui ont capturé, terrorisé et qui rançonnent le plus officiellement du monde un bureau d'embauche syndical. Pas de *happy end* : après l'enterrement de la victime, les épaules plus courbées qu'avant, Brando rentre dans le rang.

C'est entendu, le film date de 1954. Les dockers passent pour être une race à part, à la peau particulièrement dure. N'était-ce pas hier, cependant, dans la nuit de la Saint-Sylvestre 1969, que les tueurs à gages criblèrent de balles Joseph Yablonski, sa femme et leur fille, dans leur pavillon de Clarksville, en Pennsylvanie ? Moins d'un mois après, le F.B.I. arrêtait les trois repris de justice coupables de cette expédition punitive. Condamnés à mort, mais non exécutés, ils ont tout loisir de méditer sur l'engrenage de la dépravation.

Qui avait loué leurs bons offices ? Tous les indices de la police convergeaient vers le syndicat des mineurs (United Mine Workers) et leur président, « Tony » Boyle, le propre successeur du célèbre John Lewis, le vieux lion des grands affrontements ouvriers d'avant guerre. Yablonski, chef de file de la tendance réformiste au sein des U.M.W., venait de disputer en vain la présidence du syndicat à Boyel. Il avait attaqué en justice la réélection de ce dernier, due, selon lui, à des manipulations illégales. De plus, il s'apprêtait à déposer devant une commission enquêtant sur les transactions financières de son rival.

Cas classique de « l'homme qui en sait trop ». Par là même, il désignait d'outre-tombe l'instigateur de son meurtre. En septembre 1973, « Tony » Boyle était inculpé d'avoir été le cerveau de cette sordide affaire. Il croupit depuis lors à la prison fédérale de Springfield (Missouri), en attendant que, septuagénaire brisé, son état de santé lui permettre de comparaître devant ses juges.

(Lire la suite page 7.)

Annoncée jeudi

LA TAXATION DES IMPORTATIONS DE VINS ITALIENS irait de 12 à 20 %

Rome parle de mesures de rétorsion

Conformément aux engagements pris au début du mois d'août, M. Jacques Chirac, entouré de M. Christian Bonnet et de M. Jean-François Deniau, devait recevoir, jeudi 11 septembre, six représentants de la viticulture méridionale et quatre délégués des organisations paysannes à vocation générale, pour leur annoncer les mesures nationales de protection du marché du vin décidées après le conseil des ministres de l'agriculture des Neuf. Le gouvernement devait vraisemblablement opter pour une taxation des livraisons de vins italiens à un taux variant entre 12 et 20 %.

Le ministre de l'agriculture et les organisations paysannes d'Italie ont vivement réagi à la décision française d'appliquer la clause de sauvegarde, et menacé de prendre des mesures de rétorsion (sur la viande et le lait français, par exemple). Mais Paris ne s'inquiète pas outre mesure des réactions transalpines.

Les ministres de l'agriculture des Neuf n'ayant trouvé de solution communautaire ni à la régularisation du commerce des vins entre la France et l'Italie ni à l'organisation de la production de vins de table dans la C.E.E., M. Jacques Chirac devait recevoir, jeudi 11 septembre, six délégués des viticulteurs méridionaux, MM. Maffre-Baugé, Verdale, Benet, Guizard, Doussant, Romain, et quatre représentants des organisations paysannes à vocation générale, en présence des ministres et du secrétaire d'Etat à l'agriculture. Le premier ministre devait annoncer aux professionnels le dispositif de « sauvegarde » que la France va appliquer à ses frontières pour endiguer le flot des importations de vins transalpins (700 000 hl en août alors qu'aucune importation n'aurait dû être effectuée).

Trois possibilités s'offraient au gouvernement : le contingentement en volume, le blocage pendant un certain temps, la taxation des importations. Cette dernière solution devait vraisemblablement être retenue par Paris, l'idée ayant été lancée par la Commission de Bruxelles. Comme les partenaires de la France — à l'exception de l'Italie, bien entendu — ont approuvé cette modalité, le collège pourra difficilement ne pas l'approuver lorsque les mesures lui seront notifiées.

A. G.

(Lire la suite page 26.)

LA RENTRÉE ROMANESQUE

L'anticipation est dans le vent

« 2024 », annonce Jean Dutourd, battant d'une bonne longueur George Orwell et son « 1984 ».

« Les événements qui se produisent dans cet ouvrage (...) se déroulent en 1989 », avertit Claude Klotz dès le prologue de « Achète-moi les Amériques ».

« Ici Radio-Alliance, mardi 30 août 1984. » Telle est la première phrase de « Putsch », le nouveau roman que Gilbert Toulouse publie chez Pierre Belfond.

Quant à Françoise d'Eaubonne, c'est en plein cœur du vingt et unième siècle qu'elle aborde « le Satellite de l'Amande » (Edition des Femmes), bien après que se fut close l'époque des ténèbres où régnaient les Fécondateurs.

Ainsi quatre romans au moins, lus ou feuilletés dans la pile qui s'est entassée cette semaine, nous projettent dans le futur.

Phantasme millénariste ? Rêve d'un monde meilleur ou du « Meilleur des mondes », un des chefs-d'œuvre du genre ? Contagion due aux futurologues ou aux utopistes ? L'anticipation est dans le vent. Elle se distingue de sa propre fille, la science-fiction, par moins de science, moins de fiction et plus de réflexion sur l'homme, ses craintes et ses espoirs.

Il va de soi que chaque écrivain utilise à sa guise « ce mouvement de l'imagination par lequel on vit d'avance ce qui n'arrivera que plus tard » ou — souhaitons-le pour certains cas particulièrement sombres — qui n'arrivera jamais. Entre Jean Dutourd et Claude Klotz, que nous présentons en page 13 du « Monde des livres », rien de commun dans le ton, le style et l'esprit. Klotz, à toute vitesse, se gave d'aventures. Dutourd, allègrement, se gorge de bons mots. Mais tous deux tirent de leur vision d'avenir des livres drôles. A signaler. Les livres drôles ne sont pas si fréquents.

J. P.

Au terme d'une longue nuit de débats

Il aura fallu attendre la deuxième journée du débat sur le projet de la loi de finances rectificative pour 1975 pour voir administrer la preuve que le Parlement restait un lieu politique privilégié. De la meilleure et de la pire des façons.

De la meilleure façon, dans la mesure où, le talent s'étant donné rendez-vous à la tribune de l'Assemblée nationale, les députés purent suivre, nombreux et attentifs, les brillantes interventions de MM. Mitterrand et Debré.

De la pire des façons, également : lors de l'examen des articles du texte gouvernemental, le harcèlement collectif du groupe communiste, dont près de quarante membres dénoncèrent point par point les lacunes du projet, a eu pour effet de prolonger abusivement les débats. La décision n'a été acquise que jeudi à 7 heures du matin.

Cette tactique fit à plusieurs reprises le vide dans les rangs d'une majorité quelque peu excédée et qui, abandonnant l'hémicycle, laissa M. Fourcade presque seul face à l'opposition.

On peut s'interroger sur l'opportunité et sur l'efficacité de cet excès de zèle des députés communistes. Peut-on cependant leur reprocher d'accorder une trop grande importance à l'institution parlementaire, et M. Mitterrand n'avait-il pas eu raison de souligner dans son discours que le Parlement est le lieu où

Sous la présidence de M. Charles Bignon, député U.D.R. de la Somme, les députés ont poursuivi, mercredi matin 10 septembre, la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1975.

M. PAUL BALMIGÈRE (P.C., Hérault) a évoqué la situation de l'agriculture et plus particulièrement la crise viti-vinicole.

M. GASTON GIRARD (app. U.D.R., Loiret) note que le gouvernement a eu raison *« de tout tenter pour enrayer une crise qui n'est pas le seul fait de la France (...).* Déçu par l'*« extrême modicité »* des sommes affectées à l'agriculture, il souhaite que des crédits soient engagés en faveur de l'hydraulique agricole, du remembrement, et pour combattre l'exode des jeunes ruraux.

M. ANDRE BOULLOCHE (P.S., Doubs) relève que, *« derrière le côté séduisant — que constituent le soutien à la consommation et les crédits aux équipements collectifs —, on est vite amené à constater que ce collectif budgétaire de 30,5 milliards, et le déficit de 40 milliards qui s'ensuit, constituent un trompe-l'œil assez grossier ».*

« Votre plan de soutien est un étonnant fourre-tout », lance-t-il alors, avant de démontrer que, sur 40 milliards de déficit budgétaire, *« une part n'est pas liée au plan de soutien et ne sera dépensée que pour s'intituler déficit du budget 1976 inscrit en 1975 par anticipation ».*

Pour le porte-parole du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, *« sous des apparences qui malgré tout se veulent sérieuses, ce plan est marqué par l'improvisation, les hésitations et les tiraillements internes qui ont présidé à son élaboration ».* Il dénonce ensuite *« le caractère profondément anti-planificateur de la démarche du gouvernement ».*

M. BERTRAND DENIS (R.I., Mayenne) déclare : *« Vous avez fait un geste pour les bénéfices industriels et commerciaux en faveur des industriels. Ne pourriez-vous appliquer ces règles aux agriculteurs, qui devraient également bénéficier d'un sursis pour le paiement des impôts ? »*

M. RENE RIBIERE (non inscrit, Val-d'Oise) relève *« le contraste entre l'ampleur de l'effort publicitaire* (du premier ministre), *son goût des formules éclatantes et vagues et la médiocrité de la politique effectivement menée : une gestion à courte vue et sans imagination ».*

Affirmant que le *« programme de réforme annoncé avec fracas est demeuré un simple catalogue sans contenu »,* il estime inacceptable que *« l'équipe gouvernementale soit incapable de préciser plus clairement ses intentions à long terme et inquiétant qu'elle paraisse à ce point flottante et divisée ».* Pour terminer, M. Ribière s'étonne de *« la complaisance que notre diplomatie continue de manifester à l'égard des Etats-Unis, principaux responsables du dérèglement de l'économie occidentale ».*

M. PIERRE-BERNARD COUSTE (app. U.D.R., Rhône) souhaite que les passations de commandes de grands travaux par l'Etat et par les collectivités locales se fassent rapidement et que *« l'Etat et les collectivités locales payent leurs dettes ».* Il estime nécessaire que les banques répercutent la baisse du taux de l'escompte sur les taux d'intérêt et accordent des prêts aux entreprises ainsi que le *« versement rapide des allocations prévues »* aux familles, aux personnes âgées et aux handicapés.

Consacrant son intervention à la situation en Corse, M. PAUL CERMOLACCE (P.C., Bouches-du-Rhône) déclare : *« Vous avez préféré la répression à la négociation. La Corse est un peuple trop souvent incompris. »* ministre de l'intérieur.

M. ANTOINE GISSINGER (U.D.R., Haut-Rhin) regrette que la situation des travailleurs frontaliers n'ait pas fait l'objet de mesures particulières et estime que la réussite du plan dépendra *« de son impact, de l'attitude des centrales syndicales et de celle de chaque Français, mais aussi de l'autorité de l'Etat, garant de l'intégrité nationale et de la sécurité des citoyens ».*

Pour M. REMY MONTAGNE (réf., Eure) *« ce collectif est un acte décisif de la vie économique ».* Mais *« il faut la puissance économique et politique, donc une Europe qui ne soit pas seulement aimablement concertante, mais forte et unitaire pour redresser l'ordre économique mondial et notamment le système monétaire international ».*

M. MAURICE LIGOT (app. R.I., Maine-et-Loire) considère que *« ce plan aura un effet direct sur l'emploi et que les crédits aboutiront à une relance de la consommation ».*

Après avoir insisté sur la nécessité de revaloriser le travail manuel et la formation professionnelle, il souhaite que les emplois créés *« soient occupés par des travailleurs français ».*

M. ROBERT FABRE (rad. de gauche, Aveyron) indique qu'en l'absence du premier ministre c'est avec le ministre de l'économie et des finances qu'il *« instaurera le dialogue souhaité par le président de la République, dans ce lieu privilégié, et préférable au secret des cabinets ministériels ».*

Après avoir fait part de sa surprise devant *« le robuste optimisme dont le premier ministre et le ministre des finances ont fait preuve, tant en ce qui concerne le bilan de leur action passée que l'avenir de notre économie »,* M. Fabre souligne que *« l'aspect positif de ce plan concerne les 5 milliards de crédits à la consommation, bien qu'ils soient insuffisants, et les 13 milliards d'équipements publics et industriels, bien qu'accordés tardivement ».* En ce qui concerne les aides aux entreprises, se sont, selon lui, des cadeaux fiscaux dont la répartition sera inégale et l'efficacité en matière de créations d'emploi discutable.

En conclusion, M. Fabre affirme que ce n'est pas par la *« répression policière »* que seront résolus les problèmes des jeunes générations, et que ce n'est pas avec de simples mesures conjoncturelles *« que le gouvernement portera remède »* à la crise structurelle de l'économie française et de la société (...). Il ajoute : *« Il apparaît chaque jour plus nécessaire de substituer, à votre société de libéralisme permissif et répressif, la société que proposent les radicaux de gauche, unissant leurs efforts à ceux de leurs amis socialistes : la première étape est la démocratie avancée. Notre finalité, une forme de socialisme humaniste vers lequel, inéluctablement, s'orientera notre pays. »*

M. de Poulpiquet (U.D.R.) se révolte

M. GABRIEL DE POULPIQUET, député U.D.R. du Finistère depuis 1958, et l'un des députés les mieux élus de France, provoque une certaine surprise en annonçant qu'il ne votera pas le collectif budgétaire, estimant que les députés de la majorité n'ont pas la possibilité de se faire entendre, refusant de prendre des responsabilités sur lesquelles il n'a pas été consulté et affirmant qu'on aurait pu mieux utiliser les crédits prévus. *« Il est grand temps de ne pas avaler n'importe quoi »,* déclare-t-il, avant de regretter *« qu'on semble ignorer de plus en plus les parlementaires. »* Puis il précise : *« C'est la technocratie qui décide et exécute seule. A tous les niveaux, les critiques que peuvent faire les parlementaires au sujet de l'administration n'ont aucune suite. Les crédits sont utilisés trop tardivement. Des monopoles de fait sont accordés à certaines entreprises, qui emportent automatiquement les adjudications. Il est regretable que les pouvoirs publics attendent qu'on en arrive à la violence, comme en Corse, pour entendre la voix de la raison, alors que les élus avaient multiplié les avertissements. »*

Estimant que les électeurs n'approuvent pas la façon dont le pays est géré, il se déclare prêt à remettre son mandat en jeu.

M. FONTAINE (non inscr., La Réunion), *« sensible aux mesures immédiates préconisées »,* s'inquiète cependant, *« l'administration étant ce qu'elle est »,* des trop longs délais de réponse, puis regrette de ne pas connaître les retombées du plan de soutien dans les départements d'outre-mer. Il insiste sur la nécessité de *« rompre la malédiction du chômage »* qui pèse sur ces départements.

Après les interventions de MM. WEISENHORN (U.D.R., Haut-Rhin) et BETTENCOURT (R.I., Seine-Maritime) en faveur de l'industrie textile où se produisent de *« véritables sinistres économiques »,* la séance est levée à 12 h. 45.

M. MITTERRAND : nous sommes devant un plan concerté de liquidation de milliers d'entreprises

Mercredi après-midi 10 septembre, au début de la séance, M. MITTERRAND, premier secrétaire du parti socialiste, député de la Nièvre, évoque d'abord les propos du président de la République sur l'unité nationale : *« Ce sont des mots trop graves pour être employés sans extrême précaution. Car les millions de Français qui ont condamné la politique économique et financière de M. Giscard d'Estaing en 1973 et en 1974 risqueraient d'être accusés de manquer à l'unité nationale parce qu'ils refuseraient de lui faire confiance en 1975, juste au moment où le chef de l'Etat reconnaît lui-même s'être précédemment trompé. »* Pour l'opposition, *« c'est l'inégalité qui corrompt l'unité nationale ». « Il serait donc plus urgent et plus utile,* estime M. Mitterrand, *de rétablir l'unité nationale en rendant d'abord justice à l'immense masse de ceux qui portent le poids non seulement des difficultés du moment mais aussi des tares et des malheurs de notre société. »* Il ajoute : *« La nation, nous la servons d'une façon qui vaut la vôtre. Nous remplissons de notre mieux notre devoir de citoyen. Nous apporterons au texte qu'on nous propose nos observations, nos amendements, notre contribution ; nous verrons alors ce que vous en ferez. »*

En ce qui concerne l'ouverture d'un éventuel dialogue avec le pouvoir, le leader socialiste déclare : *« Nous croyons, quant à nous, que chacun doit rester à sa place : à la majorité d'élaborer la politique dont elle est responsable et de gouverner ; à l'opposition de faire prévaloir ses propres choix. La bonne santé de la démocratie est à ce prix, et le Parlement est le lieu où cela doit être dit et fait. »*

A propos du désir renouvelé du président de la République de rencontrer l'opposition, il affirme : *« Nous n'avons, nous socialistes, aucune objection de principe contre ce retour à un usage interrompu en 1958, et nous y répondrons quand nous l'estimerons opportun (...). Vous vous plaignez d'avoir devant vous une opposition plus fermée au dialogue qu'elle ne l'est dans les autres démocraties. Nous, nous nous plaignons d'avoir devant nous la majorité la plus sectaire, la moins respectueuse des règles de la vie commune. »*

Après avoir rappelé et dénoncé l'idéologie et la pratique qui gouvernent le monde industriel occidental et qui conduisent *« à faire payer la croissance de la production par l'exploitation des travailleurs »,* il souligne que *« l'inflation dans une société de ce type est le mode privilégié de gestion des conflits et n'est pas un mal pour tout le monde ».*

« Comment, alors, demande l'orateur, *espérer la réduire si l'on ne soumet pas les lois du capital à un projet nouveau de société ? »*

M. Mitterrand passe à l'examen du plan de soutien proprement dit et pose trois questions : *« Premièrement : est-ce le moment ? La réalité était-elle donc si différente quand la gauche, il y a quelques mois, réclamait la relance ? Oui, en ceci que, au lieu d'un million deux cent mille chômeurs, on en comptait alors beaucoup moins. Attendre, c'était se condamner à l'étiage dramatique d'aujourd'hui, qui montera demain. Est-il encore question de plein emploi, dont pas un mot n'a été dit par le président de la République ? Accepter qu'il y ait en permanence un million de chômeurs, c'est réduire à néant la lutte contre les inégalités (...). »*

Le premier secrétaire du P.S. formule sa seconde interrogation : *« Qui donc disait en septembre 1974 : « Il n'y a pas de crise de » l'emploi ? » C'était M. Chirac : Imprudente déclaration ! Monsieur le ministre, vous voulez la confiance, mais de qui ? Vous avez d'abord tourné en rond. Vous avez passé votre temps à attendre Grouchy et Grouchy, comme d'habitude, n'est pas venu. Vous avez espéré successivement la reconstitution des stocks, la reprise étrangère, la relance par l'injection de petits paquets — 23 milliards quand même depuis le début de l'année, — l'accroissement de nos exportations, un système monétaire de parités fixes, la chute des matières premières ; vous avez accusé la lourdeur de la masse monétaire, bloqué les excès du crédit, condamné le déficit budgétaire, redouté l'invasion des eurodollars et des pétrodollars, vous avez arrêté la demande intérieure. Et puis crac ! Le président de la République se rend compte que ses défenses sont partout enfoncées, et il cède sur le crédit, sur le budget ; il échoue dans sa tentative d'un nouvel ordre monétaire ; il subit l'augmentation des matières premières, bref, il cède partout sauf sur un point : la consommation populaire. »*

« Une augmentation de 0,6 % de la consommation, estime M. Mitterrand, *ce n'est pas juste et ce n'est pas sérieux. »* Les Français jugeront, ajoute le député de la Nièvre, quand ils connaîtront le contre-plan en trois étapes élaboré par le parti socialiste dans l'esprit du programme commun. Il poursuit : *« Contrairement à ce qu'a dit le ministre des finances, actuellement les achats diminuent et, phénomène plus inquiétant, on n'épargne plus parce qu'on a confiance, mais parce qu'on se méfie. C'est la crise et les petites gens savent qui la paient. Le gouvernement accorde 5 milliards pour la consommation, mais 13 milliards pour les entreprises. Certes, ces dernières ont besoin d'être aidées, mais pas sans contrepartie. Si l'on songe aux faillites qui se multiplient, à cette nouvelle discrimination qui frappe les petites et moyennes entreprises, aux cadeaux insensés aux géants de l'industrie, comment douter que nous sommes devant un plan concerté de liquidation de milliers d'entreprises. »*

En ce qui concerne le budget, M. Mitterrand rappelle que l'on faisait de son équilibre une règle d'or et déclare : *« On voulait faire du Poincaré, mais c'est un Poincaré à éclipse et la lune des promesses non tenues occupe toute la place. Nous, socialistes, considérons qu'un bon maniement du déficit budgétaire peut être un instrument nécessaire à la conduite de l'économie. Mais nous aurions amorcé une vigoureuse réforme fiscale. »* A ce propos l'orateur demande : *« Y aura-t-il des impôts nouveaux, Monsieur Fourcade ? N'y en aura-t-il pas, Monsieur Chirac ? Avant de chercher à vous concerter avec nous, vous feriez bien de vous concerter entre vous ! »*

« Troisième question : de quel mode de croissance s'agit-il ? Le chef de l'Etat a parlé d'une société plus juste, plus économe, plus humaine. Mais il n'est pas question une seule fois de réforme de structures, ni du cadre de vie. Soyez-en sûrs, il n'y aura pas de nouveau mode de croissance sans contrôle de l'investissement. Il n'y aura pas d'augmentation de la part des dépenses publiques sans réforme fiscale. Il n'y aura pas d'égalité sans l'élimination des revenus spéculatifs et des rentes de situation, sans un autre partage des pouvoirs dans l'entreprise, dans l'Etat, dans la nation. La crise n'est pas justiciable d'ajustements techniques. M. Giscard d'Estaing l'a bien senti quand il a invoqué la nécessité d'un changement de cap et d'une nouvelle façon de vivre. Il l'a senti, mais s'est arrêté là. Imaginez pourtant, conclut M. Mitterrand, *ce qu'un pays comme le nôtre pourrait faire si l'on hâtait le moment où les Français, tous les Français, ayant acquis le pouvoir de connaître, auront enfin conquis le pouvoir de choisir. »*

M. CHALANDON : il n'y a pas de politique de rechange

M. CHALANDON (U.D.R., Hauts-de-Seine) monte ensuite à la tribune pour apporter au gouvernement *« le soutien actif et constructif »* de son groupe.

Rappelant ensuite que la lutte qu'il faut mener contre l'inflation doit être permanente, il estime que le plan d'assainissement a eu des résultats très positifs. Il regrette cependant qu'en ce qui concerne le chômage, le gouvernement ait préféré faire confiance à ses experts plutôt qu'aux représentants des milieux professionnels et syndicaux ou des partis politiques, à commencer par ceux de la majorité. Certes, le gouvernement a réagi, mais à doses quasi homéopathiques et de façon dispersée. *« Aujourd'hui,* poursuit M. Chalandon, *le problème n'est pas de choisir entre la peste et le choléra, c'est-à-dire entre le chômage et l'inflation, mais d'éliminer le chômage afin d'éliminer l'inflation. » (...) Nous refusons la fatalité du chômage, et nous sommes prêts à accepter les transformations nécessaires de l'économie, car l'esprit de justice nous commande de ne pas abuser de la capacité de la classe ouvrière à encaisser les coups. »*

« Ce plan de soutien, affirme-t-il alors, *nous agrée pleinement, parce qu'il prévoit une action importante et rapide, mais il nous laisse sur notre faim, parce qu'il n'engage que des actions conjoncturelles et appelle un prolongement pour assurer l'évolution de notre économie vers cette nouvelle croissance évoquée par le chef de l'Etat. »*

Il juge inutile ou dangereuse une relance au niveau de la consommation, telle que la préconise l'opposition, car elle déclencherait, à son avis, une inflation généralisée et sans doute « explosive ». Il relève toutefois que le gouvernement n'a pas négligé d'agir sur la consommation, tout en cantonnant son effort à l'aide aux catégories modestes (il regrette cependant que la prime au troisième enfant ait été oubliée) et à l'amélioration des conditions de crédit à la consommation.

Réfutant la critique de l'opposition, qui dénonce *« les cadeaux aux entreprises sur le dos des travailleurs »,* il déclare : *« Comment développe-t-on l'emploi, si ce n'est par la croissance des entreprises ? Vouloir faire une politique de soutien à l'économie en les ignorant est à la fois une absurdité et de la mauvaise démagogie. »* M. Chalandon souligne, toutefois, le caractère discriminatoire du report de l'échéance de l'impôt sur les bénéfices, mais juge très positif l'effort sur les équipements publics et la place faite aux économies régionales et aux collectivités locales, même s'il la trouve encore insuffisante.

En ce qui concerne la nouvelle croissance évoquée par M. Giscard d'Estaing, M. Chalandon pense qu'il faut atteindre une croissance supérieure à 4 % pour pouvoir offrir du travail à tous les Français, sans compter le supplément provisoire pour absorber le chômage accumulé. Critiquant une politique qui consiste à accélérer et à freiner de plus en plus brutalement et de plus en plus souvent, il déclare : *« Comment voulez-vous qu'un chef d'entreprise à qui l'on dit aujourd'hui : dépensez, investissez, prenez du crédit, alors qu'il y a quelques mois on lui demandait le contraire en lui enlevant tous ses moyens, ne soit pas comme stupéfié, effrayé, désorienté ? »* A son avis, humaniser la croissance, c'est d'abord assurer plus de continuité, moins d'à-coups, à une politique économique à laquelle il fixe trois objectifs : premièrement, le développement de l'emploi, qui requiert une intervention publique ; deuxièmement, la recherche d'une plus grande autonomie pour la nation ; enfin, la mise en place d'une économie contractuelle, d'une meilleure qualité de vie et d'une plus grande égalité.

En conclusion, M. Chalandon déclare : *« La responsabilité du gouvernement est d'autant plus lourde qu'il n'y a pas de politique de rechange. La gauche se déchire parce que c'est dans la nature des choses. Le programme commun est un document d'un autre âge, complètement inutilisable. Comment, dans ces conditions, la gauche pourrait-elle prétendre gouverner ? (...) Face à une opposition qui cherche à entretenir l'agitation, le conflit, la méfiance, et même la peur, le président de la République a plus que jamais besoin d'une majorité ferme, unie, ardente. Pour obtenir la confiance des Français, il faut non seulement donner le ballon d'oxygène nécessaire mais corriger les inégalités car cela compte autant que la reprise économique. Aussi demandons-nous au gouvernement de nous faire confiance demain en nous écoutant comme nous lui ferons confiance aujourd'hui en le soutenant. »*

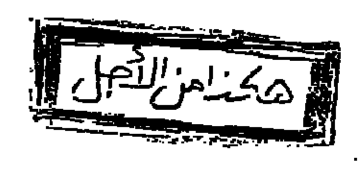
M. MARCHAIS : le gouvernement recherche un simulacre de concertation

S'adressant à M. Chirac, M. GEORGES MARCHAIS lui reproche de n'avoir rien trouvé de mieux que de faire avec agressivité le procès de l'opposition en général et du parti communiste en particulier. Et il déclare : *« Quel étonnant renversement des responsabilités ! Et après cela vous expliquez que vous voulez un débat sans polémique stérile, sans effets de séance ! (...) Ce que vous recherchez, ce n'est pas un vrai dialogue, c'est un simulacre de concertation pour cautionner votre mauvaise politique. »* Il dénonce *« les conditions antidémocratiques du débat, la volonté de réduire le Parlement à un rôle d'enregistrement et la désinvolture tant vis-à-vis des élus que de l'opinion publique ».*

« Le trait essentiel du style giscardien de gouvernement, poursuit-il, *c'est la duplicité, la volonté de tromper les Français. Et cela continue ! »* ajoute M. Marchais. A son avis, tout le plan annoncé à grand fracas par le président de la République participe de la même entreprise de mystification.

Le secrétaire général du parti communiste explique alors : *« En premier lieu, le plan ne contient aucune relance réelle de la consommation populaire. La politique d'austérité va se poursuivre (...). En second lieu, il ne permettra ni un recul ni même une stabilisation du chômage. Celui-ci va s'accroître. Toutes les dispositions prévues à ce chapitre ne permettront en effet que la création d'un nombre d'emplois dérisoire au regard des besoins (...). En troisième lieu, le plan ne va pas empêcher l'inflation de se poursuivre. La France s'endettera un peu plus et, au bout du compte, la planche à billets va fonctionner. Enfin et surtout, les grosses sociétés bénéficieront de faveurs nouvelles, ce qui constitue un facteur déterminant d'inflation. Sous une forme ou une autre, celles-ci recevront près de 80 % des moyens financiers dégagés. C'est scandaleux ! D'autant plus que les cadeaux distribués aujourd'hui par l'Etat ne permettront nullement d'éviter les licenciements et de créer des emplois. »*

M. Marchais poursuit : *« En accordant de nouveaux et somptueux cadeaux aux grandes firmes capitalistes, le plan nourrit les désordres, le gâchis. Voilà pourquoi j'ai dit et je répète, mon-*



...es députés ont approuvé le plan de soutien

...pposition peut et doit s'efforcer de faire prévaloir ses propres ...ix ?

« Nous apporterons au texte nos observations, nos amende...nts, notre contribution », avait annoncé le leader socialiste ...utant : « Nous verrons alors ce que vous en ferez. » Sur les ...ize amendements présentés par les socialistes, un seul, mineur, ...reçu le feu vert de M. Fourcade. De quoi manier avec une ...rême précaution l'appel à la concertation...

Aussi regrette-t-on que dans un système politique où le dialogue semble impossible, l'opposition soit réduite à « se faire entendre sans être écoutée », pour reprendre une expression de M. Ballanger, face à une majorité trop souvent sectaire. Une majorité à laquelle M. Boulloche (P.S.) a pu reprocher, mercredi soir, de sacrifier, un peu facilement parfois, ses droits les plus élémentaires au profit de l'administration.

PATRICK FRANCÈS.

...r le premier ministre : la ... que connaît notre pays va ...graver. » Le slogan de la nou... croissance n'est destiné, ... l'orateur, qu'à recouvrir ... label trompeur une politique ...nt à faire supporter aux ...ses populaires et à la nation ... conséquences de la crise. ...est grand dommage pour la ...ce qu'elle soit gouvernée par ... Giscard d'Estaing, affirme-... avant de déclarer : « Plus ... jamais le pays a besoin d'un ...table changement de cap, ...e autre politique : celle que ...onise le programme commun ...a gauche. » Il ajoute : « Cer...s s'inquiètent que nous n'ex...ons pas dans le détail les mo...tés d'application de notre po...ue. Qu'ils se rassurent. Les ...tions législatives prochaines ... fixées à 1978. Nous le ferons ...moment venu. Et si la date ...était avancée nous serions ...s ; nous sommes prêts. »

... rappelle ensuite les objectifs ...l avait présentés le 8 août ...lier, notamment une vraie ...nce de la consommation po...ire et sociale ; des mesures ...médiates contre le chômage et ...r relancer l'emploi ; s'atta... au gaspillage lié à l'accumu...on des profits des grandes ...étés ; mettre un terme au pillage des finances publiques auquel ces sociétés se livrent. Il note que lorsque l'on avance 1 F aux communes et aux départements, on avance 13 F aux entreprises, qui « se taillent la part du lion ».

Pour terminer, M. Marchais déclare : « A la télévision M. Giscard d'Estaing a parlé d'unité. Mais comment concilier cet appel avec l'anti-communisme agressif pratiqué quotidiennement par les dirigeants du pays ? Comment le concilier avec la répression contre les travailleurs ? En vérité, on ne peut faire l'unité du peuple autour d'une politique anti-populaire. C'est au contraire dans l'action contre cette politique que se réalisera l'unité de notre peuple (...). Nous, les communistes, conclut-il, nous sommes pour l'unité. Nous avons lutté pour que se réalise l'union de la gauche. Aujourd'hui c'est chose faite. Vous espérez parvenir à la remettre en cause, mais face à vos entreprises de division vous trouverez toujours le parti communiste, qui lutte et luttera pour défendre, consolider et étendre l'union de la gauche, pour que se réalise le rassemblement de toutes les énergies populaires démocratiques et nationales, l'union du peuple de France. »

Emprunter ou faire des bénéfices

Les chiffres cités par M. Mar...hais concernant les crédits ban...aires aux entreprises, aux ména...es et aux collectivités locales ...ans le débat de mercredi sont ...arfaitement exacts. Ils sont ti...és du très officiel « tableau des ...pérations financières » contenu ...dans le rapport sur les Comptes de la nation pour 1974. Ce tableau montre effectivement que les entreprises ont bénéficié l'année dernière de 154 milliards de francs de prêts, alors que les collectivités locales recevaient 12 milliards et les ménages 13 milliards de francs.

Mais à citer des chiffres trop ...lobaux, on passe sous silence ...s précisions essentielles et on ...tère la vérité. Tout d'abord : ...t-il anormal que les entreprises ...mpruntent plus que les collec...tivités locales, alors qu'elles ont ...vesti en 1974 pour 229 milliards ... francs, alors que les commu...s et les départements n'ont ...vesti que 29 milliards de francs ...ulement.

De même, le chiffre de l'endettement des entreprises a été en 1974 « exceptionnellement élevé » : 154 milliards de francs contre 115 en 1973, 98 en 1972 et 77 en 1971. Cette très forte progression s'explique précisément par le fait que, les profits des entreprises s'étant réduits, leur marge d'autofinancement a considérablement diminué. Les entreprises ont donc dû demander aux banques l'argent qu'elles ne pouvaient obtenir à partir de leurs propres bénéfices. On ne peut à la fois reprocher aux entreprises de faire trop de profits et d'emprunter trop.

Enfin, sur les 154 milliards de francs cités par M. Marchais, il faut savoir que tous les crédits ne sont pas fournis par le système bancaire. Dans ce chiffre sont notamment compris les crédits de la Caisse des dépôts et consignations ou H.L.M., des prêts du Trésor public, des actions et des obligations. — Al. V.

M. CHINAUD : non au nihilisme systématique

...ur M. Chinaud, (R.I., Pa...) : « Ceux qui nient l'impor...e d'un plan qui répond aux ...nces de la situation (et) ...iorera l'emploi sont de mau... foi ou choisissent toujours ...ire. » Après avoir souhaité ...n rapport d'exécution du plan ...établi avant la fin de l'an...puis au mois de mars, le ...dent du groupe des R.I. es...que le projet soumis au Par...nt a deux qualités : « Il ...re pas les finances publi... pour les années prochaines » ...s'inscrit dans un programme ...éen. » Espérant que « les ...naires sociaux n'oublieront ... qu'ils peuvent participer à ...se au point de décisions po...s réalistes, humaines », il ...nce « le nihilisme systémati...et l'incitation au désordre » ...opposition. M. Chinaud dé... : « Parce que nous sommes ...ux nous voulons créer, ... une société de liberté et non ...ictature ; de responsabilité ...on de bureaucratie, de jus...et non de haine, de sérénité ...n d'agitation. » Puis il sou... qu'il est « indispensable que ... au printemps prochain le ...ernement redéfinisse avec le ...ment la place, la vocation ... mission de toutes les collec...s décentralisées ». Il exhorte ...te les « excités régionalistes ...tonomistes de toute sorte à ...s contribuer à nous rejeter ... un jacobinisme excessif ».

... nom du groupe des réfor...rs centristes et démocrates ...x, M. HENRI GINOUX, dé... des Hauts-de-Seine, estime ... le président de la Républi...a eu raison de proposer un ... de développement qui ouvre ...e vers une société plus hu...e — seule capable de ré...r le chômage — où l'homme ... considéré véritablement en ...umain plutôt qu'en consom...teur ».

...ès avoir souligné le contraste ... « la division de l'opposi... et « l'union de la majorité ...r du président de la Répu... sur la base d'un pro...me de développement », il ...e que le soutien des députés ...nateurs se justifie par le fait ...travers « la réussite de ce ... c'est l'avenir d'une société qui est en jeu ».

... JEAN-MARIE CARO (Réf., ...hin), tout en soulignant ... le plan doit aider les Fran... — à qui il faut avant tout ...r des raisons de vivre — ...éconcilier avec les exigences ... société plus juste », considère comme « indispensable d'adjoindre aux objectifs du plan une régionalisation plus poussée », par exemple sous forme d'« agences régionales d'investissement ».

Au cours de son intervention, Mme GISELE MOREAU (P.C., Paris) « met au défi le président de la République, le premier ministre, le ministre des finances, d'aller dire à des femmes, sur un marché ou dans un magasin populaire, que l'évolution des prix est satisfaisante ».

Elle fait état des hausses de loyer et déclare : « La majorité des familles doivent s'imposer de dures privations. A Villiers-sur-Marne, on compte cent cinquante coupures de gaz et d'électricité faute de paiement. Dans les grands ensembles, 10 % des locataires sont en retard de paiement de loyer. Les saisies se multiplient. »

Mme Moreau dénonce ensuite la baisse du pouvoir d'achat des allocations familiales et la diminution de la cotisation patronale. Elle relève que les crèches ont été oubliées dans le plan de relance, puis note que « la gratuité scolaire totale reviendrait moins cher que le cadeau de 1 milliard et demi récemment offert à Citroën-Michelin, et que le doublement des allocations familiales ne coûteraient que 1 milliard un quart, soit cinq fois moins que la subvention accordée depuis 1966 à la sidérurgie, qui a, pendant le même temps, supprimé quinze mille emplois en Lorraine ».

LA MULTIPLICATION DES IMPAYÉS

La crise économique et l'extension du chômage ont effectivement gonflé la masse des impayés de toutes sortes (loyers, gaz et électricité, téléphone), qu'a évoquée Mme Gisèle Moreau (communiste) dans le débat. Bien qu'il n'existe aucune statistique globale permettant de chiffrer le phénomène avec précision, la multiplication des retards de paiement est particulièrement sensible dans les grands ensembles. L'Union des H. L. M. reconnaît que, « sans être alarmante, la situation est plus grave que l'an dernier, notamment dans certains organismes d'H. L. M. de la banlieue parisienne ».

La part des loyers impayés varie, selon les ensembles, de 1 ou 2 % — pourcentage considéré comme un « plancher » — à 18 % dans certains organismes particulièrement touchés. Dans certains ensembles, le nombre des retards de paiement a doublé depuis un an. A l'office départemental des H. L. M. des Bouches-du-Rhône, par exemple, où dix mille locataires sur vingt-quatre mille auraient actuellement des retards, contre cinq mille à six mille il y a un an. En ce qui concerne les notes de gaz et d'électricité, on constate également un gonflement du nombre des coupures. Ainsi, à Paris, au cours des cinq premiers mois de l'année, le nombre des interventions de coupure ou de rétablissement de courant a atteint vingt-quatre mille, contre trente-trois mille pour l'ensemble de l'année 1974.

M. DEBRÉ : il faut un système monétaire stable

Pour M. MICHEL DEBRE (U.D.R., la Réunion), « la gravité exceptionnelle du débat vient d'un constat : l'inflation, cause première de la récession a cessé d'être un phénomène conjoncturel pour devenir un phénomène quasi permanent ». Cette inflation est, selon lui, « l'expression de la politique des Etats qui estiment pouvoir dépenser plus que leurs ressources le leur permettent ; des professions et des catégories sociales qui veulent augmenter leurs revenus plus que le justifie leur apport à la production nationale ; des individus dont les revendications sont excessives ». Se demandant si « de l'inflation sans croissance on pourrait revenir à une croissance sans inflation », l'ancien premier ministre relève que « la cause durable de la crise réside dans l'absence de système monétaire stable, c'est-à-dire échappant à l'arbitraire d'un Etat, même très puissant », et ajoute, à propos de la récente réunion de l'assemblée générale du Fonds monétaire international : « Le mieux qu'on puisse en dire est que chacun aurait mieux fait de rester chez soi. »

M. Debré met alors en garde le ministre de l'économie sur le fait que « les changes flottants ne sont pas un procédé technique, mais un procédé politique déplorable, qui n'est en vérité que la loi du plus fort ». Pour le député de la Réunion, « il est important que le gouvernement français mette en accusation devant l'opinion mondiale et devant l'Histoire cette anarchie monétaire occidentale dont les conséquences sociales et politiques peuvent dépasser toutes les prévisions. »

Après avoir regretté que le ministre des finances ait apposé sa signature au bas du protocole interdisant aux banques centrales d'acheter de l'or pendant trois ans et supprimant toute référence à l'or dans les statuts du F.M.I., « ce système, ajoute-t-il, ou plutôt cette absence de système est pour nous une menace ». Il rappelle que ce qu'en a dit le général de Gaulle en 1965 constitue « un reproche permanent ». Interrompu alors par M. FRANÇOIS MITTERRAND, qui relève que « les D.T.S. (droits de tirage spéciaux), les changes flottants, l'abandon de l'étalon-or, remontent aux décisions de M. Nixon et au consentement donné par M. Giscard d'Estaing aux décisions de Nairobi ». M. Debré rappelle qu'il a, comme le premier secrétaire du parti socialiste, « et dès le premier jour, blâmé toute atteinte à une politique tendant à instituer un ordre monétaire international autonome à l'égard de tout Etat ».

« La conférence d'Helsinki ne donnera rien, la conférence sur les matières premières et l'énergie échouera s'il ne se tient pas une troisième conférence rétablissant des règles strictes pour le commerce international (à laquelle) ceux qui refuseront de participer seront responsables du retour au protectionnisme », indique-t-il. Il ajoute qu'on verra alors « s'amplifier les forces qui, dans le monde, estiment que les démocraties sont maintenant hors d'état d'influencer les décisions internationales ».

Annonçant des propos « non conformistes » et peut-être « sacrilèges », M. Debré demande au ministre de l'économie de donner des instructions à l'ensemble du système bancaire public et privé, qui pourrait, selon lui, sauver certaines entreprises. « Messieurs les ministres, soyez donc les patrons des banques ! », lance-t-il alors, puis il regrette que des mesures interdisant des licenciements aboutissent à ce que les entreprises n'embauchent plus. Il suggère que l'orientation des jeunes se fasse à dix-huit ans et de dire « aux universités autonomes qu'il ne suffit pas de créer des diplômes pour créer des emplois ».

EN 1965 : LE GÉNÉRAL DE GAULLE ET L'OR

Les propos que le général de Gaulle avaient tenus le 4 janvier 1965 au cours d'une conférence de presse, et que M. Michel Debré a évoqués au cours de son intervention, condamnaient le Gold Exchange Standard. Le général de Gaulle préconisait le retour à l'étalon-or. « On ne voit pas qu'il puisse y avoir de critère, d'étalon autre que l'or, déclarait-il. Eh ! oui, l'or, qui ne change pas de nature, qui se met indifféremment en barres, en lingots ou en pièces, qui n'a pas de nationalité, qui est tenu éternellement et universellement comme la valeur inaltérable et fiduciaire par excellence. »

Après avoir évoqué le retour à l'équilibre des finances publiques, M. Debré affirme que « la pente de l'endettement pour excès de dépenses de fonctionnement ou de consommation est dangereuse » et note que « le travail n'est pas un gâteau dont chacun a sa part d'autant plus grande que les convives sont moins nombreux ». Il lance : « Vous n'éviterez pas une politique globale des revenus », car il estime impossible « d'envisager des augmentations catégorielles sans une telle politique. (...) On ne veut pas toucher, explique-t-il, à la politique contractuelle, c'est bien. Mais si les résultats de cette politique vont contre l'intérêt général, ce n'est pas bien. On ne veut pas toucher à l'autonomie des entreprises nationales, c'est bien. Mais si cette autonomie a un effet d'entraînement sur l'inflation, c'est mal. On ne veut pas toucher à la liberté de fixation des revenus, c'est bien. Mais si on s'interdit toute limitation de la hausse des salaires, c'est mal. »

Pour l'ancien premier ministre, ce plan « marque un tournant politique » qui nécessite la « franchise », l'« appel au sentiment national », une « majorité solide et sur elle une autorité ». « La démocratie, poursuit-il, fonctionne quand la majorité se sent unie pour un même combat. C'est l'affaiblir que laisser croire qu'elle est insuffisante ou, pour une part, encombrante C'est l'affaiblir aussi que faire voter les lois tantôt par elle, tantôt par l'opposition. (...) Etre écouté à l'extérieur, compris à l'intérieur, cela exige une ardeur qui se moque des finesses de la politique et un dévouement total au bien public. »

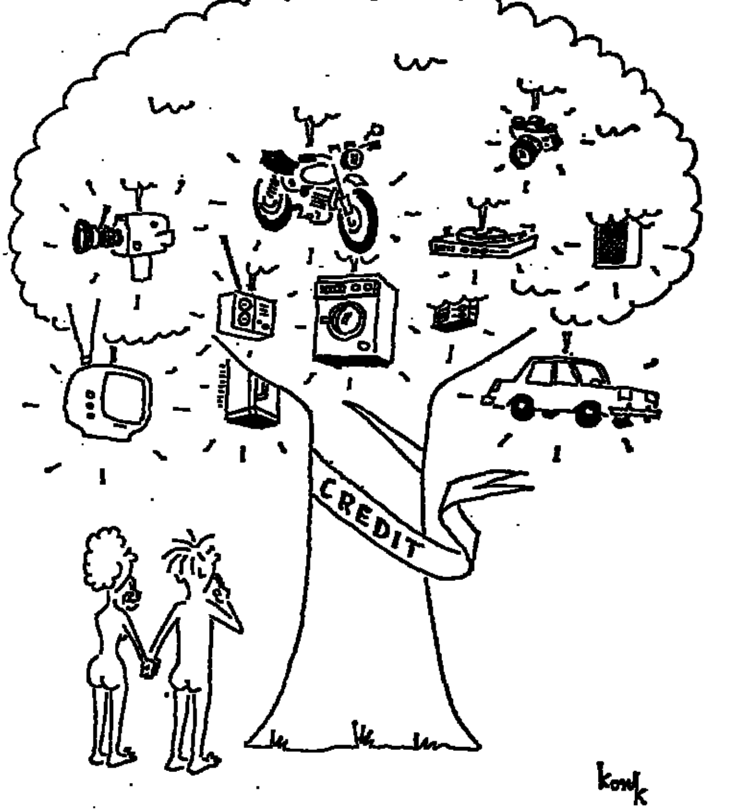
Répondant aux orateurs, M. FOURCADE estime notamment que « c'est aller un peu vite que de produire un chiffre de un million deux cent mille chômeurs. (...). Pourquoi ne pas parler d'un million et demi ? Une discussion sérieuse exige d'abord qu'on s'appuie sur des chiffres corrects ». Il affirme que le gouvernement entend bien s'affranchir d'un certain nombre de procédures afin d'engager rapidement les travaux et entend également se faire obéir de l'administration et des banques.

« Si j'en crois le programme proposé par M. Mitterrand, déclare-t-il, la société idéale à laquelle certains rêvent ne comporte plus que des transferts, et il n'y a plus de production ! » Il relève que « pour la première fois depuis dix ans l'indice des produits nécessaires à l'agriculture a un peu baissé au cours de ces six derniers mois ». Puis le ministre précise que 24 millions de crédits supplémentaires sont prévus pour l'outre-mer.

« Pour ce qui est du régime international des paiements, je suis partisan des parités fixes, affirme-t-il alors. Sur le problème de l'or, M. Debré m'a reproché d'avoir mis mon nom au bas d'un accord interdisant aux banques centrales d'en acheter. C'est le contraire que j'ai fait. En fait, j'ai rapporté à mon pays la liberté des transactions sur l'or. »

M. Fourcade déclare en conclusion : « Au cours de ce débat, j'ai noté un élément important : le programme commun de la gauche n'existe plus. Vous étiez en effet partis, messieurs, d'un taux de croissance de 8 % dont vous organisiez la répartition. Nous sommes aujourd'hui en présence de propositions plus élaborées, plus précises, où MM. Fabre et Mitterrand se sont quelque peu écartés du programme commun auquel j'ai pris soin de me référer. C'est pour la France un événement important. A partir du moment où nous avons d'un côté un programme massif de développement et d'un autre côté une opposition divisée sur les solutions, il convient d'adopter le programme que vous propose le gouvernement. »

La séance est levée à 19 h. 35.



(Dessin de KONK.)

La séance de nuit

En séance de nuit, les députés examinent les articles du projet de loi.

Sur l'article premier, qui reporte en principe de sept mois certaines échéances d'impôts directs dus par les entreprises industrielles, artisanales et commerciales, interviennent successivement MM. VOISIN (app. U.D.R.), qui souligne que l'on favorise les grandes entreprises au détriment des petites ; JOSSELIN (P.S.), PIERRE JOXE (P.S.) et RIGOUT (P.C.), qui plaident en faveur des exploitants agricoles ; FRÊCHE (P.S.), de BENNETOT (U.D.R.), GOSNAT (P.C.), qui estiment ces dispositions totalement injustifiées, et LAMPS (P.C.), qui demande des aménagements fiscaux en faveur des chômeurs.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de la commission des finances complété par le gouvernement et qui réserve le bénéfice de cet article aux seuls chefs d'entreprise dont les revenus sont constitués pour les quatre cinquièmes au moins par des bénéfices industriels et commerciaux. Cette proposition, sur l'initiative du gouvernement, est abaissée aux deux tiers pour les petites et moyennes entreprises.

Les députés examinent ensuite l'article 2, qui étend le champ d'application de l'aide fiscale à l'investissement. Interviennent successivement dans la discussion, MM. BARDOL (P.C.), COMBRISSON (P.C.) et MARETTE (U.D.R.).

Avant de passer à l'examen de l'article 3, M. ANTHONIOZ, qui préside la séance, déplore le grand nombre d'orateurs inscrits (en majorité communistes) et regrette que « le débat soit ainsi désorganisé par des méthodes parallèles quelque peu préoccupantes ». Après qu'un grand nombre de députés de la majorité eurent quitté l'hémicycle en signe de protestation, interviennent successivement sept députés communistes : MM. RENARD, TOURNE, FISZBIN, LE MEUR, LEGRAND, GILBERT SCHWARTZ, BERTHELOT, ainsi que M. BONHOMME (app. U.D.R.).

Après un appel à la concision de M. FOURCADE, qui souhaite que les orateurs s'en tiennent au texte en discussion, les députés examinent un amendement socialiste, défendu par M. BOULLOCHE, qui précise que le taux du versement exceptionnel prévu en faveur des familles sera établi de manière que le montant de l'aide soit doublé lorsque le chef de famille est privé d'emploi et dont le revenu imposable n'est pas supérieur à 10 000 francs par part. Un amendement de M. CARO (réf.) ne retient pour sa part que le critère de revenus, l'allocation exceptionnelle étant doublée pour les familles non imposables.

Hostile à ces deux amendements, M. Fourcade explique qu'il préfère s'en tenir à des critères simples, ceux du texte gouvernemental, pour des raisons de rapidité et d'efficacité.

Après une suspension de séance demandée par M. Chinaud, président du groupe des républicains indépendants, M. Fourcade plaide de nouveau en faveur du système gouvernemental, applicable immédiatement. M. Caro retire son amendement. M. Boulloche maintient le sien, qui est finalement repoussé au scrutin public par 287 voix contre 187.

Interviennent ensuite dans la discussion de l'article 4 deux députés socialistes (MM. LONGEQUEUE et SÉNÈS), dix-sept députés communistes (MM. IBENE, Cl. WEBER, KALINSKY, RUFFE, ANDRIEUX, Mme CONSTANS, MM. DUPUY, GARCIN, PORELLI, DUROMÉA, BARTHE, CANACOS, MILLET, DALBERA, VILLA, MAISONNAT, HAGE), ainsi que M. MARIO BÉNARD (U.D.R.) et M. MACQUET (U.D.R.) au nom de M. Rocca-Serra (U.D.R.).

Interviennent ensuite dans la discussion MM. BOULLOCHE (P.S.), LUCAS (P.C.), LABORDE (P.S.), PRANCHÈRES (P.C.), PLANTIER (U.D.R.), JOSSELIN (P.S.), LE PENSEC (P.S.), LAMPS (P.C.) et PORELLI (P.C.).

A l'article 10, l'Assemblée adopte un amendement socialiste visant à informer le Parlement sur la répartition des crédits du Fonds de développement économique et social.

Sur l'article 11, qui crée un fonds d'équipement des collectivités locales, interviennent MM. FRELAUT (P.C.) et JOURDAN (P.C.) qui en soulignent « la portée extrêmement limitée », puis MM. JOSSELIN (P.S.) et BENARD (U.D.R.).

(Lire la suite page 4.)

POLITIQUE

Les députés ont approuvé le plan de soutien

(Suite de la page 3.)

Les députés examinent ensuite l'article 13 qui autorise le gouvernement à modifier par décrets, jusqu'au 31 décembre 1975, la répartition des crédits entre les budgets des ministères, après consultation préalable des commissions des finances du Parlement. L'opposition en demande la suppression, estimant qu'il remettrait en cause le pouvoir législatif et le pouvoir de contrôle du Parlement. Elle annonce qu'elle se réserve, en cas d'adoption de l'article au Sénat, de saisir le Conseil constitutionnel. M. Fourcade voit au contraire dans cet article *« un facteur d'efficacité »*. Sa suppression est repoussée au scrutin public par 294 voix contre 188.

A l'article 15, qui ratifie le décret répartissant pour 1975 le produit de la redevance radio-télévision, la commission des finances, estimant que le sujet n'a pas de rapport direct avec le plan de soutien, en demande la suppression, appuyée notamment par M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (U.D.R.). M. FOURCADE s'y oppose tout en laissant l'Assemblée se prononcer. Les députés décident finalement de supprimer l'article 15.

Abordant la situation de la Corse, M. ZUCCARELLI (rad. gauche, Corse) présente un amendement de son parti qui suggère que, *« par dérogation aux règles actuelles et à titre expérimental, les crédits prévus par le collectif en faveur de la Corse soient affectés directement par le conseil régional après avoir été délégués par les ministres intéressés directement à cette assemblée. »*

M. Fourcade se déclare hostile à une telle proposition car elle remet en cause l'organisation de la République. L'amendement est repoussé au scrutin public par 294 voix contre 184 sur 481 suffrages exprimés.

Dans les explications de vote, M. DEFFERRE, président du groupe des socialistes et des radicaux de gauche, souligne que cette session apporte la preuve de l'échec de la politique économique du gouvernement. Il annonce que son groupe émettra un vote négatif, *« essentiellement politique »*, contre une *« mauvaise politique »*, notamment à l'égard de la Corse.

M. BALLANGER, président du groupe communiste, estime que *« les échecs retentissants du pouvoir devraient l'inciter à plus de modestie »*. Et il ajoute : *« Pour vous, la concertation, c'est entendre sans écouter. Le pouvoir a pris seul ses responsabilités ; qu'il en assume seul les responsabilités. »*

M. MAX LEJEUNE, président du groupe réformateur, estime que *« l'application du programme commun de la gauche pousserait le pays au chaos économique et aboutirait à la portugalisation de la vie politique »*. Pour lui, *« le libéralisme avancé ne peut s'affirmer que dans le respect de la loi »*. Il annonce que son groupe votera le texte en discussion.

M. HAMEL (R.I.), souligne la solidarité de la majorité face à *« une véritable guerre économique »*. Et il affirme : *« Le gouvernement n'est pas un gouvernement d'échecs. Nous mesurons l'effort encore à accomplir. Il est regrettable que le parti socialiste refuse d'y participer. »*

Enfin, M. FALALA (U.D.R.), déplore *« la hargne et l'agressivité systématique de l'opposition »*. Puis il demande au gouvernement de *« tout mettre en œuvre pour maintenir l'ordre et l'autorité de l'Etat »* avant d'annoncer que son groupe votera le plan de soutien.

Au scrutin public, le projet de loi de finances rectificative pour 1975 est finalement adopté par 300 voix contre 182, jeudi à 7 heures du matin.

L'U.D.R. et Antenne 2

A l'occasion de l'examen de l'article 15 du collectif budgétaire (répartition de la redevance radio-télévision) M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, a refusé « *de couvrir la politique d'austérité à la télévision et le contrôle de l'information par le gouvernement* ».

M. Maurice Papon, député U.D.R. du Cher, rapporteur général du budget, est alors intervenu pour dénoncer, à partir du compte rendu de débat de mercredi après-midi à l'Assemblée, « *le scandale de l'information télévisée sur Antenne 2* », scandale qui s'exerce « *au détriment de la majorité* », le journal de cette chaîne ayant, selon lui, ignoré les interventions des orateurs de la majorité.

M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne, membre du conseil d'administration d'Antenne 2, s'est excusé auprès de ses collègues de la majorité dont il a déclaré partager l'indignation. Affirmant notamment qu'en raison de l'audience dont ils bénéficient, les journalistes de la télévision ne sont pas des journalistes comme les autres et qu'ils doivent veiller particulièrement à restituer une information équilibrée, M. Vivien a annoncé qu'il saisirait de cette affaire le conseil d'administration d'Antenne 2.

La majorité éprouvée

(Suite de la première page.)

Porte-parole de ce groupe, M. Albin Chalandon, ancien ministre, offrit, certes, au gouvernement « *le soutien actif et constructif de l'Union des démocrates pour la République* », mais n'en insista pas moins et longuement sur toutes les « incertitudes » qui subsistent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il résuma les doutes qui habitent nombre de ses amis en disant au premier ministre et à M. Fourcade : « *Vous comprendrez que le plan du gouvernement nous agrée pleinement et, en même temps, nous laisse sur notre faim* » ; il fit clairement écho à une certaine amertume et à un désir de concertation plus étroite et plus confiante entre le pouvoir et ceux qui l'appuient lorsqu'il conclut : « *Nous demandons au gouvernement de nous faire confiance demain en nous écoutant comme nous lui ferons confiance aujourd'hui en le soutenant.* »

On devait en entendre bien d'autres, en fin d'après-midi, de la bouche de M. Debré, « orateur principal » du goupe U.D.R. Ce paladin du gaullisme, actuellement un peu « marginal » et dont on sait depuis longtemps qu'il ne porte pas le gouvernement dans son cœur, s'éleva sensiblement au-dessus de l'objet même du débat, comme l'avait fait avant lui M. Mitterrand. Ce fut pour prononcer un véritable réquisitoire pour dénoncer avec presque autant de vigueur que les opposants l'absence de réforme de structures dans divers domaines, pour mettre en cause — et sur quel ton de professeur ! — la politique monétaire de « Jean-Pierre » (Fourcade), pour appeler les princes qui nous gouvernent à plus de courage et à plus de vigilance, pour les inviter à plus de fermeté à l'égard de certains : « *Messieurs les ministres, soyez donc les patrons des banques !* »

Le fait qu'après un tel discours M Debré ait recueilli les applaudissements chaleureux de la plupart des députés U.D.R. et de bon nombre de leurs collègues républicains indépendants et réformateurs porte témoignage que mercredi le gouvernement et sa majorité « stable et unie », comme dit M. Chirac, n'étaient pas en harmonie.

A gauche, au contraire, on avait un peu l'impression qu'après onze mois de rudes et incessantes querelles — qui persistent d'ailleurs au sujet du Portugal, — un certain dégel était en train de s'amorcer, et on ne le vit pas seulement aux sourires et aux poignées de main dont plusieurs élus communistes voulurent bien gratifier M. Mitterrand dans les couloirs et dans l'hémicycle du Palais-Bourbon.

On a certes, pu constater que M. Marchais se référait constamment au programme commun de gouvernement de la gauche, tandis que le député de la Nièvre se bornait à le mentionner une seule fois. On a pu relever que si les deux hommes repoussaient avec la même netteté le concept d' « unité nationale » (au demeurant, qu'ont fait depuis quinze mois MM. Chirac et Poniatowski pour parvenir à une telle unité et que n'ont-ils pas dit pour la rendre impossible ?), M. Mitterrand se montrait beaucoup moins violent à l'égard de M. Giscard d'Estaing que M. Marchais, stigmatisant « la duplicité » du chef de l'Etat et sa « *volonté de tromper les Français* ».

Il reste, pour l'essentiel, que ceux qui espéraient une nouvelle passe d'armes entre les leaders de l'union de la gauche n'ont pas été comblés, bien au contraire. Au moment du scrutin, Mme Thome-Patenôtre, député radical de gauche des Yvelines, a été seule à ne pas prendre part au vote, après avoir expliqué dans les couloirs qu'elle ne pouvait refuser son concours au gouvernement, même si celui-ci « s'était trompé ».

Au niveau de l'analyse et des propositions, qu'il s'agisse de l'égoïsme de la société capitaliste, des souffrances des « petites gens » et aussi des petites entreprises, de la nécessité de relancer la consommation populaire ou de l'obligation d'œuvrer pour l'avènement d'une nouvelle société, on ne pouvait relever aucune contradiction entre les propos de MM. Mitterrand, Marchais et Fabre. Au contraire, le souci de tenir le même langage en présence de l' « ennemi » commun était visible pour ne pas dire ostensible, et l'époque paraissait révolue où le P.C.F. accusait le P.S., entre autres griefs, d'être tout disposé à « gérer la crise » du système capitaliste, et d'admettre, résigné, la « fatalité » [...] cette crise.

Aussi bien entendit-on avec [...] prise M. Fourcade tirer du débat [...] étrange certitude : « *J'ai noté qu[e le] programme commun de la gau[che] n'existait plus.* »

Il serait plus conforme à la ré[alité] de conclure en s'inspirant de M. [Mit]terrand. Mettant à profit les réce[ntes] déclarations contradictoires du [pre]mier ministre et du ministre de l'[éco]nomie et des finances sur un é[ven]tuel alourdissement de la fiscali[té, le] député de la Nièvre a fait iron[ique]ment observer : « *Avant de che[rcher] à vous concerter avec nous, [vous] feriez bien de vous concerter [entre] vous.* » Maints propos entendus [mer]credi ont porté témoignage de [l'ab]sence de concordance et non [seule]ment de concertation entre le [gou]vernement et sa majorité.

RAYMOND BARRILLO[N]

Les deux oppositions

(Suite de la première page.)

Façon déguisée de réclamer un dispositif pour *« encourager les secteurs à forte utilisation de main-d'œuvre et développer les initiatives régionales »*, avant de citer parmi les *« tabous à enterrer »* l'équilibre budgétaire, règle d'or de la conduite giscardienne jusqu'à cette année.

Cette sorte d'opposition interne à la majorité n'a pas encore de doctrine homogène : M. Chalandon donne à penser que le pouvoir a agi trop tard (1) et peut-être trop peu ; M. Debré, lui, avance toute une série de critiques détaillées et de craintes : sur l'insuffisance de la lutte contre l'inflation, sur les déficits publics ou sociaux à venir, sur l'absence de politique des revenus, sur les promesses sociales du gouvernement (concernant l'âge de la retraite, la durée du travail, l'indemnisation des chômeurs), sur la tolérance excessive à l'égard des banques et des entreprises nationales.

Tout ce qu'il demande, reconnaît M. Debré, *« représente une immense entreprise politique »*. En clair, une autre gestion et des choix différents à court et moyen termes.

La dispute monétaire qu'a lancée M. Debré illustre l'ambiguïté de la situation présente. Pour le principe qu'elle met en cause — notamment l'indépendance nationale, — elle va peut-être plus loin que les querelles de technique économique (M. Debré a d'ailleurs pris soin de souligner qu'il s'agissait là de problèmes *« politiques »*). Mais l'affaire est loin d'être aussi claire que l'a présentée l'ancien premier ministre. Pour deux raisons.

La première est l'ambiguïté même de l'accord passé le 31 août entre les Cinq Grands du monde capitaliste sur le rétablissement, sous certaines conditions, de la liberté des transactions sur l'or entre banques centrales (2). L'or cesse effectivement de figurer dans les statuts du Fonds monétaire, ce qui fait disparaître *« la référence à un étalon de valeur monétaire internationale »*, comme l'a dit M. Debré. Mais ne s'agissait-il pas là d'une référence fictive, depuis que Washington avait cessé de reconnaître une valeur fixe à l'or (comptabilisé d'ailleurs officiellement au quart de son prix réel sur le marché) et imposé, avec une obstination payante, la démonétisation du métal précieux ? De plus, M. Fourcade n'a pas tort de répliquer que, en contrepartie, il obtient le retour — partiel et différé, certes — de l'or des banques centrales sur le marché, ce qui revient à réintroduire, par un détour, l'or comme valeur de marché et référence pratique pour les monnaies du monde entier.

Le second motif d'ambiguïté vient de ce que M. Fourcade, successeur rue de Rivoli de M. Giscard d'Estaing, est bien obligé de « couvrir » celui-ci pour les glissements de la position française opérés — comme l'a fait remarquer M. Mitterrand — dès septembre 1973 à la conférence monétaire des Vingt de Nairobi (3). A l'époque, M. Giscard d'Estaing avait donné son accord pour un « arrangement » monétaire avec les Américains, tout en sachant parfaitement que les Etats-Unis imposeraient dans les faits — en s'appuyant sur « la nature des choses » — un système de changes flottants, quitte à accepter, compensation dérisoire, une vague allusion à un lointain accord possible sur des parités fixes.

Le président Pompidou avait, à l'époque, entériné ce glissement, en expliquant qu'on ne pouvait se battre seul indéfiniment et qu'il fallait bien rechercher des compromis pour sauver le commerce international du pire : la guerre sauvage ou le protectionnisme.

A l'évidence, la majorité doit vivre avec ses contradictions et son histoire. On voit mal dans ces conditions comment M. Debré pourrait pousser son avantage, quel que soit son désir de ne pas laisser brader l'héritage gaulliste.

La gauche mise sur l'essentiel

Unie sur la critique, l'opposition de gauche l'a été aussi sur l'axe de ses propositions, estimant que sans relance effective de la consommation la reprise économique resterait illusoire.

En présentant un contre-plan complet, chiffré, programmé dans le temps, M. Mitterrand a repris sa démarche d'il y a seize mois, dans le but de convaincre l'opinion — et pas seulement à gauche — de la crédibilité de son propos, et donc de la possibilité d'une relance par d'autres voies que l'option gouvernementale. L'ancien candidat à la présidence de la République a d'ailleurs retenu la structure de son précédent dispositif en trois étapes : court terme, année suivante, moyen terme.

Le soin mis à chercher comment créer rapidement des emplois nouveaux — 130 000 tout de [suite] dans le secteur public, 170 00[0 et] encore des centaines de m[illiers] dans le secteur privé en 197[6] à mesure que l'activité repr[endra] — va de pair, cette fois, [avec] l'octroi de *fonds* budgétai[res et] de décisions réglementaire[s pour] accroître les bas revenus et [relan]cer la consommation. A plu[s lon]gue échéance, M. Mitt[errand] esquisse des axes nouveaux [de] la croissance, privilégiant l[a qua]lité de la vie par rapport [à la] quantité de production, re[cher]chant l'indépendance industrielle [natio]nale par rapport à la conc[urren]tion à tout prix, la répa[rtition] du pouvoir entre les homm[es par] rapport à la poussée tech[nocra]tique. Des aperçus signi[ficatifs] sont donnés à cette occasi[on sur] ce que serait une « nouvelle [crois]sance », dont les réform[es de] structure du programme co[mmun] ont pour objet de préparer [l'avè]nement.

M. Marchais, presque aus[si pré]cis sur les revendications, [l'a été] beaucoup moins sur l'av[enir à] long terme ou sur le finan[cement] de ses propositions imm[édiates]. Mais il a promis que « [le mo]*ment venu* » — pour le[s élec]tions législatives de 1978, ou [plus tôt] si celles-ci étaient avanc[ées] — il « *serait prêt* » à indique[r com]ment couvrir le coût de se[s pro]positions.

Des divergences subsisten[t donc] entre les deux manières ; [sur le] degré de précision (dans le [calendrier] ou le financement), aussi b[ien que] sur les détails (quelle aug[menta]tion de la retraite minim[ale ou] des allocations familiales ? [quels] crédits pour les régions [? quel] blocage des prix ?...) Enfin [si le] financement public des [mesures] immédiates est bien assur[é dans] le contre-plan de M. Mitt[errand,] la façon dont les entrepris[es pri]vées pourraient faire fa[ce aux] charges nouvelles compor[te en]core quelques obscurités. Le [parti] socialiste doit présenter d'[ici peu] les comptes nationaux d'en[semble] qui permettront de situer e[xactement] ses choix dans la reprise [ainsi] espérée ; on saura mieux [alors] comment il propose de fi[nancer] les investissements des firm[es, les] budgets des organismes so[ciaux,] la création d'emplois nouve[aux].

Dès à présent, en tout [cas, la] session extraordinaire du [Parle]ment a montré que la g[auche] n'entendait pas se battre [seule]ment *contre* le dispositif g[ouver]nemental, mais bien pour [une] autre voie. Ainsi, le débat po[litique] devant l'opinion est-il plus [clair]. Chacun des deux camps poli[tiques] a son projet.

GILBERT MATHI[EU]

(1) M. Chalandon avait réclamé dans nos colonnes, il y a déjà cinq mois (*le Monde* du 10 avril), un plan de relance massif du genre de l'actuel, mais que le gouvernement avait alors refusé.

(2) *Le Monde* des 2 et 9 septembre.

(3) *Le Monde* du 25 septembre 1973.

● *M. Michel Jobert*, interrogé mercredi 10 septembre sur TF 1, a déclaré : « *Ce plan n'arrêtera pas la progression du chômage, ne le ralentira pas. Et d'autre part il est foncièrement inflationniste, d'abord parce qu'on verse dans l'économie une masse considérable de liquidités. Et où les prend-on ? Le financement se fait par les bons du Trésor, c'est-à-dire par la planche à billets.*

» *Il y avait une autre attitude, qui était de demander à l'impôt d'alimenter cet effort exceptionnel de la nation en faveur d'elle-même. Ce n'est pas la voie choisie, et l'idée simple est que, en effet, le gouvernement fait par conséquent un choix politique, et je dirais même un choix de société.* »

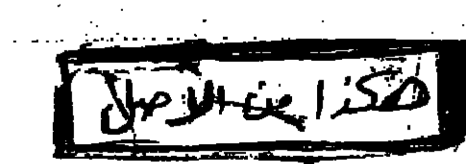
UNE DÉLÉGATION DU [P.S.] À LA FÊTE DE « L'HUMAN[ITÉ] »

Le parti socialiste sera r[epré]senté à la fête de *l'Hum[anité]* qui se déroule samedi 1[3 et] dimanche 14 septembre à Courneuve, par MM. Gilles [Mar]tinet, membre du secrétaria[t na]tional, et Georges Sarre, me[mbre] du bureau exécutif.

● *La fédération comm[uniste] de Lot-et-Garonne* rappelle [que] M. Henri Caillavet, ex-vice[-pré]sident du Mouvement des [radi]caux de gauche, a été élu [séna]teur du département grâce [au] report des voix socialiste[s et] communistes lors du second [tour] de scrutin. Considérant « *le [ral]liement d'Henri Caillavet co[mme] une trahison envers les élec[teurs] de gauche* », la fédération [com]muniste demande au sénateur [du] Lot-et-Garonne de se démett[re de] son mandat.

● *Le groupe de réflexion [et de] proposition*, présidé par M. H[enri] Rolland, député U.D.R. de l'A[llier] et rassemblant une soixantain[e de] députés U.D.R., demande la c[réa]tion d'un ministère de l'air [qui] aurait la possibilité de mieux [dé]fendre l'aviation française. [Le] groupe évoquant « *les pres[sions] américaines qui se dévelop[pent] contre le Concorde* », estime [que] « *cette animosité qui se pro[duit] de plus en plus contre notre a[via]tion commerciale après celle [qui] s'est manifestée contre notre a[via]tion de combat dans le mar[ché] dit « du siècle » s'avère inti[olé]rable de la part des Américain[s]* ».

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION



POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les conditions de présentation à l'élection présidentielle seront renforcées pour limiter le nombre des candidats

conseil des ministres s'est ...1, mercredi matin 10 septem- sous la présidence de M. Va- Giscard d'Estaing. A l'issue a séance, M. André Rossi, -parole du gouvernement, a ié lecture du communiqué iel suivant (nos dernières ons datées 11 septembre) :

E STATUT DES FONCTION- IAIRES

projet de loi portant diverses fications du statut général des lonnaires a été adopté. Elles rnent d'une part la possibilité créer au sein des jurys des pes d'examinateurs entre les- seront répartis les candidats ue leur nombre le rendra né- ire. Le projet prévoit d'autre pour le recrutement par voie omotion interne ou pour l'avan- nt, des procédures de sélection ortant à la fois la cotation euves et l'appréciation chiffrée aptitude des intéressés à l'em- ou aux grades postulés. Elles ent une base légale par la fication des articles 19 et 28 tatut général aux procédures de rpe, qui existent à l'heure ac- e, et elles valident rétroactive- les statuts particuliers qui les instituées. Le projet prévoit que pour permettre à terme interpénétration des fonctions iques locales et nationales, cer- agents de droit public, no- nent des collectivités locales, nt dans certaines conditions le de présenter leur candidature concours internes de l'admi- ation.

A TRANSMISSION DES REANCES

projet de loi relatif à cer- s formes de transmission de nces a été adopté. Il concerne opies des actes notariés consta- une créance hypothécaire re- e de la formule exécutoire, appe- jusqu'ici grosses hypothécaires remises aux créanciers. Pour er les causes d'insécurité et les ides, la transmission des copies lles au porteur sera interdite. revanche, la transmission par lossement de ces copies exécutoires eure autorisée, mais devra inter- ir sous forme notariée, sauf ue la copie exécutoire est créée ndossée au profit d'un établis- nt bancaire, financier ou de à statut spécial.

ORTS ET LOISIRS

conseil a adopté un projet de relatif aux bonifications in- res applicables à certains em- plois de direction d'établissements nationaux et régionaux de la jeunesse, des sports et des loisirs, pour tenir compte de l'évolution de ces établissements et de la qualification des personnels qui y exercent.

● L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le garde des sceaux a fait une communication sur les modifications à apporter à la loi du 6 novembre 1962, relative à l'élection présidentielle au suffrage universel. Le gouvernement a décidé de demander l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'une proposition de loi organique adoptée par le Sénat, renforçant les conditions exigées pour la présentation des candidats à la présidence de la République. Le conseil a examiné, en particulier, trois problèmes : la publicité qui sera donnée aux listes de parrainage ; les dispositions à prendre en cas de décès ou d'empêchement d'un candidat ; l'application aux élections présidentielles des dispositions du code électoral qui, ayant été adoptées après la loi du 6 novembre 1962, ne lui sont pas actuellement applicables.

Aux termes du texte adopté par le Sénat, le nombre des personnalités qui doivent « parrainer » les candidats à l'élection présidentielle serait porté de cent à cinq cents et comprendrait cinquante conseillers généraux et vingt-cinq parlementaires, choisis dans au moins trente départements ou territoires d'outre-mer, au lieu de dix actuellement. De plus, la liste des « parrains » serait rendue publique, contrairement aux dispositions encore en vigueur.

La commission des lois de l'Assemblée nationale propose dans son rapport la suppression de l'exigence des vingt-cinq parlementaires, exclut les membres du Conseil économique et social de la liste des « parrains », mais y ajoute les membres des assemblées des territoires d'outre-mer. La règle des trente départements est remplacée par celle de l'interdiction de recruter plus de cinquante « parrains » dans un même département.

Le gouvernement déposera des amendements lors du débat à l'Assemblée nationale visant à interdire aux candidats toute publicité commerciale dans la presse, autorisant l'usage des machines à voter dans les communes de plus de trente mille habitants et instituant dans ces mêmes communes des commissions de contrôle du vote. Le gouvernement n'a pas encore arrêté son attitude pour les cas de décès et d'empêchement des candidats pendant la campagne électorale, mais il n'exclut pas une révision de la Constitution dans ce domaine en raison des délais impératifs prévus par la loi suprême pour le déroulement de la campagne.

● LES RÉFUGIÉS DE L'ASIE DU SUD-EST

Le secrétaire d'État auprès du ministre de la santé (action sociale) a fait une communication sur l'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique, dont environ trois mille cinq cents sont arrivés en France du 5 mai au 31 août 1975. Cet accueil a été organisé par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale et par les associations avec lesquelles les pouvoirs publics ont passé des conventions. Le conseil a examiné les mesures à prendre pour parvenir le plus rapidement à réinsérer ces nouveaux arrivants dans la société française, notamment pour reloger ceux qui sont encore hébergés dans les centres collectifs, pour permettre aux jeunes de poursuivre leurs études, pour reclasser dans la vie professionnelle les actifs, ainsi que pour aider, le cas échéant, les cinq mille personnes environ, qui résidaient en France et qui se trouvent privées de ressources qu'elles recevaient jusqu'à présent de leurs familles.

A propos des réfugiés de l'Asie du Sud-Est, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il convenait « de poursuivre l'effort humanitaire qui est dans la vocation de la France envers des populations avec lesquelles elle a eu des liens particuliers ».

● LA COOPÉRATION AVEC L'U.R.S.S.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a rendu compte de la visite qu'il a faite en U.R.S.S. à l'invitation de M. Kirilline, vice-président du conseil des ministres, et président du comité d'étude pour la science et la technologie, et au cours de laquelle il a été reçu par M. Kossyguine. Il a visité les installations nucléaires les plus récentes. Les entretiens qu'il a eus ont permis de faire progresser la mise au point des grands dossiers de la coopération scientifique, industrielle, énergétique et aéronautique qui seront examinés lors de la prochaine visite du président de la République en U.R.S.S. prévue en octobre prochain.

● LE PROBLÈME VITICOLE

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de la session du conseil des ministres de l'agriculture exclusivement consacré le 9 septembre au problème viticole, et à laquelle il a pris part avec M. Deniau, secrétaire d'État. Les ministres n'ont pu parvenir à un accord sur les mesures à prendre pour mettre un terme à la situation anormale créée par des importations massives en France de vins italiens. Nos partenaires ainsi que la commission ont reconnu néanmoins le grave préjudice causé à notre viticulture par un état de choses sans précédent. Dans ces conditions, le gouvernement a arrêté les mesures que le premier ministre communiquera demain aux organes professionnels.

(Lire pages 1 et 26.)

● LE DIALOGUE PAYS INDUSTRIALISÉS-PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Le ministre des affaires étrangères a exposé le déroulement des travaux de la septième session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies sur la coopération internationale et le développement qui s'achèveront à la fin de la semaine. Cette session a fait apparaître une compréhension des principaux pays industrialisés plus ouverte à l'égard des préoccupations des pays en voie de développement. Sans que l'on puisse préjuger les résultats finals des discussions, il apparaît que cette réunion contribue de façon utile à un rapprochement des vues entre pays industrialisés et pays du tiers-monde, rapprochement auquel, comme l'ont reconnu plusieurs délégués, la France apporte une contribution appréciable.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des derniers contacts que le gouvernement français a eu avec les gouvernements intéressés au sujet du dialogue entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Il a indiqué que ces contacts permettaient de considérer que désormais il existait de bonnes perspectives pour une prochaine reprise de celui-ci.

● UNE RÉUNION DU CONSEIL VENDREDI POUR LA RELANCE

Un conseil des ministres exceptionnel sera réuni le vendredi 12 septembre à 21 heures afin d'arrêter les mesures permettant une mise en œuvre dans les plus brefs délais du programme de soutien.

● *Le conseil des ministres, réuni le 24 septembre,* arrêtera le projet de budget pour 1976.

F. ESSIG, DÉLÉGUÉ À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

conseil des ministres a ié M. François Essig, dé- à l'aménagement du terri- et à l'action régionale, en acement de M. Jérôme d, appelé au poste de direc- de cabinet du premier tre.

a tête de la DATAR, dans ijoncture actuelle, M. Fran- Essig aura au moins quatre de préoccupations essen- Comment redéployer géo- iquement l'industrie fran- au profit des régions les déshéritées de l'Ouest, du Ouest et du Massif central ? ient arrêter l'hémorragie raphique des campagnes ? ruire des villes qui soient me temps puissantes, atti- et capables de redistribuer richesses dans leurs envi- Comment éviter que la R ne devienne, à l'approche lections municipales (1977) islatives (1978), une ma- électorale.

François Essig, maître des es au Conseil d'État, est né à Paris. Diplômé de l'Institut s politiques de Paris, licencié oit, il est ancien élève de nationale d'administration. t entré au Conseil d'État en e 1964 à 1969. Il est chargé de à la délégation à l'aména- t du territoire et à l'action ale, responsable des problèmes lers puis de la coordination le des activités de la déléga- l a été nommé délégué adjoint embre 1969. ssig a été président du Comité nénagement du territoire du l de l'Europe de 1970 à 1973.]

Deux nominations de préfets

● M. BURGALAT : Seine-Saint-Denis.

M. Yves Burgalat, préfet du Haut-Rhin, a été nommé préfet de Seine-Saint-Denis, en remplacement de M. Jean Riolacci, devenu préfet de la Corse le 27 août.

[Né en 1919, à Saint-Mamet (Haute-Garonne), ancien prisonnier de guerre, évadé, M. Yves Burgalat était, en 1943, chef du cabinet du préfet de Haute-Garonne. En 1944, il reprend du service dans l'armée et, l'année suivante, il devient chef de cabinet du gouverneur de Wurtemberg. De 1950 à 1954, il occupe divers postes et notamment celui de secrétaire général de la préfecture du Gers. Nommé sous-préfet en 1955, il devient, en 1956, chef de cabinet de M. Pic, qui est alors secrétaire d'État à l'intérieur. Sous-préfet de Clermont puis de Port-National, M. Burgalat est nommé, en 1959, directeur de cabinet du préfet inspecteur général régional à Oran. En 1962, il est sous-préfet de Bastia puis, en 1963, conseiller technique pour l'intérieur au service de liaison interministérielle pour l'information. En 1965, il devient membre suppléant du comité des programmes de télévision de l'O.R.T.F. et, en 1966, est nommé préfet des Landes. Il était préfet du Haut-Rhin depuis le mois d'août 1972.]

● M. GILLY : Haut-Rhin.

M. Gabriel Gilly, ancien préfet de la Corse, appelé à d'autres fonctions par le conseil des ministre du 27 août, a été nommé, mercredi 10 septembre, préfet du Haut-Rhin, en remplacement de M. Yves Burgalat (voir la biographie de M. Gilly dans *le Monde* du 26 août).

A L'INVITATION DE M. FORD

M. Giscard d'Estaing se rendra aux États-Unis du 17 au 20 mai 1976

M. et Mme Valéry Giscard d'Estaing se rendront en visite officielle aux Etats-Unis, du 17 au 20 mai 1976, à l'invitation de M. et Mme Gerald Ford. Les lettres échangées entre les deux présidents ont été rendues publiques, mercredi 10 septembre, simultanément par l'Elysée et par la Maison Blanche.

Dans sa lettre d'invitation, adressée le 25 juillet à M. Giscard d'Estaing, M. Ford rappelle que les Etats-Unis célébreront, en 1976, le deux centième anniversaire de la fondation de la nation américaine. Il ajoute : « *La France est la plus vieille amie de l'Amérique et son premier allié. Votre visite soulignerait les liens très anciens et très étroits qui unissent les deux peuples. Il ne pourrait y avoir de célébration plus appropriée dans cette circonstance de l'histoire de notre nation qu'une visite du président de la France. Nous serions honorés par votre acceptation.* »

Dans sa réponse, datée du 6 août, M. Giscard d'Estaing accepte « *avec le plus grand plaisir* » l'invitation du président américain et précise : « *Mme Giscard d'Estaing et moi-même seront heureux de nous rendre dans votre pays à la date que vous proposez et qui marque l'origine de son histoire. Je pourrai ainsi, en tant que président de la République française, porter témoignage de l'amitié qui lie depuis deux siècles nos deux peuples, et qui s'est manifestée sur les champs de bataille de votre pays et du nôtre, aussi bien que dans leurs efforts en faveur de la liberté et de la paix.* »

Le général de Gaulle s'était rendu en visite officielle aux Etats-Unis, du 22 au 29 avril 1960, à l'invitation du président Eisenhower. Georges Pompidou avait été l'hôte du président Nixon du 23 février au 3 mars 1970. M. Giscard d'Estaing a déjà rencontré trois fois M. Ford : à la Martinique, en décembre 1974 ; à Bruxelles, en mai 1975 ; à Helsinki, en juillet 1975.

EUROPE

Portugal

Le conflit entre le P.C. et le P.P.D. retarde la formation du nouveau gouvernement

De notre correspondant

Les consultations se poursuivent ce jeudi 11 septembre à Lisbonne pour la formation du sixième gouvernement provisoire portugais. Le chef de l'Etat, le général Costa Gomes, et le premier ministre désigné, l'amiral Pinheiro de Azevedo, reçoivent les dirigeants des partis politiques qui devraient participer. Une violente controverse entre le parti communiste et le parti populaire démocratique (P.P.D.), qui a récemment réclamé « la dissolution du M.F.A. », *retarde la mise en place de la nouvelle équipe dirigeante.*

Lisbonne. — « *Comment un tel parti peut-il être représenté dans un gouvernement révolutionnaire ?* » La question, à propos du Parti populaire démocratique, est posée par le P.C.P., dans un communiqué diffusé à Lisbonne le mercredi 10 septembre. Les attaques les plus violentes sont dirigées contre M. Sa Carneiro, qui avait accordé une interview à *Jornal Novo*, le 26 août dernier, pour critiquer l'actuelle direction de son parti. Il avait dénoncé, en outre, la « *dictature* » que, selon lui, les militaires auraient imposé au pays. Deux semaines après, les communistes reviennent à la charge. Rappelant que l'ex-secrétaire général du P.P.D. « *a connu le pouvoir au temps du fascisme* », ils concluent : « *La preuve est faite, une fois de plus, que l'anticommunisme est le rideau de fumée à travers lequel avance la réaction.* »

Cette prise de position du P.C.P. intervient au moment où la controverse entre communistes et centristes retarde la constitution du sixième gouvernement provisoire. Au cours des consultations qui se déroulent à Belem entre le président de la République, le premier ministre, et les représentants des formations politiques, les socialistes auraient même joué les médiateurs entre les deux partis.

Après un silence de quelques mois, le P.P.D. semble disposé à bénéficier du nouveau rapport de force. Ses dirigeants sont partagés quant à l'intérêt de voir les communistes au gouvernement. Ils invoquent l'exemple des autres pays européens et estiment que 63 % des voix aux élections (score du P.P.D. et du P.S.) sont largement suffisantes pour exercer le pouvoir.

Pour beaucoup de militants du P.P.D., M. Sa Carneiro est le seul à pouvoir les débarrasser de M. Guerreiro, le secrétaire général du parti, dont les déclarations sont qualifiées par eux de « marxistes ».

Le 27 septembre, à Porto, une centaine de notables du P.P.D., réunis en conseil national, devront se prononcer sur la stratégie adoptée par la commission politique et fixer la date d'un congrès qui tranchera. — J. R.

LES MILITAIRES DE GAUCHE PASSENT DANS L'OPPOSITION

Nous devons lier notre combat à celui des commissions de travailleurs

DÉCLARE LE CAPITAINE MATOS GOMES

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — « *Il faut savoir abandonner ses illusions quand il est encore temps. On ne transforme pas une armée de l'intérieur.* » La voix calme et assurée, Carlos Matos Gomes dit les choses les plus graves comme s'il ne s'agissait finalement que de banales vérités, simples principes que l'on rappelle « pour mémoire ». On finirait par croire qu'il n'a jamais parlé autrement.

Qui donc imaginerait que, ces derniers jours, il instruisait ses hommes — nouvelles recrues d'une compagnie de commandos — au milieu des champs d'Amadora, brûlés par le soleil, ocres comme une savane africaine. Car cet homme assis devant nous en blue-jean, la chemise largement ouverte, était hier encore capitaine d'une unité d'élite.

Il l'a quittée et semble soulagé, regrettant peut-être seulement de n'être plus de ceux qui combattent « *la discipline abêtissante, l'obéissance passive, l'instruction aliénante* », auxquelles sont soumis les volontaires des commandos. Il a demandé une nouvelle affectation. En attendant, il a besoin de parler.

« *La hiérarchie veut rétablir le militarisme, un respect strict pour une autorité bourgeoise. Mais les soldats, les sergents et les officiers progressistes lutteront pour leurs droits. Ils ont fait une option de classe consciente et sérieuse, se battent pour maintenir et développer une vie démocratique dans les casernes, imposer les assemblées d'unités, favoriser les brigades de dynamisation, affronter le pouvoir qui entend arrêter le processus révolutionnaire. Cela ne sera possible, et prendra tout son sens, que si nous lions notre combat à celui des commissions de travailleurs* et de quartiers, des comités de *villages... Seule l'alliance des organes populaires de base et des militaires organisés dans leurs casernes permettra de modifier la structure de l'armée.* »

Déclaration de guerre, manifeste d'opposition : c'est sur cette ligne que se rassemblent aujourd'hui les militaires partisans de « *l'alternative révolutionnaire* » élaborée par quelques officiers du Copcon. La victoire des « modérés » n'est, pour eux, que provisoire, mais déjà lourde de menaces. L'interdiction faite à la presse de publier toute information sur « la vie des casernes » qui n'émane pas d'une source officielle, leur apparaît comme une première mesure de mise au pas. Ils craignent une « normalisation », d'abord discrète, puis, s'il le faut, plus brutale, contre tout ce qui bouge et conteste dans les unités.

Le capitaine Matos Gomes est l'un d'eux. Rien pourtant ne prédisposait ce baroudeur de vingt-neuf ans à devenir un « radical ». Marié à une Anglaise, père d'un enfant, logé à l'aise dans un appartement confortable qui domine la large baie d'Estoril, les instituts de sondage en feraient sans doute un bon cadre moyen. Ce petit bourgeois, fils d'officier, a tout naturellement franchi, à dix-sept ans, les portes de l'académie militaire. Une carrière assurée, un peu de goût pour l'aventure, peut-être aussi pour les honneurs.

Mais le Portugal est en guerre et l'exotisme, aux colonies, quand on porte l'uniforme, se limite aux ratissages méthodiques et pénibles en quête de « terroristes » qui parlent d'indépendance et de révolution. Une guerre sans issue. Comme les autres « capitaines du 25 avril », Carlos Matos Gomes a été en Angola d'abord, puis au Mozambique et, enfin, en Guinée-Bissau, où il sert sous les ordres d'un général-aristocrate à monocle et fait la connaissance d'un certain Otelo, alors modeste capitaine, lui aussi. « *Les mouvements de libération nous ont appris ce que pouvait être la juste cause d'un peuple : la guerre coloniale a accouché d'un soulèvement antifasciste.* »

L'adversaire d'aujourd'hui

Le capitaine de commando est, en Guinée, parmi les tout premiers « conspirateurs ». Il est alors, et encore beaucoup plus tard après la victoire, persuadé d'appartenir à l'avant-garde d'une armée qui mue pour devenir « *le peuple en uniforme* ». Aujourd'hui, il n'y croit plus. « *Le M.F.A. n'est plus rien. Traversé par les mêmes contradictions que la société civile portugaise, il a éclaté. La phase antifasciste est terminée : le M.F.A. a accompli sa mission historique. C'est maintenant l'heure des options. S'arrêter en chemin et accepter un néo-capitalisme social-démocrate, ou aller de l'avant vers le socialisme : il n'y a plus d'autre choix.* »

Les soubresauts multiples d'une révolution au cours chaotique ont fait passer le capitaine Matos Gomes du béret rouge au drapeau rouge. Presque insensiblement.

L'adversaire d'aujourd'hui était un partenaire, un chef respecté parfois, à l'aube d'une révolution qu'on voulait en fleurs. Des amitiés se sont brisées au rythme saccadé des crises, car chacun a dû « *choisir son camp* ». Le major Melo Antunes et son groupe, figures historiques du 25 avril, ne représentent, pour les hommes du Copcon, qu'une « *alternative de gauche... dans le système capitaliste* ». L'idée sous-jacente de leur document, « *sous prétexte de rendre une large base d'appui social à la révolution, est de donner la direction du processus à la petite bourgeoisie. Il défend une orientation néo-capitaliste, mais nous savons que, au Portugal, une telle hypothèse implique nécessairement une répression accrue des travailleurs. Voilà pourquoi la social-démocratie des « neuf » n'est qu'une transition vers le fascisme* ».

La rupture ne peut être plus nette. Mais n'a-t-on pas pourtant envisagé une « alliance », une synthèse même, entre la ligne dite « modérée » et le projet des officiers « radicaux » ? Le capitaine Matos Gomes explique : « *Nous avons reproché à Melo Antunes de produire une critique négative. Le général de Carvalho nous a alors annoncé que les « neuf » étaient disposés à présenter un autre texte, répondant à nos objections. Nous avons avancé l'idée d'une plate-forme commune. Les « Neuf » ont refusé : seul Otelo a discuté avec eux d'un nouveau document. Lorsqu'il nous a été remis, nous avons aussitôt jugé que c'était un projet de droite inacceptable. Les hommes de Melo Antunes ont tenté de faire croire que Otelo était notre représentant. Il ne l'était en aucun cas.* »

Posez à un officier du Copcon cette question simple que chacun, à Lisbonne, s'est déjà posée mille fois : « *Otelo, qu'est-ce qu'il est ?* », et il vous répondra dans un sourire déçu : « *Il est général.* » Ce n'est pas une fuite, mais la clef d'un faux mystère. Ayant perdu confiance en l'homme, dont on dit — le plus souvent à tort — qu'il incarnait l'extrême gauche militaire, les officiers « radicalisés » estiment qu'ils ne sont pas représentés au sein du nouveau Conseil de la révolution. Mais c'est d'abord parce qu'ils ne veulent pas l'être : « *On ne peut concilier dans l'appareil d'Etat*, assure cet ancien commando, *des positions révolutionnaires et une orientation social-démocrate.* »

Sincères, idéalistes, fragiles dans le débat politique, ces hommes sont au moins réalistes et savent, en bons militaires, compter leurs forces. Ils sont une minorité et ne s'aveuglent pas : « *Notre force est réelle dans les régions industrialisées — Lisbonne, Setubal, L'Alentejo et, dans une moindre mesure, Porto, — mais l'essentiel, aujourd'hui, est notre unité. La gauche révolutionnaire est bien plus homogène dans l'armée que dans la société civile. Nous apprenons la politique et refusons la division en sectes opposées. Nos idées sont simples, nous défendons le pouvoir populaire et l'indépendance nationale. Il faut gagner le peuple en s'attaquant à ses problèmes quotidiens, lui donner l'occasion de faire des expériences, d'apprendre lui aussi la politique en dehors des partis.* »

Une opposition militaire est née au Portugal. Peu politisée, confuse mais radicale, populiste souvent. Bavarde et encore sans méfiance, elle voudrait se dresser contre une hiérarchie « *qui a trahi le 25 avril* ». Est-ce de l'indiscipline ? « *Non*, rétorque-t-elle : *une vraie discipline librement consentie de militaires qui, fidèles au programme du mouvement, se rangent aux côtés des ouvriers et des paysans.* »

De la subversion ? Le capitaine Carlos Matos Gomes hésite, sourit et, sur le ton égal d'une énergie placide, provoque l'adversaire à distance : « *Oui, un peu.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Les travailleurs* d'un certain nombre de radios et de journaux de Lisbonne ont décidé de ne pas appliquer la nouvelle loi promulguée le lundi 8 septembre par le Conseil de la révolution et instituant une censure sur les informations de caractère militaire. Ces organes de presse de toutes tendances affirment qu'ils continueront à diffuser des informations sur ce qui se passe dans les unités militaires et ils appellent la population à soutenir cette prise de position. Les travailleurs de l'information invitent les soldats à organiser des réunions et des assemblées dans les casernes pour discuter de la nouvelle loi et ils s'engagent à publier les motions qui seront approuvées à ce sujet. — (*A.F.P.*)

Un millier de soldats conspuent les généraux Fabiao et Charais

Porto. — Le cri a fusé d'une extrémité du parvis. En une seconde, il est repris de tous côtés : « *A bas Fabiao !* » Mille cinq cents soldats, le poing levé, emportés par un élan spontané, surpris de leur propre audace, désignent leur ennemi commun, le chef d'état-major de l'armée de terre. Qui douterait encore, à ce moment précis, que quelque chose d'irrémédiable s'est produit, ce mercredi 10 septembre, dans la nuit tiède de Porto. Mille cinq cents soldats, l'équivalent d'un régiment, se sont dressés contre ceux de leurs chefs qui veulent « *briser la révolution* ». Ils l'ont fait dans la rue, en uniforme, au vu et au su de milliers de gens, dans la capitale d'un Nord emporté par la fièvre anticommuniste.

On pensait bien qu'il se passerait quelque chose, mais nul n'aurait osé prévoir un pareil coup d'éclat. Pas même, sans doute, ces trois militaires masqués qui, dimanche, avaient convoqué les journalistes pour annoncer l'initiative. Jusqu'au dernier moment, l'extrême gauche révolutionnaire — notamment les militants du Mouvement de la gauche socialiste et de la Ligue communiste internationale (trotskiste), qui semblent conduire le mouvement naissant — a redouté que les casernes ne soient bouclées à double tour, les unités placées en état de prévention. C'est ce qui est arrivé dans quelques cantonnements, mais cela n'a pas toujours suffi : à Viana-de-Castelo, les « bidasses », trouvant porte close, ont simplement... fait le mur.

A l'heure dite, ils se sont retrouvés avec des centaines d'autres, sortis des unités de Porto et d'autres garnisons de la région. Certains même sont venus de plus loin : deux autocars sont partis de Coimbra, quelques parachutistes de Tancos et l'on reconnaît même au foulard noir une petite délégation du régiment d'artillerie légère de Lisbonne (RALIS), le « régiment rouge » qui garde les accès nord de la capitale. Entourés, protégés par le service d'ordre particulièrement attentif des commissions de travailleurs et d'habitants de Porto, les soldats forment leur « défilé sauvage » sur la grande place Delgado, au milieu d'une foule de curieux étonnés. Ils feront une fois le tour de l'esplanade flanquée d'immeubles fin de siècle, aux façades prétentieuses, avant de s'échapper vers les rues pavées du centre. Au beffroi de l'hôtel-de-ville, le bourdon sonne 20 heures. Le cortège progresse alors dans un impressionnant silence, à peine entrecoupé par le refrain sifflé de *l'Internationale*.

Une « brigade volante » emmenée par un lieutenant tourne sans cesse autour du défilé et intercepte les photographes indiscrets. Seule photo autorisée, la banderole de tête qui proclame en lettres blanches sur fond rouge « *Soldats unis vaincront* ».

Là, aucun danger que l'on puisse repérer un visage. On ne voit qu'une ligne de bérets.

Derrière les soldats, une dizaine de milliers de personnes défilent, militants des organes populaires de base et souvent membres du parti communiste qui, sans faire d'appels publics, soutiennent timidement la manifestation.

Revenus place Humberto-Delgado, les soldats se déploient sur le parvis, et la foule qui les suit forme autour d'eux un arc de cercle. Le perron de l'hôtel de ville, investi par les « bidasses », qui lèvent le poing, évoque le pont d'un vieux cuirassé mutiné. De cette tribune improvisée, un responsable parle des menaces que la hiérarchie militaire a brandies contre les manifestants : « *Le général Fabiao a adressé par télex une note à tous les commandants d'unités pour leur dire que notre manifestation était contre-révolutionnaire.* » Bordée de sifflets. « *Il a interdit qu'on descende dans la rue en uniforme.* » Cette fois, c'est trop. Un cri tonne soudain : « *A bas Fabiao !* » Un soldat du régiment d'infanterie de Coimbra annonce que le commandant de la région du centre, le général Manuel Franco Charais, signataire du document Melo Antunes, a voulu lui aussi empêcher ses hommes à sortir de caserne. La clameur gonfle encore : « *A bas Charais, apprenti Pinochet !* »

C'est la réponse, nette et sans appel, d'une base contestataire à la tentative de « remise en ordre » de l'armée entreprise par le nouveau Conseil de la révolution. La presse boycotte la loi qui lui interdit de rendre compte des événements survenus dans les casernes. La police militaire, menacée de dissolution, pour s'opposer aux embarquements des troupes vers l'Angola, s'est réunie en assemblée générale et décide de descendre elle aussi dans la rue vendredi, à Lisbonne.

Un militaire anonyme a lancé, mercredi, à Porto, un appel qui ressemble presque à une déclaration de guerre : « *Il faut généraliser ces manifestations pour montrer au pouvoir et à la bourgeoisie la force des soldats. Nous avons fait ce soir le premier pas vers l'organisation autonome des travailleurs sous l'uniforme. Le soldat est fils du peuple. Au coude à coude, avec le peuple organisé dans ses usines et ses quartiers, nous déjouerons les manœuvres des officiers réactionnaires.* »

Le bourdon du beffroi sonne de nouveau. Mais cette fois à demi couvert par un cri unanime : « *Le Portugal ne sera pas le Chili de l'Europe.* » — D. P.

(1) ELP, Armée de libération du Portugal, mouvement d'extrême-droite agissant à partir de l'Espagne.

Allemagne fédérale

Le procès Guillaume révèle des relatio entre syndicats, partis et services secr

De notre correspondant

Bonn. — Au dix-septième jour d'audience du procès intenté à Günter Guillaume, l'« *espion du chancelier* », le président de la quatrième chambre de la cour d'appel de Düsseldorf a, pour la première fois, décrété le huis clos, le mercredi 10 septembre. Le débat tournait autour de l'Office fédéral de protection de la Constitution (renseignements généraux) et de ses liens avec le parti social-démocrate. La découverte de l'espion est-allemand dans l'entourage immédiat de l'ancien chancelier Brandt a, en effet, mis au jour plusieurs affaires. Sans doute les juges de Düsseldorf ne doivent-ils se prononcer que sur la culpabilité éventuelle de Günter Guillaume et de son épouse, mais, en cherchant à savoir si Guillaume a transmis des documents secrets à ses « *patrons* » de R.D.A., comment il l'a fait et surtout comment il a pu se les procurer, ils jettent une lumière crue sur un réseau de relations discrètes, plus ou moins légales, entre les syndicats, les partis politiques et les services secrets.

Un témoin a indiqué que Guillaume utilisait les bonnes relations existantes entre MM Brandt et Vetter, président de la centrale syndicale D.G.B., pour obtenir des documents internes au syndicat. C'est ainsi que sur un simple coup de téléphone, il se fit envoyer, un jour, le protocole d'un entretien confidentiel entre les dirigeants syndicaux et le présidium du parti chrétien-démocrate. Il était, semble-t-il, d'usage que M. Vetter informe minutieusement M. Brandt. Ce témoin est bien placé pour connaître les détails. Il cumule, en effet, au D.G.B. diverses fonctions : il est à la fois le chef du cabinet de M. Vetter, le spécialiste des problèmes de sécurité, l'homme des contacts avec le ministère de l'intérieur et l'expert du syndicat pour les problèmes de l'extrémisme politique.

Dans le bureau de Guillaume à la chancellerie, les enquêteurs ont trouvé un dossier de neuf cents pages, intitulé « Communisme ». Il contenait des renseignements, rassemblés par l'Office de protection de la Constitution, sur le parti communiste allemand (D.K.P.), sur ses dirigeants, et sur différents groupes d'extrême gauche. Un cadre de l'Office a déclaré devant le tribunal qu'il était normal que cet organisme transmette aux partis politiques certaines informations pouvant les intéresser. L'Office mettait ainsi le S.P.D. en garde contre « *les attaques ouvertes ou subversives* » des extrémistes de gauche. Cependant, le service numéro trois des renseignements géné spécialisé dans la surveillanc l'extrême gauche, n'aurait d qu'un dixième environ des i mations contenues dans le d trouvé chez Guillaume. Le est arrivé par des voies « gales ». M. Nollau, préside l'Office de protection de la C titution, qui vient d'être mis retraite anticipée, aurait in directement la direction du
L'avocat de Guillaume v demander au témoin si les r gnements généraux mett également en garde la contre les extrémistes de mais le président du tribu refusé la question. Il est vr la démocratie-chrétienne a tres sources d'information services de contre-espio qui, contrairement à leur r officielle, « travaillent » au R.F.A., n'ont-ils pas été su més « *la cordée de la C.S.*

DANIEL VERN

Grande-Bretagn

M. WILSON S'ENTRETI AVEC Mme THATCHE DE LA SITUATION EN UL

(*De notre correspondan*

Londres. — La détériorat la situation en Irlande du a amené le premier minist tannique, M. Harold Wil s'entretenir, le mercredi 10 septembre, à Londres, chef de l'opposition, Mme gareth Thatcher. Cette ren imprévue, qui n'a donné aucun communiqué, a mis mière le désarroi du gou ment britannique devant l' glio politique créé en Uls le refus de la majorité l de faire toute concession principe du partage des p
Ni M. Wilson ni le sec d'Etat pour l'Irlande du M. Merlyn Rees, n'ont présent dévoilé leurs dess cas d'impasse. M. Rees ne que pas d'observer que la G Bretagne ne se désaisira ses responsabilités.

Il est symptomatique to que le journal londonien E *News* ait estimé, mercredi, problème irlandais, dépass compétences de Londres, devrait intervenir. M. W peut-être donné des indic ce sujet à M. Thatcher. lui importait surtout d réaffirmer par son interl que la ligne bipartisane su travaillistes et conservat propos de l'Ulster, n'éta remise en cause.

La nouvelle affaire Hoffa ou la corruption dans les syndicats américains

(Suite de la première page.)

...istoire minable et grossière... ...t montée en comparaison du ...ème édifié par un Jimmy ...fa, personnage d'une autre ...argure que Boyle, aux émolu... ...ts jadis quatre fois supérieurs ...ux du second et régnant, non ... sur quelque cent mille, mais ...plus de deux millions d'affiliés, ...nsters, apparentés et satel..., puisque ces routiers englo..., outre la plupart des camion..., des boulangers, des hôtesses ...'air et des... agents de police.

...usieurs questions se pressent ...même temps à l'esprit d'un ...opéen, qui n'est pas habitué à ...ue les syndicats de son pays, ...s soient turbulents ou paci...es, défraient la chronique ...ciaire plutôt que l'actualité ...ale. Peut-on généraliser à par... ...d'un Boyle, d'un Hoffa et de ...s pareils plus discrets ? Com...t se fait-il qu'avec leur répu...on, les *teamsters* aient pris ...portance d'une intersyndicale ...x tout seuls, et qu'ils recueil... chaque année des dizaines de ...lers d'adhésions nouvelles ? ...lement, que leur reproche... exactement, et quelle est la ...ée du mot « corruption » dans ...ngage et le vécu quotidien des ...s-Unis ?

...s confins de la morale

...r ce point, un article récent ...*Business Week* a cru pouvoir ...ncer que, *« d'une manière gé...ale, les syndicats ne sont ni ... ni moins corrompus que le...s de la société américaine »*. ...qui élargit le débat jusqu'à le...er. Qui aurait la témérité de ...ler la vertu d'une collectivité ...onale ? Tout au plus peut-on ...timer que les critères de ...ique publique varient selon ... degré d'intériorisation. Si la ...science individuelle ne statue ... d'elle-même sur le licite et ...icite, seule la sanction exté...ure les départagera. Au pays de l'*adversary proceeding* (procédure contradictoire) au civil comme au pénal, il est fatal que la distinction entre le bien et le mal soit matière à appréciation élastique.

Le con-man, l'aigrefin, l'estampeur, n'est pas qu'un figurant sur la scène du folklore américain. Il a seulement quitté le bord du trottoir ou l'arrière-boutique pour de spacieux bureaux. L'abus de confiance, ce « white collar crime » (crime des employés) par excellence, ce délit respectabilisé, n'est qu'un prolongement audacieux de la publicité mensongère, contre laquelle on en est venu à édicter, dans les années 60, des lois draconiennes. Et que dire de la moralité des grandes corporations américaines obligées de confesser devant des commissions du Congrès qu'elles ont distribué des dizaines de millions de dollars (et sans doute davantage) plus ou moins bien camouflés dans leur comptabilité, pour acheter... des acheteurs étrangers, ou décrocher des contrats de l'administration ?

Le dollar-express

Qu'on la tienne dans son ensemble pour amorale ou plus crédule que les autres — les deux se complétant à merveille, — la société américaine est, avant tout, une *société* sans précédent. Où trouverait-on ailleurs un amalgame dépassant les deux cents millions d'habitants — le double d'il y a seulement cinquante ans — exclusivement d'*importation* ? Population d'immigrants, venus à une génération ou à une autre chercher littéralement fortune sur un continent qui, récemment encore, symbolisait l'abondance à la portée de tous.

Mais pas l'abondance fastidieusement arrachée à la terre que le laboureur de La Fontaine promet à ses enfants : la propérité au coin de la rue, le *quick buck*, le dollar-express, le « coup de chance » qui va bien finir par arriver. La « ruée vers l'or » ne fut qu'une péripétie particulièrement fébrile et colorée d'un élan permanent. La veine spéculatrice traverse de part en part l'histoire du continent américain. Ses héros, un Franklin, un Washington, un Jefferson, pour ne citer que les plus vénérables, se livrèrent à des opérations foncières et autres qui seraient inconcevables aujourd'hui.

Cette course au trésor, où s'engloutirent des énergies fabuleuses, n'admit longtemps ni répit ni retour en arrière. Les sociétés d'entraide n'apparaissent qu'à la fin du XIX[e] siècle (maints syndicats, tel le *brotherhood* — faut-il dire « confrérie ? » — des *teamsters* en proviennent) quand le mirage édénique, sans pour autant se dissiper à l'horizon des croyances nationales, entre en conflit massif avec la cruauté des réalités : un conflit qui va donner naissance à la grande littérature américaine. Mais le gouvernement, celui de Washington comme celui des Etats membres de la Fédération, n'en continuera pas moins à assumer imperturbablement, jusqu'à une époque toute récente, son « devoir d'imprévoyance » envers les citoyens : presque pas d'impôts, mais pas non plus d'assurances sociales, d'assurance-maladie, d'allocation-vieillesse.

Qu'est-ce que cela peut bien avoir affaire, pensera-t-on, avec la corruption syndicale et celle des *teamsters* en particulier ? Plus qu'on ne peut l'imaginer à distance. Certes, la majorité des syndicats américains, s'ils conservent de leurs origines un penchant à l'oligarchie et au népotisme, ont une organisation et des pratiques honorables. Qu'ils soient devenus des « puissances d'argent » est conforme à l'idéal américain et leur confère valeur d'institution. Mais le dollar est un argent qui dégage une odeur irrésistible pour prébendiers de tous calibres — aucun syndicat américain n'échappe à la pléthore bureaucratique, — les parasites de tous poils et, à l'occasion, les rapaces et les requins des grandes profondeurs.

Le véritable proxénétisme pseudo-syndical, avec ses violences souvent sanglantes, que dénonçait le film *Sur les quais*, aurait-il disparu de lui-même dans les délices de la société dite « post-industrielle » ? Autour de 1970, les beaux jours de la Mafia et de ses émules semblaient tirer à leur fin. Une longue enquête, menée alors dans l'Etat du New-Jersey, un de ses fiefs jadis les plus solides, la montrait assoupie et presque reconvertie dans l'artisanat. Dans le même temps, les capitaux drainés par les caisses de retraite syndicales s'accumulaient à un rythme soudain accéléré : ce n'était pas le moment de lâcher prise. Là où, selon l'expression consacrée, le « crime organisé » s'était infiltré, ses tentacules reprirent une vigueur nouvelle. Le *quick buck* voulait dire maintenant des centaines de millions de dollars à brasser. L'anarchie du régime des pensions sauvait de l'anachronisme la « corruption de papa ».

Le scandale des caisses de retraite

Anarchie telle qu'elle autorisait, pour prendre un exemple un Tony Boyle à créer une caisse de retraite à laquelle il était seul inscrit... Aux Etats-Unis, les caisses de retraite professionnelles complémentaire pullulent dans un désordre vertigineux, quelle que soit la législation théoriquement en vigueur. Il y en aurait 30 000 selon l'annuaire statistique fédéral, 40 000 selon d'autres sources, 300 000 d'après d'autres encore. Elles couvrent environ trente-deux millions de salariés et gèrent des fonds d'importance variables selon les cas, mais totalisant à ce jour quelque 170 milliards de dollars. C'est un « magot » de taille, gonflant sans cesse (il a plus que triplé en dix ans, et pourrait atteindre 250 milliards en 1980), très dépendant de la conjoncture boursière... et des convoitises qu'il allume.

La structure de ces « pensions-plans » est des plus fragiles. Dans un pays où l'on exalte la mobilité de l'emploi, deux cotisants sur trois ne peuvent transférer leurs « points de retraite » d'un employeur à un autre. Ces caisses sont des organismes privés, que les autorités fédérales ne supervisent que de très haut. Elles n'ont sur elles qu'un droit de regard et d'intervention restreint, rendu tout à fait épisodique par les effectifs ridicules du personnel qui pourrait l'exercer. Ce qui signifie que ces « plans » naissent et expirent sans formalités vétilleuses et que les bénéficiaires supposés sont endémiquement à la merci d'une mauvaise surprise.

Certains cotisants, victimes effondrées de ces absurdités légales, saisissent la justice de leurs malheurs. Les tribunaux, surchargés et surmenés, se perdent dans la jungle d'une « prévoyance » à vau-l'eau. Le scandale de ces spoliations a pris de telles proportions que le Congrès s'en est ému. Une loi passée en 1974, mais qui prendra effet le 1[er] janvier 1976 seulement, resserre, sur le papier tout au moins, le contrôle fédéral des caisses privées et tente d'y introduire un minimum de cohérence. Les experts n'en attendent pas de miracles.

Le syndicat des *teamsters* possède ses propres caisses de retraite (pas moins de deux cents, paraît-il) et laisse à chacune une large autonomie. Elles disposeraient d'environ 4 milliards de dollars et sont ponctuellement alimentées par un versement mensuel moyen de 22 dollars par cotisant. On comprend pourquoi les *teamsters* recrutent à tour de bras, — au figuré comme au propre. Si l'union fait la force, les petits ruisseaux font les grandes rivières... Et à leur embouchure que se passe-t-il ? Selon certains observateurs, l'échéance des prestations ne soulève pas de problème dans de nombreuses régions. Il en va autrement à la caisse des Etats du Centre, dont le siège est à Chicago, et qui regroupe les adhérents de douze Etats du Middle-West et du Sud-Ouest et collecte annuellement quelque 400 millions de dollars de cotisations. Jimmy Hoffa est mêlé de près à ces opérations depuis 1950. Récemment, un procès gagné par un officiel dissident des *teamsters* a permis d'extraire des coffres les comptes du « portefeuille » de cette caisse centrale, suspecte d'être depuis longtemps sous la coupe d'affairistes directement branchés sur le milieu. Le *Wall Street Journal* s'est procuré une copie de ce document et en a sorti une série de trois articles parus en juillet dernier.

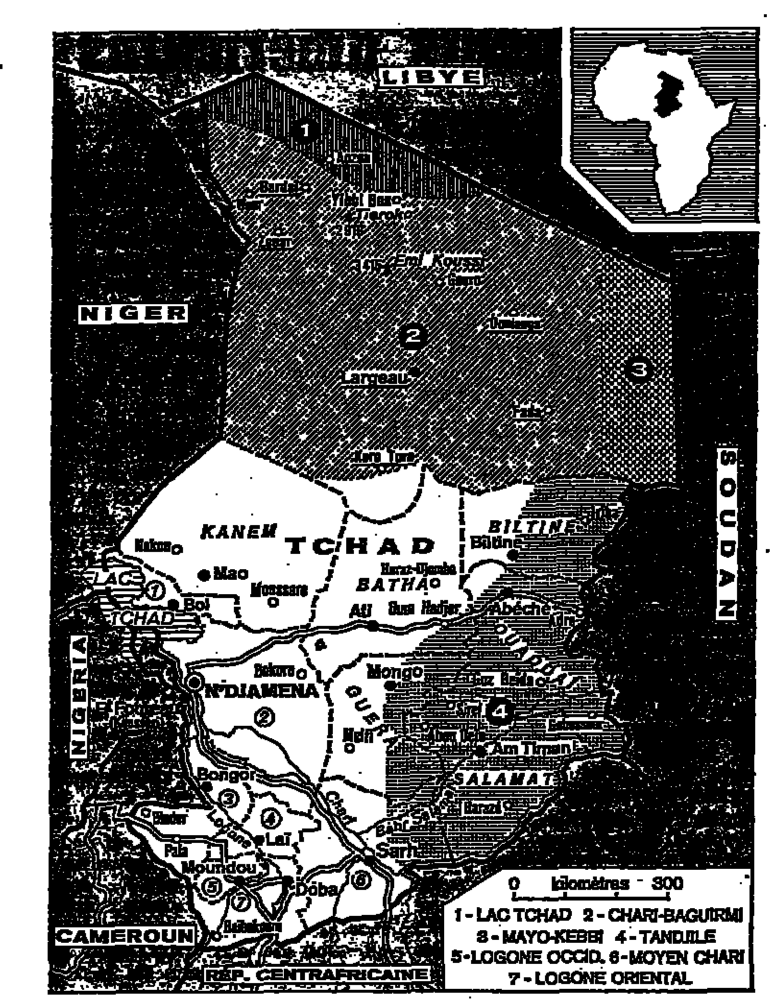
La gestion de ces énormes sommes repose sur deux principes relativement simples : en premier lieu, une extrême rigidité dans la validation des droits au versement de la pension ; le cotisant doit avoir rempli, au cours de sa carrière, des conditions qu'on ne lui a jamais expliquées clairement ou auxquelles son métier même l'aurait mis hors d'état de satisfaire. En second lieu, une extrême complaisance envers des individus discrédités, à qui la caisse consent des prêts généreux pour investir dans des projets immobiliers plus ou moins volontairement aventureux où elle n'a pas peur de « laisser des plumes » : ce ne sont jamais que celles des « pigeons » qui cotisent.

Le *Wall Street Journal* a soumis le dossier à l'analyse d'une firme d'experts-comptables spécialisés dans la gestion des fonds de retraite. Le rapport qu'elle a rendu n'est qu'une longue *Horror Story*. Mais le mécanisme de cette carambouille est si bien rôdé que le ministère fédéral de la justice, qui a entamé à plusieurs reprises des poursuites contre les dirigeants de la « caisse centrale » et leurs complices, n'a pu obtenir un jugement qui la démantèle. Les compétences ne leur manquent pas : le « manitou » de ce petit monde à gros moyens est un M. Allen Dorfman, propriétaire d'un cabinet d'assurances à Chicago qui fit assez peu de prison pour ce qu'on lui impute, et connaît le dédale des arguties juridiques où l'on peut égarer la logique d'un procureur. Il a de l'expérience : c'est le fils d'un conseiller d'Al Capone.

Sur cette toile de fond, la disparition de « Jimmy » Hoffa, dont sont probablement responsables ses anciens associés, peu désireux de le réinstaller dans ses lucratives prérogatives — échues à son successeur en titre, Frank Fitzsimmons, qui y tisse placidement le cocon de ses vieux jours, — apparaît comme une faute. Elle a provoqué la mobilisation de deux cents agents du F.B.I., l'ouverture d'une information contre X..., donc la convocation d'un « grand jury » fédéral, instance à pouvoirs d'inquisition étendus (trop, selon les champions des droits de la défense). Hoffa n'était pas n'importe qui. C'était une vedette à sa manière. Le retirer de la circulation, voire le supprimer, en employant sans doute contre lui les méthodes qui ont fait la puissance et la honte des *teamsters*, c'est courir une épreuve de force retentissante. Le F.B.I., les pouvoirs publics, l'opinion, ont supporté des années durant, avec une longanimité presque complaisante, les extorsions et le brigandage de la direction d'un syndicat taré à sa tête. Ou bien l'affaire donnera le signal d'une campagne d'« épuration » des *teamsters*, ou bien un nouvel échec de cet effort d'assainissement indiquera aux intéressés que rien ne s'oppose plus à l'extension impunie d'activités criminelles.

ALAIN CLÉMENT.

LES DÉVELOPPEMENTS DE L'AFFAIRE



1. Zone occupée par les forces libyennes. — 2. Zone tenue par les rebelles de la « IIe armée » (Hissène Habré), sauf les villes soulignées, qui ont une garnison tchadienne. — 3. Zone où se déplacent des éléments du FROLINAT (Abba Siddick). — 4. Zone d'action (hors des villes) de la « Ire armée » et du F.L.T. (Front de libération du Tchad, petit mouvement régional de partisans dans le Biltine). La région Nord forme l'ensemble Tibesti (autour de Bardaï), Borkou (Largeau), Ennedi (Fada).

Le drame que vit Mme Claustre, détenue avec son mari par les rebelles du Tibesti et menacée d'être exécutée le 23 septembre, a trouvé, le mercredi soir 10 septembre, un retentissement considérable avec la diffusion, sur la première chaîne de télévision, d'une émouvante interview de l'otage. Mme Claustre a violemment dénoncé la « lâcheté » de l'attitude française, que M. Abelin, ministre de la coopération, s'est appliqué à justifier.

Poursuivant les tentatives de négociation avec les autorités N'Djamena, M. Journiac, conseiller technique à l'Elysée, a été r mercredi par le général Félix Malloum, chef de l'Etat tchad avec qui il a eu un long entretien. Il l'avait déjà rencontré la vei Rien n'a filtré des discussions.

Le Derdei Wodei Kichidemi, chef spirituel et temporel Toubous, est arrivé mercredi dans la capitale tchadienne à l'i

Les rebelles toubous : un millier d'hommes sous les armes et un embryon d'administration

C'est une population très originale qui se trouve en dissidence, au nord du pays, contre le gouvernement tchadien. L'un des rares spécialistes de la région se dit « surpris qu'il existe encore un peuple toubou. Logiquement, il aurait dû être balayé, anéanti ou soumis par ses voisins et ses adversaires : nomades sahariens, sédentaires d'oasis, enfin Etats noirs centralisés » (1). L'histoire explique sans doute pour une part l'âpreté des hommes et le caractère irréductible de leur résistance.

Les « rebelles » qui détiennent Mme Claustre « contrôlent » tout le nord du pays, à l'exception de cinq palmeraies tenues par des garnisons de N'Djamena, ravitaillées par air. S'agissant de nomades en déplacement incessant, ce « contrôle » revêt évidemment, dans une zone désertique, un sens un peu particulier, mais il semble que la plus grande partie des soixante mille à quatre-vingt mille habitants de cette zone reconnaissent l'autorité du « Conseil de commandement des forces armées du Nord » (C.C.F.A.N.). L'état-major des rebelles se trouve dans le triangle Bardaï-Zouar-Yibbi-Bou, et ils n'ont pu être délogés par les forces tchadiennes, et naguère françaises, des palmeraies de Wour et Gouro. Ils assurent disposer d'un millier d'hommes sous les armes, mais les journalistes qui les ont rencontrés n'ont jamais vu de rassemblement d'unités supérieures à cent cinquante combattants. Soldats-paysans, ceux-ci reprennent généralement la vie « civile » trois ou quatre mois par an.

Une hiérarchie assez lâche

Violemment dénoncés d'Alger par M. Abba Siddick, dirigeant du FROLINAT (Front de libération nationale du Tchad), les rebelles du Nord aspirent à démontrer « *de l'intérieur* » que l'homme politique exilé est sans autorité réelle sur les diverses dissidences. Dans leurs zones — et principalement dans le Tibesti, où le relief leur garantit l'invulnérabilité, — ils ont tenté de mettre en place une « administration ». Ils obtiennent l'essentiel de leurs ressources en rançonnant les caravanes ou les commerçants qui assurent le trafic avec la Libye, et ils assurent que les « *combattants douaniers* » retirent de ces interceptions 100 millions de francs C.F.A. (1 F C.F.A. vaut 0,02 F français) par an. Cette somme paraît fortement surévaluée. Ils l'utilisent à se procurer un matériel léger et des vivres, et ont même, pour équiper leurs écoles de Gouro et Yibbi-Bou, et Boukouni vice-président du *ses formes ; non-alignement.* »

La hiérarchie au sein de la « *deuxième armée* » est assez lâche. Elle comporte, soumis au « conseil de commandement » d'une douzaine de membres, des « chefs de détachements » et des « chefs de postes », qui commandent des milices locales. Parmi les principaux dirigeants du mouvement, on relève surtout les noms d'Adom Togoï, « chef d'état-major », ancien caissier à N'Djamena, passé à la rébellion avec les fonds dont il disposait, et Boukouni, vice-président du conseil de commandement, fils du Derdei, qui est le chef spirituel des Toubous, rentré récemment à N'Djamena. Trois des frères de Boukouni ont été tués dans des accrochages avec les forces tchadiennes soutenues par le corps expéditionnaire français.

Hissene Habre a pris récemment des contacts avec la « première armée » opérant dans l'est du pays — et commandée par le général Barghlani, — afin d'organiser « avant la fin de l'année » un congrès qui désignerait une direction politique et militaire commune.

Les objectifs du mouvement

Sur le plan idéologique, les rebelles Toubous du Nord ont toujours démenti avec force être animés par des considérations « religieuses ou raciales ». Très bien informés par l'écoute des radios — avec, semble-t-il, une prédilection pour les émissions africaines de la Deutsche Welle, — ils ont une admiration particulière pour les Palestiniens (surtout pour Georges Habbache), et une sympathie souvent exprimée pour le régime somalien. S'ils analysent les problèmes en termes marxistes, ils rejettent toute allégeance à l'égard de Moscou ou de Pékin. Leur long « manifeste politique » — après avoir condamné le régime de N'Djamena « *parvenu au pouvoir grâce aux machinations néocolonialistes* » — et maintenu en vie lorsque « *l'intervention de la France accorda un sursis à sa valetaille,* — exprime les objectifs du mouvement dans les termes suivants :

« *Instauration d'un pouvoir authentiquement national, populaire et démocratique ; adoption de la voie socialiste de développement, reconnaissance, libre exercice et garantie des libertés fondamentales ; unité de la nation tchadienne ; égalité en droit ; éradication du tribalisme ; progrès économique, social et culturel ; relèvement du niveau de vie ; prise en main et contrôle de l'économie nationale, notamment nationalisation secteurs-clés de l'économie démantèlement et retrait base militaire française en toire national et interdictio toute présence militaire gère ; lutte contre le colonial le néo-colonialisme, l'impérial le sionisme et le racisme sou tes ses formes ; le non-al ment.* »

Dans le cadre de ces prin généraux, les rebelles éviten tefois des *formulations* polit trop précises, et sont pers que leurs désaccords idéolog — aussi évidents que leurs tudes très différentes en m religieuse — « *seront réduits le feu de l'action et dans le cessus révolutionnaire lui-l'idéologie apparaissant l'emportant sur les autres* »

Enfin, les rebelles toubou nent une polémique extrêm violente avec M. Abba Si « *charlatan, opportuniste ambitieux et perfide, assoi pouvoir et de prestige* ». Ils dèrent actuellement la L comme l'« ennemi n° 1 », régime de Tripoli a « *env territoire* » en installant d à deux cents de ses sol Aozou. Cette opposition aux *noustes* » exécrés depuis t n'a pas peut fait pour l'audience des rebelles, p le relais dans la défense d des autorités centrales lantes.

Isolés par la géograph pouvant sérieusement in le pouvoir de N'Djamena, belles du Nord craignaient ner une interminable g inconnue de l'opinion et conséquence. La prise d'otag pondait avant tout au souc « faire connaître ». Elle a jours été présentée par M. H Habre comme une « *mesure mement pénible* » qui perm aussi d'obtenir de la Franc une « *rançon* », mais une « *i nisation* ». Venant d'homm attachés aux formes « *ques* » et soucieux de n « *perdre la face* » l'« *ultim* qui expire le 23 septemb particulièrement inquiétant.

P.-

(1) « Nomades noirs du Sa Jean Chapelle. Plon éd.

Portrait

Hissene Habre

Un sous-préfet devenu chef rebelle

Raymond Depardon, photographe à l'agence Gamma et a de l'interview de Mme Claustre, retrace ci-dessous le portra Hissene Habre, le chef des rebelles toubous, qu'il a rencon plusieurs reprises dans le Tibesti.

Le « chef de la IIe armée de marche du Nord », grand et mince, le geste félin, portant des lunettes teintées qu'il quitte très rarement pour dévoiler un regard étrangement clair, reçoit ses très rares hôtes étrangers avec une réserve proche de la timidité qui ne doit pas être courante chez les guérilleros du tiers-monde, et qui colore de modestie un incontestable charme personnel. Pourtant, la mitraillette Sten, dont il ne se sépare jamais, semble destinée à rappeler aussitôt le choix de la violence.

S'exprimant dans un français châtié, le débit lent, Hissene Habre en impose visiblement à ses compagnons qui se succèdent dans la grotte où, assis en tailleur et portant volontiers une petite casquette à la cubaine, il donne ses directives. Le « Malloum » — chef — semble entouré d'une sympathie admirative et assez égalitaire, et ce n'est visiblement pas une ordonnance, mais un ami qui le décharge parfois, dans les marches, de sa couverture ou de son sac.

Né en 1942, à Largeau, ce Daza, membre d'une ethnie de nomades sahariens, est l'un des rares privilégiés qui ont pu mener leurs études à leur terme. Boursier, il a obtenu en France la licence en droit et a fréquenté l'Institut des hautes études d'outre-mer et l'Ecole des sciences politiques. Rentré au Tchad, en 1971, nommé sous-préfet à Moussouro, il est ensuite chargé de réduire la rébellion. Il en rejoint les rangs et se rend à Tripoli, où M. Abba Siddick, chef du Frolinat, acc avec une immédiate et év antipathie ce rallié trop doué n'être pas un concurrent. En il se retrouve au Tibesti, où il nise la dissidence.

Cet homme attaché aux form cérémonieux au point d'avoir, c nous, demandé à nos deux c gnons en short dans ce désert de « se mettre en tenue c nable », apportait, en effet, à compagnons ce qu'ils cherch confusément : la caution de cation, précieuse aux illettrés. jours irréprochable dans sa t qui le distingue de ses compag et presque égaux du « conseil est beaucoup plus modéré en que dans les proclamations. pourtant eu l'idée de cette d'otages qui devait « *attirer l'a tion du monde* » et « *mettre France devant ses responsabili* Sent-il combien il est difficile, e odieux, de jouer de la vie d femme tout en demeurant ce gu lero d'allure technocratique et ton serein qu'il aspire à être évite visiblement de rencontrer otage. Et il nous paraît sin lorsque, en écoutant la longue pla de Mme Claustre, que nous av enregistrée pour la télévision, nous dit : « *Je suis boulevers* Mais n'entendait-il pas, encore f forte, la voix de ce que des reba eux-mêmes, dès qu'ils aspirent pouvoir, considèrent comme « raison d'Etat » ?

RAYMOND DEPARDON.

L'AFFAIRE CLAUSTRE

... tournée de « pacification » de quinze jours dans le Tibesti. ...ait pris contact dimanche avec M. Hissene Habre. Il va rendre ...te de sa mission aux autorités.

...utre Mme et M. Claustre, un autre Français est prisonnier au ...d. Il s'agit d'un missionnaire protestant, M. Paul Horala, origi... de Strasbourg, enlevé le 10 juin dernier par des rebelles ...tenant au Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT).

...E MINISTRE ET LES LARMES

Par la grâce de la télévision, ...nlèvement de Mme Claustre, ... détention par des guérilleros ...bous dans l'une des régions ... plus sauvages et les plus ...shéritées du monde, le massif ... Tibesti au Tchad, sont devenus ...e affaire nationale. Plusieurs ...illions de téléspectateurs ont ... suivre, mercredi soir sur la ...emière chaîne, le film ramené ...r Raymond Depardon, reporter ...meraman de l'agence Gamma, ...l a été autorisé, le 20 août ...rnier, à rencontrer la captive. ... ont entendu les accusations ...'elle porte contre le gouver...ment français qui l'a, dit-elle, ...andonnée. Ils n'en ont suivi ...avec plus d'intérêt les apai...ments qu'a voulu donner ... Abelin, ministre de la coopé...tion.

C'est un drame, dans la plus ...re et la plus sobre des tra...ions, qui s'est noué ainsi sous ...s yeux. Le décor ? Un paysage ...solé, écrasé de soleil, un ...onde de rochers et de pier...illes, où l'on comprend d'em...ée qu'il faut se battre pour ...urvivre. Les silhouettes des ...oubous, inquiétants guerriers ...ut en minceur et en souplesse, ...oiffés d'un turban, l'arme à ...épaule ou à la main, hiéra...ques, silencieux, sont en par...aite harmonie avec ce paysage ...ourmenté.

Et puis, dans sa hutte de ...alme, assise à même le sol, ...n tailleurs, voici, sous la garde ...d'un r e b e l l e, Mme Claustre. ...epuis plus de seize mois son ...om fait partie plus ou moins ...épisodiquement de l'actualité. Elle s'était presque désincarnée, enjeu d'un de ces marchandages auxquels l'opinion publique s'est maintenant habituée. La voici : pantalon, chemisier i m p r i m é, visage lisse, cheveux sagement ...irés en arrière, une allure de ...rovinciale sage. Elle ne manque ... d'intelligence ni de volonté. ...es études, son travail d'ethno...gue au Tchad, le prouvent. Elle ... décidé de ne pas « craquer », ... garder sa dignité. Elle se ...ntrôle au prix, c'est visible, d'un immense effort. En phrases brèves, entrecoupées de silence et parfois de sanglots vite étouffés, elle raconte, avec une voix teintée d'un accent du terroir, sa vie quotidienne, ses espoirs passés, sa détresse. Elle accuse aussi, dénonce « l'abandon, la lâcheté, le mensonge » du gouvernement français. Entre ses doigts elle plie et replie nerveusement un bout de papier. Le spectacle est presque insoutenable.

Le contraste avec les images suivantes entraîne un nouveau choc. M. Abelin, ministre de la coopération, a vu le film. Il répond aux questions de Patrice Duhamel dans le calme d'un studio parisien : costume d'une sobre é l é g a n c e, tempes argentées, pondération et modération, il choisit soigneusement ses mots. Il comprend, bien sûr, l'angoisse de Mme Claustre, mais celle-ci « méconnaît » les efforts qui ont été faits pour la secourir. Si la négociation, qui était sur le point d'aboutir, et qui devait se conclure le 1er août dernier par la libération de la captive, a échoué, c'est en raison de malheureuses « initiatives privées ». Tout le monde a compris : le coupable, c'est M. Claustre, cet homme qui se bat depuis des mois avec acharnement, seul, sans moyens, pour sauver son épouse. Du gouvernement tchadien, de son intransigeance, de ses responsabilités, il n'est, à aucun moment, question.

Le responsable est-il vraiment un homme qui est, lui aussi, maintenant prisonnier des rebelles et qui risque sa vie ? Si le 23 septembre Mme Claustre est exécutée comme M. Hissène Habré en a brandi la menace, il pourrait être rejoint au banc des accusés par... la presse. M. Abelin a déjà mis en garde contre les campagnes qui, « si elles prenaient une allure trop vive, risqueraient de nuire au résultat que nous recherchons ».

D. J.

... CLAUSTRE : Ah ! s'il y ...it eu un ambassadeur en ...!

...omment se passent vos ...ées ?

...Une journée... une journée... ...ie de penser à l'acte présent, ...ie de ne penser à rien... ...ends... J'étouffe. J'étouffe tout ...e je pense... J'essaie de me ... que j'ai la vie et que c'est beaucoup... J'essaie d'étouffer ... amertume... Je lis un peu... ...ute... Je prends un peu de ...fort avec la population, qui ... bonne avec moi... Voilà !

La nourriture ?

Ce n'est vraiment pas le ...ème. Au début des conserves, ...colis. Maintenant je mange ...e la population : du riz, du ... du riz... de l'huile, de la ...te. C'est suffisant. D'ailleurs, ... façon générale, on mange

...oquant ensuite les négocia... engagées pour sa libération, ... Claustre dit :

Les négociations ? Lamen...! Jamais je n'aurais pensé ...e gouvernement français soit ...che. Ah ! s'il y avait eu en jeu ...mbassadeur au lieu de Combes ... moi. Bien sûr, on aurait fait ...ue chose. On a été défendu ... quoi ?... par l'inertie... par ...tion... Il a fallu que mon ... supplie, qu'il se démène pour ... s'occupe un peu de mon ... Nous avons été laissés dans ...ndon, la lâcheté, le men...e. On n'a rien fait de ...ret, de réel. Lorsque le Tchad ...e la porte, Paris, lâchement, ...ise... Je garderai sans doute ...e, mais je resterai captive et ...rai folle au bout de trois

J'espère bientôt vous revoir à ...

Ne dites pas cela. Ces paroles, ...e veux pas les entendre. ...s ce que vous pourrez pour ... c'est tout. »

Le Comité international de ...oix-Rouge, estimant la situa... en Angola de plus en plus ...ue et les besoins de plus en grands sur le plan médical, ...ison du départ de la plupart ...édecins de ce pays, a dépêché ...place deux équipes médico-...rgicales. L'une d'elles opé... en territoire contrôlé par le ...A. et la seconde dans la ...n de Nova-Lisboa, où l'Unita ...e une influence prépondé.... Chaque équipe est compo...e cinq personnes mises à la ...sition du C.I.C.R. par les ...-Rouge française et da-

M. ABELIN : des initiatives privées ont empêché un accord.

« *J'ai entendu la confession si émouvante de Mme Claustre*, a déclaré M. Abelin au cours du journal d'TF 1. *Comment ne pas comprendre qu'elle se sente sacrifiée et oubliée du gouvernement, et qu'elle méconnaisse ainsi les efforts constants accomplis depuis plus d'un an pour obtenir sa libération. Les négociateurs se sont succédé pour r e n c o n t r e r M. Hissene Habre, et celui-ci n'était pas toujours là pour les recevoir. Ces hommes étaient très dévoués et courageux.* » M. Abelin a évoqué alors le cas du commandant Galopin, « *accepté comme négociateur par les Toubous et qui a payé de sa vie ses e f f o r t s* ». « *Nous avons eu récemment des détails sur la façon dont il a été exécuté*, a-t-il dit, *et sa fin a été particulièrement tragique. Je ne veux pas donner le détail de son supplice.* »

« *Il n'y a pas eu de retard*, a encore affirmé le ministre, *nous sommes solidaires du gouvernement précédent. J'ai des éléments, des documents, les contacts ont été pris sans attendre. Mais il faut dire que la situation des négociateurs de l'époque n'était pas la même que celle des négociateurs allemands.* »

Evoquant la mission de M. Stephan Hessel au Tchad, le ministre a déclaré que les initiatives privées avaient rendu impossible la conclusion de l'accord de principe passé avec le chef des rebelles, et qui devait aboutir à la libération de Mme Claustre le 1er août dernier. « *Les hommes et le matériel exigés par les rebelles étaient à leur disposition*, a-t-il dit, *et je peux vous dire que ce matériel qui correspondait à leurs exigences était livré dans un délai très bref. Pour la première fois, ils n'exigeaient plus les livraisons d'armes massives, et c'était un grand progrès.* »

M. Abelin a rappelé que « *le nœud de toute cette affaire* » était le fait que le gouvernement français a toujours refusé de livrer du matériel de guerre en quantités massives. « *Il y a eu dans les demandes successives des rebelles beaucoup d'incohérence et d'inconsistance* », a encore dit le ministre.

« *Il faut prendre des précautions*, a-t-il ajouté. *Les campagnes qui se déroulent actuellement risqueraient de n u i r e au résultat que nous recherchons...* »

Il a p r o m i s aussi que « *la lumière sera faite sur un certain nombre de faits, y compris sur les initiatives privées q u i ont été engagées* ». « *Le gouvernement*, a-t-il conclu, *a ses responsabilités ; elles sont grandes, elles sont graves, mais il les exerce.* »

PROCHE-ORIENT

Liban

L'armée est chargée d'établir une « zone tampon » entre Tripoli et Zghorta

Le gouvernement libanais a rendu publique, mercredi soir 10 septembre, sa décision de faire appel aux militaires pour contribuer au rétablissement de l'ordre dans le nord du pays. L'armée a reçu des instructions pour établir une « zone-tampon » entre Tripoli et Zghorta, sans intervenir directement dans les deux villes, où le maintien de l'ordre relèvera toujours des forces de sécurité intérieures. Le chef du gouvernement, M. Rachid Karamé, a précisé qu'en fait la mission de l'armée consisterait à séparer les antagonistes dans le cas où des affrontements se produiraient.

Ce jeudi matin, la situation paraissait relativement calme dans le secteur de Tripoli, bien que des tirs sporadiques aient été encore signalés.

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est un véritable accord de séparation des forces, dans le plus pur style kissingérien, que le gouvernement libanais vient d'imposer aux « combattants » de Tripoli et de Zghorta, qui s'affrontent depuis plus de dix jours dans le nord du pays. Il a fallu quelque seize heures de laborieuses et tumultueuses délibérations, étalées sur deux journées, pour que le conseil des ministres réuni sous la présidence du chef de l'Etat prenne une décision aussi équivoque qu'étrange : l'armée reçoit l'ordre de s'interposer entre les antagonistes dans une zone neutre, et ne peut intervenir que pour les séparer en cas de déclenchement des hostilités. Quant à la sécurité à l'intérieur des régions « chaudes », elle continuera à relever exclusivement des forces de sécurité intérieures (F.S.I.), chargées notamment de pourchasser et d'arrêter les pillards qui ne s a u r a i e n t être confondus avec les combattants. Les gendarmes sont requis de faire la part des choses, de séparer le bon grain de l'ivraie. Cela s'appelle une « *solution à la libanaise* ». Mais personne parmi les chefs des partis et des organisations populaires ne se fait la moindre illusion sur la portée pratique et l'efficacité de ces décisions, qui sèment le désarroi dans les esprits bien plus qu'elles ne rassurent une population traumatisée. Les gendarmes et la police ont trop brillé par leur absence ces dernières semaines pour que la population puisse encore compter sur leur vigilance.

Le fait, cependant, que l'armée fasse sa réapparition sur la scène politique libanaise, et qu'on lui confie officiellement une mission, fût-elle symbolique, devrait permettre à l'Etat de récupérer un peu de son autorité. Pour faire appel à l'armée, le chef du gouvernement a dû, au préalable, obtenir la caution des chefs religieux de l'islam. Mais il a, à titre de compensation, mis le commandant en chef de l'armée, le général Iskander Ghanem, en congé administratif, et l'a remplacé par le colonel Hanna Saïd, promu au grade de général, ce poste devant revenir, selon la tradition, à une personnalité de rite maronite.

Pour sa part, le Front des forces progressistes, présidé par M. Kamal Joumblatt, ne s'est pas opposé au recours à l'armée afin de prévenir de nouvelles tueries. Qant à M. Yasser Arafat, il a fait savoir à ses alliés libanais que « *la résistance ne s'estime pas concernée par cette mesure, qui relève des affaires intérieurs du Liban* ».

L'attitude réservée, mais conciliante de la gauche est d'autant plus habile qu'une prise de position hostile au gouvernement lui aurait peut-être valu des réactions de la part des chefs traditionnels musulmans, inquiets de se voir débordés par les forces progressistes.

Quant à la situation sur le terrain, aucun mouvement de miliciens armés n'a été signalé depuis mercredi dans l'après-midi et il semble même que la colonne de partisans qui se dirigeaient vers le village de Zghorta ait rebroussé chemin sur l'initiative de certains leaders politiques qui se sont employés à calmer les esprits. Seuls des échanges de tirs de mortiers et de canons 120 mm ont marqué la journée de mercredi. Il y aurait eu en tout une dizaine de tués et plus de trente blessés, pour la plupart victimes d'éclats d'obus et de balles perdues.

ÉDOUARD SAAR.

La grande colère des Tripolitains

(De l'envoyé spécial de l'A.F.P.)

Tripoli. — *La deuxième ville du Liban, à 80 km au nord de Beyrouth, s'efforce de survivre. Son principal problème, après avoir été isolée pendant trois jours à la suite de l'assassinat de douze musulmans tripolitains par un chrétien du village de Zghorta* (le Monde du 9 septembre), *est celui de l'approvisionnement en eau. Des ribambelles bruyantes d'enfants assiégeaient mercredi les quelques postes débitant encore le p r é c i e u x liquide, ordinairement utilisé pour l'arrosage du gazon ornant le terre-plein central de l'avenue principale qui traverse le grand port du Liban.*

Dans la ville, les rues sont jonchées de gravats. Les vestiges des barrages démantelés, dressés aux heures les plus chaudes, encombrent encore la chaussée. Celle-ci est, par endroits, recouverte d'une nappe d'eau qui sourd d'une canalisation crevée.

Les immeubles et les magasins qui bordent l'avenue principale donnent l'impression d'avoir v é c u, en première ligne, une bataille d'une rare intensité. Les devantures sont éventrées, les façades parfois effondrées ou ébréchées. Au carrefour central, un immeuble moderne de six étages a brûlé de la cave au toit.

On ne s'est pourtant pas battu dans le centre de la ville. Ces « stigmates » témoignent de la colère des Tripolitains après l'assassinat de douze des leurs. Ils ont, dimanche soir et lundi dernier, systématiquement dynamité, pillé et incendié les maisons des Zghortiotes, à Tripoli.

Mercredi après-midi, avec une certaine lenteur, la vie reprenait ses droits. Dans le centre, sur la place El-Tall, les marchands ambulants ont fait prudemment leur réapparition. Les habitants ont installé leurs chaises devant leurs portes et attendent, en devisant, la tombée du jour, qui marque pour les musulmans la fin du jeûne du Ramadan.

Certains de ceux qui prennent ainsi le frais ont le fusil à l'épaule. De temps à autre, une Land Rover jaune canari passe, surchargée d'hommes en armes, qui ont installé une mitrailleuse sur le toit.

A Koubbeh, le faubourg chrétien surplombant le port, quelques rafales d'armes automatiques retentissent encore sporadiquement. Une « position avancée » zghortiote se trouve là, à 150 mètres. Par la route, Zghorta est à u n e d i z a i n e de kilomètres, et Koubbeh a essuyé, affirme-t-on, les tirs des mortiers lourds. Aucune trace n'en est cependant visible. Le responsable de g a r d e près d'un barrage symbolique constitué d'une branche d'arbre nous lance : « Le mieux pour vous, c'est de faire demi-tour et de rentrer tout d r o i t à Beyrouth. » *Tripoli n'est encore qu'*« entrouverte ».

BERNARD ESTRADE.

Selon une source israélienne

La radio égyptienne a mis fin à ses émissions de propagande contre Israël

Les trois principales stations de la radio égyptienne, dont la Voix des Arabes, qui diffuse à l'intention de l'ensemble du monde arabe, ont cessé leurs émissions de propagande c o n t r e Israël depuis environ trois semaines, annonce l'agence américaine UPI, citant une source israélienne bien informée.

D'autre part, les milieux autorisés de Jérusalem démentent que le g o u v e r n e m e n t ait pris le moindre engagement — secret ou non — d'ouvrir, dans un avenir très proche, des négociations avec la Syrie. Ce démenti répond aux déclarations faites récemment par le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismaël Fahmi, à un journal libanais au sujet de « *l'ouverture en octobre de négociations israélo-syriennes* ».

Les représentants des localités juives du Golan et de la vallée du Jourdain ont demandé au gouvernement de s'opposer à toute évacuation du Golan, qui, disent-ils, « *fait partie intégrante de l'Etat d'Israël* ». Ils réclament la création de nouveaux villages sur le Golan.

● A BEYROUTH, le comité exécutif et le conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) ont publié mercredi un communiqué commun rejetant et dénonçant l'accord égypto-israélien. « *L'a c c o r d égypto-israélien constitue une offense à la dignité du peuple égyptien et de son armée, ainsi qu'à la dignité de la nation arabe tout entière. Cet accord est un véritable règlement politique, suspendant l'Etat de belligérance avec l'ennemi sioniste sur un seul front et ouvrant la voie à la collaboration avec l'ennemi* », déclare le communiqué.

● AU CAIRE, un porte-parole a démenti mercredi les informations — diffusées par une radio palestinienne émettant de Bagdad — selon lesquelles le président Sadate aurait échappé à un attentat à Alexandrie. Le représentant de la Voix de la Palestine au Caire a affirmé que les Palestiniens émettant à partir de la radio irakienne ne constituaient qu'un « *groupe de mercenaires* » qui n'ont rien à voir avec l'O.L.P. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

LA FIN DE LA VISITE DE M. HUSSEIN EN FRANCE

M. Chirac estime que les vues françaises et irakiennes sur l'indexation du pétrole « sont extrêmement proches »

« *Il n'y avait pas d'objectif unique à ma visite, mais plusieurs objectifs dans le cadre de notre stratégie politique. Nous considérons que les résultats recherchés ont été obtenus. Nous avons atteint nos objectifs et nous sommes s a t i s f a i t s* », a déclaré M. Saddam Hussein, le mercredi 10 septembre, après un ultime entretien, à déjeuner, a v e c M. Chirac. Le vice-président irakien a quitté Paris ce jeudi. Du côté français on se déclare également satisfait de cette visite.

En ce qui concerne le Proche-Orient, M. Hussein n'a pas caché que les vues des deux gouvernements ne sont pas « *identiques* », mais la divergence porte sur un point particulier — le dernier accord de désengagement dans le Sinaï — et non sur la politique d'ensemble au Proche-Orient. Sur le fond, Paris comme Bagdad pensent qu'il ne peut y avoir de règlement que global, assurant une « *patrie* » aux Palestiniens. (Sur la définition de cette « *patrie* », d'ailleurs, les deux gouvernements ne sont peut-être pas totalement d'accord, mais cette question est pour le moment hypothétique.) Les accords partiels, comme celui du Sinaï, concourent-ils au règlement global ? Non, dit catégoriquement Bagdad ; oui, dit Paris, bien que d'une voix moins assurée. Il semble, en effet, surtout que les félicitations de M. Giscard d'Estaing à MM. Sadate et Kissinger à propos de l'accord du Sinaï soient avant tout une expression de la volonté de « *conciliation* » systématique du président de la République, mais beaucoup de responsables f r a n ç a i s restent très sceptiques sur l'efficacité de cet accord.

M. Hussein a réaffirmé des dispositions favorables à l'égard du projet de conférence sur l'énergie.

Les relations bilatérales ont fait l'objet de longues négociations techniques, notamment avec les experts qui accompagnaient M. Hussein. L'accord de coopération nucléaire est prêt et n'attend plus que le « feu vert » de la C.E.E. Un accord général de coopération dans le domaine de l'informatique a été signé ce jeudi matin entre les deux pays.

Interrogé sur la substitution éventuelle de l'U.R.S.S. par la France comme fournisseur d'armes à l'Irak, M. Hussein a eu cette réponse sibylline : « *Le remplacement des armes soviétiques ne fait pas partie de la politique de l'Irak, qui est basée sur la défense des intérêts nationaux et arabes. Nos relations internationales découlent de ce principe.* » Il demeure que des tractations sont en cours pour l'achat d'une couverture de radar par l'Irak en France. M. Hussein a cependant renoncé, mercredi, à visiter les établissements Thomson-C.S.F., qui les fabriquent — absentation diplomatique sans doute, les négociations dans ce domaine devant rester discrètes. M. Hussein a cependant démenti que cette annulation soit due à des raisons de santé (souffrant de douleurs vertébrales, il aurait consulté un spécialiste). « *Ma santé est bonne*, a-t-il dit. *Nous avons remplacé simplement ma visite* (chez Thomson) *par une visite au Louvre.* » — M. D.

ASIE

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Rouget des îles...

Port-Moresby (A. F. P.). — C'est sur l'air, et presque les paroles de « la Marseillaise », que commence l'hymne national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'auteur, Tom Shackiady, explique : « Au moment où je composait ce chant, en 1973, la F r a n c e et les Français polluaient notre atmosphère », faisant ainsi allusion aux expériences nucléaires françaises dans le Pacifique. Et Tom Shackiady d'ajouter : « Mon air est une façon comme une autre de polluer leur atmosphère à eux. »

L' h y m n e national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sera pour la première fois interprété à l'occasion des cérémonies de la proclamation de l'indépendance du territoire qui commenceront le 16 septembre, et auxquelles assistera, en tant qu'invité d'honneur, le prince Charles d'Angleterre.

DIPLOMATIE

A Venise

L'ONU, Chypre et le Portugal à l'ordre du jour de la réunion des Neuf

Les neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne tiennent, les jeudi 10 et vendredi 11 septembre, au palais de Cini, sur l'île San-Georgio-Maggiore, à Venise, une de leurs réunions régulières de coopération politique. Ils prolongeront leur séjour à titre privé jusqu'à dimanche, tout en se réservant des entretiens bilatéraux.

Les ministres essaieront d'abord de coordonner leur action à la prochaine Assemblée des Nations unies. Selon toute vraisemblance, l'Assemblée élira comme président M. Thorn, chef du gouvernement et ministre des affaires étrangères du Luxembourg, et celui-ci aura de grandes responsabilités si l'Assemblée invalide, comme l'an dernier, la délégation sud-africaine et, comme les gouvernements arabes veulent le faire, la délégation israélienne. Les Neuf sont unanimement hostiles à de telles exclusions.

Ils feront le point du dialogue euro-arabe qui s'est enfin engagé et que tous veulent maintenir à un niveau aussi concret que possible.

Le ministre italien, M. Rumor, rendra compte des démarches qu'il avait été chargé de faire par les Neuf auprès des gouvernements impliqués dans le conflit chypriote. Les Neuf souhaitent qu'un réajustement de la zone d'occupation turque permette à une partie des réfugiés grecs de regagner leurs foyers avant l'hiver. Ils s'efforceront de persuader les autorités turques de faire un geste en ce sens.

Les ministres échangeront également des informations sur le Portugal. Lors du dernier Conseil européen de Bruxelles, ils s'étaient déclarés disposés à aider *« une démocratie pluraliste »* au Portugal. Tant que la crise gouvernementale actuelle, à Lisbonne, ne sera pas dénouée, les Neuf ne peuvent évidemment prendre une décision nouvelle, mais ils pourraient réaffirmer leur position.

Ils envisageront enfin la tactique à suivre pour mettre en œuvre l'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) sur les mouvements des personnes et des idées. Plusieurs pays de l'Est, et l'U.R.S.S. elle-même, veulent que les dispositions de ce document se traduisent par des accords bilatéraux. M. Giscard d'Estaing, notamment, en parlera lors de sa visite à Moscou, en octobre. Les gouvernements de la Communauté étudieront, là aussi, les moyens de coordonner leur action. — M. D.

EN VISITE A ROME

Le maréchal Amin ne s'oppose plus à l'entrée de missionnaires en Ouganda

De notre correspondant

Rome. — Les amateurs de folklore ont été déçus. A part son retard de vingt minutes à l'audience pontificale — cela ne s'était, paraît-il, jamais vu depuis des années — le maréchal Idi Amin Dada a fait preuve d'une sagesse exemplaire lors de sa visite « privée » à Rome, du 8 au 11 septembre. Descendu dans un grand hôtel de la capitale, avec son épouse et une suite importante, il s'est visiblement efforcé de décevoir les chasseurs de nouvelles croustillantes. Aucun coup d'éclat, aucune formule à l'emporte-pièce, sinon quelques rares réflexions amusées dans le meilleur style aminien, comme cette remarque au président Léone, mardi, lors du déjeuner au Quirinal : *« Mon premier contact physique avec un Italien, je l'ai eu du temps où j'étais boxeur, avec un certain Gino Serra. »* Plus sérieusement, le chef de l'Etat ougandais s'est déclaré très satisfait de ses *« fructueux entretiens »* à Rome, qui se traduiront par un accroissement des relations économiques italo-ougandaises, déjà en pleine expansion.

L'audience pontificale du lendemain a duré une bonne heure à Castelgandolfo, résidence d'été de Paul VI. Elle aurait pu être compromise par le veto opposé à l'enrée des missionnaires en Ouganda, mais sans doute sur le conseil de son ambassadrice du Saint-Siège, Mlle Bernadette Olowo, vingt-sept ans, qui se trouvait à ses côtés, le maréchal Idi Amin venait de renoncer à cette mesure et le pape lui en a su gré.

Dans une brève allocution en anglais, Paul VI a déclaré que *« les catholiques et les missionnaires qui le sassistent ont le devoir de se tenir toujours prêts à collaborer, dans les limite sdu possible, avec les autres organismes chrétiens et non chrétiens pour le bien-être du peuple ougandais »*.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le maréchal Idi Amin n'est pas parti jeudi pour Londres, mais pour l'Algérie.

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LA PRESIDENTE ISABEL PERON devait confirmer le mercredi 11 septembre sa demande de congé pour raison de santé, annonce la presse de Buenos-Aires. Elle pourrait se reposer en Argentine même ou en Espagne pendant environ un mois et demi. — *(A.F.P.)*

Belgique

● LA CREATION D'UN MOUVEMENT REPUBLICAIN FLAMAND a été annoncée le 10 septembre, à Bruxelles, par M. Piet de Pauw, président du mouvement linguistique flamand TAK (Taalaktie-Komitee-Comité d'action linguistique). Il entend promouvoir l'« idée d'une République indépendante de Flandre, notamment par des actions de rue ». Le programme politique sera élaboré ultérieurement. — *(A.F.P.)*

Chine

● LE CHANCELIER OUEST-ALLEMAND, M. Helmut Schmidt, fera une visite officielle en Chine à partir du 31 octobre, apprend-on de source diplomatique à Pékin. — *(A.F.P.)*

Chypre

● ECHEC DE LA QUATRIEME SESSION des entretiens intercommunautaire. Cette session a pris fin le mercredi 10 septembre sans que des discussions substantielles aient eu lieu et sans qu'une date ait été fixée pour leur reprise. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LA CONDAMNATION DU LIEUTENANT WILLIAM CALLEY pour le meurtre de plusieurs dizaines de civils vietnamiens dans le village de My-Lai, en 1968, a été confirmée le mercredi 10 septembre par la cour d'appel de la Nouvelle-Orléans. Le lieutenant est condamné à vingt ans de détention. — *(U.P.I., A.P.)*

Pays-Bas

● LES QUATRE PALESTINIENS détenteurs de passeports syriens, arrêtés la semaine dernière à Amsterdam, comptaient s'attaquer au train Express-Varsovie, et prendre des otages dans le wagon soviétique de ce train international, a annoncé le parquet. Ils auraient voulu que le chef du gouvernement néerlandais fasse une déclaration favorable aux Palestiniens et s'engage à cesser toute aide à l'émigration de juifs en Israël (les Pays-Bas s'en occupent à Moscou et à Varsovie). Ils voulaient exiger ensuite un avion pour quitter les Pays-Bas. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● M. HOWARD SMITH, haut-fonctionnaire du Foreign Office et ancien ambassadeur à Prague, est nommé ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou. Il succédera à Sir Terence Harvey, qui quittera Moscou au début du mois de décembre. M. Smith prendra ses fonctions dans la première moitié de janvier 1976. — *(A.F.P.)*

POLICE

La prise d'otages de l'avenue de Breteuil

Les enquêteurs sont convaincus que les deux bandits avaient un complice

Les policiers sont maintenant persuadés que les deux malfaiteurs qui ont pris des otages dans une banque, avenue de Breteuil, lundi 8 septembre, pour obtenir une rançon, avaient un complice. La voiture qu'ils ont utilisée, après avoir abandonné dans le dix-huitième arrondissement la « 504 » mise à leur disposition par la police, était en marche ; or, il semble impossible que les deux hommes aient laissé tourner le moteur depuis la matinée.

Hormis ce détail fourni par les otages, les enquêteurs ne disposent que de peu d'indices. Tout au plus savent-ils que la seconde voiture relais était garée sur un petit parking à l'extrémité de l'avenue du Maine et que l'un des deux hommes parle anglais couramment. Par jeu, et pour passer le temps dans la banque, il a en effet traduit à son complice une note en anglais à l'intention des clients étrangers.

La publicité donnée à cette affaire et particulièrement aux moyens utilisés par les malfaiteurs pour déjouer les pièges policiers — poivre dans la voiture contre le flair des chiens, clous d'acier pour crever les pneus d'éventuels poursuivants, masques à gaz contre les grenades lacrymogènes, etc., — est à l'origine d'une question écrite de M. Raymond Dohet, vice-président (U.D.R.) du Conseil de Paris, au préfet de police : « *Compte tenu*, dit-il, *du nombre relativement important des succès remportés par les criminels dans cette nouvelle voie (de la prise d'otages), il ne faut pas s'étonner que les vocations se révèlent, dès lors que les moyens sont parfaitement décrits, les risques parfaitement pesés et les résultats parfaitement connus.*

» *A chaque nouvelle affaire, la connaissance des criminels s'enrichit des acquisitions largement mises à leur disposition, et leurs techniques s'affinent dans le même temps que les interventions des forces de l'ordre se raréfient. Toute révélation se fait donc au profit du crime et au détriment de la société.* »

En conclusion, M. Dohet demande au préfet de police, « *l'ordre public étant en cause* », s'il « *n'estime pas nécessaire de limiter les informations concernant de tels faits et, au cas où il le penserait, comment il entend concilier la nécessaire liberté d'informer et la non moins nécessaire obligation d'assurer la sauvegarde des biens et des personnes* ».

● *Pas de « grève du zèle » pour le Syndicat des policiers en tenue.* — En retrait sur la Fédération autonome des syndicats de police, le Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.) a annoncé qu'il n'y aurait pas de « *grève du zèle* » des policiers le 18 septembre. Ceux-ci participeront uniquement à une journée d'action et, plus particulièrement, à de vastes rassemblements dans trente villes de province. (*Le Monde* du 10 septembre.)

● *Après la présentation du nouveau Conseil supérieur des agents de recherches* (*le Monde* du 9 septembre), M. Pauchon, secrétaire général de la chambre syndicale des détectives privés, vient de publier une mise au point dans laquelle il rappelle que la protection du public est garantie lorsque celui-ci s'adresse à des cabinets membres des groupements reconnus : conseil national, chambre syndicale et société française des détectives.

● *Les élus communistes des Alpes-Maritimes : « Le ministre de l'insécurité publique ».* — Après les propos tenus par le ministre de l'intérieur qui, lundi 8 septembre à Nice, s'étonnait « *que le parti communiste défende la criminalité comme il défend déjà le désordre, l'agitation et la délinquance* », la fédération des Alpes-Maritimes du P.C. a publié un communiqué dans lequel les élus communistes expliquent les raisons de leur absence à la cérémonie au cours de laquelle le ministre de l'intérieur a décoré deux policiers.

« *Les élus communistes*, indique la fédération, *n'entendent pas cautionner, sous quelque prétexte que ce soit, l'action du ministre de la police, qu'on est en droit d'appeler de plus en plus ministre de l'insécurité publique.* » « *En aucun cas*, souligne la fédération, *cette attitude n'est dirigée contre l'ensemble des policiers ou de leurs organisations syndicales.* »

PRESSE

Le 23 septembre

UNE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION DES JOURNALISTES

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.) appelle l'ensemble des journalistes à participer, le 23 septembre, à une journée nationale d'action en vue de faire aboutir leurs revendications et d'appuyer les négociations paritaires engagées depuis plusieurs mois. L'U.N.S.J. suggère notamment d'organiser des assemblée générales sur les lieux de travail afin d'accélérer la signature de la convention collective révisée et de vulgariser l'idée de la généralisation de la semaine de cinq jours, de la retraite complète à soixante ans et l'amélioration des conditions de travail des rédacteurs « détachés ».

« Les menaces qui pèsent sur l'emploi sont une autre préoccupation de la profession, affirme enfin l'U.N.S.J. La décision de M. Hersant, prise dans des conditions illégales, de licencier soixante-dix journalistes du « Figaro » montre qu'il importe que le patronat de la presse ratifie rapidement l'accord interprofessionnel sur les commissions paritaires de l'emploi. »

● *Deux procès intentés contre* le Parisien libéré. — « *Après le licenciement collectif, le 2 juin 1975, de deux cent trente-trois ouvriers et cadres de la Société du* Petit Parisien *et d'Edition* », annonce dans un communiqué la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.), deux procès, introduits par des ouvriers licenciés, vont être plaidés : le 16 septembre, puis les 8 et 10 octobre.

Le premier procès portera, dit la F.F.T.L., sur « *l'excès de pouvoir de la décision administrative qui a autorisé le licenciement de deux cent trente-trois ouvriers, licenciement refusé tout d'abord après une enquête minutieuse de l'inspecteur du travail* ». Il sera plaidé devant le tribunal administratif de Paris, le 16 septembre.

Le second procès, intenté contre M. Amaury, P.D.G. du *Parisien libéré*, invoquera « *le délit d'entrave au fonctionnement régulier du comité d'entreprise* ». Ce second procès se déroulera devant le tribunal correctionnel, début octobre.

FAITS DIVERS

● *Attentats à Perpignan et à Saint-Jean-de-Luz.* — Un engin incendiaire a été lancé, pendant la nuit du 9 au 10 septembre, contre la succursale d'une banque espagnole à Perpignan, la Banque de Bilbao, provoquant un début d'incendie et des dégâts matériels. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a été commis vers 2 heures du matin.

D'autre part, un autre engin a explosé, peu avant 5 heures, ce jeudi 11 septembre, rue Paul-Gelos, dans une imprimerie de Saint-Jean-de-Luz. La déflagration a brisé les vitres des immeubles et des villas dans un rayon de 100 mètres. L'attentat n'a pas été revendiqué.

● *Une explosion s'est produite*, ce 11 septembre, à 4 h. 35 du matin, rue de Château-Landon à Paris (10e), dans les bureaux de l'association de tourisme Loisirs, Vacances, Jeunesse. Les dégâts sont importants. Les enquêteurs ignorent pour le moment si cette explosion est accidentelle ou d'origine criminelle.

● *Randonnée cycliste Paris-Brest-Paris : deux morts.* — Trois participants à la randonnée cycliste Paris-Brest-Paris ont été heurtés par un camion, dans la soirée du mercredi 10 septembre, alors qu'ils roulaient sur la route nationale 12, à la sortie de Mayenne (Mayenne). Deux d'entre eux, MM. Guillaume Maurice, cinquante-quatre ans, et Francis Palats, quarante-neuf ans, ont été tués sur le coup, et le troisième, M. Joël Frelicot, quarante ans, a été transportée à l'hôpital dans un état grave.

Le chauffeur du camion, M. Gilbert Sonnet, vingt-sept ans, a été laissé en liberté : la prise de sang a révélé qu'il n'était pas en état d'ivresse.

● *Disparition de deux spéléologues.* — Deux spéléologues, MM. Eric Meunier et Alain Maréchal, demeurant à Sanary-sur-Mer (Var), ont disparu depuis le 7 septembre dans le gouffre Berger, dans le massif du Vercors. Partis avec un groupe franco-britannique, les deux hommes ont été bloqués à 800 mètres de profondeur par une cascade qu'ils ne pouvaient franchir. Ils ont été vus pour la dernière fois, épuisés, encordés dans l'eau, au fond d'un puits. Leurs compagnons n'ont pu donner l'alerte que le 10 septembre. Une expédition de secours devait partir à la recherche des disparus, ce jeudi matin 11 septembre, mais il aurait très peu d'espoir de les retrouver vivants.

JUSTICE

L'affaire des vins corses

LE PRÉSIDENT DE LA COVIREP EST INCULPÉ

Ayant reçu les premières conclusions des enquêteurs de la brigade financière, M. Louis Gondre, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé, mercredi 10 septembre, M. Bernard Boyé, soixante-cinq ans, président de la société COVIREP, d'infractions à la législation sur les sociétés et à la législation sur les banqueroutes. Laissé en liberté, celui-ci a choisi Me Péchenard pour défenseur.

Le magistrat avait été saisi, le 2 septembre, par la section financière du parquet de cette affaire à laquelle s'est particulièrement intéressée l'ex-ARC. Il est chargé de rechercher si les difficultés de cette firme s'occupant de la commercialisation de vins corses, et qui a été mise en règlement judiciaire le 27 juillet, ne sont pas dues à des infractions pénales commises par des dirigeants de la COVIREP et d'autres entreprises en relation avec elle (*le Monde* daté 24-25 août et 5 septembre).

LE SORT DES CRÉANCIERS DE L'ANCIEN NOTAIRE DELARUE

La Caisse régionale de garantie des notaires de Paris a déjà alloué 20 063 500 francs aux mille cent soixante-quatorze créanciers de M. Jean-Pierre Delarue, ancien notaire à Pantin (Seine-Saint-Denis), répond le ministre de la justice à la question écrite que lui avait posée Mme Marie-Thérèse Goutman, sénateur de la Seine-Saint-Denis (P.C.), dans le *Journal officiel* du 21 août (Débats parlementaires Sénat). Le ministre précise que, le 9 juillet dernier, les organismes professionnels de garantie des notaires « *ont adressé à tous les créanciers non encore indemnisés une lettre proposant le remboursement intégral de leur créance avec versement de trois années d'intérêts au taux conventionnel et d'une indemnité forfaitaire de 3 % du capital* ».

● *Une plainte contre X* vient d'être déposée par un peintre, M. Georges Guinot, dont la fresque, en cours d'installation, dans le hall d'accueil de l'Hôtel-Dieu, a fait l'objet d'un acte de vandalisme. Le 10 août dernier, à minuit, un groupe d'inconnus masqués avaient, en présence du gardien, fait irruption dans le hall de l'hôpital et lancé des coquilles d'œufs, remplies de couleurs sur l'œuvre de M. Guinot. Il s'agit d'une décoration de 78 mètres carrés montée sur toile, d'inspiration contemporaine, qui complétait les travaux de restauration et d'embellissement entrepris par l'architecte Costa de Beauregard, à la demande de l'administration de l'hôpital.

● *Un cinéaste*, M. Jean-Hugues Nelkené, vingt-sept ans, a été retrouvé mort, le 6 septembre, dans un appartement de la rue des Fossés-Saint-Marcel à Paris (5e). Le médecin a conclu que le décès avait été provoqué par l'absorption d'un produit opiacé. M. Nelkené, qui accomplissait son service militaire à Verdun, venait d'être réformé et libéré le matin même.

Au conseil des ministres

M. ROBERT DEGRIS EST NOMMÉ CONSEILLER D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE

Sur proposition de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, le conseil des ministres du 10 septembre a nommé M. Robert Degris, secrétaire de la confédération F.O., conseiller d'Etat en service extraordinaire, pour une période de quatre ans.

[Né le 22 janvier 1920 à Périgueux, M. Robert Degris est entré à la S.N.C.F. comme agent en 1935. Secrétaire en 1947, puis secrétaire général de la fédération Force ouvrière des cheminots, M. Degris est secrétaire confédéral de Force ouvrière depuis 1969.]

SPORTS

Cyclisme

LA MORT DE JEAN-CLAUDE MISAC

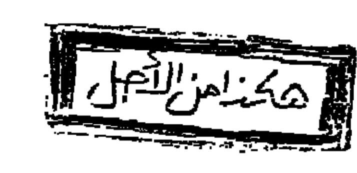
Le coureur cycliste Jean-Claude Misac est décédé mercredi 10 septembre près de Bar-sur-Aube, des suites d'un malaise cardiaque, alors qu'il effectuait une sortie d'entraînement avec des jeunes de son club. Jean-Claude Misac, âgé de vingt-sept ans, avait remporté une cinquantaine de courses « amateurs ». Devenu professionnel en 1973, il avait participé deux fois au Tour de France, se classant 45e en 1974 et 65e cette année.

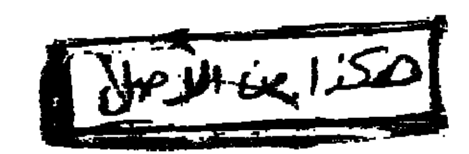
D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *En championnat d'Europe des nations (groupe 5), la Pologne a battu, mercredi 10 septembre, les Pays-Bas, finalistes de la Coupe du monde, par 4 buts à 1.*

TENNIS. — *Les tennismen chiliens ne se rendront pas en Suède, à Bastaad, les 19, 20 et 21 septembre, pour y rencontrer les Suédois en match éliminatoire de la Coupe Davis.*

Jaime Filliol, Patricio Cornejo et Belus Prajoux, qui ont reçu des menaces de mort émanant d'un mouvement d'extrême gauche suédois, ont pris leur décision d'un commun accord le 10 septembre.







CE QUE BERLIET VA FAIRE : UNE OFFENSIVE "INDUSTRIELLE."

Lyon - Vénissieux/St Priest - Bourg en Bresse - Saint Etienne Bouthéon - Chambéry - L'Arbresle...
un ensemble industriel en pleine expansion où, des bureaux d'études aux lignes de montage, on peut assister à la genèse complète d'un camion.

21.000 personnes s'y consacrent exclusivement à la production de moteurs diesel et de véhicules industriels.
Aux seules Etudes et Recherches, 1.000 chercheurs, ingénieurs et techniciens maintiennent et développent le haut niveau de technicité propre à la marque.

Ce potentiel, Berliet le met de plus en plus au service des autres pays en participant à leur industrialisation dans le monde.
Berliet vend non seulement des véhicules industriels mais aussi son "savoir faire" : études de modèles spécifiques, études et réalisations d'unités de production, formation du personnel... et cela depuis bientôt 20 ans.

Berliet le peut car il a l'expérience, les hommes et, maintenant plus que jamais, les moyens. C'est cette capacité industrielle qui lui permettra, demain, de renforcer encore sa position de "leader" à l'exportation - dès à présent, plus de la moitié de son chiffre d'affaires est réalisé hors de France.

berliet GROUPE RENAULT

PLUS QUE JAMAIS
LE N°1 FRANÇAIS DU POIDS LOURD.

ÉDUCATION

La bataille contre les fermetures de classes et d'écoles

GRENOBLE : le tribunal administratif annule deux décisions de l'inspection académique

De notre correspondant

Grenoble. — Le tribunal administratif de Grenoble vient de rendre un jugement qui précise les limites des circulaires ministérielles fixant les seuils de fermeture de classes dont l'application provoque chaque année des conflits souvent très vifs entre l'administration et les parents d'élèves. Ainsi, dans l'Isère, l'insuffisance des postes nouveaux attribués en 1974 par le ministère avait conduit l'inspecteur d'académie à appliquer sans retard la technique de « *globalisation* » décrite dans les textes réglementaires (on totalise les effectifs de plusieurs groupes scolaires pour les calculs de fermeture).

Une dizaine d'établissements dans ce seul département furent ainsi « amputés » d'au moins un enseignant à l'heure de la rentrée scolaire. Ces mesures provoquèrent de la part des parents d'élèves, de leurs associations ou des élus locaux des réactions de protestation du type « grève scolaire » ou « classe sauvage ».

A Gières, près de Grenoble, et à La Mure, des parents — ainsi que, dans la seconde commune, le maire et l'association Cornec — saisirent le tribunal administratif. Celui-ci a conclu à l'annulation des mesures de fermeture.

Il est intéressant de noter que, pour décider cette annulation, les juges du tribunal administratif ne s'appuient pas seulement sur un vice de procédure (l'absence de consultation du conseil municipal) — qu'ils relèvent surtout pour appeler l'administration à plus de respect des textes et des élus. — Ils se réfèrent aussi au fond du problème.

Rappelant qu'une circulaire du 10 décembre 1971 indique que « *les effectifs scolarisés doivent être recensés au niveau de l'école (au sens juridique)*, [qu']*il convient donc d'éviter de globaliser les effectifs de plusieurs écoles* », les juges déclarent que « *la globalisation (...) doit, d'une part, présenter un caractère exceptionnel et par suite n'être utilisée qu'après examen détaillé de la situation de chaque groupe scolaire, et, d'autre part, avoir pour objet, corrélativement, le souci d'un bon usage des deniers publics et la répartition harmonieuse des élèves en vue d'une politique de co-éducation* ».

Or, constatent ensuite les juges, « *la globalisation des effectifs en vue de la fermeture de classes pour la rentrée 1974 a été systématique et n'a pas, de ce fait, présenté le caractère exceptionnel seul de nature à en justifier l'utilisation* ». D'autre part, cette globalisation « *a eu pour objet la nécessité de récupérer des postes d'instituteurs afin de compenser l'insuffisance des emplois attribués au département de l'Isère. (...)* », ce qui lui a conféré « *un objet exclusif qui excède le souci du bon usage des deniers publics évoqués par les dispositions réglementaires (...) et exclut la recherche d'une meilleure politique de coéducation* ».

BERNARD ELIE.

Les maîtres auxiliaires en chômage seront plus nombreux cette année

estime le S.G.E.N.-C.F.D.T.

« *La mise en chômage des maîtres auxiliaires du second degré risque d'être cette année beaucoup plus importante que l'an dernier* », a déclaré M. Roger Lépiney, secrétaire national du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), au cours d'une conférence de presse réunie le 10 septembre. Selon le S.G.E.N., il y a eu l'an dernier 4 600 maîtres auxiliaires non réemployés, en comptant dans ce chiffre ceux qui ont été amenés à refuser un poste trop éloigné de leur domicile ou dont l'horaire était trop réduit (le ministère avait comptabilisé 1 600 personnes). Au vu des premiers chiffres disponibles dans les académies, le syndicat estime que le chômage total ou partiel atteindra à cette rentrée scolaire environ 10 000 nouveaux enseignants. C'est aussi le chiffre avancé par le Syndicat national des enseignements du second degré (*le Monde* du 6 septembre), alors que le ministre en prévoit moins de 2 000.

Bien qu'il juge « *positives* » les mesures de titularisation annoncées par le gouvernement, tant dans le premier que dans le second degré, le S.G.E.N. considère que la politique du ministère vise deux objectifs : d'une part écarter un contingent important de maîtres auxiliaires (40 % à l'issue du plan de titularisation, estime le syndicat), ou de suppléants éventuels dans l'enseignement primaire (le plan de titularisation ne concerne que les instituteurs remplaçants) ; d'autre part, la garantie d'emploi a une contrepartie : la mobilité et le changement fréquent de fonction, ce qui se traduit notamment par l'accroissement important du nombre de titulaires « *mis à disposition* » des rectorats.

Outre sa participation aux actions de la C.F.D.T. et de la C.G.T. concernant le chômage des jeunes — notamment les manifestations régionales et nationale prévues les 3 et 4 octobre — le S.G.E.N. a décidé d'engager une action spécifique parmi les enseignants en relançant l'offensive « *effectifs - emploi - conditions de travail* », commencée l'an dernier avec les opérations « *grève du 26e élève* ». Cette année, le S.G.E.N. a décidé d'engager une refus des heures supplémentaires, la limitation à 35 des effectifs d'élèves dans les maternelles (le Syndicat national des instituteurs vient de lancer un mot d'ordre identique, *le Monde* du 11 septembre), des actions temporaires de limitation des effectifs à 25 élèves dans l'enseignement secondaire, le refus collectif d'assurer les remplacements dans les écoles primaires.

Cette action revendicative sera préparée par deux journées de sensibilisation, les 23 et 30 septembre, et aura lieu durant la première quinzaine d'octobre. Il veut ainsi mettre en évidence que la réduction des effectifs des classes, nécessaire à ses yeux sur le plan pédagogique, exige des créations d'emplois. « *L'affrontement avec l'administration est nécessaire pour sortir de la routine* », a notamment déclaré M. Lépiney.

LE DORAT : parents d'élèves et élus locaux veulent freiner la dévitalisation de la Basse-Marche

De notre correspondant

Limoges. — *La suppression de deux sections au lycée du Dorat (Haute-Vienne) a provoqué « une levée de boucliers », selon l'expression d'un des élus de la Basse-Marche. Une réaction qui déborde largement le problème scolaire et, à travers lui, embrasse la cause de la région dans son présent et dans son devenir.*

S'ajoutant à plusieurs sujets d'inquiétude et de mécontentement, la suppression des classes est intervenue en deux temps. La première D a été supprimée à la rentrée 1973 et la première C à la rentrée 1974. Les associations de parents d'élèves ont réagi en demandant que les lycées et C.E.T. du Dorat soient maintenus et renforcés afin de présenter dans l'arrondissement, avec le lycée de Bellac, un éventail complet de sections A, B, C, D, G comme c'est le cas pour les deux autres districts scolaires de la Haute-Vienne (Saint-Junien et Saint-Yrieix). Des réunions ont eu lieu pendant l'année scolaire à l'instigation des Fédérations Cornec et Lagarde, groupant les maires et élus, où « *la situation précaire du second cycle dans la région* » y a été dénoncée. Une délégation de parents d'élèves s'est rendue à Paris au ministère de l'éducation. Elle a obtenu, avec l'appui du préfet de région, la création dans le district scolaire Le Dorat-Bellac d'une section AB. Les parents d'élèves demandent aussi que soit accélérée la construction du lycée polyvalent de Bellac.

Or, pour ce dernier, la capacité initialement prévue de 616 places a été ramenée à 416. La suppression de deux sections au lycée du Dorat, le fait que les élèves vont continuer leurs études à Limoges, Poitiers, Montmorillon, voire Guéret et La Souterraine, s'inscrivent dans une dévitalisation de la région.

Crise démographique

La région, située au nord de la Haute-Vienne, limitée par les monts de Blond et la vallée de la Gartempe, souffre d'une crise démographique inquiétante. Elle se dépeuple à la cadence de 10 % tous les six ans, et, si les premiers résultats du recensement de 1975 font apparaître, comparés à ceux de 1960, une stabilisation de la population dans les chefs-lieux de canton, en ce qui concerne les communes on enregistre une déperdition qui va de 4,48 % pour Cromac par exemple à 16,12 % pour Azat-le-Riz. Or rien n'a été fait jusqu'alors pour lutter contre cet exode, disent les responsables des fédérations de parents d'élèves, et tout se passe comme si l'on voulait abandonner la Basse-Marche à un sort jugé irréversible.

Ainsi la politique des voies de communication routières et ferroviaires ignore cette région, qui est guère mieux lotie en ce qui concerne les communications téléphoniques. Elle ne bénéficie pas encore de l'automatisme, sauf dans l'arrondissement de Bellac. Tout cela n'est pas fait pour attirer de nouvelles industries, alors que des établissements ont fermé leurs portes (une fabrique de chaussures notamment à Bellac) et que d'autres ont licencié du personnel (ainsi les ateliers de métallurgie de Montmorency, à Châteauponsac). Certes, la région a une richesse : l'uranium. Mais si le minerai est extrait de notre sol, disent les habitants, il est traité ailleurs et nous n'en profitons pas. Toutefois, le commissariat à l'énergie atomique prévoit l'embauche de cinq cents salariés en cinq ans.

Dans le domaine de l'agriculture, la Basse-Marche est restée une région d'élevage renommée. Mais si Jean Giraudoux revenait, il reconnaîtrait mal « *la terre qui a beaucoup servi et qui porte ses champs comme des rapiéçages* ». Les terres cultivées ont cédé en effet pour beaucoup la place à l'herbe et à l'élevage, notamment du mouton, qui exige peu de main-d'œuvre. L'installation d'industries agro-alimentaires qui utiliseraient la production de viande pourrait apporter un regain d'activité, mais pour l'instant un seul établissement de ce type est prévu pour le Limousin, en Corrèze.

Telles sont les doléances et les revendications de ceux qui ont entrepris de redresser la barre dans cette région de la Basse-Marche, et on a vu s'asseoir dans ce but à la même table conseiller régional, maires et élus de tendances politiques diverses, représentaux patronaux et ouvriers. Et le premier souci, au travers du rétablissement du district scolaire, des responsables de ce secteur, c'est d'obtenir que la Basse-Marche soit reconnue comme microrégion et bénéficie des avantages attachés à cette qualité.

MARCEL SOULÉ.

● *L'Association linguistique franco-européenne* (ALFE), qui s'efforce de susciter « *une véritable politique linguistique offrant à tous des chances égales et à chacun la possibilité effective d'apprendre les langues de son choix* », va étendre à la province puis à divers pays d'Europe l'enquête faite au début de cette année auprès de mille six-cents jeunes du salon « Expos-jeunes » sur le thème : « Pourquoi les langues étrangères ? »

★ L.F.E., 117, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. : 548-45-63.

MÉDECINE

Aux États-Unis

UNE GRAVE ÉPIDÉMIE D'ENCÉPHALITE SÉVIT DANS L'ILLINOIS ET LE MISSISSIPPI

New-York (A.F.P.). — Une grave épidémie d'encéphalite sévit actuellement aux États-Unis. Selon le Centre national pour le contrôle des maladies à Atlanta, au moins 383 personnes ont déjà été atteintes cet été et 47 en sont mortes. L'épidémie est particulièrement répandue dans l'Illinois et le Mississippi. Dans l'Illinois le nombre de cas a doublé au cours de la semaine dernière et atteint 183.

Les autorités sanitaires estiment que la maladie fera encore de nombreuses victimes cette année, car il faudra attendre plusieurs semaines pour que la température tombe au-dessous de dix degrés et que les moustiques deviennent inoffensifs.

Les épidémies d'encéphalite propagées par les moustiques sont en général associées à de médiocres installations sanitaires, et il n'est donc pas surprenant que les cas se soient, en presque totalité, déclarés dans les ghettos noirs du Sud, là où les conditions de vie sont parmi les plus mauvaises aux États-Unis.

En revanche, la situation dans l'Illinois surprend les milieux médicaux. De nombreux cas se sont déclarés dans une des banlieues les plus cossues de Chicago, où justement les programmes d'élimination des moustiques sont le mieux appliqués.

Selon les responsables sanitaires de cette région, l'épidémie pourrait être due à un afflux considérable d'oiseaux cette année, peut-être aussi à une diminution de la pollution et au fait que le nombre de cimetières y est particulièrement élevé. Or, souligne-t-on, les moustiques affectionnent les cimetières à cause des innombrables récipients à fleurs remplis d'eau croupie qui s'y trouvent.

ARMÉE

Nominations militaires

LE GÉNÉRAL DE DIVISION JEANBLANC REÇOIT SA QUATRIÈME ÉTOIL[E]

Sur la proposition de M. Yv[on] Bourges, ministre de la défens[e], le conseil des ministres du me[r]credi 10 septembre a approuvé l[es] promotions et nominations su[i]vantes :

● TERRE. — Est élevé au ra[ng] et à l'appellation de général [de] corps d'armée, le général de di[vi]sion Jeanblanc.

Sont promus : général de di[vi]sion, les généraux de briga[de] Brasart et Augier.

● AIR. — Sont nommés adjoint au général inspecte[ur] technique de l'armée de l'air, [le] général de brigade aérienne An[...]phon ; adjoint au général com[...]mandant la force aérienne ta[c]tique et la Ire région aérien[ne] (*Metz*), le général de brig[ade] aérienne Auffray ; adjoint opér[a]tionnel au général commandan[t] la IIIe région aérienne (Bordeau[x]) et commandant la zone aérien[ne] de défense sud-ouest, le géné[ral] de brigade aérienne Paye[...] adjoint opérationnel au géné[ral] commandant la IIe région aérien[ne] (Paris) et commandant la zo[ne] aérienne de défense nord, le gén[é]ral de brigade aérienne Desjobe[rt] placé en position de service dé[ta]ché auprès du premier minis[tre] (secrétariat général de la défe[nse] nationale), le général de brig[ade] aérienne Guignard.

● MARINE. — Est pro[mu] contre-amiral, le capitaine [de] vaisseau Araud.

● SERVICE DE SANTÉ. Sont promus : médecin géné[ral] inspecteur, le médecin géné[ral] Gibert ; médecin général, le m[é]decin-chef des services de cla[sse] normale Tournier-Lasser[...] nommé sous-directeur « act[...] scientifique et technique » à [la] direction centrale du service [de] santé des armées.

Est nommé directeur adjoint [du] service de santé des armées [le] médecin général inspecteur [...]

Dans les studios d'Europe [...]

LE « COMITÉ DE SOUTIEN A L'ARMÉE » INTERROMPT LE TOUR DE CHA[NT] DE MAXIME LEFORESTIER

Une quarantaine de jeunes g[ens] du « Comité de soutien à l'[ar]mée » ayant à leur tête M. [...] Dupuy de Méry, fondateur [du] mouvement, ont fait irrupt[ion] mercredi 10 septembre peu ap[rès] 22 heures, dans les studios d'E[u]rope 1, et ont interrompu le p[ro]gramme consacré au chant[eur] Maxime Leforestier. Prenant [la] parole sur l'antenne, un mem[bre] du groupe a demandé qu'un tem[ps] de parole leur soit accordé [et] qu'une émission leur soit con[sa]crée. Le groupe s'est retiré p[eu] avant minuit.

Au cours de la soirée, Maxi[me] Leforestier, auteur de chans[ons] antimilitaristes, a annoncé que, [se] refusant à travailler sous [la] contrainte, il interrompait s[on] tour de chant.

La Ligue communiste révol[u]tionnaire, réagissant à ce[tte] intervention du mouvement [de] M. Dupuy, estime que « *ce[tte] agression révèle à ceux qui l'ign[o]raient encore le caractère fasci[ste] de ce mouvement qui n'est qu'u[ne] émanation d'Ordre nouveau* ».

Le Monde DES LIVRES

Le déluge selon Jean Dutourd

★ 2024, Gallimard, 220 p., 29 F.

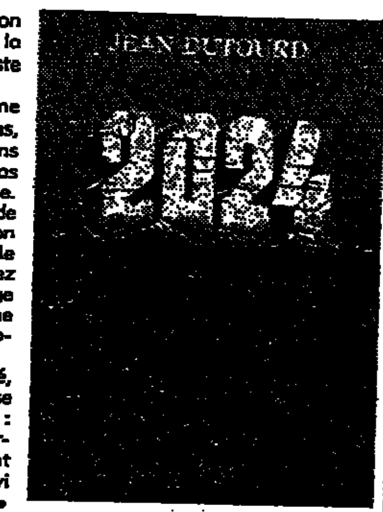
NOUS retrouvons cet automne Jean Dutourd, perdu dans une rêverie sur la fin du [m]onde et tirant de ce songe apo[ca]lyptique un roman drôle, tendre, [m]échant et léger quant au fond.

La fin du monde, on se la figure, [d']habitude, explosive, atomique, [pr]ovoquée par l'emballement d'un [m]oteur dont les commandes échap[pe]nt. Comme Jean Dutourd ne [dé]teste rien moins que le confor[m]isme, il l'imagine à l'inverse : [to]ut bonnement une extinction des [fe]ux. Après avoir subi, dans les [an]nées 50, une crise de démo[gr]aphie galopante, l'humanité, dû[m]ent chapitrée par ses penseurs et [ai]dée par ses savants et ses méde[ci]ns, a renoncé à se reproduire. [E]n un demi-siècle, la planète des [vi]eux a succédé à la planète des [je]unes, la terre s'est vidée, la pro[du]ction s'est arrêtée ; l'activité [po]litique, faute d'avenir, s'est réduite à un jeu sans passion ; on ne crée plus, on ressasse ; de la civilisation précédente, il ne reste que des ruines.

Quand la moyenne d'âge d'une population atteint soixante-dix ans, rencontrer un homme de trente ans qui promène au bout de son bras un enfant de cinq tient du miracle. Voilà ce qui arrive au narrateur de Jean Dutourd, septuagénaire non défraîchi et décoré, errant dans le Paris délabré de 2024. Imaginez un survivant provisoire du déluge qui tomberait sur Noé. Il s'accroche à lui désespérément et Noé l'introduit dans l'Arche.

Tel est le mythe ici renouvelé, à la manière dont Dutourd en use toujours avec les fables sacrées : il les précipite dans la plus bourgeoise des réalités. On se souvient que l'affaire Jaccoud lui avait servi dans « les Horreurs de l'amour » à écrire son Faust.

L'Arche sera donc une petite maison louis-philipparde, au milieu d'un jardin, bien dans le goût du Français moyen. Caché au fond d'une impasse, elle abrite l'heureuse famille Poinsot : le père, la mère, leurs trois enfants qu'on dirait échappés d'un roman de la comtesse de Ségur. Le substitut de Noé est un jeune cadre — pour les besoins de la cause il faut bien qu'il en reste un, — et la colombe messagère d'espérance, eh bien, c'est l'enfant auprès de qui, le temps d'une journée, le narrateur va découvrir l'art délicieux d'être grand-père. Peut-on concevoir apocalypse plus souriante et moins épique ? Si l'on est sensible aux contrastes saugrenus, on en goûtera l'ironie.



Cette anticipation, écrite, par une autre malice, dans le style du dix-huitième siècle, n'est qu'un prétexte à opposer trois mondes : le nôtre, ironiquement vu sous de belles couleurs, puisqu'il appartient à la jeunesse du narrateur ; celui, désastreux, que doit engendrer, à l'inverse de toutes les prévisions, notre « société libérale avancée » — c'est le présent pour le conte ! enfin une vision d'avenir qui n'est qu'un retour en arrière. Tel est le jeu, l'enjeu où l'on reconnaît bien Jean Dutourd et son esprit de contradiction.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 15.)

CLAUDE KLOTZ UN CAS BURLESQUE

QUI est Klotz ? Un auteur de romans policiers qui se distingue des autres ! Les policiers de Klotz, les « Reiner » (pardon, les « Raner », depuis qu'il fut contraint de modifier le nom de son héros pour ne pas porter préjudice à un honorable citoyen) s'alignent aux côtés des S.A.S., Camberra et O.S.S. 117 dans les librairies et les gares. Raner séduit parce qu'il ne travaille pas pour la C.I.A., se proclame anarchiste, n'est pas beau, est fidèle en amour, ne s'intéresse qu'à l'argent, sans autre motivation, et laisse quelques « bienfaits » aux déshérités. Démystification ? Peut-être.

Certains ont pris Klotz pour un mystificateur de la littérature : il ne s'embarrasse pas de préjugés ni de formules alléchantes. « *J'essaie d'écrire elliptiquement,* dit-il, *pour retrouver dans le style la rapidité du cinéma.* » Passionné de westerns et de série noire, Klotz a tenté de recréer ce monde d'épopée où l'action l'emportait sur l'image.

L'auteur de romans policiers n'est qu'une façade. Petit professeur, sous-payé, de banlieue et comptant le rester, il avait du temps de libre et envie d'écrire. Poussé par un désir de revanche, il se mit au travail. Ce furent *les Classes* (1), en 1968. Influencé par le nouveau roman et surtout par Joyce, le jeune écrivain déroula les impressions d'un personnage immergé dans la condition militaire.

Une fois libéré de ses souvenirs, très vite, le délire l'emporta. Le cinéphile déposa au centre de Marseille, sa ville natale, l'Ouest américain et ses fantasmes. L'épopée-farce de *Shang bang* (1) est, en effet, un western... marseillais. L'évasion du personnage, petit employé, vers les plaines poussiéreuses de la Canebière est le reflet d'une certaine mythologie qui va dominer les romans de Klotz.

La dérision ou le burlesque, la mythomanie ou la folie, la mort, arrêt inéluctable ou source de vie, s'y mêlent.

Et les cris de la fée (1) est une sorte de chanson de geste pour héros de série noire, issue des légendes grecques et de la Table ronde :

Les Innommables consacrés en 10/18, vont plus loin dans le burlesque. Ce roman « protohistorique » est l'histoire de « *créatures qui ont eu une existence véritable, il y a de cela environ cent vingt millions d'années* ».

Au-delà du dépaysement ambitieux imaginé par l'écrivain, ces innommables deviennent les témoins de tous les bouleversements qui façonnèrent notre monde.

Le grotesque laisse peu à peu la place à la satyre et à la poésie. Le dernier survivant de la tribu, qui, pour tromper sa solitude, avait inventé les lettres et les mots en « observant les sons », n'eut pas d'autre ressource que de confier à l'argile ses souvenirs.



★ Dessin de J.-P. Cagnat.

BERTRAND GALIMARD.

(Lire la suite page 16.)

(1) Christian Bourgois.

Une machine à faire la pluie et le beau temps

★ ACHETE-MOI LES AMERIQUES, de Claude Klotz. Editions J.-C. Lattès. 267 pages. 32 F.

ON dirait presque une parodie. Intrigue sommaire. Personnages stéréotypés. Effets attendus. Alors, quel est le secret de Klotz ?

Mieux que Sinlac ou Vautrin, il décrit la cocasserie grandissante du monde actuel, son énormité, le cynisme imbécile de ceux qui prétendent encore le gouverner. D'où la jubilation revancharde avec laquelle il raconte la vie des grands de ce monde, présidents et dictateurs, et leur mort, dans le ridicule et la terreur.

Presque aussi bien que Cami, il sait aussi tirer en longueur les trouvailles narratives et stylistiques les moins défendables. Ainsi, clichés, blagues, calembours, finissent par prendre une certaine splendeur. On nous dispensera de la décrire en détail. Il suffit de l'éprouver.

Enfin, et c'est une constante dans son œuvre, Klotz cultive avec acharnement son fantasme personnel, qui pourrait bien devenir général. Le héros d'« Achète-moi les Amériques », Léonard Tantoufle, en est la meilleure incarnation à ce jour. Klotz rêve d'une existence libre, faite de pillage et de gaspillage, proche de celle des premiers hommes aux alentours de leurs cavernes.

Le temps d'une lecture, on partage cette nostalgie. Ici tout est gratuit, il n'y a plus qu'à se servir. Le roman est redevenu une petite machine à faire la pluie et le beau temps.

RAPHAEL SORIN.

PUTANA LA VIE !

«La Baie des Anges», de Max Gallo

Par Bertrand Poirot-Delpech

APRES un détour par le roman d'analyse et d'apprentissage — *Un pas vers la mer* (1973), [l'O]*iseau des origines* (1974), — Max [Ga]llo revient à la chronique d'époque [où] le pousse son métier d'historien [—] *l'Italie de Mussolini, l'Espagne* [fra]*nquiste,* etc. Il y revient de façon [plu]s ambitieuse et pour un certain [te]mps puisque, au lieu de se limiter à [l'a]utobiographie imaginaire d'un fas[cis]te — *le Cortège des vainqueurs* [(19]72), — *la Baie des Anges* inaugure [la] peinture à la troisième personne de [tou]te une société — Nice, le titre le [dit] assez — dans ses divers milieux [et] sur près d'un siècle, *le Palais des* [Ang]*es* (1920-1944) et *la Promenade des* [An]*glais* (1944-1974) devant faire suite [à] la présente fresque des années [18]70-1920.

[C]et essai de monographie globale [n'e]xclut pas les perspectives et les pré[oc]cupations. La vie locale de l'époque et [l'é]cho qu'y ont eu les événements mon[di]aux sont retracés, pour l'essentiel, à [tra]vers les destins exemplairement [« p]opulaires » de trois paysans piémon[tai]s chassés de leur montagne par [le] chômage et lâchés place Garibaldi [ave]c, pour tout viatique, un Dante, [le] *Manifeste* de Marx et la violence [ani]mal de combat que donne la fierté [bles]sée.

[L]ES différences de vie qui séparent très vite les Revelli et les empêcheront de rapprocher jamais les [« b]ranches de l'arbre » tiennent à l'iné[ga]le force de cet instinct de refus chez [ch]acun d'eux.

[N]e fût-ce qu'à cause de son âge, qui [lui] fait accepter dès la frontière la [cha]rité d'un fiacre bourgeois refusé [pa]r ses aînés, le cadet Luigi sera le [plu]s faible et le plus compromis. [Re]marqué par les comtesses pour sa [voi]x de ténor, il acceptera de devoir [un] semblant d'intégration à des tâches [hu]miliantes de serveur, d'indic, de sou[te]neur et de gigolo. L'amputation d'un [bra]s à la guerre de 1914 scellera sym[bol]iquement son statut d'eunuque so[cia]l.

[V]incente sauvera ce qu'il faut d'hon[neu]r pour que l'espoir saute une géné[rat]ion. Après avoir servi chez le député [rad]ical du coin et épousé sa bonne, il [ser]a livreur et transmettra à son fils [Da]nte, avec le goût d'apprendre, le [goût] de la révolte.

[En] ce sens, l'aîné, Carlo, a bien failli le [gar]der intact et en rester l'emblème. [Co]mme terrassier, il a pris conscience [de] son aliénation et des nécessaires [ba]tailles politiques. Il a refusé les pro[mo]tions solitaires, milité rageusement [dan]s l'anarchisme, fait de la prison.

Mais la tentation des belles étrangères à ombrelle et de l'argent qui y donne droit a été la plus forte. Lui aussi s'est mutilé moralement, il a même eu la sensation physique d'une castration, le jour où il a volé 20 000 F au baron Karenberg, première d'une série de ruses qui allaient changer sa conscience de classe en dynamisme de pionnier et son combat en règlement de compte. Devenu patron de choc, spéculateur et profiteur de guerre, il ne gardera de ses origines qu'une adhésion de principe à la cause libertaire et l'illusion d'être encore « en dehors », comme le proclame le nom de sa villa à tourelle, contradiction faite pierre...

LES nouveaux riches qui se croient fidèles à leur passé n'ont pas le monopole de l'ambiguïté. En sens inverse, il y a les nantis qui s'offrent le luxe de préparer leur perte en épousant la cause des pauvres.

Tel est le cas des Karenberg, spécimens typiques de l'élite russe venue jouer l'héritage tsariste dans les casinos de la Belle Epoque. Contrairement aux bourgeois du cru, qui construisent leur carrière comme des martingales besogneuses, le frère et la sœur Karenberg ont le charme fou de qui joue vie et idées à quitte ou double. Non sans en payer le prix : un réflexe de caste empêchera Helena de s'abandonner au désir brutal de Carlo et la conduira d'un mariage manqué au suicide, tandis que Frédéric, millionnaire pro-bolchevique, ne croira jamais qu'à moitié, les doutes de la cinquantaine aidant, aux mots auxquels se seront limités ses engagements.

Du moins aura-t-il pris sa part des débats d'idées qui ont agité l'intelligentsia extrémiste d'Europe à l'approche de la guerre. On l'aura vu annoter Barrès, approuver Barbusse, discuter avec Jaurès, croiser la route de Trotski.

Car la grande histoire se profile constamment derrière la plus petite. Leurs trames se mêlent brin à brin. Les présidents Loubet et Fallières ont des apartés avec les personnages de la fiction. Les procès d'anarchistes, la catastrophe de Courrières, l'Union sacrée et les menées xénophobes, les carnages du front et les mutineries, tout ce qui a ému en profondeur l'opinion populaire d'alors trouve son exact retentissement dans les destinées singulières.

Ces dernières demeurent cependant les motifs dominants du tableau. Mettant à profit son goût pour les documents d'histoire vécue « à la base », l'auteur nous fait assister jour après jour à la transformation des sites et des mentalités. On voit se construire le casino sur pilotis, les villas anglaises et les palaces. On se lave aux fontaines, on découvre les premiers taxis-autos de la place Masséna. On sait le temps qu'il faisait le 1er mai 1906, la couleur des tramways, le poids des charretons, l'odeur du babazouk. Dans tout cet étincelant travail d'archives, une seule erreur, page 47 : le vent d'est n'a pas pour habitude, en janvier, d'amener un temps « sec et froid », mais plutôt l'inverse. Encore s'agit-il d'une faute vénielle de... géographie, et notable parce que unique en son genre.

NON seulement les milliers d'autres détails ont le poids de la réalité, mais l'amour filial avec lequel ils sont naturellement agencés fait que, après avoir lu *la Baie des Anges* et feuilleté l'album de photos jaunies qui y est joint, le lecteur a la sensation d'avoir dormi vers 1900 avec des grands-parents piémontais, sur les rives du Paillon ou les dalles tièdes du port. Mieux qu'un supplément d'âme : un supplément de passé !

Cette résurrection de l'histoire par le « mentir vrai » de la fiction romanesque ne captiverait pas à ce point si, à la tendresse pour les personnages principaux, ne s'ajoutait une crainte en forme de « suspens » pour le capital de respect de soi que l'exil les condamne à entamer. A des degrés divers, les Revelli témoignent dramatiquement contre un métissage où manque de s'anéantir la force qui constituait leur identité, et qui contient peut-être le meilleur d'une humanité nouvelle.

Le flambeau ne s'est pas éteint puisque à la fin le fils de Vincente retrouve, avec ses camarades matelots d'un destroyer, la détermination d'être « comme » les gradés et de leur dire « d'une voix sûre » : « *Ce n'est pas juste !* » Lecteur de Michelet, il passera en conseil de guerre pour avoir chanté *l'Internationale* et crié : « *A Toulon !* » en 1919, en rade de Sébastopol. Mais ces velléités de mutinerie lui auront paru aussi irréelles, au regard de l'histoire des réprouvés, que ses visites au bordel de Bizerte.

Sa mère aura été le maillon irremplaçable parce qu'elle a refusé d'instinct de croire à une servitude héréditaire. « *Ce sera différent* », a-t-elle dit en accouchant ; « *ma soumission nourrira sa révolte* ». Mais cette confiance viscérale des femmes pauvres pousse aussi aux collaborations engluantes et aux patiences retardatrices. C'est tout juste si elles ne recommandent pas de « filer doux », comme la femme du député. « *Un ouvrier, ça doit boire, sinon c'est le malheur* », pense la logeuse de Carlo. « *Laisse, attends* », disait déjà la mère Revelli, quand ses hommes enrageaient de ne même pas posséder leurs trente pas carrés de rocaille.

L'orgueil animal que les trois frères ont tiré de leur dépouillement initial se sera en grande partie perdu au cours de ces trente années : travesti en âpreté au gain ou aigri en sentiment d'impuissance, en colère rentrée, en poings fermés au fond des poches, en cailloux lancés dans les vagues, en jurons contre un sort qui prend, à force de durer, des allures de fatalité naturelle. Putana la vie !

C'est dire que *la Baie des Anges* va bien au-delà de la tranche de vie pittoresque : autrement loin, sur le plan de la dénonciation sociale et des prises de conscience, que les fantasmes de bourgeois détrônés, où l'avant-garde et la critique qu'elle terrorise voudraient voir, moyennant quelques vieux artifices de forme, le comble du révolutionnaire.

N'en déplaise aux snobs pour qui c'est devenu pendable, Max Gallo est lisible. Il est même plus que cela : contre la mode commode d'une écriture qui se regarde et se montre, son style est délibérément transparent aux réalités qu'il exhume. On ne joue pas les jolis brins de plume avec la peine des pauvres : on la restitue, on la laisse faire trace chez le lecteur, un point c'est tout.

Le grand public devrait être sensible à ce respect qu'on lui porte, et assurer à *la Baie des Anges* le succès qu'il réserve habituellement aux sagas sur fond d'histoire. Plus difficile qu'il a l'élégance de le paraître, ce genre est en effet un des derniers qui répondent encore à une attente. Pour les mêmes raisons qu'il goûte les feuilletons ou les dossiers historiques à la télévision, le « lecteur moyen » apprécie que la fiction comble les blancs d'une histoire et d'une politique devenues trop savantes pour descendre au niveau des existences individuelles. Ces biographies, proches de la sienne et de celles de ses ancêtres, le font se sentir moins seul, mieux considéré, et les survols de générations l'aident à mieux saisir le mélange de hasards et de nécessités qui font un destin d'homme.

QUAND il est parfaitement abouti comme celui-ci, le roman historique ressemble à une réparation. C'est la parole donnée après coup aux sans-voix, c'est la rue à nom de notable rendue aux émigrés qui l'ont pavée à genoux, c'est la réponse des cortèges interdits aux flonflons officiels. C'est la justification des signes sans illusion que les masses ont laissés derrière elles et qu'elles adressent encore aujourd'hui, mouchoirs dans le vide, quand les caméras s'amusent de leur anonymat.

La Baie des Anges a l'authenticité d'un message que trois Piémontais auraient glissé dans une bouteille, à l'aube du siècle, et qu'au soir de ces cent années brûlantes la mer déposerait sur la seule plage qui nous reste : l'imagination.

★ La Baie des Anges, de Max Gallo ; R. Laffont, 378 p., 42 F.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Mort d'un poète
Roger KOWALSKI

MORT à Lyon des suites d'une opération, à quarante et un ans, Roger Kowalski était un des poètes les plus accomplis de sa génération. Dans le Ban *(Chambelland, 1964), comme dans ses premières plaquettes et comme dans* les Hautes Erres *(Seghers, 1966) et* Sommeils *(Grasset, 1968), on trouve toujours la même démarche grave et aérienne. Ce sont en somme des récits et des moralités que traduisent de courts poèmes en prose : une saison qui laisse lentement la place à une saison plus cruelle, un oiseau qui apporte un message mystérieux, des personnages éblouis qu'investit une mission à sens multiple, une forêt qui abrite des scènes rituelles dont le rite est perdu ou volontairement dissimulé. Ce que la raison ne saisit pas dès l'abord, l'instinct le devine grâce à une harmonie du langage et à une justesse de l'expression exceptionnelles. Ce jeune seigneur a laissé de nombreux inédits : nous en citons un :*

Le langage, l'oiseau de la grande pierre et les mots que nous n'avons jamais entendus ; je vous regarde, je n'ai rien perdu ; l'étoile est un rire dans la neige.

Temps du grand sommeil, silence entre mes doigts, veille derrière les vitres (comme elles sont froides, comme y est tremblante l'ombre).

Je suis entré dans la pierre ; j'ai ouvert la pierre, j'y suis entré ; j'écoute maintenant celui qui me roule et souffre et ne sait pas. Il est fort. Je sais — nous savons — qu'il s'épuisera.

A. B.

LE SOUVENIR D'EDOUARD PERROY

EDOUARD PERROY, dont la mort, il y a un an, est passée un peu inaperçue, n'a jamais été ce que le jargon scolastique appelle un « mandarin », spécialiste hautain, entouré de disciples bêlants, et aussi indifférent au sort des « écoliers » qu'à la chose publique. En Ecosse, où il choisit d'abord d'enseigner l'histoire du Moyen Age, à Lille ensuite, puis, de 1950 à 1971, à la Sorbonne, il fut l'homme des vastes auditoires, des questions sans cesse renouvelées, des cours d'initiation aussi bien que des longues séances de lecture et de commentaire des textes anciens ; on le voyait aidant des heures durant l'étudiant en difficulté, reprenant inlassablement et avec une rare minutie les nécessaires explications ; ses cours sur les Barbares, sur l'Eglise, sur la féodalité, sur les paysans, sur le travail, font toujours autorité, et on en réédite plusieurs. Ce sens de l'humain, ce goût pour le véritable enseignement, ce dévouement clairvoyant, lui permirent en 1968 de tendre aux étudiants profondément troublés une main qui ne fut ni complaisante ni crispée.

Un universitaire ne peut être enfermé dans sa fonction de pédagogue ; ce qu'il a pour tâche de faire saisir, c'est le monde même qui l'entoure, et, pour y réussir, il faut s'y plonger avec courage. Edouard Perroy n'a cessé de « choisir » au lieu de se réserver par prudence ou par orgueil : en s'arrachant à moins de trente ans aux commodités douillettes d'une carrière tranquille dans le sérail universitaire ; en quittant l'Université pour les maquis du Forez, jugeant que le courage civique doit être la première vertu d'un maître ; en renonçant, à la Libération, aux séduisantes tentations d'un pouvoir qu'il avait un moment tenu entre ses mains dans Saint-Etienne délivrée ; en optant ensuite, au mépris de ses origines bourgeoises ou de son confort moral, pour des positions politiques ou philosophiques de « gauche », qui surprirent et même déplurent.

Ni l'Etat ni même l'Université ne prodiguèrent leurs faveurs à cet homme qui se gaussait des « écoles », des académies, des chapelles ou des cérémonies, et dont l'horreur du conformisme et de l'hypocrisie clouait d'un mot vengeur l'inutile ou le menteur. Mais on en jugeait autrement en Angleterre, en Belgique, outre-Atlantique : on savait qu'il était un des meilleurs connaisseurs de l'histoire médiévale de l'Europe du Nord-Ouest ; lorsqu'il lui fut offert voici deux ans un volume d'études, vingt savants étrangers joignirent leurs signatures à celles de cinquante Français ; il était le responsable de la plus importante publication de textes dont l'Etat n'ait pas la charge, ces Chartes du Forez *dont il corrigeait le vingt-deuxième volume à la veille de sa mort ; plus de vingt articles étincelants sur la noblesse, sur les salaires, sur les châteaux médiévaux, sur les deux derniers siècles du Moyen Age surtout, éclairent toujours de difficiles passages de la réflexion historique ; et qu'importe que ne figure dans son œuvre aucun succès de librairie !*

ROBERT FOSSIER.
professeur d'histoire du Moyen Age à Paris-I.

Laissé dans l'ombre pendant vingt-cinq ans

Le roman d'amour de Taos Amrouche

★ **L'AMANT IMAGINAIRE, de Taos Amrouche. Robert Morel éditeur. Dépôt à Paris : Montparnasse - Edition, 48, rue Liancourt, 75014. 783-55-38. 513 pages. 55 F.**

ROBERT MOREL, luttant seul contre des difficultés multiples, avait disparu du théâtre de l'édition. Voici qu'il revient, seul encore, porteur d'un gros livre dont il attend beaucoup, un livre dont le manuscrit couvait depuis vingt-cinq ans sous la cendre : *l'Amant imaginaire*, de Taos Amrouche. Avec la publication de ce grand roman d'amour fou, c'est donc à une double résurrection qu'il nous est donné d'assister.

L'Amant imaginaire, c'est la chronique d'une passion amoureuse, c'est le journal d'une femme de trente-cinq ans, chez qui fusionnent, portées aux plus hautes températures, une lucidité d'analyse toute française, toute classique, et une richesse d'imagination, une exubérance de sentimenés tout orientale. L'écriture très pure et très maîtrisée compose avec le lyrisme exacerbé d'un cœur excessif un pathétique d'une singulière musicalité. Voilà un texte qui, lu des yeux, s'entend comme un chant, comme un de ces chants berbères, justement, que Taos Amrouche a su recueillir et révéler au grand public.

Aména, son héroïne, nous est présentée en un moment aigu de sa vie : dans une insécurité quotidienne, elle vit d'espérance avec son mari Olivier, peintre de talent qui n'a pas été encore « découvert ». Elle élève tant bien que mal leur fille Isabelle, gracieuse figure d'enfant qui semble avoir hérité les dons de ses deux parents. Aména elle-même, éternellement exilée, se sent appartenir, en dépit de la culture reçue, à son Afrique perdue et ne sait où trouver, à défaut de ses racines arrachées, un appui qui lui fait défaut. Parmi les projets plus ou moins aboutis de ce ménage d'artistes, beaucoup d'espoir est investi dans le film documentaire qu'ils doivent réaliser sur Marcel Arrens, le grand écrivain, gloire nationale dont le rayonnement solaire va éblouir Aména.

Le grand écrivain

C'est en moraliste que la jeune femme se fait le témoin de sa métamorphose. Une vive curiosité, de caractère tout professionnel, l'attache d'abord au grand homme dont elle sera l'interlocutrice devant la caméra. Cette curiosité respectueuse devient vite une ardente admiration. Marcel Arrens, de son côté, s'est pris de sympathie pour la jeune femme, qui est intelligente, belle, vaillante, et de rare essence ; a[u] cours des conversations qui pr[é]parent le tournage, il lui arrive [de] parler de lui-même dans un clim[at] d[e] confiance et d'intimité d'aut[ant] plus troublant qu'Aména est bi[en] consciente du privilège dont e[lle] bénéficie. Marcel Arrens a vingt [ans] de plus qu'elle ; son œuvre [est] connue dans le monde entier. Au[ssi] paisible qu'elle est inquiète, au[ssi] assuré qu'elle est instable, il e[st] peut-être, ce qu'elle voudrait êtr[e] : la force, l'équilibre d'une créat[ion] harmonieuse, et aussi la joie, [la] solidité d'une carrière réussie. To[ute] sa vie à lui est organisée en fo[nc]tion des livres à écrire, en fonct[ion] de ces heures où sa production [se] déploie avec une régularité, [une] fécondité qui semblent ne conna[ître] aucun obstacle : amours, plai[sirs,] tout ce qui n'est pas son œu[vre] et sa gloire est secondaire pour [lui.]

Aména se cogne alors doulou[reu]sement à cet ordre où elle n'a [pas] de place. C'est, tout à coup, [un] besoin vital pour elle d'exister [pour] Marcel Arrens, d'être reconnue [par] lui.

Cela ne paraît d'abord pas [diffi]cile : comment le grand écrivai[n ne] serait-il pas touché par la fraîc[heur] d'Aména, ses audaces, et ses ré[ticences] farouches ? Il la compare à « [un] puma, une panthère noire », — [il la] prend dans ses bras, il lui parle [ten]drement, il tente de l'apaiser. [Mais] cette bonté accuse toute la dist[ance] qui le sépare irrémédiable[ment] d'Aména. Plus il se veut rassu[rant,] plus elle flambe. Mais aussi, [quand] elle l'accable de lettres, de serm[ents,] de protestations, — et plus il s['éloi]gne, effrayé par ces désordres, [la] perspective, peut-être, de comp[lica]tions pires encore, qui seraient [à ses] yeux temps perdu pour l'essenti[el.]

Dans une lumière impitoyable

Olivier, le mari d'Améné, es[t le] témoin affectueux de ces ora[ges ;] entre elle et lui, une connivence, [une] amitié profonde rendent tout [men]songe impossible. Aména, à sa [ma]nière étrange, n'a-t-elle pas [pensé,] même, que l'amour de Marcel [sau]verait, par une sorte d'alchimie, [le] foyer en difficulté ? Olivier n[e s'est] pas autorisé de son côté à tr[ouver] chez leur amie Irène l'amour [qui] ne peut pas attendre de sa fem[me.] Mais ces calculs trop intell[igents] échouent : le réel n'a pas [tenu] compte des vœux, des rêves n[i des] spéculations d'Aména.

Dans une lumière impitoyabl[e, la] jeune femme voit parfaitement [que] sa demeure éloigne l'objet d[e sa] passion ; elle en méprise parfoi[s cet] homme trop prudent. Elle ne [peut] s'empêcher pourtant d'écrire, d'[écrire] encore, dans une rage de s'[expli]quer à fond, de se justifier, de [tout] dire, totalement désarmée, de f[orcer] par son dénuement même les d[éfen]ses de celui qu'elle s'est mis [en] tête de rendre « heureux » : co[mme] s'il ne l'était pas déjà, mieux [que] tout le monde !

Tandis qu'il la tient à dist[ance] par de vagues promesses de re[trou]vailles toujours différées, la [petite] « panthère noire », comme un f[auve] encagé et malade, tourne en [rond] pendant tout un été dans son [ap]partement de Paris, espérant un s[igne] qui ne vient pas, et poursuivar[t le] soliloque infernal d'un amour qu[i ne] se nourrit que de soi-même.

« Un chef-d'œuvre »

Le paroxysme de ces contra[dic]tions atteint ici l'universel, car l[a] ment passion aura été moins a[veu]gle : Aména ne se fait aucune [illu]sion ni sur sa propre maladresse, [qui] est tragique à force d'être accep[tée,] ni sur l'incapacité de Marcel à [par]tager sa folie (qui n'est folie que [de] n'être pas partagée). Marcel Ar[rens] est parfois maltraité, dans le jou[rnal] d'Aména comme dans les let[tres] qu'elle lui adresse : jalouse, s[ou]çonneuse jusqu'à l'injure, la je[une] femme ne se soucie de farder ses pensées ni ses dangereuses [ar]rière-pensées, trop orgueilleuse p[our] concéder la moindre restriction [à] l'art de plaire. Elle hait les ru[ses] ordinaires que l'on dit féminines, [et] se rend haïssable à plaisir.

Le journal d'Aména rend com[pte] d'une situation paradoxale. [Il est] qu'elle est à la fois vécue de l'i[nté]rieur, et clairement jugée par [une] conscience qui la met à distan[ce.] Là est la haute originalité d'un te[xte] incomparable que Jean Giono co[m]parait aux écrits de Mlle de Les[pi]nasse, quand il fut le premier [à le] saluer, dans ce roman classique, [et] passionné, « un chef-d'œuvre ». Comme, après un quart de siè[cle,] pas une ligne de ce manuscrit n[on] retouché n'a vieilli, il serait bien p[os]sible que Giono eût dit vrai.

JOSANE DURANTEAU.

Vient de paraître

Romans français

HUBERT HADDAD : *la Cène.* — Une version romanesque du drame des rescapés de l'accident d'avion survenu dans la cordillère des Andes en 1972. Par l'auteur d'*Un rêve de glace.* (Albin Michel, 220 p., 27 F.)

MICHELE SAINT-LO : *Va-t'en demander à Dieu.* — Un clochard, fils de milliardaire, se raconte. Dans la ligne de *la Folle du logis.* (Albin Michel, 256 p., 27 F.)

NICOLE AVRIL : *les Remparts d'Adrien.* — Un roman mythique, par l'auteur des *Gens de Misar*, remarqué par la critique. (Albin Michel, 240 p., 27 F.)

FRANÇOISE D'EAUBONNE : *le Satellite de l'amande.* — Une expédition féminine aborde un satellite inconnu. (Editions des Femmes, 260 p., 26 F.)

WILLY DE SPENS : *Derniers étés.* — Second tome de *l'Agonie des bobereaux*, chronique d'un déclin et bilan d'une génération. (La Table ronde, 325 p., 42 F.)

EMMA SANTOS : *la Punition d'Arles.* — Après *la Malcastrée*, une femme tourne en rond dans le désert d'une cellule psychiatrique. (Stock 2, « Lire », 150 p., 28 F.)

PIERRE VIALLET : *Les pieds poussent en novembre.* — Deux enfants aux prises avec un aventurier. Par l'auteur de *la Foire.* (La Table ronde, 210 p., 28 F.)

Littérature étrangère

ELIA KAZAN : *le Monstre sacré.* — Le troisième roman du grand cinéaste américain, auteur de *l'Arrangement.* Traduit de l'américain par France-Marie Watkins. (Stock, 521 p., 36 F.)

Spectacles

PIERRE BERRUER : *Bourvil, du rire aux larmes.* — Une biographie du célèbre acteur disparu en 1970. Avec une préface de Gérard Oury. (Presses de la Cité, 250 p., 26,15 F.)

Voyages

CHARLES BERLITZ : *le Triangle des Bermudes.* — Une zone de l'Atlantique occidental où plus de cent avions et bateaux, depuis 1945, se sont évaporés. L'auteur est le petit-fils du fondateur de l'école Berlitz. Trad. par J. Hall et J. Lagrange. (Flammarion, 208 p., 32 F.)

Sciences humaines

COLLECTIF : *Comprendre l'esthétique.* — Sous la direction d'André Akoun et Jean-Louis Ferrier, une présentation claire des courants actuels. (Marabout Université, 254 p., 12 F.)

Dans les « poches »

JOYCE : *Stephen le héros.* — Fragment de la première partie de *Dedalus.* Trad. de l'anglais par Ludmila Savitsky. Introduction de Theodore Spencer. (Folio, 275 p., 8,25 F.)

OSCAR WILDE : *le Crime de lord Arthur Savile*, et autres contes. Trad. de l'anglais par Léo Lack. (Folio, 155 pages, 5,75 F.)

SIMONIN : *l'Elégant.* — Le dernier Simonin. (Folio, 370 p., 9,75 F.)

ROMAIN GARY : *Les oiseaux vont mourir au Pérou.* — Un recueil de nouvelles de 1962, dont la première, qui donne son titre au livre, a été portée à l'écran par l'auteur, avec Jean Seberg pour vedette. (Folio, 280 pages, 8,25 F.)

CENDRARS : *la Main coupée.* — Une recueil de récits inspirés par la guerre de 1914, dont l'auteur revint manchot. (Folio, 440 p., 9,75 F.)

Édition

— **AUX EDITIONS FLAMMARION, la collection « la Philosophie en effet » n'est pas dirigée seulement par Jacques Derrida, comme nous l'avons annoncé dans « le Monde des livres » du 5 septembre, mais aussi, conjointement, par Sarah Kofman, Jean-Luc Nancy, Philippe Lacoue-Labarthe. Quant à la collection « Digraphe », elle est dirigée par Jean Ristat.**

— **L'EDITION DES ŒUVRES DE LEON BLOY — correspondance exceptée — entreprise en 1964 par le Mercure de France, est aujourd'hui achevée avec la publication de son quinzième et dernier tome. Ce volume, riche de nombreux inédits du « mendiant ingrat », comporte en outre tous les index de références facilitant la lecture d'un ensemble mis en chantier par Joseph Bollery et Jacques Petit, qui devait en achever seul la réalisation après le décès de Joseph Bollery.**

— **L'EDITION AU QUEBEC. — Parmi les dernières publications des Editions Naaman, de Sherbrooke, Québec (Canada), citons : « les Deux Batonala », de René Maran, (nouvelle édition de l'ouvrage écrit entre les deux guerres et réédité à plusieurs reprises, pour la dernière fois en 1972, chez Albin Michel ; « Destin de la littérature négro-africaine ou Problématique d'une culture », par Iyay Kimoni, écrivain zaïrois et docteur ès lettres de l'université de Fribourg ; « la Genèse du concept de soi », par René L'Ecuyer, professeur à l'université de Sherbrooke. Dépositaires à Paris : l'Ecole, 11, rue de Sèvres, 6e ; librairie A.G. Nizet, 3 bis, place de la Sorbonne, 5e ; librairie Périples, 35 bis, boulevard de la République, 92 - Boulogne-sur-Seine.**

Dommage qu'elle soit une enquiquineuse...

★ **AU SECOURS, de Stève Non, Balland, 275 pages, 42 F.**

STEVE NON n'est pas un inconnu dans les lettres. Sous le pseudonyme d'Estève Non, il avait déjà publié deux romans. Sous son prénom raccourci, il a écrit, si l'on peut dire, un roman-image : *Imago*, où il mettait en scène ses fantasmes.

Stève Non, comme ce nom l'indique (il cache le patronyme d'un journaliste d'un hebdomadaire parisien), c'est d'abord le refus. Le refus d'une vie sans signification, le refus de la déliquescence. Beau thème, refuge aussi d'un certain dandysme, où le mal de vivre se porte bien.

On aimerait plaindre cette Stéphanie qui envoie ses lettres comme on lance des bouteilles à la mer et qui sont autant d'appels au secours, si elle était moins imbue d'elle-même. Car la dame a de la patte, et ne donne pas qui veut dans le genre épistolaire. Elle écrit bien, d'un style sec comme son cœur, sans fioritures excessives : un ton classique. Dommage qu'elle soit aussi une fière enquiquineuse.

Certes, elle fait parfois sourire et ses pérégrinations dans l'enfer de la sexualité ne sont pas toujours tristes. Par exemple, quand Stéphanie interroge une association de chercheurs à propos d'un objet volant non identifié (OVNI) et qui encombre ses rêves, on est au bord de la franche « rigolade », du graveleux. La narratrice, finalement, cerne les contours de l'objet et dessine un phallus ailé. Farce de carabin ? Obsession de solitaire ? Peut-être. Mais cette chose voyageuse est complaisamment décrite, et ces diverses réincarnations donnent une coloration assez ambiguë à un livre qui n'est pas, on s'en serait douté, ouvrage de dame.

Stéphanie jette à lettre perdue ses émois et ses détresses à un Révérend Père qui ne lui répond pas, à l'école freudienne de Paris : échec, là aussi, mais le Viennois n'était-il pas, selon ses détracteurs, un phallocrate ? Les prud'hommes lui demandent des comptes pour avoir brutalisé et licencié une femme de chambre. Nouvel échec.

D'anecdote en avanies, de lettre au directeur du Museum en missive au général commandant l'armée du Salut, Stéphanie apitoie, agace, révolte et ennuie. L'auteur l'achève lui-même, merci, et révèle ce dont on se doutait, que Stéphano se cachait derrière Stéphanie et qu'il avait affublé de ses propres fantasmes cette dame indigne. Il fallait donner la clef avant. On renonce à une seconde lecture qui nous dirait si les fantasmes de Stéphanie revus par Stéphano étaient plus ou moins licites.

BERNARD ALLIOT.

CORRESPONDANCE

A propos de Diderot

L'article que Jacqueline Piatier a consacré à la grande édition des Œuvres complètes *de Diderot, dans « le Monde des livres » du 29 août, a suscité plusieurs remarques de nos lecteurs.*

M. René Pomeau, professeur à la Sorbonne, nous écrit :

Il est inexact que la grande édition des *Œuvres complètes* de Voltaire soit publiée « *avec des notes en anglais* ». L'édition est bilingue : les textes de présentation et les notes sont rédigés soit en français, soit en anglais, au choix du spécialiste chargé de la publication de telle ou telle œuvre. Parmi les volumes parus, l'édition de *la Pucelle*, par exemple, est présentée en français par M. Vercruysse, le chercheur belge bien connu. Un grand nombre des collaborateurs qui préparent actuellement les volumes à paraître sont Français ou francophones, et rédigeront bien entendu leur contribution dans notre langue. J'ajoute que le comité directeur de l'édition compte, sur sept membres, deux Français et un Belge, et que le conseil consultatif, sur dix-neuf membres, comprend sept membres français ou francophones... La formule selon laquelle nous aurions laissé « filer » Voltaire ne correspond donc pas à la réalité.

M. Raymond Joly, de l'université Laval à Québec, s'en tenant au Diderot, déplore le prix élevé « de cet admirable outil de travail » *et le petit tirage (deux mille exemplaires)*, « qui en fera bientôt une rareté ».

Il conclut :

Edition monumentale donc ; mais il est des monuments dont les propriétaires ont l'air de vouloir avant tout écarter le public. Etrange sort des Lumières !

Renchérissant d'exigences, il regrette ensuite de ne pas avoir le texte original en anglais des ouvrages traduits par Diderot :

Pourquoi fallait-il faire bénéficier l'*Histoire de Grèce*, l'*Essai traduit de Shaftesbury* (et *le Joueur*, d'après Moore, au tome XI) de la même typographie monumentale, style inscription romaine, que les œuvres originales de Diderot ? Pourquoi n'avoir pas opté pour une présentation plus tassée, qui aurait permis, sans grossir démesurément les volumes, la reproduction en vis-à-vis du texte original ?

Cette faute est, à mon sens, grave. Je ne vois d'autre moyen de la réparer que d'ajouter un volume supplémentaire aux trente-trois prévus (...) Cela ne ferait jamais que 225 francs de plus ; et au point où nous en sommes...

Quant à M. Jean-Pierre Roth, il attire notre attention, parmi les travaux de l'érudition française, sur la première édition complète de la Correspondance *de Diderot, entreprise par feu son grand-père, Georges Roth, continuée par Jean Varloot et publiée par les soins de Jérôme Lindon aux éditions de Minuit.*

LA RENTRÉE ROMANESQUE

Le déluge selon Jean Dutourd

(Suite de la page 13.)

e conte n'est pas dépourvu vention. Les tours et les par- ;s, ces deux structures de l'ur- isme moderne, sont devenus des etières involontaires ou délibé- Dans les derniers étages des te-ciel, les ascenseurs ayant é de fonctionner, les gens sont ts sur place et les pigeons ont queté leurs cadavres. Les ions ? Une des hantises de l'au- , qui les lâche par millions sur ville déserte, et leur fiente lui à décorer ses ruines. Quant parkings, une fois les voitures parues, ils ont été transformés nécropoles. Les convois funè- , conduits à pied et copieusement arrosés, donnaient lieu à de telles saturnales qu'on a pris le parti d'enterrer dans le quartier. Au cœur de ces minables catacombes, la vanité des hommes trouve encore à jouer.

La traversée de Paris donne ainsi lieu à des visions goyesques entre lesquelles s'intercale, parfois, une harmonieuse composition à la Hubert Robert. Le paysage humain, en dehors des protagonistes, n'est pas en reste : visages tournant à la caricature sous l'effet des rides, masques flétris illuminés de fards, corps déformés, corrigés par des artifices, bouches à dentiers, pieds à chaussures orthopédiques, gémissements, petits soins, tisanes, bandages herniaires, radotages... « 2024 » est une féroce peinture de la vieillesse à laquelle Goya encore, mais aussi James Ensor ou Toulouse-Lautrec, fournissent les références.

Des vessies et des lanternes

On se demande comment Dutourd a cru pouvoir équilibrer cette fresque grimaçante avec le portrait de Mme Poinsot en maternité, telle qu'elle apparaît au seuil de l'Arche, offrant son pot-au-feu et dévidant ses édifiantes banalités. C'était dangereusement compromettre sa position !

Il ne s'en tient pas à cette erreur : il faut qu'il philosophe. Les causes assignées à nos maux présents ou futurs se révèlent bien suspectes. Mettre en garde l'humanité contre un vieillissement sans espoir exigeait-il ce procès fait à la science, à la raison, à l'homme — et à la femme — cherchant à se rendre maître de son destin ? Commandait-il de glorifier l'instinct, le mystère, notre « bonne mère nature », et de parer le passé de si grands prestiges qu'on en fausse délibérément l'image ? Attend-on d'un bon satiriste qu'il nous fasse prendre des vessies pour des lanternes, même par goût de la provocation ? N'est pas Swift qui veut.

La fable va gaiement avec une once de pathétique. Une allégresse gonfle la plume d'où s'échappent formules heureuses, voire poétiques. Pourquoi Jean Dutourd éprouve-t-il le besoin de penser tant ?

JACQUELINE PIATIER.

Paroles de môme

★ LE CRISPOUGNE, de Daniel Thibon. Coll. « Vivre », Stock 2, 16 pages, 26 F.

CERTAINES choses sont sûres. Par exemple, que les montagnes « sont d'anciennes tortues mortes il y a très longtemps ». *Ou bien qu'* « en Allemagne les maris battent leurs emmes ». *Ou encore que la pluie* « ce sont des anges qui pissent ar milliers », *et que* « si les chiens avaient une langue plus raide, s pourraient parler ».

Pourtant, des questions se posent. Et pas n'importe lesquelles : ourquoi le cheval de l'enterrement ne fait-il jamais de crottin endant la cérémonie ? Comment s'y prennent ceux qui peignent s vagues puisqu'elles bougent tout le temps ?

Ces évidences péremptoires, ces interrogations sans fin traversent la tête du Crispougne. Il a sept ans, une « fiancée » de on âge, une bande de copains, de la magie imaginante à revendre. l vit dans une petite ville de Provence, avec sa gendarmerie, ses vrognes, sa fabrique de glace. Il s'intéresse aux chiens, au pape, ux fourmis, aux locomotives, à la mort, aux hannetons, aux xcréments, aux canards, aux hercules de foire, aux noms propres, ce que disent les bruits... à mille choses qui peuplent son univers — son discours — paradoxal, acidulé, tendre et cruel, innocemment, spontanément scatologique.

Un son inhabituel

Un discours, un univers d'enfant : Daniel Thibon a voulu les restituer, au fil de multiples petites scènes où parle et pense, à sa façon, le génie du Crispougne. Quand il invente des mots, des jeux obscènes et joyeux, quand il s'effraie ou se « dégoûte », explique ses théories ou ses terreurs, on entend bien souvent comme un son inhabituel, inattendu. Une parole de môme qui fuse, par bribes, d'entre les lignes. Et qui décape, qui fait tomber des yeux et de la peau les écailles de la raison adulte.

Pourquoi faut-il que ces moments d'éclat demeurent morcelés, que l'écriture les fige en un procédé vite aussi lassant que les autres ? « Ecrire enfant », retrouver les fantasmes, les expressions, la syntaxe de cette pensée-là devrait exclure les artifices trop facilement repérables ou répétables. Daniel Thibon n'a pas u se maintenir à la hauteur du Crispougne, son modèle imaginaire t réel. Mais ce n'est pas rien qu'il ait pu l'approcher.

ROGER-POL DROIT.

Les cérémonies secrètes de Viviane Forrester

★ LE CORPS ENTIER DE MAGDA, Denoël. Coll. « les Lettres uvelles », 1975, 176 p., 28 F.

ETRANGE roman que celui-ci et singulier débat au cours duquel des êtres de chair et de sang, omes et femmes, jeunes et moins nes, parlent et « se » parlent, vivent « se » survivent, à partir d'un passé rté, pour un présent qui les écrase son poids de désirs et de phannes. D'avenir aucun, sinon par les s qu'ils entretiennent comme si le était le seul pouvoir qu'ils avaient se distraire de ce présent mortel. Des tômes ? Plutôt des images d'eux-mes qui défilent dans un temps mort l'unique repère de durée sera le rissement, l'anéantissement et la disition des corps.

Et pour aggraver le sentiment commun à tous de l'inévitable corruption, un décor par lui-même écrasant, inquiétant, que ce soit celui de la haute montagne, non loin de Zermatt, dans les Alpes suisses, ou le cadre d'un château solitaire, en Styrie, encore encombré et troublé par le souvenir de la folie, de l'inceste et des légendes de vampires. En tout cas, un décor qui prépare l'univers hostile au sein duquel vont se battre et se débattre des créatures marquées depuis toujours par un destin funeste.

Viviane Forrester, déjà l'auteur de deux livres nés de la même hantise, celle de la mort agissante et corruptrice, ne tente pas, aujourd'hui plus qu'hier, de raconter une aventure. Son écriture est ailleurs, où la phrase, souvent interrompue, volontairement inachevée, laissée béante, fait naître, page après page, un silence en quelque sorte organique, originel au fond de quoi se dépose l'inavoué, le fugitif, l'inexploré. De la même façon que l'histoire de chacun se formera ici au plus profond du corps, où s'agite l'inconscient. Une langue quelquefois abrupte et brutale, violente, donne à cette succession de cérémonies secrètes l'apparence, non pas de la réalité, celle exactement d'une provocation à la réalité.

Qui est cette Marigda dont le corps *entier* investit le corps du livre pour en dénaturer le cours. Marigda, clouée à la terre plus qu'elle n'est vivante, agit comme le révélateur de l'impuissance de chacun à maîtriser le présent. Egarée, victime autant que bourreau, elle tourmente et se tourmente, elle menace et se menace de sa propre mort, elle anticipe même, elle tue la plus jeune de ses amies, premier témoin et nouvel acteur des flétrissures de la vie.

Ce livre, aux faces tranchantes comme une lame dans la chair vivante, n'est pourtant pas un roman noir ou assombri par les désastres qu'il évoque. Son ambition est sans aucun doute différente : une mise à découvert des germes de vie et de mort les plus profondément enfouis dans le bas-fond des êtres. Dire que cette ambition est partout satisfaite ou accomplie, je ne le sais pas tant le foisonnement du récit est considérable. Ce qui demeure, avant tout et surtout, est le très saisissant effort d'aller au plus secret par des moyens autrement vigoureux que ceux de la simple introspection.

ANDRÉ DALMAS.

chos et nouvelles

LE PRIX LITTERAIRE DES « TROIS COURONNES », décerné chaque année à une œuvre littéraire dont l'action se situe dans les Landes ou le Pays basque, a été attribué, à Hossegor (Landes), à Annette Vailland, journaliste-chroniqueur, pour son roman « le Pain polka », paru aux éditions Mercure de France.

L'année dernière, le prix était allé à Christine de Rivoyre, pour son roman « Boy ».

VIENNE, DEBUT D'UN SIECLE. — La plus extraordinaire explosion de créativité caractérise la vie intellectuelle, artistique, médicale à Vienne, en 1900. La revue « Critique » consacre à ce foisonnement d'expériences un numéro spécial d'une grande richesse. Ed. de Minuit, 264 p., 30 F.

RAFAEL LLOPIS PARET, l'anthologiste bien connu, vient de faire paraître une « Historia natural de los cuentos de miedo », qui est une histoire générale de la littérature fantastique. Nettement meilleur que ses équivalents français, ce livre a sa place dans la bibliothèque des amateurs malgré l'obstacle de la langue, à vrai dire bien mince, quand il s'agit de l'espagnol. (Ediciones Jucar, Chantada 7, Madrid 29.)

Un mélo d'autrefois à la sauce marxiste

LE COLONEL, LE VIRTUOSE ET LA MILITANTE

★ BEATRICE, d'André Thirion ; Robert Laffont ; 400 p., 42 F.

UN jeune et brillant colonel d'Indochine donne sa démission de l'armée, avant Dien-Bien-Phu. Il rencontre dans un bal des Noailles, à Paris, une belle et allurée pianiste. Coup de foudre. Longues répliques sublimées de l'une et de l'autre au rythme de la danse.

Entre-temps, remplaçant momentanément à la tête d'une entreprise de bois dans le Nord un ami qui se meurt, il avait recueilli sur la route, un soir de pluie, une de ses jeunes ouvrières. Belle et séduisante. Il l'avait hébergée et sustentée le temps qu'elle se sèche. Peu de jours après, une grève éclatait dans l'usine dont la jeune fille était la fougueuse animatrice.

Il la retrouve quelques mois plus tard à Paris. Elle suit les cours de la C.G.T. Elle est vendeuse dans une librairie du parti communiste, dont elle est membre. Et le soir, elle améliore ses revenus en abordant des messieurs sérieux sur les Champs-Elysées.

Il décline l'offrande mais lui fait parvenir quelques subsides. Quelques mois plus tard encore, comme il file le parfait amour avec Béatrice (c'est la virtuose) dans son château de Meaulnes (il est de famille fortunée, et son père vient de mourir opportunément) Mathilde (c'est la jeune fille) survient. Elle est enceinte des œuvres d'un voyou anarchiste, un peu flic sur les bords, qui l'obligeait à se prostituer. On l'envoie en Suisse, et quand elle revient elle partage la vie du couple. Béatrice la trouve très sympathique. Très. On la dégrossit. On s'amuse un peu à trois. On l'emmène en réception dans les châteaux voisins. Elle surprend par ses manières peuple et séduit par sa plastique.

Les mésalliances

Mais Béatrice joue un tour pendable à Daniel (c'est l'homme). Pendant un séjour à Monte-Carlo, où sa mère se repose, elle se fiance avec le duc de Sénones, âgé de quatre-vingt-dix ans — une des plus grosses fortunes de Belgique, — malheureusement au bord de la chaise roulante. Daniel demeure stoïque. Mais, comme il reste seul avec la capiteuse Mathilde et que, bien sûr, il n'est pas du bois dont on fait les célibataires, que voulez-vous qu'il arrivât ? Il va l'épouser, il la dote richement, elle s'adapte très bien, quand Béatrice, devenue duchesse, ressent les premières atteintes d'un mal inexorable.

Il n'aura que le temps de repousser les avances de sa sœur, qui a pour habitude de se promener toute nue, comme une héroïne de Feydeau, et de participer, à Genève, à des négociations pour la paix avant d'être abattu par le voyou de Mathilde, réapparu. Mathilde abat à son tour le voyou. Elle hérite.

André Thirion pourra, non sans apparente raison, estimer que ce résumé privilégie la lettre de son livre au détriment de son esprit. Mais que peut valoir l'esprit avec une telle lettre ?

L'écriture n'est pas sans qualités. Un peu trop tendue, comme les caractères. Tout se passe au niveau du sublime ou du sordide, et parfois du ridicule. On se perd en conjectures sur les motifs qui ont pu pousser le mémorialiste vengeur de « Révolutionnaires sans révolution » à ficeler cette trop romanesque histoire. Certes, les personnages ont des noms qui évoquent Dante, Shakespeare et Balzac, mais l'intrigue pourrait être signée Guy des Cars.

Alors, soumission à la mode rétro ? Envie de retrouver la source du roman populaire ? Ou canular du temps surréaliste dont André Thirion fut, on le sait, commensal ? Mais, dans ce cas, André Thirion aurait pu nous faire un clin d'œil, de temps en temps, et lubrifier d'un peu d'huile d'ironie le moteur de ses paroxysmes.

PAUL MORELLE.



HISTOIRE

De l'affaire Stavisky à la rue Lauriston

SOUVENIRS D'UN FILS

★ MON PERE, L'INSPECTEUR BONNY, de Jacques Bonny. Robert Laffont, 288 pages, 42 F.

LE 27 décembre 1944, Pierre Bonny était fusillé au fort de Montrouge en compagnie de Henri Lafont, condamné, comme lui, à la peine de mort pour intelligences avec l'ennemi. Pour l'opinion de l'époque, cette exécution était celle des deux « patrons » de ce qu'on appelle encore la « Gestapo » de la rue Lauriston. Leur procès, comme celui des membres de leur « bande », avait été l'un des premiers où l'on parlait des tortures infligées aux résistants, des arrestations et des réseaux démantelés, des juifs traqués et pillés avant d'être livrés aux nazis.

Cependant Pierre Bonny, qui avait apporté son concours à cette entreprise, restait dans le souvenir de quelques-uns l'ancien inspecteur de la sûreté générale qui dix ans plus tôt, au plus fort du plus fort des scandales de la IIIe République — l'affaire Stavisky — avait connu le vedettariat et les feux de la publicité.

Quarante ans plus tard, l'affaire Stavisky garde ses mystères et, du même coup, ses piments. En 1974, le film d'Alain Resnais la remit au goût du jour, suscitant livres et études.

Mon père, l'inspecteur Bonny, récit de Jacques Bonny recueilli par Pierre Demaret et Christian Plume, a-t-il été conçu — la mode rétro aidant — dans la foulée de cet élan occasionnel ? Une évidence : sur les deux cent quatre-vingts pages, cent sont réservées à l'affaire Stavisky et à ses prolongements directs. Peut-on parler de révélations ? En fait, il s'agit plutôt de précisions sur des révélations déjà anciennes. Depuis 1957, on savait par la publication de « souvenirs » d'un criminologue, le docteur Locard, que Pierre Bonny s'était accusé auprès du docteur Paul, avant d'être fusillé, d'avoir organisé le meurtre du conseiller Albert Prince, magistrat de la cour d'appel de Paris, occupé à élaborer un dossier sur la façon dont Stavisky avait pu être protégé.

Depuis le 20 février 1934, date à laquelle fut retrouvé sur la voie ferrée Dijon-Paris, au lieu dit la Combe-aux-Fées, le corps décapité du conseiller Prince, les spécialistes ne cessent de discuter : suicide ou crime ? Et la discussion demeure aussi vive et identique sur la mort de Stavisky, survenue un mois et demi plus tôt, le 8 janvier 1934, dans un chalet proche de Chamonix.

S'il est certain que Pierre Bonny ne fut pas mêlé à la mort de Stavisky, puisque, chargé à un moment d'aller arrêter l'escroc à Chamonix, il se vit presque aussitôt retirer le soin de cette mission, que faut-il penser de ce que rapporte aujourd'hui son fils sur la façon dont mourut le conseiller Prince ?

Pour sa part, le docteur Paul, médecin légiste, qui, en cette qualité, assistait à l'exécution de Bonny, se contenta en 1957, dans *le Monde*, de confirmer seulement que le condamné lui avait dit alors : « *Je puis vous assurer, docteur, que vous ne vous étiez pas trompé : le conseiller Prince a été assassiné.* »

« Fouineur-né »

M. Jacques Bonny va aujourd'hui bien plus loin. Il expose essentiellement que, dès le mois d'octobre 1944, son père, alors arrêté et sans illusion sur son sort, lui fit tout un récit de la façon dont les choses s'étaient passées. On sent malgré tout en filigrane l'esquisse d'une thèse.

Au moment de l'affaire Stavisky, Pierre Bonny était déjà tenu par ses supérieurs pour un spécialiste de « certaines missions ». Pour son fils, il avait mis « *le doigt dans l'engrenage peut-être le plus dangereux de tous, celui de la para-politique* ». A n'en pas douter, Pierre Bonny, « fouineur-né », ne se déplaisait pas à ces exercices et savait au besoin utiliser des méthodes qui lui étaient propres. De surcroît, un rien « dandy », très photogénique et ne répugnant pas à la publicité.

Pourtant avec cela, ou malgré cela, « *homme de gauche* ». Le fils insiste, tout au long du livre, sur les sentiments politiques du père. Ici, un petit débat : Pierre Bonny fut-il de gauche viscéralement ou seulement par opposition à Jean Chiappe, tout-puissant préfet de police, plus que complaisant envers la droite à la veille de l'émeute du 6 février 1934 ? Pour réel qu'il ait été, le conflit Chiappe-Bonny n'est-il pas ici un peu exagéré ? Jean Chiappe pouvait-il craindre à ce point Pierre Bonny ? Le subordonné rêva, certes, avec l'affaire Stavisky, de tenir son « patron », de le découvrir bénéficiaire des largesses de l'escroc, mais il n'y réussira pas. Dans cette lutte sourde, Bonny fut le perdant, perdant jusqu'à la révocation et à la condamnation.

Un Bonny de gauche est en tout cas nécessaire, si l'on veut suivre ce que rapporte son fils. N'assure-t-il pas, en effet, que ceux — ils ne sont pas nommés — qui lui demandèrent d'organiser le meurtre du conseiller Prince, le firent au nom de la gauche (elle était surtout à l'époque radicale-socialiste) et au nom de la raison d'Etat. Il s'agissait de récupérer le dossier que Prince élaborait, et dont on craignait une divulgation qui n'aurait pas manqué d'entraîner la chute du gouvernement avec la compromission de quelques ténors.

Et Pierre Bonny a rendu ce « service ». « A » ou « aurait » ? Rien ne manque dans l'ouvrage sur la façon dont il s'y prit. Mais de noms point. Pas plus qu'il ne dit quels furent les membres du gouvernement Doumergue — car on est à ce niveau — qui demandèrent ce crime à Bonny, pas plus son fils ne donne les noms de ceux qui furent les hommes de main recrutés. On apprend seulement que deux sont morts et que le troisième, survivant, n'entend toujours pas parler.

Ce qui reste sûr, c'est que, dans l'affaire Prince, tout concourt à écarter l'hypothèse du suicide. Si l'on suit Pierre Bonny et son fils, seul, ou à peu près, le garde des sceaux, Henri Chéron, aurait ignoré la mission confiée à Bonny, et du coup lui aurait demandé de trouver les coupables de la mort du conseiller Prince. Voilà la boucle bouclée. Mais, lorsque Carbone, Spirito et de Lussatz seront impliqués dans le meurtre, Bonny savait qu'il ne pouvait rien leur arriver, si ce n'est l'obtention d'un non-lieu. Ainsi fut fait en 1937.

Basse besogne, basse police. Surtout un livre de piété filiale, une façon de se consoler, de se dire avec grande chance d'être approuvé : « *La politique, vous savez, mon pauvre monsieur, etc.* » Mais la piété filiale va mal avec l'histoire. Renvoyer dos à dos le Bonny « de gauche » et celui de la rue Lauriston, *les fondre dans la même faiblesse*, ne suffit pas. Il reste dès lors l'émotion, la tendresse. Elles l'emportent ici sans provocation, certes, mais malgré le souci affirmé de Jacques Bonny de juger à son tour son père « *sans plus d'indulgence que les hommes, mais avec moins de hâte peut-être...* »

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Un regard critique sur le mouvement Esprit

★ LE MOUVEMENT « ESPRIT » 1932-1941, de Pierre de Senarclens. Editions l'Age d'Homme, 370 p., 49 F.

EST-IL légitime de faire face à une crise de civilisation en prônant la « primauté du spirituel » ? Des exigences éthiques conçues dans la perspective d'une révolution personnelle et sociale entraînent-elles, sur le plan de la lutte politique, des engagements réels ? La revendication utopique à travers laquelle un mouvement d'intellectuels chrétiens proclame son espérance et *organise sa réflexion* a-t-elle une autre origine que celle d'une protestation encore juvénile, inspirée par le refus de s'insérer en tant qu'adulte dans la société ? Ces questions fondamentales traversent l'interrogation adressée par Pierre de Senarclens au mouvement Esprit des années 30 (1). L'auteur qualifie son livre d'essai critique. Il ne nie pas le rayonnement des idées défendues par Esprit dès les premières années de son existence. Il reconnaît l'importance des préoccupations et des inquiétudes qui animent ce mouvement. Mais il se demande si l'aventure intellectuelle du mouvement Esprit des années 30 n'est pas, avant tout, le reflet des conflits intérieurs vécus par ses membres. Esprit aurait donc contribué davantage, selon lui, au processus d'identification des jeunes intellectuels qu'il regroupait qu'à une transformation du visage politique de la France.

La lecture historique opérée par l'auteur introduit donc un soupçon fondé à la fois sur l'analyse par les membres de ce mouvement et sur l'interprétation, d'inspiration psychanalytique, des textes publiés à cette époque par les collaborateurs de la revue, en particulier par Mounier, son directeur.

Les thèmes communs aux rédacteurs d'Esprit des années 30 sont pour lui l'expression d'un besoin d'absolu qui ne peut être saisi qu'au travers de son soubassement psychologique. La pensée politique de Mounier et de ses amis puise sa source dans des difficultés d'ordre personnel qui se manifestent notamment par une nostalgie de l'enfance ou une incapacité à assumer les tâches de l'âge adulte. *L'analyse historique* détaillée des différentes attitudes politiques d'Esprit au moment du Front populaire, de la guerre d'Espagne, de la montée du fascisme allemand et de la Révolution nationale illustre le soupçon de l'auteur et lui confère une *fiabilité* qui ne *peut* qu'ébranler tout lecteur marqué, même de façon diffuse, par l'impulsion intellectuelle du mouvement Esprit.

Pierre de Senarclens parvient à la conclusion que le mouvement Esprit des années 30 n'a pas *eu de vrai retentissement politique*, mais a permis à ses membres de négocier leur entrée dans le monde adulte.

Une telle thèse ne va pas manquer de surprendre et d'irriter tous ceux qui n'ont pas l'habitude de ce genre d'approche historique. *Reconnaissons qu'elle* est nouvelle et que le transfert des concepts psychanalytiques dans d'autres champs des sciences humaines pose effectivement un problème. Bien qu'il existe actuellement une tendance croissante à entreprendre une lecture psychanalytique de textes littéraires ou historiques, l'utilisation qui en est faite ne parvient que rarement à éviter les simplifications abusives. Mais Pierre de Senarclens rend son propos très convaincant. Le ton polémique de certaines de ses affirmations traduit cependant un excès de l'exploitation du thème œdipien. S'il *est* vrai qu'il existe parmi les premiers auteurs d'Esprit une sorte d'immaturité politique d'origine affective, il n'est pas évident que celle-ci puisse être exclusivement attribuée à un refus de la condition adulte. La notion d'adulte est en fait plus idéologique que psychanalytique. Son emploi exige des références sociologiques explicites. En d'autres termes, l'interprétation psychanalytique des textes ou des phénomènes historiques requiert, pour être utilisée à bon escient, le concours d'approches inspirées de disciplines complémentaires. Par ailleurs, l'auteur ne donne pas de véritable définition de ce qu'il entend par engagement politique. Le champ politique semble coïncider, pour lui, avec celui de la réalité, ce qui exclut l'utopie et tend à annuler les forces inconscientes qui, nécessairement, s'y déploient. Si le mouvement Esprit, en raison de son attachement à la pureté de l'enfance et de son sentiment de *culpabilité*, *ne parvient pas* à infléchir le cours de l'histoire, comment se fait-il qu'un mouvement tel que le national-socialisme allemand ait pu, en mobilisant des forces inconscientes, peser de façon aussi tragique sur l'histoire de l'Europe ?

Au-delà d'Esprit, c'est l'impact de la pensée politique marquée par la théologie chrétienne et la philosophie catholique qui est mis en question par Pierre de Senarclens. Des hommes « de méditation et de dialogue », pour lesquels la dimension spirituelle est prioritaire, peuvent-ils vraiment intervenir efficacement dans les combats politiques ? Leur volonté prophétique n'engendre-t-elle pas nécessairement une distance entre ce qu'ils proclament et le discours politique ? L'attaque de l'auteur vise, par le biais du mouvement Esprit, tous les courants de pensée contemporaine qui trouvent dans leur incapacité à accepter dans le monde actuel la source de leur révolte. Il n'a pas tort de démasquer les prétentions d'une raison politique qui ne prend appui que sur la fragilité d'un refus empêtré dans une histoire personnelle mal dénouée. Faut-il pour autant condamner les aspirations du mouvement Esprit ? L'échec de leur tentative politique, au cours des années 30, réduit-il tout projet utopique à la matérialité des données historiques concrètes ? Si Pierre de Senarclens a raison, l'espérance chrétienne est peu compatible avec une insertion réelle dans le cheminement politique de l'histoire.

PIERRE DOMINICÉ.

(1) Le Seuil a publié au début de l'année un livre de Michel Winock : *Histoire politique de la revue « Esprit »*. (voir *le Monde* du 28 mars 1975).

PORTRAITS

COMMENT ON DEVIENT JAMES DEAN...

★ JAMES DEAN LE REBELLE, de David Dalton. Traduit par François Juquin et Daniel Mauroc. Le Sagittaire ; 258 p., 42 F.



L'EPITAPHE d'Al Capone aurait pu être la sienne : « *He could only have happened in America.* » Où, sinon en Amérique, James Dean eût-il pu être ce qu'il fut ?

Et que fut-il ? Vingt ans après sa mort, un jeune Américain, David Dalton, rédacteur de *Rolling Stone*, le meilleur des journaux de la nouvelle école californienne, pose la question. Le résultat c'est, plus qu'une *biographie*, une enquête fervente, concise, comme un reportage — de l'intérieur — sur ce « héros » de l'adolescence américaine des Fifties, sur, aussi, cette victime du « star-système » que fut James Dean.

* * *

Le héros de mythologie auquel une certaine jeunesse s'identifie, c'est l'archange au regard vague qui se tue à 160 à l'heure au volant de sa Porsche grand sport, le garçon solitaire qui tombe plus facilement amoureux d'une voiture que d'une femme. C'est James Dean le vulnérable, l'incompris, avec ses airs de chien battu à la Monty Clift, mais aussi le rebelle, qui semble emprunter à Marlon Brando sa dégaine et ses regards ombrageux, chez qui affleure une violence mal contenue, presque de délinquant.

Dans l'Amérique des années 50, l'heure était au *désenchantement*. On s'y *inventait*, en même temps qu'un existentialisme un peu démarqué du nôtre (mais qui n'échappait pas à l'appel de l'*espace*), un nouveau type de héros. « *Une sorte de nouveau cow-boy de l'existence* », écrit Dalton, qui le campe admirablement. Entre les jeunes gens chewing-gum en socquettes blanches de la génération d'avant et ceux en chemise indienne et cheveux longs de celle d'après, il y avait, *il y eut Marlon Brando, Monty Clift, Paul Newman*, Steve McQueen et James Dean.

Jimmy, plutôt, né au cœur du Middle-West, chez les quakers, obstiné et fantasque, qui très tôt se sait, se veut acteur. Se fabrique star. Dalton dit bien les premiers petits rôles en Californie (« *Hollywood se goinfrait alors de gélatine sentimentale et de barbe-à-papa biblique...* »), ainsi que la période de vache enragée à New-York. *Jimmy est fasciné par les principes* de Stanislavski et l'Actors Studio, qui avait fondé sur eux sa célèbre méthode : se pénétrer de son rôle au point de devenir le personnage que l'on joue.

La suite est connue : le premier vrai rôle à l'écran, dans *A l'est d'Eden*, de Kazan, la gloire, l'engrenage, *la Fureur de vivre*, de Nicholas Ray, *Géant*, de Georges Stevens. Deux tournages en six mois à peine, et, *à vingt-quatre ans et demi, la mort sur l'autoroute* californienne. Jimmy voulut devenir James Dean. Il y réussit et en mourut, simultanément.

* * *

Dalton, avec cette netteté implacable qui le caractérise, suit ce double mouvement. Le livre y gagne en intensité. Comme dans une tragédie, l'irrésistible ascension de Jimmy se double d'une irrésistible absorption de Jimmy par James Dean, c'est-à-dire par une certaine fureur de vivre, de mourir. Le mythe s'interpose entre lui et le monde, entre lui et lui-même, avec une rigueur fatale. « *Trois des grandes stars de Hollywood formées par la méthode ont fini par se suicider, plus ou moins accidentellement. C'est plus qu'une simple coïncidence. Montgomery Clift s'est tué par lassitude, Marilyn Monroe par volonté, James Dean par détachement.* »

A ce détachement qui n'est qu'un masque — il suffit pour s'en convaincre de lire certaines des lettres les plus fiévreuses qu'écrivait Jimmy au moment où tout semblait si bien aller pour James Dean — correspond celui de Dalton. On pense à Bogart. On pense à Burroughs, l'un des maîtres de *Rolling Stone*. Question de ton, de vocabulaire, de montage qui *privilégie l'ellipse sur le commentaire, question de* style, tout simplement. Ce laconisme très informé réconforte : une avant-garde, aux Etats-Unis, renoue avec la grande tradition littéraire de ce pays. Le fait, pour elle, Dieu merci, l'emporte sur la théorie.

FRANÇOISE WAGENER.

Claude Klotz, un cas burlesque

(Suite de la page 13.)

Hélas ! la pluie brouilla l'argile : « *Sur la plaine boueuse, où Karl avait tracé une longue suite de ses jours, les mots ensevelis sous le sol fertile se mirent à germer, les hampes sortirent d'abord et les barres des T bourgeonnèrent les premières, puis, sous le soleil plus chaud, les corps des phrases se montrèrent, les sujets, les verbes, les compléments, apparurent en dernier, les virgules enfin se dégagèrent en mai. Lorsqu'ils furent tous poussés, les fleurs éclorent, écartant l'herbe tendre des voyelles et les ronces des consonnes ; ces fleurs étranges et d'abord fragiles prirent alors la forme de leurs significations et Elizabeth apparut à l'endroit où était écrit Elizabeth.* »

A cet instant, l'auteur se laisse dominer par la fantaisie. Jamais de plan, un schéma, un acquis et la plume déraisonne avec succès. Le roman policier lui permettait toutes les audaces ; il s'en servit. Il joua avec les mots, les phrases et... les marques de cigarettes (Reiner-Raner ne fume jamais une cigarette de la même marque). A ce rythme, les noms des différentes marques furent épuisés. Klotz en inventa, les grands noms de la littérature l'y aidèrent. Klotz se souvenait des films de série B dans lesquels le détective retrouvait immanquablement la trace du coupable grâce à un mégot oublié sur les lieux du crime.

Le terme de démystification revient souvent à propos des ouvrages de Klotz. *Paris-Vampire* (2), ou les *mémoires du dernier des Dracula*, le consacre définitivement sous cette apparence. « *Je me trouve désormais à cheval sur un mur étroit entre les gangsters et Dracula.* »

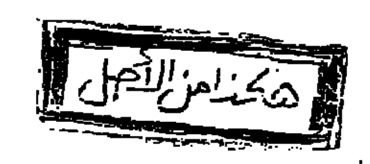
Cinq ouvrages (sans compter les treize Reiner) l'ont conduit à écrire une dernière folie, de plus en plus fidèle à « sa mythologie personnelle et à son canevas enchevêtré » : *Achète-moi les Amériques* (2).

Ce dernier roman construit sur « *des événements qui se déroulent en 1989, parfaitement véridiques* », réunit la totalité des évasions de Klotz. Léonard Tantoufle est ici le cousin de Reiner et le descendant des Innommables. Ces derniers ont traversé les grands bouleversements de l'installation du monde, Tantoufle traverse une époque que « *les manuels scolaires expédient en quatre pages et qui font bâiller les lycéens* ». Quelques faits méritent néanmoins d'être mentionnés : « *On assiste à la transformation des grandes capitales, dont les anciens quartiers seront peu à peu rasés et remplacés par des tours... En 1983, un guide de la capitale sera intitulé :* Paris du bas de la tour Eiffel. *Les grandes marques d'automobiles fusionnent... Les différents chefs d'Etat constatent, dès cette époque, que le pouvoir qu'ils possédaient s'effrite peu à peu pour se concentrer dans les mains des P.-D. G. des sociétés multinationales...* »

Et pourtant Klotz répète : « *Si j'avais un message à transmettre, je n'écrirais pas.* » Auteur euphorique, il s'amuse. Il pourrait bien être un humoriste !

BERTRAND GALIMARD.

(2) J.-C. Lattès, 287 p., 32 F.



CARNET

Naissances

Dessaux a la joie d'an-
rrivée à Lille, le 6 septem-
de sa fille adoptive
Mary Shoba,
août 1971, à Bhadravathi

—

t Mme Jean-Claude Faye,
et Jérôme,
le d'annoncer la naissance

Lucie
9 septembre 1975.
le Garancière,
aris.

Mariages

ous prie d'annoncer que le
le
le Françoise CASTE
et
Francis MICHALLET
lébré le 6 septembre 1975,
Evêque (Calvados).

—

docteur Francis Peillet et
Madeleine Bordarier,
eur et Mme Charles Bonnet,
ureux de faire part du
de leurs enfants,
Françoise et André
tienne, le 13 septembre 1975.
Francisque-Voytier ;
Jean-Jaurès.

Décès

André Chafanel, son
t Dominique, ses enfants,
la famille,
ouleur de faire part du dé-

André CHAFANEL,
ur général des Finances,
de la Légion d'honneur,
le 9 septembre 1975 à Vitry-

émonie religieuse aura lieu
r-Seine (Aube), le vendredi
mbre 1975. On se réunira
à 14 h. 45.
ls tient lieu de faire-part.
Vitry-le-Croisé.

[... Chafanel était né le 24 septem-
Bourg (Ain). Licencié en droit
de l'Ecole nationale d'adminis-
le 1947 à 1951), il est nommé
nspecteur des finances. De 1955
est contrôleur financier adjoint
rie, et en 1958 conseiller tech-
cabinet d'Edmond Michelet (mi-
s anciens combattants). Réinté-
les cadres de l'administration
nces en septembre 1959, il est
le 1960 à 1963 de plusieurs mis-
r le compte des Nations unies.
Il avait été nommé inspecteur
des finances.]

—

me veuve Adrien Alletru,
t Mme Jean Alletru,
tte et Jean-Pierre Alletru,
ts et alliés,
douleur de faire part du dé-

e Françoise ALLETRU,
accidentellement le 31 août
âge de trente-trois ans.
sèques ont eu lieu; messe
sent en l'église de Banary-
(Var), dans la plus stricte

rce-aux-Meuniers,
Marly-le-Roi.

— Mme André Brunel, son épouse,
M. et Mme Jean Brunel,
M. et Mme Philippe Brunel,
M. et Mme Dominique Brunel et leur fille,
ses enfants et sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
Docteur André BRUNEL,
professeur à l'U.E.R. de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale de la Faculté de médecine Pitié-Salpêtrière,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 4 septembre dans sa cinquantième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Coincy-l'Abbaye (Aisne).
182, rue de Rivoli,
75001 Paris.

—

— M. et Mme Maurice Froment,
Mme Renaud Froment,
Edmée, Didier et Jacques Froment,
Raphaël et Thomas Froment,
ont la douleur de faire part du décès accidentel survenu le 30 août de
Renaud FROMENT,
à l'âge de vingt-neuf ans,
leur fils, époux, frère et père.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 5 septembre.
74, rue du Château,
92 Boulogne-Billancourt,
1, avenue du Chalet,
44000 Nantes.

—

— Mme Nisso Gherson,
Mme Yvette Gherson,
M. et Mme E. Aciman et leur fils, Jean-Claude,
Mlle Vivian-Laure Salti,
font part du décès de
M. Nisso GHERSON,
leur époux, père, beau-père, grand-père,
survenu à Cannes, le 2 septembre 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
50, Boulevard d'Alsace,
06400 Cannes ;

—

— Mme Alphonse Jouve, son épouse,
MM. Philippe et Patrick Jouve,
M. le docteur Bernard Laurier et Mme,
Mlle Marion Rouzier, ses enfants et beaux-enfants,
M. A. Quemarec, son beau-père,
M. et Mme Henry Hermand,
M. et Mme Pierre Quemarec, ses beaux-frères et belles-sœurs et leurs enfants,
et toute la famille,
font part du décès du
Docteur Alphonse J.-M. JOUVE,
survenu le 1er septembre 1975 à l'île de Bréhat, dans sa soixante-cinquième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 3 septembre dans l'église de l'île de Bréhat (Côtes-du-Nord), 22870 Ile de Bréhat.
1, rue Jean-Moulin,
74100 Ambilly ;
19, route de la Croix,
78110 Le Vésinet.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Pierre Juhel, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Barthélémy Pozzo di Borgo, leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Labis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre JUHEL,
née Hélène Labis,
leur épouse, mère, grand-mère, sœur, tante et grand-tante, rappelée à Dieu le mardi 9 septembre, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-et-unième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 septembre en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, à 10 h. 30.
14, rue Clavel,
75019 Paris.

—

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Simon LAMET,
survenu le 8 septembre 1975, dans sa soixante-quatorzième année.
De la part de :
Mme Simon Lamet, son épouse,
M. et Mme Serge Lamet, ses enfants,
Christine et Laurent Lamet, ses petits-enfants,
auxquels se joignent
Mme et Mlle Lizier-Buffet,
M. et Mme Max Lizier-Buffet.
L'inhumation aura lieu le vendredi 12 septembre 1975, à 15 heures, au cimetière de Bron (69) dans l'intimité familiale.

—

— M. et Mme Gordon B. Elliot,
Le docteur et Mme René Mounier,
M. et Mme François Mounier, ses enfants,
Paul, Bernard, Anne, Nicolas et Mary Elliot,
Isabelle, Catherine et Pierre Mounier,
Françoise, Jean-Baptiste et Charles Mounier, ses petits-enfants,
Mlles Jeanne et Aline Lefebvre, ses sœurs,
M. et Mme André Mounier,
Mme Louis Michel, ses beau-frère et belles-sœurs, ses neveux et nièces,
Les familles Mounier, Lefebvre, Gaillard, Linant de Bellefonds, Boulouis, Horn, Perroux, Colao, Lejeune, Elliot, Bordes, Goutefonja,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Pierre MOUNIER,
née Fanny Lefebvre
survenu le 6 septembre 1975 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, munie des sacrements de l'Eglise. Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 9 septembre 1975 en l'église Saint-Paterne-d'Orléans, sa paroisse.
L'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière de Meung-sur-Loire.
20, rue Eudoxe-Marcille,
45000 Orléans.

Remerciements

— Saint-Jean-de-Maurienne, Le Creusot, Béligneux (01), Lyon.
M. et Mme René Giroux, leurs enfants et petite fille,
M. et Mme Roger Berthelier et leur fille,
M. Pierre Agin, ses enfants et petits-enfants,
Tous leurs parents et alliés,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Paul LACROIX,
remercient sincèrement toutes les personnes et sociétés qui, par leur présence, envois de fleurs ou de messages, ont pris part à leur grande douleur.

Anniversaires

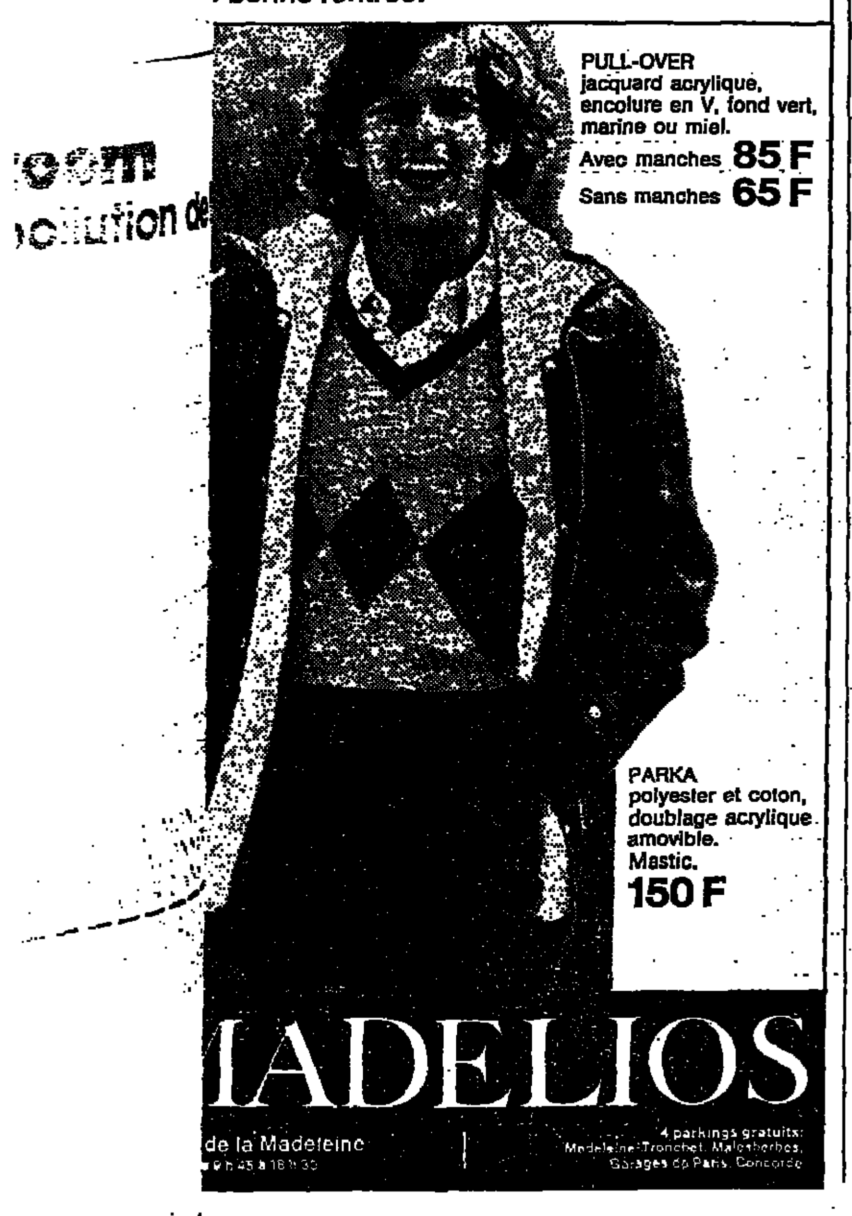
— Le 12 septembre 1974,
Claude MENDELOVICI
nous quittait.
A l'occasion du premier anniversaire de sa disparition, ses amis et ceux qui le connurent évoqueront plus particulièrement sa mémoire.

Communications diverses

— A l'occasion des fêtes de Yom Kippour, l'Association culturelle des israélites nord-africains (rite tunisien) organise les offices des 14 et 15 septembre 1975, avec la participation de M. le rabbin Moshe Mazouz et Raoul Journo, à la salle Lancry,
10, rue de Lancry, 75010 Paris.
Réservation : 628-15-02.

—

— La grande cérémonie commémorative de « Hazkara » aura lieu le dimanche 14 septembre, à 10 h. 30, au Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris-4e, avec la participation de M. le grand rabbin Paul Bauer.



ARCHÉOLOGIE

MORT DE SIR ERIC THOMPSON

Nous apprenons le décès, survenu le 9 septembre à Cambridge, à l'âge de soixante-dix ans, de
Sir Eric THOMPSON,
archéologue britannique, spécialiste de la civilisation maya.

[Sir Eric commença à s'intéresser à l'archéologie en général et aux Mayas en particulier en 1924. Il a participé, entre autres, aux fouilles et aux restaurations des monuments de Chichen-Itza (Mexique), l'un des plus grandioses sites mayas, à la découverte et aux fouilles de Busilha, de San-José et de Mopan (Honduras britannique). Il a aussi travaillé au déchiffrement des hiéroglyphes mayas. De 1926 à 1935, Sir Eric Thompson a été un des archéologues du Field Museum of Natural History de Chicago, ensuite (de 1935 à 1958) il a travaillé à la Carnegie Institution de Washington. Tout au long de sa carrière, Sir Eric a publié de nombreuses études sur l'écriture et pratiques culturelles ou agricoles des Mayas.

Le Mexique l'avait nommé, en 1941, professeur honoraire au Musée national de Mexico et en 1953, conseiller au Centre de recherches anthropologiques mexicaines. C'est Sir Eric qui, au printemps dernier, servit de guide à la reine Elizabeth et au duc d'Edimbourg qui visitaient les grands sites mayas d'Uxmal et de Chichen-Itza.

Au printemps dernier, il avait été nommé Knight of the British Empire.]

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le journaliste et la vedette

Vous êtes journaliste. Vous allez interviewer une personnalité connue, très connue, et mal connue forcément, plus connue que vous en tout cas, qui l'êtes, pourtant. Votre nom est apparu souvent dans la presse et à l'écran. Et le sentiment de votre importance est étayé par l'empressement qu'on a montré à vous recevoir. Tout en ayant d'ailleurs l'impression de vous accorder une faveur. Eternelle ambivalence des rapports — rapports de forces — entre la vedette et le chroniqueur. Elle a besoin de lui au départ pour être dans l'actualité. Il aura besoin d'elle, plus tard, pour y rester.

Au début, pas de problème. Il accepte — connivence tacite — de répandre une image d'elle à la fois flattée et superficielle, une image faite de clichés, une image sur papier glacé. Cette image de marque, à force de circuler, finit par s'user. On commence à en voir la trame, à en soupçonner les dessous. C'est le moment où tout bascule. Où, sans crier gare, la complicité tourne à l'hostilité. Ce jeu qu'elle joue encore, lui déjà ne le joue plus. Au lieu de l'aider à recoller les morceaux, il sera tenté de les déchirer sous nos yeux et de l'obliger, elle, à nous dire à nous les deux ou trois choses que lui sait d'elle.

Voilà ce qui s'est passé mercredi soir sur TF 1 entre Paul Gianoli et Jeanne Moreau. Un Gianoli tapi dans l'ombre, on n'entendait que sa voix ; une Moreau en pleine lumière, une Moreau prise en traître. Elle était là, toute à son rôle, elle faisait voler ses cheveux, étinceler son sourire, et brusquement figé par des photos entrelardées, son visage immobile, assez dur, assez marqué, donnait à sa voix — une voix off — des intonations, des colorations, non pas voulues par elle, mais par lui, pas au studio, mais au montage. Un exemple : « Vous n'êtes plus, *lui disait-il,* une vedette. » *Long silence et puis :* « Une vedette du box-office s'entend », *et d'ajouter, sadique, en se donnant les gants de la sincérité :* « Vous avez vu, j'ai marqué un t e m p s. Exprès. » *Comment a-t-elle accusé le choc ? Nous ne l'avons vu qu'à moitié. Sa réponse est venue sous-titrer un vieux plan fixe. C'était à la fois terrible et cocasse.*

On aurait décidément intérêt à rediffuser la tribune libre de Maurice Duverger sur la liberté de l'information et l'art du dialogue tel qu'on le pratique des deux côtés de l'Atlantique. Sur ce chapitre, nous avons encore beaucoup à apprendre des Américains. Ils tiennent, eux, à allier la franchise à la politesse et sans y mettre de forme, à se témoigner un respect mutuel. Ici, en revanche, passant sans cesse de l'agressivité à la flagornerie, nous ne savons être que bêtes ou méchants.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

M. SÉGARD ET LA TÉLÉVISION RÉGIONALE

● Les conseillers communistes de la région Nord-Pas-de-Calais ont protesté auprès du rédacteur en chef de la télévision régionale (FR 3) contre le fait que M. Norbert Segard, ministre du commerce extérieur, « *abuse de sa fonction pour considérer la télévision régionale comme le support audio-visuel de ses futures campagnes électorales* ».

[N.D.L.R. — M. Segard pourrait conduire la liste de la majorité lors des prochaines élections municipales à Lille.]

RADIO-FRANCE AU PRIX ITALIA

● Radio-France présente quatre de ses productions au prix Italia, dont le jury se réunira cette année du 17 au 29 septembre à Florence. Il s'agit de deux émissions dramatiques (*l'Italien de la rue de Cloys*, de Fabrice Pinte, *la Chartreuse du XIVe siècle*, parcours dramatique de José Pivin) et de deux œuvres musicales (*Anna Livia's Awake*, de Jean-Yves Bosseur — une production de l'Atelier de création radiophonique, — et *De natura sonorum*, de Bernard Parmegiani, du Groupe de recherches musicales

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 SEPTEMBRE

— *MM. Gérard Mansell, directeur des services outre-mer de la B.B.C., Daniel Singer, Claude Le Saché et notre directeur, Jacques Fauvet*, s'entretiennent « de chaque côté de la Manche » au sujet de la rentrée économique et sociale en France et en Angleterre sur les programmes en français de la B.B.C. (276 m), à partir de 17 h. 45.

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, est l'invité de l'émission « Soixante minutes pour convaincre », sur TF 1, à 21 h. 30.

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

— *M. Yves Guéna*, délégué général de l'U.D.R., répond aux questions de Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 heures.

— *M. Michel Jobert*, ancien ministre, est reçu par Jean-Pierre Elkabbach sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du parti communiste et directeur de *l'Humanité*, est l'invité de Jean-Michel Desjeunes sur Europe 1, à partir de 17 h. 30.

— *La C.F.T.C.* exprime son point de vue sur la rentrée à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

CORRESPONDANCE

Chouans et Vendéens

M. Jean Lauprette, président du Souvenir vendéen, nous écrit, à propos du compte rendu de la bataille de Cholet (le Monde *du 2 septembre), titré, de façon un peu hasardeuse « Les Chouans » :*

Puis-je apporter quelques précisions... ? Quand vos rédacteurs parlaient de chouannerie, au sujet des troubles survenus dans le nord du Portugal, je me suis tu... maintenant, ce n'est plus possible quand on confond Chouans et Vendéens. En effet, le rédacteur devrait savoir que ces derniers se situaient au sud de la Loire et les Chouans au nord.

Nous, Vendéens, n'avons jamais prétendu valable une autonomie pour la province, nous avons seulement voulu alors qu'on nous écoute ; or on prétendait imposer aux Vendéens, qui étaient des Français à part entière, des idées qui restreignaient singulièrement les libertés qui, elles, n'attentaient pas à l'unité nationale.

Curieuse conception que celle de Robespierre : « la liberté » (pour ses idées) et la mort (pour les autres). D'où le génocide et les pré-Oradour ! Les cinq mille gardes envoyés par Robespierre à Nantes, Bordeaux, Lyon, ne représentaient pas la majorité des Français, mais les idéologues (voir *Les dieux ont soif*, d'Anatole France) considéraient comme traîtres ceux qui ne pensaient pas comme eux.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 11 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.), Feuilleton : Salvator et les Mohicans de Paris, d'après Alexandre Dumas ; mise en scène de B. Borderie ; avec R. Etcheverry, A. Valmy et D. Volle.

21 h. 30, Débats : Soixante minutes pour convaincre, de J.-O. Chattard et F. Moreuil.

« S.O.S. natalité », avec M. Michel Debré, ancien premier ministre. Débat animé par J. Gorini.

22 h. 45, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Dramatique : le Mystère Frontenac, d'après le roman de François Mauriac ; adapt. F. Verny ; réal. M. Frydland ; avec V. Silver, G. Laurent, A. Libolt.

Jean-Louis Frontenac (dix-huit ans) renonce à sa vocation de professeur pour épouser Madeleine et vivre à Bordeaux. Son frère Yves, lui, tente sa chance à Paris. Mais une complicité tacite unit tous les Frontenac. Ils sont tous attachés à la « terre ». C'est peut-être le mystère...

22 h. 10, Documentaire : Le graveur Friedlander, par A. Parinaud ; 22 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Un film, un auteur : le Bel Antonio, de M. Bolognini (1960). Avec M. Mastroianni, Cl. Cardinale, P. Brasseur, R. Morelli (N.).

Un beau garçon de Catane (Sicile), que tout le monde prend pour un séducteur viril, devient la honte de sa famille lorsqu'il se révèle incapable de consommer son mariage.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Ceux des profondeurs », de P. W. Gregor, avec C. Alcover, M. Bomme, J. Collerin, réal. G. Gravier ; 21 h. 30 (R.), « Eric Von Staub », de P. Dupriez ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Les bons mouvements, par A. Francis ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France, concert : « Béatrice et Benedict » (Berlioz), par l'Orchestre lyrique et les Chœurs de Radio-France, dir. A. Jouve, chef des chœurs J.-F. Monot, avec N. Denizé, soprano ; 22 h. 30 (S.), La symphonie en France, par D. Mégevand ; 24 h. (S.), C'est le bouquet, par A. Francis.

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35 (R.), Au théâtre ce soir : « Constance », de S. Maugham, avec E. Feuillère, G. Tréjean, D. Grey, mise en scène Michel Vitold.

La vengeance d'une femme de la grande bourgeoisie de Londres, au début du siècle, quand elle apprend que son mari la trompe avec sa meilleure amie.

22 h. 25, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : « Benjowski » (n° 4) ; 21 h. 30, Apostrophes, de B. Pivot : « Les enfants sont doués, mais pour faire quoi ? » ; 22 h. 35, Ciné-club : Family Life, de K. Loach (1971), avec S. Ratcliff, B. Dean, G. Cave, M. Riddell.

Une jeune fille instable, incomprise de sa mère qui veut parler et décider à sa place, glisse vers la folie lorsqu'elle est soignée selon les méthodes de la psychiatrie traditionnelle.

0 h. 10, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Série : Civilisation, de lord Kenneth Clark ; réal. M. Gill. Seconde partie : « Le grand dégel » ; 21 h. 20, Document : « Le rendez-vous du ciel », de P. Tairraz.

En 1974, huit guides de Chamonix décident de gravir l'Everest par son arête-frontière avec le Tibet. Les étapes de cette lente ascension, qui se termina par un drame. Gérard Devouassoux y laissa sa vie le 9 septembre 1974.

22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (Festival d'Orange), l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, au Théâtre antique : « Otello » (Verdi), avec J. Vickers, T. Zylis-Gara, K. Nurmela ; 22 h. 30 (R.), « Mémoires improvisés » de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Les bons mouvements, par A. Francis ; 20 h. 30 (S.), Echanges internationaux de Radio-France : Concert par l'Ensemble studio 111 de Strasbourg, dir. D. Kieffer : « Quatorze manières de décrire la pluie, opus 70 » (H. Eisler) ; « Six lieder, opus 14 » (Weber) ; « Trois poèmes » (Ravel) ; « Erotique voilée » (A. Banquart) ; « la Lune et les Poissons d'argent » (D. Kieffer) ; 22 h. 30 (S.), La symphonie en France, par D. Mégevand.

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne (square Émile-Chautemps) ; 21 h. : Histoire du soldat.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Citrouille.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 21 h. : Groupe de musique rock ; 23 h. : Jacques Biot.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 19 h. 30 : Pando et Lis ; 20 h. 45 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : la Solitude d'un gardien de but
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : 1 m 80, 95 kilos... et ça cause ; 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : India (danse) ; 23 h. : Steve Lacy et Atonal Swing, free jazz.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice Dream. — Ranch, 20 h. 30 : Terreur et Sexe.

Théâtres de banlieue

Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Rashomon.

Les cafés-théâtres

Abbaye, 20 h. : Kennedy's Children.
Au Bec fin, 21 h. 15 : Ça va pas mieux ; 22 h 30 : Nadine Mons.
Au vrai chic parisien, 21 h. : P. Font.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Parodie perdue.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Romain Bouteille ; 21 h. 45 : Douby ; 23 h. : Bernard Lavilliers.

Le Petit Casino, 21 h. 15 : Jocelyne, ça suffit ! ; 22 h. 30 : Spectacle Gami.
Le Sélénite, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Brasil Tropical.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Mouloudji.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nu..., etc... etc
Tour Eiffel, 20 h. : Spectacle argentin.

Les opérettes

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta : hommage à Luis Mariano.

Les concerts

Maison de la radio, 20 h. 30 : Béatrice et Bénédict, de Berlioz, par l'Orchestre lyrique de Radio-France, dir. A. Jouve.

Festival estival

Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : GERM (P. Mariétan).
Jardins du Palais-Royal (audiovisuel), 20 h. : Molière côté jardin ; 21 h. : Artisanat vivant.
Musée Guimet, 18 h. 30 : Films musicaux
Musée de Cluny, 18 h. 30 : Marielle Nordmann, harpe (de la Renaissance à nos jours).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Hannes Kastner, orgue (Bach).

Jeudi 11 septembre

Festival de musique de chambre de Paris

Eglise des Billettes, 21 h. : Odile Pietti, soprano, et Hans Goverts, piano forte (K. P. E. Bach, Mozart, Haydn, Beethoven).

Festival de Sceaux

Orangerie du château, 20 h. 45 : Quatuor Loewenguth (Ravel, Schubert).

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet national de Colombie.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Le silence est d'or, de R. Clair ; 18 h. 30 : Un condamné à mort s'est échappé, de R. Bresson ; 20 h. 30 : Taking off, de M. Forman ; 22 h. 30 : l'Evangile selon saint Matthieu, de P.P. Pasolini ; 0 h. 30 : la Fin du monde, d'A. Gance.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v. ang.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (ven., mar.).
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (An., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (mer., dim.).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15) (en soirée). — V.F. : Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Pagode, 7e (551-12-15) (mat.) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LE BAGARREUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BETE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (sous réserves) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Omnia, 2e (231-39-36).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
CHILE (Chili, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 20 h. et 22 h. 15).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (jeu., dim.).
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (sous réserves) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LA FILLE DU GARDE-BARRIERE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). Jusqu'à jeudi : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). A partir du vendredi : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA FLEUR ET LE FUSIL : HANOI (Belg.) : Le Seine, 5e (325-92-46) de 14 h. 15 à 18 h. 45).

Les films nouveaux

LA KERMESSE DES AIGLES, film américain de George Roy Hill, avec Robert Redford. — V.O. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). — V.F. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Richelieu, 2e (231-56-70).
LEONOR, film franco-italo-espagnol de Juan Bunuel, avec Michel Piccoli. — Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
LOVE AND DEATH (GUERRE ET AMOUR), film américain de et avec Woody Allen. — V.O. : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Arlequin, 6e (548-62-25). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Plaza, 8e (073-74-55).
LE PRISONNIER DE LA DEUXIEME AVENUE, film américain de Melvin Franck, avec Jack Lemmon. — V.O. : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

A PARTIR DU 12 :

LA REINCARNATION DE PETER PROUD, film américain de J. Lee Thompson, avec Michael Sarrazin. — V.O. : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Nations, 12e (343-04-67).
FRENCH CONNECTION No 2 (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) (jusqu'à jeudi) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) (jusqu'à jeudi).
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Murat, 16e (288-99-73) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Mary, 17e (522-59-54).
INDIA SONG (Fr.) : le Seine-Cinéma, 5e (325-95-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LILY, AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Le Paris, 8e (359-53-99), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Maxeville, 9e (770-72-87).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE RETOUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., v. am.) : Ermitage, 8e 359-15-71), Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). V. F. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Murat, 16e (288-99-75), Cambronne, 15e (734-42-96), Mistral, 14e (734-20-70) (à partir du 15).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (mar., sam., mar.).
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (359-42-33), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) (jusqu'à jeudi).
TOMMY (A., v.o.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) (jusqu'à jeu.), Kinopanorama, 15e (vers. stéréo).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). V.f. : Athéna, 12e (343-07-48), Royal-Passy, 16e (527-41-16).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (jeu., lun.).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans 14e (580-03-75), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul'-Mich', 5e (033-48-29), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
YAKUSA (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-79-80). V.f. : Abc, 2e (236-55-54).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Rus., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (du dim. au mardi).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA CROISIERE DU NAVIGATOR (A.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
L'HOMME TRANQUILLE (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA REGLE DU JEU (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA REVUE DE CHARLOT (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
SENSO (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

SHERLOCK JUNIOR (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-9…
LES TEMPS MODERNES (A… minique, 7e (551-04-55) (s…
TOUTE LA VILLE EN PAR… v.o.) : Studio Bertrand, … 64-66).

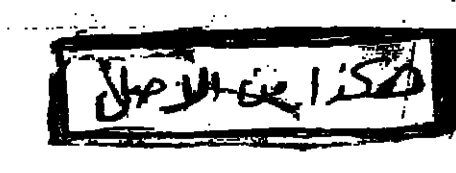
Les festivals

DEUXIEME CHANCE (v.o.) Lafayette, 9e (878-80-50) Nickel Ride.
DESSINS ANIMES (v.o.) Lafayette II, 9e (878-80-50) Bunny et ses amis.
FELLINI-VISCONTI : Boîte… 17e (754-51-50). 12 h. : Ju… esprits (v.o.) : 14 h. 30 … puscule des dieux et 22 h… angl. 18 h. : Les Clow… 20 h. : Mort à Venise (v.…
BUNUEL-SAURA-L'ESPAG… à films II, 17e (754-51-50). Mourir à Madrid. 14 h. … mint frappé (v.o.). 16 … Chasse (v.o.). 18 h. : Ar… loups (v.o.). 20 h. : … 22 h. : La Cousine Ange…
KEN RUSSEL (v.o.) : Chi… toria, 1er (508-94-14) : B…
VARIATIONS SUR L'HOM… LITE (v.o.) : Studio P… (326-58-00) : The Queen…
ALFRED HITCHCOCK : … les, 5e (033-42-34) : l'In… Nord-Express (v. f.).
L'ETE AU MARAIS II (4… 86) : le Quartier du co…
L'ETE AU MARAIS III (4… 86) : le Mécano de la G…
INGMAR BERGMAN (v.o.… 6e (633-43-71) : Toutes c…
VIVA BUSTER KEATON … Git-le-Cœur, 6e (326-80-… garçon boucher, Malec … de tir, Malec l'insaisis… sin-Voisins, l'Epouva… Flics.
LA FETE A WOODY ALL… Studio Logos, 5e (033-26… ce que vous avez touj… savoir sur le sexe...
S.M. EISENSTEIN (v.o.) … 7e (551-12-15) : la Grève…

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI … Luxembourg, 6e (633-97-… 12 h., 24 h.
LA CHINE (Fr.-it.-all) : … 5e (325-92-46), à 12 h. (…
CINQ PIECES FACIL… EASY PIECES) (A. (**… André-des-Arts, 6e (32… 12 h. et 24 h.
LES DIABLES (Ang., v.o. … Clef, 5e (337-90-90), à 12 …
EASY RIDER (A., v.o) (**… 5e (337-90-90), à 12 h. e…
JEREMIAH JOHNSON (A., … La Clef, 5e (337-90-90), … 24 h.
PHANTOM OF THE PAR… v.o.) : Luxembourg, … 77), à 10 h., 12 h. et 24 …
LES PRODUCTEURS (… Luxembourg, 6e (633-97-… 12 h. et 24 h.
THE LAST PICTURE … v.o.) : St-André-des-Ar… 48-18), à 12 h. et 24 h.





ARTS ET SPECTACLES

…positions

OLDENBURG A MUNICH

…ne rétrospective de l'œuvre des… …e de Claes Oldenburg fait le tour … musées des villes européennes …t de terminer son voyage, l'an…hain, au Louisiana de Copen…e. Elle est ce mois-ci à Munich …s avoir été vue à la Kunsthalle …Bâle et avant d'aller, en octobre, … Nationalgalerie de Berlin, chef-…uvre d'architecture de verre et …bronze récemment construit par … Van der Rohe.

…tte exposition ne passera pas par …, pas plus que n'y était venue, … a cinq ans, la rétrospective …nburg organisée par le Museum …Modern Art de New-York, que …dres avait pu voir à la Tate …ery.

… fait, si on connaît bien la sculp… d'Oldenburg, que la galerie Son…nd avait montrée aux Parisiens … l'œuvre des autres figures « his…ues » du pop'art américain, on …re à peu près tout de son dessin, …évélateur des recherches et des …ences de ce sculpteur de formes …es triomphantes. Cette exposition …rois cent trente-six pièces, par… grattées sur de petits morceaux …apier, montre d'où vient Claes …nburg.

…oudain, l'impersonnalité des …ptures, si irritantes par leur …rence flasque, comme si elles …culaient des valeurs sûres, cède …ace à un dessin expressionniste …iel et presque rageur à la …oschka. Oldenburg est bien dans …anière de cette jeune génération …éricaine qui s'acharne à …rendre à dessiner : contrairement … tradition française d'un Matisse, …ente de tout dire dans la parfaite …ctoire d'une ligne, chez lui la … revient sur elle-même, se …te, batouille, grattouille, avec une …adresse pathétique qui, finale…t, cerne l'objet comme un ani… pris au piège d'un graphisme

Ainsi, l'incertitude du dessin d'Oldenburg rejoint celle des sculptures dont il est, en fait, l'ébauche visionnaire. Les sujets apparents de l'œuvre sont ces pourritures industrielles dont l'image publicitaire « euphorise » le paysage urbain du vingtième siècle : hamburgers, parts de gâteau, machines à écrire, presse-citron. Mais tout est monstrueusement gonflé, démesuré ; mais tout se dégonfle et s'avachit sous le poids du plastique souple rembourré de duvet.

Avant d'être le chantre de l'art-consommation, Claes Oldenburg a beaucoup regardé chez les uns et chez les autres : Gauguin, Bonnard, Munch, et surtout Dubuffet, dont il a plus que tâté l'art brut, avec un dessin plutôt mollet. Ce n'était qu'une planche de salut saisie pendant les années de formation. Puis il comprit que, tout bien pesé, il ferait mieux de dessiner et de sculpter tel qu'il était, lui, Oldenburg : grand, blond, rond et flacide. Son œuvre semble un prolongement de lui-même, comme les objets qui l'occupent semblent être l'extension du rêve de ceux qui consomment par le regard ce que leur offre la rue. Avec Brancusi, la sculpture avait solidement mis en place un idéal de tension et de pureté linéaire. Chez ce jeune anti-héros des années 60, les volumes perdent leurs muscles et deviennent inconsistants.

Comme les autres du pop'art, Wharhol, Lichtenstein, Wesselmann et Rosenquist, Oldenburg tourne le dos aux sujets « idéalisables ». Il veut regarder la vie au fond des yeux, la sculpter et la dessiner telle qu'il la voit, littéralement, sans s'encombrer du système métaphorique qui régit l'art des surréalistes. Et pourtant, c'est à la source surréaliste qu'il s'abreuve : les dimensions grotesques de ses aspirateurs et de ses sandwiches, devenus des « œuvres d'art », contiennent tous les désirs du consommateur frustré qui aurait les yeux plus gros que le ventre. On y trouve un bizarre parfum proustien, mais celui-ci aurait troque l'intangible saveur de la madeleine contre un substantiel hamburger-cornichons.

Cette vie quotidienne américaine, vulgaire et originale, Oldenburg n'hésite pas à en faire une emblématique monumentale. Dans ses dessins, tel un enfant, il se laisse aller à rêver de « super-monuments », dont les héros seraient des objets de tous les jours. Un ourson en peluche, par exemple, mais à l'échelle d'une statue de l'île de Pâques ; une horde de chapeaux mous qu'emporte le vent, mais de chapeaux qui auraient la monumentalité d'un dolmen breton. Réalité et irréalité se rejoignent. Invinciblement, le magasin aux accessoires de la cité industrielle bascule vers l'autre côté de l'horizon, chez Alice, là où la vie est le contraire de quotidienne. L'esthétique du « mou » d'Oldenburg est celle du tendre.

JACQUES MICHEL.

★ Trois cent trente-six dessins de Claes Oldenburg, à la Städtische Galerie de Munich. Jusque fin septembre. L'exposition ira ensuite à la Nationalgalerie de Berlin.

PEINTRES …ON CONFORMISTES A LENINGRAD

…e exposition de près de cinq … tableaux « non conformistes », …ntés par quatre-vingt-sept ar… s'est ouverte mercredi, pour …ours, au Palais de la culture …eningrad.

…te manifestation est la plus …rtante des quatre autorisées par …utorités soviétiques depuis que …ouvement a fait son apparition …dernier.

…n l'un des principaux peintres …xposent, Yvgenoy Roukhine, les …es ont exercé une stricte auto…re dans le choix de leurs ta…x, mais les autorités n'en ont …oins rejeté six œuvres jugées …ti-sociales » ou d'inspiration …igieuse ».

…n des trois peintres exclus, Igor …kine, a fait savoir mercredi, …eningrad, qu'il entamait une … de la faim, qu'il se propose …erver le temps que durera l'ex…on. Celle-ci fermera ses portes … septembre, et, le jour-même, …tre, réservée aux artistes « non-…mistes » de Moscou s'ouvrira … la capitale.

Théâtre

« Citrouille », à la Cartoucherie

Auteur québécois, Jean Barbeau pose une question sans réponse : est-il possible, est-il souhaitable, d'établir entre hommes et femmes des relations qui ne soient pas fondées sur l'esclavage ?

Trois jeunes femmes décident de kidnapper un homme, pour l'exemple. Elles le choisissent donc exemplaire : beau mâle avantageux, bien installé dans sa respectabilité. Coline Serreau se dévoue pour le draguer et l'emmène dans une maisonnette isolée. D'abord, puisque ce sont des femmes qui le tiennent prisonnier, il ne les prend pas au sérieux, sûr de lui, de sa supériorité. Mais voilà que cette supériorité n'est pas reconnue, que ces trois jeunes femmes ne sont pas des hystériques en chaleur, qu'elles ne sont pas troublées. Elles le « torturent » ; en fait, elles lui font simplement subir ce que leurs pareilles subissent quotidiennement. Sous la menace d'un fusil et du chantage, elles le déguisent en petit lapin, ridicule objet sexuel, l'obligent à faire le ménage. Il essaie de récupérer sa dignité en acceptant la situation avec humour. Et puis à l'humour se mêle une sorte de plaisir obscur, qui se traduit par une déclaration d'amour à son principal bourreau, Monique Tarbès (Citrouille), qui s'arrache à lui, peut-être à la tentation. Elles s'en vont toutes les trois, le laissent seul. Après tout, il est libre de partir, lui aussi. Mais il s'enferme, comme le font bien des épouses délaissées.

Sans aucun doute, en tant qu'homme, Jean Barbeau souffre d'une mauvaise conscience qu'il expose sans indulgence. Sans aucun doute, en tant qu'auteur, il a du talent, un langage à la fois âpre et fondant, le sens des situations fortes, du comique simple, brutal. Mais Dominique Serreau, dans sa mise en scène, l'édulcore. A-t-il eu peur ? Les personnages de femmes n'existent pas, les comédiennes semblent ne pas savoir où elles vont. Monique Tarbès elle-même joue uniquement sur sa voix gouailleuse, sur une rage monotone. En revanche, Gabriel Gascon est l'homme dans toute sa naïveté, avec beaucoup de finesse. Il en indique toutes les ambiguïtés et le mène jusqu'à une détresse étouffée, angoissante. Malgré tout, par maladresse ou par gêne, Dominique Serreau a traité la pièce en pochade boulevardière, étirée sur le plateau trop grand de la Cartoucherie. Elle mérite mieux, beaucoup mieux.

COLETTE GODARD.

★ Cartoucherie de la Tempête, 20 h. 30.

Musique

Bernard Thomas, ses amis et son Festival

Il y a sept ans, Bernard Thomas fondait, avec quelques amis, un petit orchestre de chambre et se mettait à jouer de la musique baroque et classique dans les églises de Paris, avec une préférence pour Saint-Médard, sans craindre les incidences météorologiques qu'un tel patronage pouvait entraîner pour des musiciens. Sans battage excessif, sans s'inféoder à quelque organisation, il rassemblait autour de lui un public fidèle qui maintenant le suit partout. Depuis deux ans, il organise son propre Festival de musique de chambre, qui permettra cette année d'entendre pendant quinze jours maints jeunes artistes de talent, le Quatuor Via Nova, Jean-Jacques Kantorow, Gabriel Fumet, le Quatuor instrumental de Paris, etc.

L'ambiance est décontractée ; au premier concert, tout le monde s'interpellait joyeusement pour se raconter ses vacances. Bernard Thomas annonçait les morceaux de son « show » au micro, avec de plaisants commentaires, promettait une surprise et embrassait Odile Pietti qui venait de chanter deux mélodies de Mozart et de Haydn. Et l'on applaudissait à tout rompre les œuvres de Jean-Chrétien Bach, rarement à pareille fête.

La musique du Bach de Londres est en effet légère, policée et souvent délicieuse, mais d'une invention très limitée. Un concerto, c'est bien, et l'on comprend que Mozart ait été sensible à cette grâce distinguée ; au second, on se dit que le compositeur ne se donne guère de mal pour sortir de ses clichés favoris, variations banales sur une mélodie anglaise ou sérénade de chanteurs avantageux aux sonorités de mandoline. Et il suffit d'un petit Mozart de seize ans, le *Divertimento en fa* K 138, avec son adorable efflorescence du chant, sa malice pétillante, son imagination toujours en éveil, pour faire voler en éclats les schémas de l'habile fabricant de musique sur mesure.

Avec l'Orchestre Bernard Thomas, plein de verve, on admirait le soliste Hans Goverts, qui joue à merveille du *pianoforte*, ce premier instrument à cordes frappées capable de nuances, sans pédale, qui garde quelque chose des sonorités et des registrations du clavecin et annonce le piano moderne ; le jeu souple, sensible, le lyrisme intérieur de Goverts, prouvent qu'il s'agit d'un instrument autonome correspondant parfaitement à cette musique claire et élégante, pré-classique, d'il y a juste deux cents ans.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochains concerts : ce jeudi à l'église des Billettes, Odile Pietti et Hans Goverts ; vendredi à Saint-Médard, l'orchestre de chambre avec J.-J. Kantorow et E. Peclard ; dimanche aux Billettes, R. Maldonado, guitare.

Musique américaine à la faculté de droit

On ne peut même pas parler d'un conflit de générations entre Aaron Copland et John Cage, son cadet de douze ans ; on a plutôt l'impression de deux mondes parfaitement étrangers, à moins — et ce serait plus juste — que l'un soit la réaction inévitable de l'autre.

Dans le bleu du ciel d'un académisme triomphant — et d'ailleurs parfaitement défendable, — il fallait ce petit nuage moqueur et serein.

N'est-ce pas Cage qui s'est glissé au début de la seconde partie du concert de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, consacré plutôt à la musique américaine traditionnelle (Bernstein, Copland, Gershwin) ?

Trois minutes de « suspense » : le chef n'arrivait pas, les musiciens regardaient le public, et le public attendait. En prêtant l'oreille, on pouvait entendre 4' 33, l'œuvre silencieuse de Cage, ou plutôt cette invitation à l'écoute des sons accidentels. Il n'est pas jusqu'à l'annonce des prochaines manifestations du Festival estival — venue rompre un silence de plus en plus angoissant — qui n'appartienne au monde de Cage...

Loin de se douter de tout ce qui venait de se passer dans l'esprit de certains auditeurs, Aaron Copland monta alors au pupitre pour diriger, avec une passion émouvante, sa Troisième Symphonie, *bien faite quoique un peu laborieuse. Disons, pour être juste, que le grand moment du concert était irrémédiablement passé : une page comme* Decoration Day, *de Charles Ives — adagio mystique brisé tout à coup par une joyeuse fanfare tonitruante presque aussitôt disparue — suffit à une seule soirée, lorsqu'on ne cherche pas à mesurer sa satisfaction musicale avec un double décimètre.*

GÉRARD CONDÉ.

■ A l'occasion de la célébration de l'année gothique en Picardie, l'ensemble vocal du Chœur national, l'ensemble d'instruments anciens Ars Europea, l'orchestre de chambre de l'université de Paris et un groupe de solistes interpréteront à plusieurs reprises, dans les cathédrales de la région, « les Vêpres de la Vierge », de Monteverdi (du 19 au 29 septembre, successivement à Amiens, Beauvais, Noyon, Saint-Riquier, Senlis et Soissons).

■ Le chef d'orchestre hongrois Hans Swarowsky, qui avait dirigé dans plusieurs pays avant de se fixer à Vienne, vient de mourir. Il était âgé de soixante-seize ans.

■ Le musée Jacquemart-André (158, boulevard Haussmann) est de nouveau ouvert au public jusqu'au 29 septembre. Il fermera à cette date pour la préparation de l'exposition sur le Bateau-Lavoir, dont le vernissage aura lieu le 29 octobre.

■ ERRATUM. — A la suite d'une erreur de transcription, une phrase de l'article de présentation de la double exposition organisée à la Fête de « l'Humanité » (« le Monde » du 11 septembre) est devenue incompréhensible. S'agissant de la division du travail, il fallait lire : « ... phénomène dont un panneau reconnaît qu'il existe dans les pays socialistes ».

Cinéma

« GUERRE ET AMOUR » DE WOODY ALLEN

On dit de Woody Allen qu'il a longtemps rêvé qu'il était le collant d'Ursula Andress. Pour écrire et réaliser ce film — son dernier — il a dû rêver qu'il était la plume de Léon Tolstoï. *Guerre et Amour* (titre original *Love and Death*) est, en effet, une délirante parodie de *Guerre et Paix*.

Voilà donc Woody Allen, juif de Brooklyn métamorphosé en Boris Gruchenko et amoureux de sa cousine Sonia Volonska (Diane Keaton) laquelle soupire pour son frère Ivan. En 1805, à cause de Napoléon Ier, empereur des Français, Boris est obligé de partir pour la guerre, après que Sonia, délaissée par Ivan, se soit mariée, par dépit, avec un vieux marchand de harengs. Il est bien évident que Woody Allen ne peut aimer la guerre et, de fait, il n'y va pas de bon gré, il préférerait chasser les papillons. Ce Russe qui n'est pas patriote passe pour un lâche et s'en moque, renâcle à l'exercice, cherche à se planquer pendant les combats. Il se glisse dans la gueule d'un canon et est envoyé comme boulet sur le camp adverse. Ainsi Woody Allen devient-il héros national. Il parade à Saint-Pétersbourg et séduit une des plus belles — et des plus chaudes — femmes de la haute société, la comtesse Alexandrovna (Olga Georges-Picot). Sonia, devenue veuve d'un mari qu'elle a beaucoup trompé, se remarie avec Boris. Mais, en 1812, Napoléon — encore lui — envahit la Russie. Cette fois, Boris décide de prendre la fuite. « *J'ai le chic pour ça. J'ai été champion de fuite libre.* » Sonia le persuade de tuer le tyran : « *La violence au service de l'homme se justifie.* » « *Qui a dit cela ?* », demande Boris — « *Attila* ». « *Tu me cites un aryen ? A moi ?* », s'étonne Woody Allen. Mais voilà Boris et Sonia transformés en conspirateurs. Ils s'introduisent chez Napoléon déguisés en diplomates espagnols.

Il ne faut pas chercher dans *Guerre et Amour* les grandes lignes de l'intrigue de *Guerre et Paix*. A travers ce roman, Woody Allen s'en prend à la littérature russe du dix-neuvième siècle. Il cite parodiquement Dostoïevski et Tchékhov, raille le goût de la « grande histoire », des complications psychologiques et de la métaphysique. Ainsi Boris tient-il de longs discours sur l'être et se trouve-t-il en familiarité avec la mort. Mais les discours — dont les jeux de mots, les allusions relevés par l'humour juif new-yorkais sont malaisément traduisibles — relèvent plutôt de la logique des Marx Brothers, de Groucho particulièrement, auquel Woody Allen, avec ses lunettes, arrive à ressembler même sans moustaches. Quant à la mort, on la voit. C'est un fantôme couvert d'un drap blanc qui se promène avec une faux, dans les champs.

En raillant cette littérature russe, Woody Allen raille aussi le cinéma « intellectuel » et l'introspection. Comme dans un film de Bergman, il demande à la Mort si l'Enfer et Dieu existent. Mais, pour lui, la question fondamentale, c'est « *Y a-t-il des filles ?* ». Jamais pris au dépourvu, jamais à court de réplique, Woody Allen traverse les guerres napoléoniennes en sabotant joyeusement toutes les valeurs culturelles. Il a ses valeurs à lui, qui lui suffisent bien. Et Diane Keaton, sous ses allures évaporées, est bien une compagne à sa mesure. Ce couple iconoclaste nous entraîne donc dans le film le plus follement drôle de l'année, un film bourré de citations pour cinéphiles (mais il n'est pas nécessaire de « tout comprendre » pour rire aux éclats). Ne soyons pas « culturisés », puisque Woody Allen ne fait pas de cinéma culturel. Il est drôle à lui tout seul ; il parle tout de suite à l'imagination, comme Donald le canard.

Et puis, Woody Allen fait tout passer dans sa mise en scène. Et de ce point de vue *Guerre et Amour* est bien son film le plus achevé. L'image y est constamment comique. « *Mon grand-père* », dit Boris, « *possédait un lopin de terre* ». Arrive un vieillard tenant dans sa main une motte de terre. Tout est comme cela. Voyez Woody Allen et son sabre de héros s'accrochant dans les robes au foyer de l'opéra de Saint-Pétersbourg. Ou la scène du duel. Ou n'importe quelle scène. C'est un comique toujours concret à la portée de tous. La tentative d'assassinat de Napoléon (joué par James Tolkan qui a fait à notre empereur une tête de gangster débile) pourrait être une scène d'une opérette d'Offenbach. Mais ici — Russie oblige — la musique est de Serge Prokofiev.

JACQUES SICLIER.

★ Arlequin, Paramount-Odéon, Publicis-Champs-Elysées (v. o.) ; Plaza, Paramount-Opéra, Paramount-Montparnasse, Paramount-Maillot (v.f.).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi



THOMSON-CSF

D. C. T. E.

recherche

POUR L'ETUDE ET LA REALISATION D'AUTOCOMMUTATEURS TELEPHONIQUES

des INGENIEURS

Confirmés en
- programmation opérationnelle de test, de support
- hardware téléphonique
- électronique digitale

débutants (Telecom, ESE, ENSI. . . .)

des AT ELECTRONICIENS

Lieu de travail : Paris

Adresser lettre + CV, prétentions sous la réf. CE 003

Service du Personnel

THOMSON - CSF

51, bd de la République 78400 - CHATOU



emplois régionaux

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

spécialisée dans la fabrication des revêtements de surface de qualité, cherche

UN RESPONSABLE

pour vendre ses peintures en poudre sur tout le territoire français.

Les candidats doivent avoir une expérience d'au moins quelques années dans les ventes de peintures industrielles, traitements de surface ou poudres dans l'industrie automobile et l'électro-ménager.

L'usine ainsi que les laboratoires de recherche sont situés à Elbeuf, en Normandie.

L'anglais parlé est exigé.

Ecrire Nº 7.271, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME SCIENTIFIQUE

cherche

JEUNE CHIMISTE ou CHIMISTE ORGANICIEN

DOCTEUR ÈS SCIENCES
ET DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

pour compléter son equipe de Radio-chimie implantée dans le SUD-EST

Env. C.V. détaillé et prétentions ss nº 21.152 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr

GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour une de ses usines françaises située dans l'Ouest et qui emploie 500 personnes, un

DIRECTEUR D'USINE

dont les responsabilités générales seront les suivantes :
- — Parfaire l'organisation de l'usine ;
- — Animer et contrôler son activité en assurant le respect des programmes de fabrication, des prix de revient et du niveau de qualité ;
- — Contrôler rigoureusement la gestion dans le cadre des budgets, des plans et des procédures, à l'établissement desquels il participe ;
- — Veiller à l'application des plans et directives du Groupe de l'intérieur de l'usine.

Le candidat devra avoir :
- — Une expérience de plusieurs années dans l'industrie à un niveau de responsabilité important ;
- — Une très bonne connaissance des méthodes modernes de gestion.

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 100.000 F.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous le Nº 22.823 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transmettra.

Etablissem. bancaire régional important, dans région particul. agréable, rech. homme de 30 ans minim, spécialisé dans les problèmes titres et de gestion. Sit. intéressante et d'avenir. Ecrire nº 7.267, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INDUSTRIE SIDERURGIQUE RHONE - ALPES

fabriquant des ferro-alliages spéciaux utilisés en fonderie et vendues 70 % à l'exportation en Europe, filiale d'un important groupe français

recherche
pour assistance technique sur réseau d'agents établis

SPECIALISTE FONDERIE

pour assistance technique avec agents en clientèle.

- — Allemand parlé et écrit indispensable ;
- — Anglais souhaité.

Voyage trois jours par semaine.

Réponse à toutes candidatures 2e quinzaine de septembre.

Adresser C.V. à HAVAS GRENOBLE, nº 14.836.

IMPORTANTE SOCIETE de transformation de matières plastiques, recherche pour son Usine d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)

CHEF D'OUTILLAGE

Outre ses fonctions au côté de la direction, il assumera la coordination technique avec le siège.
5 années d'expérience en matière de bureau d'études, d'atelier de moules d'injection de matière plastique ainsi qu'en matière d'estimation des coûts sont indispensables.
Adresser C.V. manuscrit au nº 21.357 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante Société recherche pour son usine du SUD-OUEST
UN COLORISTE
très expérim., niveau B.T.S. ou équiv., bonne connaiss. méthodes colorimétriques (peintur., vernis, matières plastiques) et capable de les faire évoluer. Situation d'avenir. ECRIRE HAVAS PAU, D 25.130, qui transmettra.

etap

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE VENTE ET DISTRIBUTION - 1.000 PERSONNES - PLUSIEURS ETABLISSEMENTS EN PROVINCE RECHERCHE POUR SON SIEGE A PARIS

CADRE DE PERSONNEL CONFIRMÉ

INTEGRE A L'EQUIPE DE DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES,

Il assumera des responsabilités tant opérationnelles (gestion de personnel) que fonctionnelles (assistance aux établissements). Ce poste conviendrait à un candidat formation supérieure, ayant une solide expérience dans les fonctions de personnel (5 à 10 ans) et des qualités marquées d'organisation et de contact.

Ecrire sous référence BL 125 CM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL (2.500 PERSONNES) GRANDE VILLE RHONE-ALPES, CREE POSTE DE

RESPONSABLE RECRUTEMENT ET FORMATION

Ce poste peut convenir à candidat (homme ou femme) formation supérieure, ayant déjà quelques années d'expérience acquise au sein d'un service du personnel, capable d'assumer la responsabilité :
- du recrutement (études des fonctions, prévisions d'effectifs et embauches) ;
- de la formation (plans de formation, assistance aux services opérationnels).

SITUATION INTERESSANTE ET AVENIR AU SEIN GROUPE EN EXPANSION POUR CANDIDAT AYANT QUALITES D'ORGANISATION ET DE CONTACT.

Ecrire sous référence PZ 138 AM.

GROUPE LAFARGE

offre possibilités intéressantes de carrière à

INGÉNIEURS HAUT POTENTIEL

POLYTECHNIQUE - MINES - E.C.P. - A.M. - ICAM - ECAM - ESE (option électrotechnique) ENSCI.

SITUATIONS D'AVENIR POUR CANDIDATS DE PREMIER PLAN ACCEPTANT UNE GRANDE MOBILITÉ TANT GÉOGRAPHIQUE QU'AU NIVEAU DES FONCTIONS EXERCÉES.

Ecrire sous référence CK 111 AM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS - PARIS - RECHERCHE

DEUX JURISTES HAUT NIVEAU

Docteurs ou minim. DES (droit privé)

L'un sera chargé des études générales et des questions de Droit du Travail et de Droit Social. Une expérience de quelques années serait souhaitée.

Ecrire sous référence FY 107 AM.

L'autre sera chargé de l'ensemble des problèmes d'assurances (études, négociations, suivi). Il aura nécessairement une très solide expérience dans ce domaine.

Ecrire sous référence GO 115 AM.

CABINET PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE PARIS - RECHERCHE

INGÉNIEUR CHIMISTE

POSTE INTÉRESSANT ET D'AVENIR AU SEIN D'UNE ÉQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE

pour candidat diplômé du CEIPI ayant si possible début d'expérience professionnelle.

Ecrire sous référence CV 158 CM.

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN MATERIELS EN CHAUDRONNERIE INOX POUR INDUSTRIES CHIMIQUES, SIDERURGIQUES, NUCLEAIRES, ETC. - PARIS - RECHERCHE POUR UNE DE SES DIVISIONS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

CHEF SERVICE EXPORTATION

E.C.P., Mines, A.M. ou équivalent, ayant minimum 5 ans d'expérience commerciale acquise dans domaine biens d'équipement sur devis (de préférence en liaison avec des sociétés d'engineering).

LE CANDIDAT DEVRA ÊTRE CAPABLE D'ANIMER ET D'EPAULER PERSONNELLEMENT UNE EQUIPE TECHNIQUEMENT TRES QUALIFIEE TOUT EN ASSURANT LES TACHES DE PREVISION, DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Maîtrise parfaite de l'anglais indispensable. Connaissance d'une deuxième langue étrangère appréciée.

Ecrire sous référence LB 148 AM.

ORGANISME COOPERATIF AGRICOLE EN EXPANSION, OFFRE SITUATION INTERESSANTE ET RÉELLES PERSPECTIVES D'AVENIR A

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

RATTACHE A LA DIRECTION GENERALE, IL ANIMERA ET COORDONNERA LES ACTIVITES DE VENTES, ASSISTANCE, ETUDES ET PREVISIONS COMMERCIALES, FORMATION ET INFORMATION.

Ce poste peut convenir à candidat, formation agricole ou commerciale, ayant réelle expérience commerciale acquise si possible en milieu agricole.

Ecrire sous référence MW 135 AM.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS RECHERCHE POUR UNE UNITE DE RÉPARATION ET CONSTRUCTION NAVALE - BANLIEUE SUD PARIS

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Ce poste peut convenir à un candidat, ayant environ 5 ans d'expérience (B.E. et atelier) en construction navale ou en chaudronnerie, charpente métallique, capable de s'adapter avec dynamisme à des réalisations variées et d'animer un effectif de 50 personnes.

SITUATION INTERESSANTE ET REELLES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE CARRIERE.

Ecrire sous référence WG 144 CM.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE RATTACHEE A UN GROUPE INTERNATIONAL - PARIS BANLIEUE IMMEDIATE NORD-EST - RECHERCHE

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

GESTION INFORMATISÉE DE PRODUCTION

Ce poste peut convenir à un candidat ECP, AM, ENSI, ayant minimum 2 ans d'expérience en gestion de production (si possible dans industrie mécanique) et témoignant d'intérêts et d'aptitudes lui permettant de s'adapter rapidement à des fonctions d'organisateur et d'accéder éventuellement à des responsabilités de chef de projet.

SITUATION INTERESSANTE PERMETTANT UNE EVOLUTION ULTERIEURE DE CARRIERE APRES QUELQUES ANNEES D'ORGANISATION AU SEIN D'UNE FIRME PRATIQUANT METHODES MODERNES DE GESTION.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire sous référence ZS 181 CM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
recherche

CHEF DE MISSION EN EXTREME-ORIENT

Pour la construction d'un important complexe chimique.

Il faut un ingénieur de haut niveau d'au moins 35 ans, bon gestionnaire et organisateur ayant une très solide expérience des montages d'usines importantes clés en mains. Il doit être apte aux contacts avec les organismes du maître-d'oeuvre et avec le personnel européen de tous niveaux qu'il aura à diriger.

Connaissance de l'Anglais indispensable.

Adresser CV sous référence 31.215 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

DAWSON - FRANCE

PALAISEAU - 91

nous confie la recherche d'un

Chef du Service Comptabilité

La Société est la filiale d'un Groupe international. Elle recherche un homme « de terrain », 30 ans minimum, titulaire d'un D.E.C.S. et ayant une expérience pratique de la responsabilité d'un service comptable.

La connaissance de l'anglais est très souhaitable.

Faire acte de candidature en précisant les prétentions sous la référence 2.524 à



CARRIÈRES COMPTABLES

2, rue Marengo, 75001 PARIS.

CONCOURS SUR TITRES

D'ENTRÉE A L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

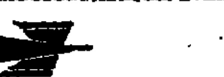
6 PLACES OFFERTES AUX DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Polytechnique, Normale Sup, Centrale, ENSAE, HE ESSEC, INSEAD ; Doctorats : Eco - gestion - mat appliquées - Droit + 1re année DEUG mention scienc Maîtrise de maths + Licence en droit ou sciences éc

AGE MAXIMUM 30 ANS
(avec recul possible)

A la sortie de l'Ecole Nationale Supérieure d Postes et Télécommunications, vous exercer en qualité d'ADMINISTRATEUR vos activ dans des secteurs très variés :
- programmation et études économiques
- organisation de la production
- fonctions financières et comptables
- politique et gestion du personnel
- informatique...

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE



Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions s'adresser :
Secrétariat d'État aux Postes et Télécommunications
Direction du Personnel et des Affaires Sociales
Bureau B2
20, avenue de Ségur
75700 PARIS

TÉL. 566.31.37 - 566.23.31 - 566.27.59

F.M.C. EUROPE S.A.
Matériel d'équipement pour industries pétroli...

recherche

CHEF DU DÉPARTEMENT TRAVAUX EXTÉRIEURS

Responsable des opérations de montage sur chantiers d'équipements mécaniques, hydrauliques électro-mécaniques nécessaires au chargement déchargement de produits pétroliers (équipe permanente de 20 personnes).
- Age minimum 35 ans.
- Formation technicien supérieur ou équiva...
- Forte expérience de la conduite des chan... à l'étranger.
- Anglais courant apprécié.

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Responsable de l'ensemble de la comptab... générale et industrielle (équipe de 25 personn...
- Age minimum 28 ans.
- Diplômé d'une école supérieure de ges... comptable.
- Expérience pratique confirmée des méth... comptables anglo-saxonnes.
- Bilingue français-anglais.

ACHETEUR CONFIRMÉ

Responsable des achats industriels, fournit... générales et achats inter-filiales.
- Age minimum 25 ans.
- Niveau secondaire et formation commercial...
- Expérience confirmée des achats de produ... métallurgiques.
- Bonne pratique de l'anglais.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement.

Envoyer curr. vitae, photo et prétentions à Direction du Personnel, F.M.C. Europe S.A., Route des Clérimois - 89103 SENS.

Groupe de Supermarchés et Magasins Populai...
(C.A. actuel 130 millions).
recherche pour Services Centraux
à LA CELLE-SAINT-CLOUD (78)

Responsable Comptabilité Générale

rattaché au Directeur Administratif

- Age 30 ans minimum
- Niveau révision comptable.
- Expérience 3 ans minimum de la Comptabilité Générale en Entreprise
- Formation juridique, fiscale et sociale indispensable

Date d'entrée à convenir

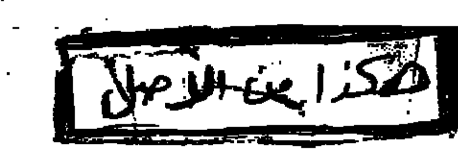
Adresser curric. vitae + photo (retournée) et prétentions à PUBLI-BANCE nº 922
13, rue Marivaux 75002 PARIS, qui transmettra

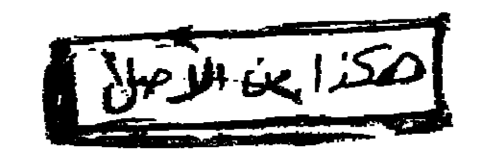
ENEA recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Diplômés de grandes écoles ou experts en traitement de l'information, ayant au moins un an d'expérience des systèmes temps réel et du travail sur mini-ordinateur, ils pourront s'intégrer à notre jeune équipe de consultants. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Env. lettre manus., C.V., photo et prétentions à : E N E A — 25, rue Vergniaud 75013 PARIS





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque Vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

ENTREPRISE DE MECANIQUE DE PRECISION
recherche

UNE INGENIEUR AFFAIRES
Diplômé (Bréguet, Violet ou équivalent), ayant 1 ou 2 ans d'expérience industrielle, il aura à assurer auprès du chef de service le suivi de contrats et leur gestion technique. Qualités rédactionnelles nécessaires. Réf. 10.902

UNE INGENIEUR …MMERCIAL
Formation ingénieur type ENSI, ayant 1 ou 2 ans d'expérience industrielle. Il aura à assister le chef de service dans les prospections et négociations. Réf. 10.903

Pour ces deux postes basés à Paris, la connaissance de l'Anglais est indispensable, celle d'autres langues souhaitée. Des déplacements sont à prévoir.

ENTREPRISE DE FONDERIE ZINC ET PLASTIQUE (45 personnes)
pratiquant la sous-traitance, recherche

…N DIRECTEUR
Ingénieur A. & M. ou équivalent, âgé d'au moins 35 ans, ayant déjà 5 à 6 ans d'expérience de cette industrie, il aura à coordonner l'activité commerciale d'une part et la production d'autre part. Il faut un homme actif ayant de bons contacts humains. Anglais souhaité. Réf. 10.904

Adresser CV sous référence correspondante à :
GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
…un très grand GROUPE INTERNATIONAL …spécialisée dans la vente de matériels et biens …équipement et installée en AFRIQUE NOIRE et …ans l'OCEAN INDIEN, recherche

ADJOINTS A DIRECTEUR ET AGENTS COMMERCIAUX
de haut niveau, pouvant devenir Directeurs
…postes requièrent diplômés Grandes Ecoles, …C., A. et M., E.S.C.P., E.S.S.E.C. ou équivalent, …nt le goût du commerce, le sens de la technique …s'intéressant aux problèmes de gestion d'entre…ies.
…s bonnes situations.
…ès carrière 10 ans, possibilité d'étudier recase…nt France ou Etranger dans autres Sociétés du …ne groupe.
…esser lettre man. et C.V. détaillé ss réf. 1.098 à …ICHAU, 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
de premier plan recherche

Un cadre
…ialisé dans le CRÉDIT à l'EXPORTATION
…ormation enseignement supérieur
…xpérience, de préférence bancaire, d'au moins …EUX années dans la spécialité.
…onne connaissance de la langue anglaise.

Lettre + C.V. sous référence BEJA (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES
26, rue du Fbg-Poissonnière
75010 PARIS

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ
CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT
recherche
…son département fiscal un spécialiste fiscal …t environ cinq ans d'expérience, comprenant, …référence, une période dans l'administration …ice des vérifications).
…avaux variés de responsabilité.
…munération élevée pour candidat ayant profil …quis.
…nnaissance de base de l'anglais nécessaire.
POSTE BASE A PARIS
…andidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae à M. Breton
WHINNEY MURRAY ERNST & ERNST
19, avenue Montaigne. — 75008 PARIS.
TEL : 720-82-58
Discrétion totale assurée.

…ortante Société région parisienne
cherche

…EF de DÉPARTEMENT
… ANIMATEUR pour diriger la division …its chimiques pour métallurgie et traitement des métaux.
Préférence à INGÉNIEUR CHIMISTE
Anglais indispensable
…er C.V., photo et prétentions sous N° 21.232, …ESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE MULTINATIONALE, recherche pour sa division vanne de régulation spéciale

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
résidant à Paris

Le candidat, âgé au minimum de 35 ans, devra avoir une solide expérience dans le domaine de la régulation et la facilité de contact au plus haut niveau.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Faire offre avec C.V. et prétentions, sous n° 7.262, « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
(Chiffre d'affaires : 800 millions de francs)
recherche pour son siège à Paris :

1) Chef des services comptables
Niveau expertise - Expérience du commandement. Capacités d'organisation.

2) Comptables expérimentés
Niveau B.P. ou D.E.C.S. Expérience paye appréciée.

Adres. C.V. détaillé : Cabinet PAYER, Expt Compt. 47 bis, avenue Bosquet - 75007 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL
en Banlieue Est (Siège) recherche
pour son Service Comptabilité Générale

un adjoint au chef comptable

AGENT DE MAITRISE

25 ans minimum, niveau études secondaires et plusieurs années expérience comptabilité, notions Anglais, souhaitant évoluer.

Il lui sera confié la gestion de la trésorerie à court terme (Banques, C.M.C.C., Crédit M. T. + portefeuilles d'effets), les relations comptables avec les sociétés du groupe, la gestion des dossiers transitaires.
Il participera à l'établissement et au contrôle des prévisions de trésorerie, etc.

Env. C.V. dét., photo (retournée) et prét. à No 21139 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

CENTRE D'ETUDES BANLIEUE OUEST
recherche
JEUNE CADRE
formation JURIDIQUE, ayant si possible connaiss. techniques d'ordre général dans domaine pétrolier, pour assistance dans discussion et rédaction contrats. Quelques années d'expérience professionnelle sont souhaitables. Anglais indispensable.
Env. C.V. et prét. à n° 21.091, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Organisme d'hébergement travailleurs étrangers recrute pour foyers région parisienne
COLLABORATEURS
ayt le sens des responsabilités, goût des contacts humains, esprit de gestion, sens social. Age minimum 30 ans. Salaire annuel 33.500 F. Possib. logem. Formation complément. assurée. Expérience antérieure appréciée.
Tél. pr r.-vs 887-31-39, poste 255.

CHAUFFEUR DU P.D.G.
Au sein d'une importante entreprise.
Nous demandons d'excellentes références professionnelles.
Nous offrons de nombreux avantages sociaux.
Lieu de travail : **NEUILLY**
Adresser C.V. et photo sous référence M 11 à DELATTRE PUBLICITE, 2, rue Marengo, PARIS-1er, q.t.

ASSISTANTE DE DIRECTION
52000 CH.-ELYSEES
Notre société est spécialisée en France dans la distribution de matériaux de second œuvre.
Dépendant directement du Président-Directeur Général, nous avons besoin actuellement de trouver une personne dont l'évolution de carrière dans notre société peut se définir comme suit :
Dans un premier temps, elle assurera toutes les missions de secrétariat de direction. Dans un deuxième temps, elle prendra en charge les responsabilités administratives et financières en général, de manière à constituer un point d'appui solide et homogène au niveau national.
Sténo et dactylo sont indispensables pour ce poste. La connaissance de l'allemand peut être un atout.
Nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.
Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 2014 à INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE 6, rue de la Rosière, 75015 PARIS chargé de ce recrutement.

Pour Blanc-Mesnil, recherche techniciens T.V. N. et B. et coul. Tél. : 929-39-25.

ROSET
Meuble Contemporain pour son Bureau Paris Boulevard Diderot recherche une
SECRETAIRE
pour travaux de dactylographie commerciale, classement, contacts clientèle (téléphoniques ou directs), étude réclamations, tâches variées
Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 882 à Centre de psychologie appliquée, 104, rue Ney, 69006 LYON.

ORGANISME 9e ARRT. recherche
SECRETAIRE STENODACTYLO
niv. BEPC expérimentée, bonne orthographe, excell. présent., capable initiative et responsab. pr trav. administ. Ecr. C.V. détaillé et prét. à N° 37.816 B BLEU, 17, rue Label (94) Vincennes, q. tr.

MLS
MOISANT LAURENT SAVEY
(banlieue sud) — 1 200 personnes — réalise de grands ensembles industriels, des bureaux, des logements, etc.
Son directeur administratif et financier cherche le

chef de ses services comptables (h ou f)

Avec une bonne équipe (13 personnes) :
— il organise et supervise la comptabilité générale et analytique (traitée sur ordinateur);
— il établit les CE mensuels par chantiers, avec comparaison des écarts, les bilans et les déclarations fiscales;
— il contrôle le budget des frais généraux.
C'est avant tout un excellent professionnel, ayant nécessairement acquis son expérience dans une entreprise de bâtiment ou de TP. C'est également un organisateur (création et mise à jour d'une bible de procédures, par exemple) et un homme d'autorité.
Ecrire à Mme M.-C. TESSIER ss réf. 2934 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

KUWAIT AIRWAYS seeks BILINGUAL FRENCH-ENGLISH
SECRETARY
(excellent English) with knowledge of ticketing or reservations or both.
Téléphone : 261-24-25.

URGENT. Pour SOCIETE 17e ARRDT, recherchons
AIDES-COMPTABLES
QUALIFIES (EES)
ET COMPTABLES
TRES QUALIFIES (EES).
Niveau réviseurs.
Places stables et d'avenir. Expérience dans cabinet souh. Se présent. 8, rue Boudreau, Paris-9e, de 9 h. à 17 h. 30, ou téléph. pour R.-Vs : 073-82-41.

Société, SURESNES, recherche
SECRETAIRE BILINGUE
Excell. présentat. Adr. C.V. à PIPELINE SERVICE, 177, rue de Verdun, 92150 Suresnes, au Secrétariat Inspection.

Sté EDITIONS SCIENTIFIQUES et TECHNIQUES, recherche :
CHEF SERVICE PUBLICITE
Lib. rapidement. Adress. C.V., Mme LE CONTELLEC, serv. du personnel, 1, r. Thénard (5e).

SOCIETE DE PRESSE QUARTIER OPERA - PALAIS-ROYAL recherche pour sa Direction générale
S E C R E T A I R E
excellente sténo-dactylo, réelle expér. du secrétariat, connaissance souhaitée des secteurs : Administration, Politique, Presse. Horaires chargés (48 h. par semaine) mais avantages divers. Position Cadre après période probatoire.
Ecrire S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 - PARIS.

PARFUMS GIVENCHY
(Usine de Beauvais)
recherche
pour leur Direction technique
SECRETAIRE CONFIRMEE
parfaitement BILINGUE anglais.
Si vous êtes intéressée :
Téléphonez au chef du personnel (448-21-83)

ASSISTANTE de contrôleur budgétaire
I.U.T. ou B.T.S. gestion, expér. comptabilité souhaitée, connaiss. anglais, emploi stable.
ARLI 6, RUE DROUOT 824-65-40

Groupe industriel européen recrute pour diriger son laboratoire applications et recherche dans département EQUIPEMENTS ELECTROMECANIQUES
UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANIQUE
formation école Violet-Bréguet, etc. Connaissances électroniques nécessaires.
Expérience minimum 2 ans souhaitée.
Lieu de travail : Paris, quartier NATION.
Ecrire avec C.V. précis, photo (retour.) et prétent. à 3.220, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

Jeune SOCIETE CONSEIL gestion organisation recherche
INGÉNIEURS
même DEBUTANTS
— Ayant sens du contact ;
— Intéressé par le conseil en milieu PME.
(Ingénieurs IAE, ESCP, etc.)
Env. lettre manuscrite et C.V. P.R. CONSEIL, 18, rue de Courbevoie, 92000 NANTERRE.

CABINET HINFRAY
Administration de Biens
40, rue du Mont-Thabor Paris 1er
recherche
INSPECTEUR TRAVAUX confirmé
Excellent présentation
Se présenter ce jour.

Pour postes stables - PARIS Société internationale recherche
INGENIEUR METALLURGISTE
INGENIEUR CHIMISTE
pr activité technico-commerciale conditions intéressantes.
Adresser C.V. à SOPRAS, 100, bd Voltaire, PARIS-11e q. trans.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PARIS-SAINT-LAZARE
recherche, urgent,
H. CADRE COMPTABLE
expérimenté.
Comptabilité générale, plan comptable. Etats ministériels. Ecrire C.V. et prétentions au n° 7.265, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SICOMI
recherche pour son secteur quittancement
UN RESPONSABLE DE FORMATION COMPTABLE POSSEDANT DEJA UNE CERTAINE EXPERIENCE DE GERANCE D'IMMEUBLES
Ecrire avec C.V. et photo à EPSI, 19, av. V.-Hugo, Paris-16e qui transmettra, référ. : M/38.

SOCIETES D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS D'IMPORTANCE NATIONALE
confieraient la direction de leur service administration (gestion des sociétés, fiscalités, etc.) à
UN CADRE DIPLOME SUPERIEUR
de haut niveau et déjà expérimenté.
Ecrire avec C.V. et photo à EPSI, 19, av. V.-Hugo, Paris-16e qui transmettra, référ. : M/36.

ENCYCLOPÆDIA BRITANNICA
Département Universalis
Nous sommes leader du marché mondial dans notre spécialité, nous recherch. délégués cciaux souh. faire carrière ds ntre sté.
— Si vdre un prod. de qualité.
— Un trav. indép. sr rend.-vs
— Une rémunération en fonction de votre valeur personnelle vous intéres., présentez-vous vendredi 12 à 15 h. précises, 18, r. Saulnier, 2e ét., Paris-9e.

Agence Immobilière Banlieue Ouest recherche un NEGOCIATEUR Tél. 772-46-03.

Urgent ch. sténodactylo confirmés, tél. pr r.-vs 272-07-13.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche
JEUNE CADRE
COMPTABLE
28 ans minimum en vue de diriger et organiser service comptable, ayant bonne expérience comptable, connaissance comptabilité analytique et budgétaire. Bonnes notions informatique en raison de l'organisation actuellement à l'étude.
Env. C.V., photo et prétent. ss n° 36.882 B à BLEU, 17, r. Label, 94.300 Vincennes, q. tr.

GROUPE INDUSTRIEL PARIS, recherche
UN SPECIALISTE DES PROBLEMES DE DOUANE
chargé de coordonner les opérations à l'intérieur du groupe et d'assurer les relations avec l'administration.
Adress. C.V. et prét. s/réf. 932 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland, Paris-8e, q. tr. Il sera répondu à tt candidat.

Sté distribution alimentaire Banl. Sud recherche
OPERATEUR 58
CONFIRME ou DEBUTANT
Tél. Service Informatique : 933-96-00.

Impt groupe de transport recherche dans le cadre de son développement et de sa restructuration
1° MECANOGRAPHES
qualifiés, confirmés de préf. sur mach Logabax modèle 4300
2° COMPTABLES 1er éch.
Les candidats devront faire preuve d'initiative et d'ouverture d'esprit.
Ambiance jeune et dynamique. Postes intéress. évolutifs en rapport av. les connaiss. Nombreux avant. soc. Env. lettre et CV manusc. à EXATRANS, 98, bd Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

Sté H.L.M. ch. MI-TEMPS pour sam. dimanche, lundi, un
NEGOCIATEUR (TRICE)
même débutant possédant voit. Lieu de travail banl. sud. Ecr. n° 1135 Publicités Réunis. 112, bd Voltaire, 75011 PARIS

STE CONSTRUCT. APPAREILS DE MESURES ELECTRIQUES CONTROLE INDUSTRIEL RELAIS ET AUTOMATISME
recherche
pour poste délégué secteur Nord (02-08-59-62-80)
INGENIEUR
ou NIVEAU EQUIVALENT
Formation électricien ou électronicien. Capable prospect. et diffus. produits de la société en clientèle industrielle. Résidence indisp. ds secteur.
STATUT SALARIE
Env. C.V. et prétentions en vue rendez-vous ultérieur à Société MORS BRION-LEROUX 2 et 4, RUE NEWTON 93155 LE BLANC-MESNIL

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
recherche
pour :
SERVICE CENTRAL ACHATS
INGENIEUR
CONFIRME
Responsable négociations avec fournisseurs pour approvisionnement de services de production en composants électroniques et matériel mécanique de précision.
Expérience gestion informatique et connaissance anglais souhaitée.
Ecr. av. C.V. et prétent. et photo à S.F.E.N.A. Serv. Central du Personnel B.P. n° 59 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

SG2
recherche
INGENIEURS SYSTEMES CONFIRMES
Ecr. av. C.V. et Prét. ss réf. P.H.T., 12-14, av. Vion-Whitcomb 75016 PARIS

Sté prestations de service I.B.M. 360/370-DOS-V.S. POWER
recherche
DEUX PREPARATEURS
DE TRAVAUX confirmés
2 ans d'expérience.
Horaires décalés.
Adr. C.V. manuscrit et prétent. à ICARS INFORMATIQUE 1, rue Jean-Pigeon, 94220 CHARENTON

IMPTE STE PAPETIERE cherche pour Service MARKETING PARIS 6e
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
pour suivre ligne de produits industriels
Formation ESC ou équivalent
Minimum 26 ans
Débutant ou ayant quelques années expérience études de marketing dans section industrielle de préférence
Ouverture d'esprit
Esprit de synthèse
Excellente présentation
Anglais lu et parlé
Goût des contacts extérieurs
Env. C.V., photo et prétentions, à n° 3.098, PUBLIPRESS 31, boul. de Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

Recherche d'urgence
DEBUTANT DIPLOME
école sup. de commerce ou équiv., dég. O.M., poste actif, futur chef de produit. Tél. rd-vs 845-83-60.

Société Américaine recherche
SECRETAIRE
PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS.
Adr. C.V. manuscrit et prétentions à : Affiliated FM Insurance Company, 79, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Directeur du Personnel, avec mention Confidentielle.

Sté d'électronique, 107-111, rue Roger-Salengro, 93700 DRANCY
RECHERCHE
INGENIEURS
Niveau II, ayant quelques ann. d'expérience ds un laboratoire d'électronique. Adresser C.V.

RECRUTEMENT INGENIEURS DES TRAVAUX
Ministère Intérieur, recrute ingénieurs des travaux bâtiment et automobile, diplômes exigés. Baccalauréat ou diplôme de sortie. Ecole spécial. concours 22, 23 et 24 octobre 1975. Clôture inscriptions 22 septembre. Renseignements s'adress. ministère intérieur. Bureau Recrutement formation et stages 11, rue d'Argenson, 75800 Paris et préfectures. S.G.A.P. VERSAILLES, BORDEAUX, DIJON, LILLE, LYON, MARSEILLE, METZ, RENNES, TOULOUSE, TOURS, suivant cas.

Impt. Groupe International Bâtim. T.P. ch. pr son agence Paris-Sud (pr. banl., 350 pers.)
UN COMPTABLE
CONFIRME
pour comptab. gle et analytiq. (le groupe pos. un ordinateur) PROFIL : 27 a. min., solide format. comptable 5 à 10 ans expér. compt. gle et analytiq. (acquise de préf. dans branche bâtiment T. P.), des qualités d'animateur et de coordonnateur. Anglais souhait.
UN AIDE COMPTABLE
pour service fournisseurs. Prix de revient. Ecr. n° 37.349 B BLEU Publicité, 17, rue Label, 94300 Vincennes, qui tr.

formation professionnelle

Vous êtes représentant
Vous voulez le devenir :
L'E.P.R. vous propose de vous perfectionner et de vous préparer aux diplômes d'État.
(Cours du soir - Enseignement à distance).
Pour tous renseignements :
Se présenter de 14 heures à 17 heures à l'E.P.R., 17-19, rue des Jeûneurs - PARIS (2e).

représent. offre

Rech. CHEF DE PUBLICITE, supports presse ou courtier(e), libre pour prospection agences de publ. et annonceurs directs. Tél. 637-05-22.

CATALOGUE DE L'EDITION FRANÇAISE rech. immédiatement plusieurs représentants pr visites libraires dans toute la France. Fixe + commission. Env. C.V. et prétent. à CEF, 22, rue de Condé, 75006 Paris.

Société recherche directrice cciale, célibat., 25 ans minim., bon. présentat., voit. indispens. Salaire 3.500 + % + frais. Se prés. vendredi 12 et lundi 15 sept. Hôtel Bellman, 37, rue François-1er, Paris-8e, de 9 h. 30 à 12 h. et de 15 h. à 18 h.

capitaux ou proposit. com.

VOUS ETES RESPONSABLE d'une Société industrielle ou commerciale
NOUS SOMMES un Cabinet d'Ingénieurs Conseils en Développement d'entreprises à PARIS ET BORDEAUX
De plus, nous représentons un GROUPE disposant CAPITAUX A PLACER
Nous devons nous rencontrer
DEVELOPMENT CONSULTANT 74, rue G.-Bonnac, BORDEAUX. Tél. (56) 44-92-11.

propositions diverses

IVOIRE : Un journal bête ! 4 F. IVOIRE, 63113 Picherande.

animaux

Vend chiots Artésiens normands, vaccinés. Tél. 824-57-53 ou 343-25-16, le soir.

travail à domicile

Demande

Dame expér. ch. trav. dactylo domic. stencils, rapports, thèses, factur., etc. 987-30-87.

cours et leçons

RUSSE p. Russe d'orig. brev. de l'Inst. NL lang. O. 647-65-16.

ENGLISH prof. Américaine exp. 633-83-46.

Anglais Mrs Thompson, dipl. Oxford. 633-17-16.

autos-vente

PARTICULIER 94-SAINT-MAUR VD VW « Coccinelle » 1964. Bon état. 1.800 F à débattre. TEL. : 883-87-16.

Part. vd 104 Peugeot berline, février 1975. 15.000 km. Prix. 16.500 F Tél. 781-69-68.

SM 71, gl. teintées, climatiseur, radio, gros crédit possible. Tél. 985-16-50, dem. M. Carpentier.

Coupé 504 V6 d'expos. 0 km, prix très intéress. NEUBAUER PEUGEOT M. J. SERRAS. Tél. 243-02-43.

boxes-autos

Boxes à louer centre Bourg-la-Reine. 120 F. par mois. Tél. : 702-09-07.

transports

DEMENAGEMENTS TS TRANSP. TRAV. SOIGNE. DEVIS GRATUIT. 366-50-68.

Voir les demandes d'emplois en page 24

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

appartements vente

Paris

VIIe - EXCEPTIONNEL
Appartement de rêve 260 m2 dans immeuble classé
JARDIN 1.000 M2
FRANK ARTHUR. - 924-07-69.

A PRIX FERMES ET DEFINITIFS
DANS XVIIe
A prox. de 2 métros, commerces Un petit immeuble de qualité Studios et 2 pièces A partir de 119.000 F. Nouveaux taux de crédit excep. (chauffage électrique intégré, tél. portier avec parlophone, cuis., s. de bains équipées), 60, RUE GUY-MOQUET, visite tél. après-midi sauf dimanche, 228-08-03 ou NOVIM 295-98-38.

XIXe - RUE RIQUET
Immeuble récent tout confort.
JE VENDS - URGENT :
2 Pièces 46 m2 + cave + parking
742-63-91

PICPUS
IMMEUBLE NF DE QUALITE
2 PIECES : 45 m2
3 PIECES : 72 m2
4 PIECES : 85 m2
GRAND CONFORT BALCONS SUR JARDIN TRES CALME, PARKINGS
Pr rens. et visites 755-98-57.

GIRPA POUR NE PAS VOUS TROMPER
13e, immeuble étudié pour la rentabilité élevée dans quartier en plein renouveau, vend 30 studios tout confort, entièrement équipés Prix très intéressants, fermes et définitifs. Nous appeler le Propriétaire, 325-25-25 et 325-56-78

XVIe PASSY
Ds bel imm. pierre taille ravalé REZ-CHAUSS. - PLEIN SOLEIL
LIV. DBLE + CHBRE
ent., cuis., s. de bs, wc, ch. cent. LUXUEUS. REFAIT NEUF
PRIX 350.000 F
Vendr., samedi 10-12 et 14-18 h :
10, RUE RAYNOUARD ou 723-91-22

18e Lamarck Caulaincourt Ds imm. p. de taille. Asc. Stud. av. terr. 2 et 4 P., ent. éq. Propr. jeudi-ven-sam., 14 h - 18 h 30 : 113, rue Caulaincourt.

E.-ZOLA SOL. 39-18 5 P., 130 m2, TT CONFT, BALC., soleil. Imm. p. de taille standing. 490.000 F.

GAMBETTA - Trois magnifiques Studios ds imm. entièrement rénové - Très haute rentabilité. **58.000 F** 636-52-00 de 11 h à 19 h.

MUETTE Très bel imm. Gd liv. + 5 ch., tt cft, 2 bains, 2 ch. service. Prix intér. BAG. 69-93.

HALLES 255 m2 à aménager Rez-de-ch. + 1er ét. s/cour, pos. 2 lots et commercial. Jeudi-vend. 13-17 h. Tél. 233-62-46 49, RUE MONTMARTRE

LOUVRE Appart. gd standing 200 m2, 4 pièces. Tél. 260-06-32.

BD ST-GERMAIN Ds imm. p. de t., 2 p., cuis., bns, asc., 40 m2. 566-80-31.

BEAU 17e Hôtel particulier rare Grand 325 m2, duplex 6-7 pièces, balcon, grande allure, 1.700.000 F. - 723-87-53.

5e Appt caract., entr., 2 ch., cuisine, séjour-atelier, tél., dern. étage. 27, rue Bernardins.

Près PARC MONCEAU, living, 2 chb., étage élevé. 622-02-17.

VAL-DE-GRACE. Imm. P. de T. début siècle, salon + s. à m., 2 ch., bs + toil., c., ch. cent., chb. serv., asc. Px 600.000 F. Agence du Marché - 661-85-85.

PRES AV. REPUBLIQUE
Propr. vd ds bel imm. entièr. rénové bx 2 poss. tt cft, entièrement équipés, refaits neufs. 522-46-66, heures bureau ; 242-49-19, après 18 h. 30.

MONTPARNASSE
Imm. gd stdg entièr. rénové, prop. vd bx stud. et duplex avec terras. 522-46-66, H. B. ; 242-49-19, après 18 h. 30.

7e AV. DE BRETEUIL
220 m2, 3 récept. + 4 chb., 2 s. de bs, office, c., pl. Sud-Ouest. Excell. stdg. 325-63-73.

Adresse de prestige
113, RUE SAINT-HONORE.
Rénovation haute qualité, studios et 2 pièces, gd standing. DID. 98-54, DID. 97-23.

Pour investisseurs avisés
Près GRANDS BOULEVARDS, 30 STUDIOS, grand confort, ds bel immeuble rénové à neuf. Location assurée. Haute rentabilité. DID. 98-54, DID. 97-15.

ILE SAINT-LOUIS. Imm. XVIIe beau 2 pièces, cuis., bs, tél., 295.000 F - 325-40-66.

GLACIERE
séj. + 2 ch., c., wc à amén., 5 étg., Imm. P.d.T. ODE. 03-56.

XVIIe, Rue POUCHET. 100 m2, livg, 2 ch., grenier aménagé luxueusem., 305.000 F. 924-92-45.

VILLIERS. Imm. anc., raviss. 2 pièces, cuis., bs, wc, tél., parfait état, 129.000 F. Vis. vend. 12, de 15 h. à 17 h. 30, 20, rue de Saussure.

PR. QUAI GDS-AUGUSTINS LUX. DUPL., gd SEJ., 2 CH., 2 BS, terrasse, vue imprenable. SOLEIL - ODE. 95-10. CALME.

SUR VERDURE
STUDIOS et 2 PIECES, de CARACTERE. EXCELL. PLACEM. 34, r. E.-LEVEL - 827-78-84.

INVESTISSEURS
PONT MIRABEAU (15e)
Petit immeuble en cours de restauration, de classe. 2 PIECES, DUPLEX. GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix - 073-15-51.

FOCH - MAILLOT
Bel immeuble traditionnel, restauration et décoration de prestige Studios, 2 pièces, duplex.
Visite ce jour, de 12 à 19 h., 10, av. Alphand, PARIS-16e.

MONTPARN. voie priv. A rén. Pet. 2 p. Px rais. DAN. 63-98. Après 18 heures.

Part. à P., vd appt aéré type F-3, tél., bât. C, 3e étg., 10, rue Guebriant (20e), dans ensemble avec parc, 225.000 F (sur place, le 12 et 13 sept. de 14 à 19 h.)

GIRPA
UN NOM-UNE GARANTIE
11e Bourse, Notre-Dame-des-Victoires. Bel immeuble, style rustique (poutres, pierres d'origine), vendons Magnifiques studios en duplex et appartements de 2, 3 et 4 pièces, entièrement agencés. Grand confort. Livraison immédiate : 325-25-25 et 56-78.

SUR CHAMP-DE-MARS
Appt gd luxe, 7 p., 360 m2. S/jardin privatif, 250 m2, Boiseries Louis XV et XVI. Parfait état. Prix élevé justifié. MICHEL & REYL - 265-90-85.

MONGE. Près faculté, beaux studios rénovés, confort, sur rue calme, soleil. Propriétaire : 742-89-23. Visite lundi au sam., 14 h. 30-19 h., 33, r. de la Clé.

16e - PRES TROCADERO
Immeuble rénové, occupés, 2 p., dépend. Tél. 622-16-98, p. 26.

MONTGALLET. Récent, étage élevé, 4 pièces, verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

TROCADERO
DUPLEX - 9e et 10e étages, TERRASSE. Gd livg, 2 chbres, 2 bs, chb. serv. Gar. 224-00-18.

Région parisienne

ISSY-LES-MOULINEAUX. Prop. à part. vd 4 p., tt cft, 3e étg., ascens. Proxim. gare et bus. Tél. 736-18-46, 20 h. à 21 h.

ANTONY, METRO
ds magnif. parc, imm. réc. P.d.T., asc., gd séj., loggia, 3 bel. chb., gd cft. Except. 320.000 F. 660-44-66 - 702-92-34.

GRIGNY 2
Part. vd appt 4 p., 75 m2, r.-ch., cave, park., jam. hab., 200.000, dont 100.000 C.F. 8,50 %. Téléphoner au 460-36-42, à 20 h.

ASNIERES (92)
A VENDRE
APPARTEMENTS NEUFS STUDIOS, 3, 4 PIECES Le m2 de 2.500 à 2.800 F. Crédit Foncier PIC et PSI
Bureau de vente sur place tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. RUE DU MENIL et SEMICLE 766-51-76.

SAINT-MANDE
PART. DE PREF. A PART. Appt 150 m2 ds bel imm. 1930, rue tr. calme, 2e ét. tt conf., aménagements, excellent état, 200 m. métro St-Mandé-Tourelle, 500 m. périph. Pte Vincennes, 500 m. bois de Vincennes. Libre. Tél. : 328-47-16.

NOGENT-SUR-MARNE
Part. vend 3 p., imm. 4 ét., tt conf. + tél. Ts transp. : gare, autobus, R.E.R., prox. centre nautique et sportif
Tél 871-06-21 pour rendez-vous.

ISSY-LES-MOULINEAUX
2 magnif. studios, dans imm. entièr. rénové. Tr. hte rentabilité **58.000 F** 636-52-00 de 11 h à 19 h.

CHAVILLE près Gare - Imm. neuf pier. de taille **5 P.** 2 balcons, ét. élevé, 2 parkings. VERNEL, 526-01-50.

LE PECQ 6' à pied du R.E.R.
BEAU 4 P DUPLEX
loggia + terrasse 40 m2, 2 bains, 2 parkings, chauffage individuel, cuisine équipée. Prix 335.000 F. Vis. s/pl. GARDIEN, 67, route de Sartrouville - 934-20-69.

BOURG-LA-REINE Calme, verdure. Près PARC DE SCEAUX et Mo. Ravissant appart. 5/6 pces, 130 m2, 2 sanit. + gar. + chbre serv. ROB. 34-86.

NEUILLY ST-JAMES
DS BEL IMM. BOURGEOIS
LIV. DBLE + CHBRE
ent., cuis., s. bains, wc, chauff. cent. et eau chde imm. Tél. Mod. + BEAU JARDIN FLEURI LUXUEUS. REFAIT NEUF
PRIX 485.000 F
S/pl. vendredi, samedi, 14-18 h :
4, RUE DE LONGPONT, à NEUILLY ou 723-91-28

SEVRES PRES GARE R.D.
Résid. gd stdg, CADRE VER. LUX. 5 P., 130 M2, gd balcon, LIV. 50 M2, av. chemin., 3 ch., 2 bns, cuis. équip., 2 park., ET. IMPECC. : 650.000 F. 604-51-98.

Province

Les Deux-Alpes. 1600-3.600 m., 4-5 p., tr. b. décor., inattendue, 460.000 justifié. Tél. 76-80-51-41

échanges

Echangerai en tte propté (agces s'abst.), duplex 150 m2 tt conf., balc., soleil, sur bd arbres 12e arrt. contre duplex équival. 110 m2 environ 1er ou 2e arrt. Tél. 628-99-30.

constructions neuves

SUR LE VERSANT OUEST DU MONT VALERIEN
appartements en duplex avec jardin privatif.
- 4 et 5 PIECES grandes surfaces
- LIVRAISON immédiat
- 2.800 F/m2
- PRIX ferme et définitif

LES TRIADES
Rue Paul Vaillant-Couturier - NANTERRE
VISITES:
samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 19h
lundi et mercredi de 14h à 19h
GROUPE ILE-DE-FRANCE
24, rue du Sentier - 75002 Paris
233 77 40 / 508 82 70

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 539-22-17
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART
Service gratuit de la Compagnie Bancaire

MAISONS-LAFFITTE. Vue, calme, verdure, reste 3 et 4 pièces. Habit. 4e trimestre 1975. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XXe - PELLEPORT
Studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables juillet 76. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVe - DUPLEIX-LOURMEL
Studios, 2, 3 et 5 pièces. Habitables 1er trimestre 1977. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

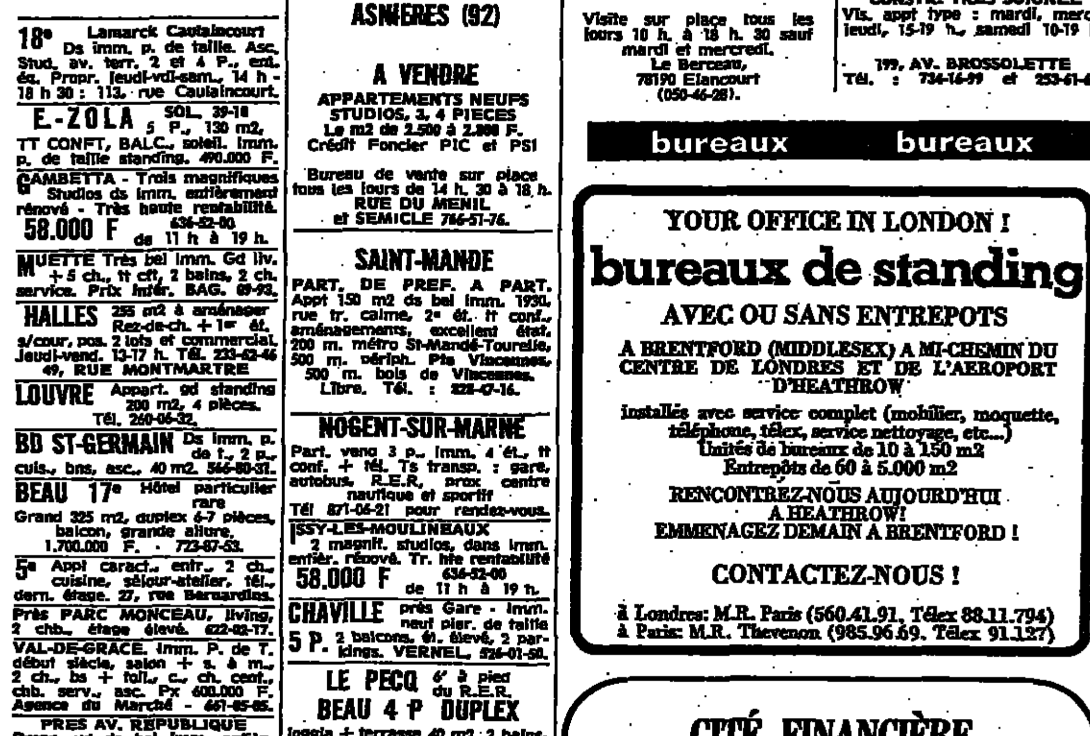
COURBEVOIE
Immeuble très grand standing, studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

ELANCOURT (78) LES PATIOS
75 maisons individuelles 5 et 6 pièces Construction traditionnelle sur terrain 500 à 1.300 m2 Chauffage électrique intégré Crédit PIC à 80%.
Visite sur place tous les jours 10 h. à 18 h. 30 sauf mardi et mercredi. Le Berceau, 78190 Elancourt (050-46-28).

MONTROUGE 75
METRO A 200 M. EN 1976
DU STUDIO AU 4 PIECES
PRIX FERMES et DEFINITIFS Livraison décembre 1975 CONSTR. TRES SOIGNEE Vis. appt type : mardi, merc., jeudi, 15-19 h., samedi 10-19 h.
199, AV. BROSSOLETTE Tél. : 734-16-99 et 253-61-61.

PASSY 57
57-61, rue de Passy PARIS 16e entre La Muette et Trocadéro
DU STUDIO AU 5 P.
CHB. IND. BOXES ET PARK. Lignes téléphoniques à disposit.
PRIX FERMES et DEFINIT.
Livraison prévue : printemps 77
Renseign. sur place ts les jours (sauf dimanche et lundi)
SIETRA 125, r. Cherche-Midi-15e 783-24-28 - 306-36-57

bureaux bureaux



YOUR OFFICE IN LONDON !
bureaux de standing
AVEC OU SANS ENTREPOTS
A BRENTFORD (MIDDLESEX) A MI-CHEMIN DU CENTRE DE LONDRES ET DE L'AEROPORT D'HEATHROW
installés avec service complet (mobilier, moquette, téléphone, télex, service nettoyage, etc...)
Unités de bureaux de 10 à 150 m2
Entrepôts de 60 à 5.000 m2
RENCONTREZ-NOUS AUJOURD'HUI A HEATHROW!
EMMENAGEZ DEMAIN A BRENTFORD !
CONTACTEZ-NOUS !
à Londres: M.R. Paris (560.41.91, Télex 88.11.794)
à Paris: M.R. Thevenon (985.96.69, Télex 91.127)

CITÉ FINANCIÈRE
A LOUER IMMEUBLE NEUF
GRAND STANDING - 1.550 m2 BUREAUX
+ grand hall d'accueil, 40 parkings, archives, 40 lignes téléphone, terrasse, jardin suspendu. Bail 3-6-9 - Métro : Chaussée-d'Antin.
MADELEINE - IMMOBILIER - 260-30-30.

A LOUER LIBRES IMMEDIATEMENT (400 F LE M2)
BUREAUX AGENCES 123 m2 260 m2
EUROBUILDING
3, sente des Dorées - Paris-19e A 100 m. métro, périphérique. Immeuble neuf, grand standing, parkings et téléphone. Visite sur place et tél. 359-92-30 92-79 - 29-64 et 723-30-23.

SIX BUREAUX - 105 m2
A louer bail 9 ans, direct., 4.500 F par mois H.T. + ch. bel imm. p. de t., tél. 4 lignes, télex. Près av. NIEL, TERNES ou vente, prix : 550.000 F. A. Chaumeny, 874-22-98 matin.

MAILLOT. Loue ss pas-de-porte TTES SURFACES TS QUART. 293-45-55 + 522-19-10.

7e AV. RAPP
DS IMMEUBLE STANDING
1.272 m2 à louer bureaux cloisonnés, sal. de conférence. FONCIP - ANJ. 90-73

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles import., de qualité libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf, Tél. 225-69-21 - 359-82-67.

fonds de commerce

CH.-ELYSEES. Bar pur. Impec., grosses recettes, avec 350.000 F + crédit. Tél. 11 h. à 12 h. 30 744 - 34 - 77.

Age retraite, cède fabrication articles plastiques brevetés. Rapide expansion, commandes assurées. Mise au cour. garantie. Téléph. 970-01-21.

A vendre
BAR - HOTEL - RESTAURANT bien placé, affaire saine. Prix à débattre. — Téléph. 29 à MEZILLES. 89130 TOUCY.

A vendre cause retraite ville importante du Vaucluse
FONDS ARMES PECHE, COUTELLERIE
avec ou sans murs. Pour tous renseignements écr. « le Monde » Publicité, n° 6.019, qui transm.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). Tél. 579-39-27.

Société ch. à acheter appartem. dans Paris. TEL. : 343-62-14.

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 p., tt cft, 16e, 8e, 17e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-85.

Ch. à Paris 3-4 p., même sans confort Téléph. OPE. 40-06.

BOULOGNE ou proche rech. 3 ou 4 pièces. Urgt. 825-90-39.

locaux commerciaux

A louer boutique ou loc. comm. Mo Courcelles. 227-30-80, matin.

Urgent, cause départ, vds murs de boutique REPUBLIQUE, bail 3-6-9, rapport annuel 33.000 F, sacrifié 250.000 F et appartem. commerc., rapp. ann. 18.000 F, sacrif. 145.000 F. Tél. 770-09-63.

CLIENT DISPOSE CAPITAUX en réemploi, ch. murs boutique bien placée. — 742-50-34, 41-23.

SOCIETE abandonne bail sur immeuble situé à LILLE, quart. Préfecture, équipé en eau, gaz, électricité et chauffage, d'une superficie de plancher de 596 m2 + hall de 58m2 et cour de 80m2. Les travaux de remise en état seront exécutés par la société sortante. L'immeuble conviendrait à professions libérales ou comme locaux commerciaux. Disponible de suite. S'adresser à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e ss n° 73991

RASPAIL 1.300 m2 rue et cour r.-de-c. + ét., poss. ts comm., accès cam., 6 l. tél. **GRAMBLAT** 266-43-07 607-48-73

MAIRIE XVIIe 700 m2 dont 500 m2 Spécial Ordinateur. Bail. 3/6/9, sans pas-de-porte : 20.000 F par mois. — Téléphone : 770-40-30.

locations non meublées Offre

Paris

AV. BOSQUET, 160 m2, bel imm. p. de t., salon, s. à m., 4 ch., 3 de bns, toil., serv., tél. Libér. accept. 4.500 F + charges. TEL. : 366-45-29.

RUE PICCINI imm. de stand. très beaux apparts. de 2 et 3 pces, 55, 62, 65, 85 m2. Loyer mens. de 1.400 à 2.300 + charg. 824-61-20.

BD. ROCHECHOUART
« Le Bouglione » très beau stud. envir. 35 m2, cuis. éq., gar., mens. 1.100 + ch. 824-61-20.

RUE SAINT-DOMINIQUE
très beau studio, entrée, débarras, cuisine équipée. Mens. 1.200 + ch. 824-61-20.

RUE MICHEL-ANGE
Appt. nf 2 P. tt cft., cuis. équip., balcon, tél. Mensuel 1.750 F + charges. 824-61-20.

Prop. off. du Stud. au 5 P. PARIS. Banl. seul frais 450 F. 720-12-39 - 89-41 - 89-61.

LOCATIONS SANS AGENCE : OFFICE DES LOCATAIRES
45, rue Héricourt - 742-53-24, 9, rue du Hanovre. Mo Opéra.

Pour louer direct. av. proprétaires du studio au 5 p. : 523-21-73.

CH.-ELYSEES. 140m2, récept., 2 ch., 2 bs, ref. nf, tél., libér. pos. 3.000 F + charges - 366-45-29.

8e Appt 10 pces, 350 m2, tt cft. Habitation mixte ou bourgeoise. Bail 9 ans. Loyer 8.000 F mensuel. - ELY. 69-36.

ST-MICHEL SOL. 39-18 Lux. studio, 45 m2, 6e ét., hauts plafonds, tt confort, asc., tél., refait neuf. Imm. pierre de taille, 1.400 F.

15e RUE DU THEATRE
Immeuble rénové
STUDIOS et 2 P. tt confort à louer. - Tél. 923-08-25.

DUROC SOL. 39-18 Triple réception s/boul., 4 ch., 200 m2, tt confort, 2 bains, chbre serv., tél., imm. gd standing. 4.500 F + charges.

Région parisienne

LA DEFENSE « LE FRANCE » TR. BEAU 2 P., cuis. équip., moq., TEL. 36e étage. Parking. 1.300 F. 704-88-38.

CLAMART. 5' gare, 100 m2, liv. dble, 2 ch., cuis. équipée. 1.700 + charges. 366-45-29.

NOGENT-SUR-MARNE
Très beau stud., cuis. équip., débarras. Mens. 750 + charg. 824-61-20.

PARIS LA DEFENSE
RESIDENCE GAMBETTA
5 P. NF av. park. et tél. 1.849 F + ch.
Tél. : 774-53-93 ou 774-42-21 (poste 4532)

SEVRES, DANS UN PARC
Imm. récent, 5 P. tt conft., parking, 2.480 F charges comprises. Tél. 325-28-77.

Province

120 KM PARIS par A 11 BORD LOIR, MAISON 2 ch., séjour, cuis., bains. Tél. : 15 (37) 98-28-59.

locations non meublées Demande

Paris

Jeune couple ch. 2 p. cuis., w.-c. s. d'eau Paris. Prix raison. Ecr. n° 6.015 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Couple ch. 4/5 P., tél. Paris. Tél. : 222-44-54.

Région parisienne

Ingén. ch. sans agce 4 à 6 P. Versailles ou env. 578-25-91.

Cadre ch. direct. 4 à 6 Pces, BANL. OUEST. 958-36-70.

locations meublées Offre

Paris

BD. BEAUSEJOUR
1 chbre pour une personne net mens. 350 F. 824-61-20.

Région parisienne

Urg. cse départ, F 5 meub. tt cf. 2 mn métro Robinson. 660-07-86.

Province

120 KM PARIS par A 11 BORD LOIR belle maison 4 ch., 2 bains, cuis., gd séjour. Tél. : 15 (37) 98-28-59.

hôtels-partic.

SAINT-CLOUD
HOTEL PARTICULIER caract. 10 p. + pav. gardien 3 p., parc 1.300 m2, 500 m2 habitables à 2.980 F le m2. PX tot. 1.450.000 F Tél. 14 à 18 h. 602-69-17.

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-..., poste 374.

pavillons

YERRES. 600 m gare, calme, verdure, part. vds pav. 1972, séj. dble, 5 ch., 2 bns., cft., gar., jard. 922-84-41.

Parc Maisons-Laffitte
Maison style Ile-de-France, récent, 8-9 pièces, 200 m2, gar., gd jardin. EUR. 05-55.

LE PERREUX
MAISON DE 6 P. PRINCIP. + dépend. 400 m2 de terr., cft. Tél. 766-32-10.

ASNIERES BEAU PAVILLON SOUS-SOL
Part. état, 5 P. + cuis., wc, bs, chff. cal. gar. 2 voitures, jardin, 287.000 av. 60.000. ACL, 30, rue A.-France, Levallois. - 757-84-18.

10' DEFENSE RESIDENCE MAGNIF.
Pav. s.-sol, entr., séjour 40 m2, cuis., 5 ch., bns, chff. cal, 2 wc, gar. 2 voit., jardin : 360.000 av. 80.000 F. ACL, 30, rue Anatole-France - Levallois. - 757-15-85.

villas

Villa P. 6 tout confort, année 72 1.500 m2 de terrain, mi-chemin Nîmes-Alès. Prix 235.000 F. Adresse : BORDARIER Daniel, Quartier de Montaud, 30190 SAUZET.

13e MAISON simple 6 P., 130 m2 s/2 niv., 2 bns, verdure. ALGRAIN. 283-09-54 et 00-59.

MESNIL-SAINT-DENIS - 78
Prop. vd dir. villa 8 P., 250 m2 hab. s/sol complet, construct. tradit. 71. Terr. 1.000 m2. Prix : 550.000 F. Tél. SACQUET, 266-49-13, H. B. et domicile : 288-24-58.

PROPRIETES BORD-MER
Lannion : presqu'île 7 ha. Trégastel : vue exceptionnelle. Plougrescant : 3 ha, site sauvag. Port-Blanc : petite villa récente. PLUSIEURS MANOIRS ET PROPRIETES en Bretagne, Anjou et Maine. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Téléph. 53-25-21.

Directement sur **PARC SCEAUX**
Sup. mais. p. de t., pl.-pied, sur jard. 2.000 m2, séj. 90 m2, 4 ch. princ. + 2 serv., s. bns, dche. Prix élevé justifié. ROB. 34-86.

VESINET RESIDENTIEL VERDURE
PROPR. « Ile-de-Fr. », P. de T., récept., 5 ch., 2 bns, conft, gar., beau jardin d'angle de 1.400 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. — 976-05-90.

CHATOU CROISSY, 7' R.E.R. Villa, belle constr., liv. + 5 ch., gd cft, mazout, gar., jard. 660.000, Ag. Durand, VESINET. — ORPI ; 966-08-48.

maisons de campagne

A vendre vieille maison spacieuse, 3 pièces, cave, grenier, terrasse. Prix 70.000 F. OBREGON, les Granges, 07400 Alba.

fermettes

PRES SAINT-CHERON
CORPS de FERME à RÉNOVER gros-œuvre et toit, parfait état. **6 P.** Immense grange, cellier, écurie, étable, porcherie, s/gd terr. clos murs. Prix tot. 320.000 av. 64.000 F. - 494-06-85.

150 KM. DE PARIS Fermette 3.000 m2
4 P., dépend., HABIT. de suite, crédit 80 %. Prix : 125.000 F. Le 183 à Saint-Fargeau.

175 KM. DE PARIS Fermette 5 PCES
JARDIN, dépendances, 75.000 F. Le 183 à Saint-Fargeau.

viagers

CAGNES, Sup. imm. 75, tr. gd 2 p., tt cft, 63m2 + loggia, réservé 2 t. 45.000 cpt + rente 800. Lodel, 37, av. Foch, NICE. 80 - 69 - 84.

Vendez rapidement en viager, rente indexée. Expert., conseils, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS. — 700 - 00 - 99.

Vendez aux meilleures conditions **FONCIAL** 26 ans de références Expertise gratuite 19, boul. Malesherbes - 266-32-35.

Estimation gratuite - Discrétion **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 265-68-90

domaines

Vends Hérault propriété 2.000 hl vin, site agréable. Ecr. Beune, propriétaire, 34600 BEDARIEUX.

BON DOMAINE ELEVAGE
Charolais, 57 hectares. Prix 600.000 F. Valeur avenir. Placement capitaux. ERMENOU, à AUTUN (71401).

manoirs

Région Paimpol-Tréguier : joli MANOIR 16e, cft, 3 km. mer ; LANNION : MANOIR 15e à restaurer. Vue mer ; 10 KM. REDON : PROPRIETE CAMP. bd rivière, parc 2 ha. Possib. ach. 10 ha herbages ; SEGRE (49) : PETIT CHATEAU b. état. Parc 2 ha, 8 ha pommiers plein rapport. ALENÇON : BEAU PRIEURE 16e restauré. Plusieurs autres châteaux. Villas bord mer. HOUDIARD, 83 - LAVAL. Téléph. (43) 53-25-21.

châteaux

Vendons région Toulouse château grand cft, parc prairie, 12 ha, grandes dépendances. Ecrire M. Aussenac, 22, place de l'Albinque. 81100 - Castres.

propriété[s]

PARC SCEAUX
Propté s/terr. 840 m ... le parc construction ... rez-jdin : hall récept. ... cuis., s. bs., wc., cell., ... rez-ch. : chbre, bureau, ... toilette, w.-c., gar. 1.3...

VERRIERES-LE-BUI[SSON]
S/terr. 2.900 m2, sect... b. mais. bourg. exce... rez-ch. : entr., récept... gde terrasse, bureau, ... 1er ét. : 3 ch. s. bs, s. ... 2e ét. : 3 chbres, s. b... Sous-sol : cave, chau... buanderie, gde remise... garage. Prix : 1.00... EFIMO. 660-45-...

VILLEGATS pr PACY
P. autor. 3 km sortie ... s/4.000 m2 av. Parc ... FERME restaur. gd c... 2 bns. hall séj. 50 m2 (... centrale) salle jeux 60... chauf. maz., garage ... vieux four à pain. ... 630.000 F. Tél. (16-32... ou 573-22-82.

ROYAN MAISON DE ... tt cft, parc, dépend., ... Prix : 600.000 F. Me ... notaire, Saint-Sauveur ... 17540. Tél. : 01-...

PRES MAINTEN[ON]
Chalet excell. état, ... terrasse, kitch., ch., ... w.-c., mezzanine. 560 ... 130.000 av. 26.000 cpt. ... 9, r. Paternôtre, Ra... 483-18-37 ou 700-4...

PLOMBIERES-LES-[BAINS] (Vosges)
Vd cause santé belle ... moderne, nve, tt cft, ... en partie boisé ... Ecrire au n° 51.386 Rés... 85 bis, rue Réaumur, ...

Part. vend dir. dans ... lisière sud forêt de T... 1° Propriété bourge... chauf. central, maison ... 12 boxes, chenil 10... Parc 3 ha et pré 7 ha ... fermé, libre. ... 2° Une seule pièce ... culture, élevage, 104 ... ment très bon état, 2 ... possibilité étang ... Ecrire DECHAU... 18210 Bessais-le-From... Tél. 9 à BESSA...

SUISSE
Propriétés à l'Étr... OCCASION UNI[QUE] Villars, Montreux, Sierra, Lausanne. Studios spacieux, gd... appt. 2 à 3 ch. à c... balcons, gar., chauf., ... étrangers. Activités s... l'année. Pays en pl... Px raisonn., excell. ... Ecr. N° 105.416, REGIE ... 85 bis, rue Réaumur-...

FOURQUEUX, 2 km S... et R.E.R. MAISON NEUV[E] 6 pces princip., 2 b... équipée « prête à v... prestations de qual... double, terra... BEL CONST[RUCT]... Tél. 901-21-29, ven...

VESINET Réside[ntiel] PROP... récept., 5 ch., ... pisc., beau parc b... AGENCE DE LA ... LE VESINET. ...

EXCEPTIONNEL
Vallée de Juine ... actuellement aube[rge] ... maison de repos ... 2 bâtiments, 1.100 ... dont 2 salles de ... sée, 20 chbres, PA... possible deux affa...

ETUDE DEBUS[SCHER] 495-42-...

Pr. GISORS AN[CIENNE] ... pierres, entr., gd. ... sal. comm., 3 ch., ... jard. 2.300 m2, bcp ... 215.000. Cab. Bloc... 2, fg de Cappeville ... Tél. : 620 (16-...

terrai[ns]

Banlieue Sud p... TERRAIN 70.000 ... conviendr. pr entr... loc. commerc. Vi... Vendôme, Paris (...

03 - MOULIN[S] ... 10.000 m2, 2 accès, ... Ateliers, bureaux, ... LECLERC, 27, ... 18000 BOUR[GES]

TRES PRES ... TERRAIN BOISE ... BILISE. — Téléph. ...

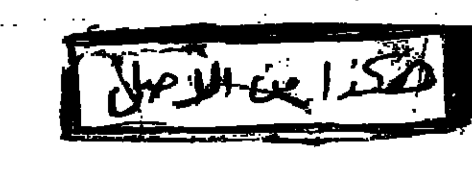
PROVENCE SUD ... Choix beaux terrai[ns] ... C.U., très b. vue. ... 1.000 à 1.500 m2, Pr... Ag. Caller, 84360 L...

Golfe Corse. Vend ... l'eau, 3.600m2, exp., ... acc. fac., comm. ... abs., ttes distr. 2 k... Ecr. n° 7.256, « le ... 5, r. des Italiens, 7...

130 km Paris, au... Région Mont[argis] Dans bourg, ts ... **UN TERRAIN E[XCEP]...** **12.000 M2 A ...** avec permis de ... larg. 90 mètres, ea... Prix total : 60... ROCHET, 5, rue d... 45201 Montargis. ...

SAN-PE[DRO]
LES ISSAMBRES ... Joli terr. boisé, ... VUE MER, à 1 km ... EXCLUSIVIT[É] NEVEU et ... rond-point Dubouys ... CANNES. Tél. : ... 103, bd de Mon... PARIS-16e. Tél. ...

PALAISEAU 20 ... Z.I. ... terrain commerc. ... côté A-6, A-10, 800 ... Sceaux. Ecrire n° ... cité ROGER BLEY... Réaumur, 75002 PA...



loterie nationale

Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers -

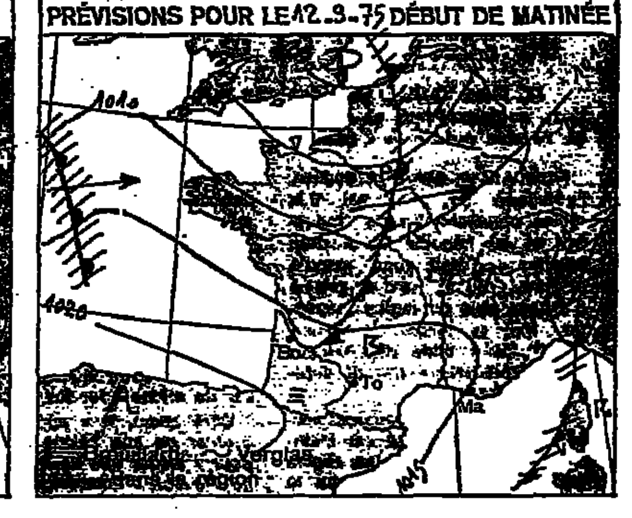
Terminaison	Finales et numéros	Signes du Zodiaque	Sommes à payer
			F.
1	501	tous signes	200
	2 251	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	4 611	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	19 991	poissons	12 000
		autres signes	500
	22 711	taureau	100 000
		autres signes	5 000
	34 391	vierge	100 000
		autres signes	5 000
2	962	tous signes	200
	19 992	poissons	12 000
		autres signes	500
	14 812	lion	100 000
		autres signes	5 000
	15 962	gémeaux	100 000
		autres signes	5 000
3	03	tous signes	100
	7 913	scorpion	5 000
		autres signes	500
	9 403	vierge	5 100
		autres signes	600
	3 003	sagittaire	10 100
		autres signes	1 100
	19 993	poissons	12 000
		autres signes	500
	00 653	balance	100 000
		autres signes	5 000
	07 363	capricorne	100 000
		autres signes	5 000
4	24	tous signes	100
	494	tous signes	200
	0 654	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	19 994	poissons	12 000
		autres signes	500
	17 254	poissons	100 000
		autres signes	5 000
	24 514	scorpion	100 000
		autres signes	5 000
	30 134	cancer	100 000
		autres signes	5 000
5	5	tous signes	50
	0 505	capricorne	5 050
		autres signes	550
	2 025	taureau	5 050
		autres signes	550
	3 435	poissons	5 050
		autres signes	550
	02 845	bélier	100 050
		autres signes	5 050
	19 995	poissons	1 500 050
		autres signes	15 050
6	166	tous signes	200
	246	tous signes	200
	5 196	sagittaire	5 000
		autres signes	500
	19 996	poissons	12 000
		autres signes	500
	16 036	verseau	100 000
		autres signes	5 000
7	7	tous signes	50
	0 287	gémeaux	5 050
		autres signes	550
	8 507	lion	5 050
		autres signes	550
	1 307	poissons	10 050
		autres signes	1 050
	19 997	poissons	12 050
		autres signes	550
8	28	tous signes	100
	1 788	verseau	5 000
		autres signes	500
	5 338	balance	5 000
		autres signes	500
	6 978	bélier	5 000
		autres signes	500
	0 108	lion	10 000
		autres signes	1 000
	1 098	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 378	balance	10 000
		autres signes	1 000
	5 858	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	19 998	poissons	12 000
		autres signes	500
9	519	tous signes	200
	629	tous signes	200
	3 129	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9 099	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	19 999	poissons	12 000
		autres signes	500
0	00	tous signes	100
	440	tous signes	200
	9 010	cancer	5 000
		autres signes	500
	6 160	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	19 990	poissons	12 000
		autres signes	500
	10 520	sagittaire	100 000
		autres signes	5 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 10 SEPTEMBRE 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 17 SEPTEMBRE 1975 à VITROLLES (Bouches-du-Rhône) — 42e

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE ... A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12-9-75 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 septembre à 0 heure et le vendredi 12 septembre à 24 heures :

La zone de hautes pressions, qui restera centrée dans la région des Açores, continuera de diriger sur l'Europe occidentale un courant perturbé. A l'arrière de la perturbation pluvio-orageuse, qui achèvera de traverser l'est et le sud de notre pays vendredi matin, le temps sera instable. Une nouvelle perturbation pluvieuse, venant de l'Atlantique, commencera à affecter l'ouest de la France vendredi soir.

Vendredi, le temps sera d'abord très variable sur notre pays, les périodes d'éclaircies alternant avec des passages nuageux parfois accompagnés d'averses localement orageuses. Ces dernières devraient être plus sporadiques dans le Midi, la matinée étant plus brumeuse dans le Sud-Ouest, et les vents de nord-ouest assez forts près du golfe du Lion. Au cours de la journée, les averses s'atténueront sur la moitié ouest du pays à l'avant de nouvelles pluies, qui commenceront à se manifester le soir sur la Bretagne et la Vendée.

Des vents assez forts, de secteur ouest à nord-ouest, seront observés le matin sur la Manche, mais ils faibliront l'après-midi.

Dans l'ensemble, les températures seront stationnaires ou en légère baisse.

Jeudi 11 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011,5 millibars, soit 758,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 septembre; le second le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 16; Bordeaux, 26 et 16; Brest, 19 et 10 ; Caen, 22 et 11 ; Cherbourg, 20 et 11 ; Clermont-Ferrand, 25 et 14 ; Dijon, 24 et 15 ; Grenoble, 26 et 13 ; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 26 et 15 ; Marseille, 25 et 17 ; Nancy, 23 et 15 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 25 et 16 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 26 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 21 et 14 degrés ; Athènes, 27 et 20 ; Bonn, 21 et 14 ; Bruxelles, 21 et 14 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 21 et 13 ; Genève, 24 et 13; Lisbonne, 27 et 16; Londres, 22 et 10 ; Madrid, 28 et 12 ; Moscou, 15 et 10 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 18 et 12.

Concours

● *Les professions du tourisme* (agent de tourisme, projeteur de voyages, guide, interprète...) sont l'objet d'une formation appropriée que sanctionnent des diplômes délivrés par le commissariat général au tourisme. Ouverts à tous les candidats sans restriction d'âge ou de nationalité, les examens qui permettent l'obtention de ces diplômes ont lieu une fois par an. Aucun titre n'est requis pour s'y présenter.

★ Renseignements : Centre d'information sur les chambres de commerce étrangères en France (CICCEF), 147, rue Jules-Guesde, 92303 Levallois, tél. : 270-81-88.

● *Au ministère de la santé*, un concours pour le recrutement de soixante inspecteurs-élèves du travail aura lieu le 1er octobre. Renseignements et inscriptions à la direction de l'administration générale du personnel et du budget, sous-direction du personnel, division du recrutement et de la formation permanente, bureau R.F. 1, section des concours, 44, rue Cambronne, 75015 Paris. Date limite d'inscription : 5 septembre.

Visites, conférences

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers » (Mme Vermeersch). — 15 h., entrée de la basilique : « La basilique de Saint-Denis » (Mme Carcy). — 15 h., métro Goncourt : « Hôpital Saint-Louis : témoin des épidémies à Paris » (Mme Oswald). — 15 h., 13, rue Scipion : « Histoire des hôpitaux parisiens au Musée de l'assistance publique » (Mme Pennec).

14 h. 30, entrée du musée, porte Denon : « Les appartements des rois de France au Louvre ». — 15 h., 9 bis, rue Jean-de-Beauvais : « Les églises orientales au quartier Latin » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés, ses jardins, ses caves » (A travers Paris). — 21 h., métro Saint-Paul : « Les hôtels du Marais illuminés » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., square, 168 ter, boulevard Saint-Germain : « Vieux village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Camus). — 15 h., 23, quai d'Anjou : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Ferrand).

Anciens combattants

UN GUIDE SOCIAL POUR LES VICTIMES DE GUERRE

Un *Guide social des anciens combattants et victimes de guerre* (1914-1918, 1939-1945, T.O.E., Indochine, Algérie, Tunisie, Maroc) vient d'être publié par M. Claude Petit, chef de l'Inspection générale au ministère des anciens combattants.

Cette publicaiton se propose de documenter et de conseiller les trois générations du feu, non seulement sur l'ensemble des mesures prises en leur faveur, mais aussi sur les diverses lois sociales dont elles doivent bénéficier.

Destiné aux invalides de guerre, aux anciens combattants et à leurs ayants cause, ainsi qu'aux militants de leurs associations, il ne sera pas moins utile aux administrations, civiles et militaires, aux municipalités, aux techniciens des handicapés physiques, de l'enfance et du troisième âge, aux travailleurs sociaux et aux animateurs des organisations bénévoles.

★ 408 pages. Prix : 60 F (franco 65 F). Editions Lavauzelle, B.P. 8, 87350 Panazol. En vente également à O.D.E.L., 25, quai des Grands-Augustins, Paris-6e.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 11 septembre 1975 :

DES LISTES

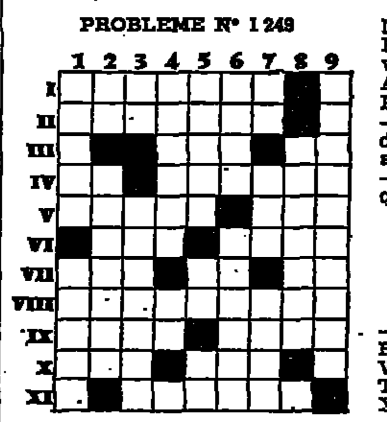
● De classement aux concours de 1975 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des lettres) ;

● De classement au concours de 1975 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des sciences, groupes A, B et C) ;

● Des élèves de l'école de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1975.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 249



HORIZONTALEMENT

I. Change de forme avec les modes. — II. Offrir un siège de dimensions fort réduites. — III. Dans une manifestation de béatitude féline ; Interjection. — IV. S'affermissent avec le temps ; Preuve d'hydrophobie chronique. — V. Vin estimé ; D'un auxiliaire. — VI. Ile ; Ne rompt pas. — VII. Point clairsemé ; Cuvette ; Vient de savoir. — VIII. Descendent des rois. — IX. Mot d'inventaire ; Lieu historique. — X. Vieille bête ; Mal vu au foyer de la danse. — XI. Têtes ou figures.

VERTICALEMENT

1. Robes dont on peut faire des manteaux ; Laid comme un singe. — 2. Lettres d'amour ; Comme une négociation que l'on tient à cacher. — 3. Abréviation ; Monte au front au moment de l'attaque. — 4. Jeux d'enfants ; Préfixe. — 5. Emis par celui qui veut en savoir plus ; Langue ; Adverbe. — 6. Page d'histoire ; Pardonne parfois difficilement. — 7. Chef de train ; Le charme de certaines légendes ; Peu accessible. — 8. Bien établies. — 9. Aiment qu'on leur cède dès qu'elles commandent.

Solution du problème n° 1 248

Horizontalement

I. Maladie. — II. Oméga ; Pus. — III. Miséreuse. — IV. Ie ; Nd ; Rem (mer). — V. Es ; Titane. — VI. Latte. — VII. Saoul. — VIII. Tétrodon. — IX. Ere ; Nanan. — X. Réel ; Io. — XI. Essuyeuse.

Verticalement

1. Momie ; Stère. — 2. Amies ; Aérés. — 3. Les ; Potées. — 4. Agent ; Ur ; Lu. — 5. Dardillon. — 6. Ta ; Dame. — 7. Epuration. — 8. Usent ; Nais ! — 9. Semées ; Noé.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
FFRES D'EMPLOI			L'IMMOBILIER		
ffres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70	Achat-Vente-Location	25,00	29,19
inimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37	EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
EMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03	L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85
APITAUX U PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89			

demandes d'emploi

...ecteur Commercial I.C.G., 38 ans, ...ce variée dans société ...ionale, spécialisé dans informatique, direction ...ctif, contrôle budgétaire ...oste à responsabilités, ...e région Paris. Ecrire ...4.655, REGIE-PRESSE, ...r. Réaumur, Paris-2e.

...9 a., doctorat physique 2 a. expér., recherche ...m. supér. Etudier. ttes ...pl. temps ou mi-temps. 531-50-24, vendredi.

... Scientif. B.T.S. chimie ...ch. empl. ds entrepr. ... aliment., chimique. Tél. 844-99-04.

...miste, 36 a., exp. fabr. ...-comm., 2 a. Research ... a. Angl. crt. lib. imm. ...s. techn-comm. ou aff. ... 204 « le Monde » Pub. ...Italiens, 75427 Paris-9e.

...8 a., mbre org. publ. ...ménag. territ., dir. étud. ..., de com. ch. poste pl. ...s secrét. général en- ...organisat. profession. ...988 « le Monde » Pub. ...Italiens, 75427 Paris-9e.

...UR branche ENERGIE ...xpérimenté en ...MMATION LINEAIRE ...études, plans ...t. pr poste rés. Paris. ...252 « le Monde » Pub. ...Italiens, 75427 Paris-9e.

...E TECHNICO CCIAL ...rompu aux problèmes ...tion et d'animation ...n. sit. Paris ou limitr. CONTESSE Publicité, ...Opéra, Paris-1er q. tr.

...E TECHNICO-CCIAL ...s levage électro-méca- ...ans. Apte à gérer une ...ous tous ses aspects ...tage après vente. Très ...xpérience relat. archi- ...ministr. tant en France ...Rech. empl. similaire. ...16391, REGIE-PRESSE, ...ue Réaumur, Paris-2e.

...ATERING-AVIATION, ...technico-adminis. 49 a. ...serv. alimentation, parl. ..., excel. réf. ch. poste ...(étranger non exclu). ...165 « le Monde » Pub., ...Italiens, 75427 Paris-9e.

...NIEUR TUNISIEN ...ATICIEN haut niveau, ... France et Tunisie ...ste à responsabilité ...érence TUNISIE. GRAJA Immeub. ... El Mezah - TUNIS

...NIEUR METHODE ...nçais, anglais, allem. ...importantes usines ..., ex-directeur usines ...s, libre de suite. Ch. ...haute responsabilité en ...ce exclusivement. René DELAGOUTTE, ...7 PALADRU ou ... 06-63-84 après 19 h.

DIRECTEUR COMMERCIAL
43 ANS

15 ans d'expérience dans groupes multinationaux performants. Connaissance approfondie des techniques commerciales (y compris publicité, promotion ventes, etc.) biens d'équipement et produits grand public.

Anglais et Espagnol courants

Références de premier ordre sur demande

Recherche direction commerciale ou équivalent, siège Paris ou banlieue.

Ecrire sous no 3.083, à PUBLIPRESS. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transm.

ESCP - 36 ans

goût et aptitude
management et relations humaines
expérience
grande société multinationale et P.M.E.
Vente - Gestion Finance - Organisation Personnel
recherche

Direction générale

P.M.E. ou filiale grande société, FRANCE et ETRANGER.

Ecrire sous le numéro 200, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J. F., débutante B.T.S. comptable, libre de suite. PAMAIS, 49, bd Général-Leclerc, 92110 Clichy.

J. H., 27 a., exp. export, trav., dyn., connais. all., angl., ch. emploi agent de maîtrise chez transit. ou service exportation. Ecr. no 195 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE DESSINATEUR
25 ans, marié,
niveau exécution, possèd. perm. V.L. et voiture personn. rech. place stable pour relevé de terrain ou de chantier, expér. en bâtiment et en cartographie. Ecr. no 818 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q. t.

LYON
CONSULTANT INDEPENDANT
38 ans
E.S.C.P. - I.N.M.,
offre à P.M.E.
sur région Rhône-Alpes
assistance ponctuelle
ou collaboration régulière
pour études, conseil et toutes
MISSIONS COMMERCIALES
Ecrire HAVAS LYON, 5.011.

Directeur agence de publicité, Paris, forte expérience commerciale/marketing, habitué gestion budgets importants, sens des responsabilités, anim. d'équipe, bonne qualité de concepteur/rédacteur, libre prochainement, cherche situation : Directeur publicité/market. annonceur ou supp. ; respons. communic. ds groupem., poste de direc. ds ag. Ecrire no 817 REGIE-PRESSE, 85, bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CONSULTANT ORGANISAT.-INFORMATIC.
Sérieuses références.
Respect coûts - Délais
A votre service fin septembre.
Téléph. contact : 770-86-32.
LOGICIEL CONSULTANT.

CADRE CCIAL E.S.C.
(option finances - comptabilité) + cycles markets et commerce internat. 33 a., angl. et espagn., exp. achat, vente, direct. d'agce, secrétariat général, ch. poste
CCIAL OU DE GESTION
Lib. de voyag. France et étrang. Gervoson, 98, av. Félix-Faure, PARIS (15e). Téléph. 828-31-06.

J.H. libéré O.M. Réf. chauffeur-convoy. perm. V.L. et P.L., ch. pl. stab. empl. rég. T. 236-48-82

J. femme, 23 ans, expérimentée cherche poste secrétaire, habitude contact client. et tél., libre de suite. — Téléph. 595-23-91.

Docteur ingénieur (Strasbourg) 35 ans - nation. Fr. - Employé Sté internation. en pays angloph. cherche situation Europe. Expérience plastique, produits d'entretien et cosmétiques, industrie alimentaire, traitement eaux résiduelles. Ecr. G. ROUSSET, 12, route d'Avesnes, 59570 BAVAY.

HOMME 30 ans cadre transit. bilingue anglais. Expér. 11 ans, cherche place sur Lyon dans Compagnie maritime aérienne ou transitaire. Ecr. HAVAS-LYON 8972.

Licenciée droit privé option droit des affaires. Ch. situation. Ecrire Mlle Genero, 48, avenue Li-Foucault, 91.170 Viry-Châtillon

J.H. 27 ans, licencié droit privé, étudierait ttes propositions. Ecr. à M. JOLY, 4, rue de Solférino, 75007 Paris ou Tél. 705-83-07.

F., 25 a., psychologue, 2 a. exp. prof. lic. en psycho, niv. maîtrise, ch. emploi ds institution sociale, médicale ou pédagogique auprès enfants ou adultes, ou service person. Paris ou R. P. Ecr. no 15.787, REGIE-PRESSE, 85, bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JOURNALISTE - SECRETAIRE DE REDACTION
(rédaction, mise en pages, maquette, fabrication) gde expér. revue artistique, et PARIS MATCH format CFJ disp. de ste, ch. poste Presse. Tél. 580-74-45.

Etudiant en lettres et droit ch. poste surveillant à temps partiel région Epinay-sur-Orge ou Paris. Tél. 909-30-75.

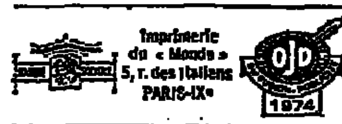
Ing. géologue. E.N.S.G. Nancy, 34 ans, 10 ans exp. cherche sit. siège région parisienne ou prov. Parlant anglais. Libre de suite. Ecrire : Au Soldeur, 37 bis, rue Carnot, Levallois-Perret.

CADRE DE BANQUE, 32 a., chef du contentieux, diplômé de l'Institut de Droit des Affaires. Solide expér. Droit de la banque et de l'entreprise. Ch. place conseil ou direct. juridique. Ecr. no 20.877 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.

DIRECTEUR COMMERCIAL
42 a. Expérience 11 ans.
CONDITIONNEM.-EMBALLAGE dont 8 dernières années responsable filiale française important groupe européen. Résid. à Paris, rech. nouvelle situation, niveau responsabilités, organisation, décision, sens aigu des relations humaines. Libre rapidement. Ec. no 1162 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris q.tr.

J. F., 24 a., lic. droit public + 1 a. I.A.E. angl., esp. dact. ch. empl. Banque, entreprise, Hôtellerie. Rég. indif. Ecr. : Mlle Monnet, 53, rue de la Burgonce, 79000 NIORT.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

UN CODE DES USAGES DANS L'HOTELLERIE

De l'ordre et de la bonne tenue

M. René Gallot, président de la Confédération des hôteliers, restaurateurs et cafetiers-limonadiers, vient récemment de rendre public le « code des usages dans l'hôtellerie ».

Activité d'un genre particulier, l'hôtellerie se plie mal aux règles commerciales de l'industrie et du négoce. Le « droit hôtelier » n'était donc jusqu'à présent, qu'un ensemble d'usages plus ou moins respectés. Fini le temps de l'anarchie ? Le « code des usages dans l'hôtellerie » devrait dorénavant faire loi.

Réservation de chambres, versement d'arrhes, tout est maintenant codifié dans des règles très strictes. De même que la responsabilité de chacun en cas de non-respect des engagements pris. Ainsi, plus question de départ soudain pour le client, à moins de s'acquitter du prix total de la réservation convenu.

Côté hôtelier, on « *s'interdit tout pistage de nature à importuner la clientèle* ». Au contraire, l'hôtelier « *réservera au client l'accueil traditionnel en usage dans la profession et le traitera avec toute la courtoisie qui s'impose* ». Mais, naturellement, il « *est en droit de refuser un client dont la tenue ne correspond pas à celle de la clientèle habituellement hébergée* », et même, il « *a le devoir de veiller à la tenue morale de son établissement* ».

Missions délicates : « *En cas de naissance survenant à l'hôtel, l'hôtelier est tenu d'en faire la déclaration à l'officier de l'état civil.* » Le code ajoute : « *Il en est de même pour les décès.* »

Côté client, il « *ne doit pas profiter de son séjour à l'hôtel pour y mener une activité quelle qu'elle soit : commerciale, libérale, industrielle, artisanale ou agricole* ». Avis aux clients bruyants, « *tout tapage, même diurne, est interdit. Celui qui cause du désordre ou du scandale sous quelque forme que ce soit pourra être renvoyé sur-le-champ* ». Après tout, le code n'exige-t-il pas du client qu'il « *use de la chose louée en bon père de famille* » ?

Sans oublier, quand même, « *de remettre la clef de sa chambre à la réception, au moment de son départ* ».

D. P.

LE PROJET DE BUDGET DE L'ÉQUIPEMENT POUR 1976

Seule la construction de logements échappe à l'austérité

Le projet de budget du ministère de l'équipement pour 1976 respecte les directives du gouvernement qui souhaitait que les crédits ne dépassent, l'an prochain, que de 7 % (compensation partielle de la hausse des prix) ceux du budget initial de 1975.

C'est ainsi que les investissements, les crédits de paiement (qui seront effectivement dépensés au cours de l'année), représentent 12 592 millions contre 11 803 en 1975 (+ 6,8 %), tandis que les autorisations de programme (engagements sur plusieurs années) sont fixées à 14 392 millions contre 13 439 en 1975 (+ 7 %). Ces chiffres comprennent les 4 milliards du Fonds spécial d'investissement routier (F.S.I.R.) et les 200 millions du Fonds national d'aménagement foncier et urbain (F.N.A.F.U.). Cette augmentation relativement faible recouvre même des baisses en valeur absolue pour les ports, les routes et l'urbanisme. Seul le secteur du logement bénéficie d'une certaine stabilité, compte tenu de la hausse des prix.

Les dépenses de fonctionnement progressent apparemment beaucoup : 4 367 millions contre 3 438 en 1975 (+ 27 %). Mais c'est parce qu'une partie des dépenses d'entretien (routes et ports) y sont inscrites, alors qu'elles figuraient auparavant dans les dépenses en capital. Près de mille cinq cents emplois nouveaux vont être créés contre deux cent cinquante en 1975.

Tous ces chiffres n'ont que peu de signification, isolés des mesures prévues par le plan de soutien du 4 septembre. En fait, on peut considérer que le champ d'action du budget s'étalera sur quinze mois et inclura les trois derniers mois de cette année.

● **CONSTRUCTION : la meilleure part.**

Les autorisations de programme s'élèvent à 7 376 millions de francs contre 6 489 millions de francs en 1975, soit une progression de 13,3 %. Les crédits de paiement passent de 5 271 millions à 6 092 millions (+ 15,4 %). La répartition de ces crédits entre les différentes sortes de logements aidés est en cours de révision, pour tenir compte des mesures prises le 4 septembre.

Dans le plan de soutien à l'économie, 560 millions de francs ont en effet été réservés au logement : 200 millions de francs pour la modernisation de quelque trente mille logements H.L.M. construits avant guerre et 360 millions de francs pour les constructions neuves. Dix-huit mille logements supplémentaires devraient être programmés en 1975, ce qui fera passer cette année pour la première fois le cap des quatre cent mille logements.

● **ROUTES : une progression ralentie.**

Les investissements progressent de 2,7 % seulement (5 027 millions de francs contre 4 895 millions de francs en 1975) et les crédits de paiement accusent même une baisse de 1,2 % (4 667 millions de francs au lieu de 4 726 millions de francs), ce qui représente une diminution considérable en valeur réelle. Cela s'explique par le fait qu'une partie des dépenses d'entretien qui figuraient parmi les investissements ont été, plus normalement, inscrites dans les dépenses de fonctionnement. Si l'on considère l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des investissements, pour l'an prochain, la progression est de 3,4 %. Des efforts particuliers sont faits pour l'entretien (+ 21 %) et l'exploitation (+ 13 %). Les « renforcements coordonnés », c'est-à-dire l'amélioration du réseau existant, bénéficient de 750 millions de francs, ce qui représente environ 1 700 kilomètres, soit l'équivalent de l'année 1975 ; 800 kilomètres ont été d'ailleurs ajoutés dans le plan de soutien qui accorde au total 1 460 millions de francs aux routes (dont 250 millions de francs pour le désenclavement de la Bretagne et du Massif Central), soit près du tiers des crédits prévus pour 1976.

● **PORTS ET VOIES NAVIGABLES : crédits en baisse.**

Les investissements dans ce secteur accusent, en 1976, une baisse importante : les autorisations de programme passent de 1 034 à 949 millions de francs (— 8,3 %) et les crédits de paiement de 1 008 à 910 millions (— 9,8 %). Mais 460 millions de francs (dont 360 pour les ports) ont été prévus dans le plan de soutien.

● **AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME : qualité d'abord.**

Les investissements s'élèvent à 842 millions de francs d'autorisations de programme contre 860 en 1975 (— 1,9 %), mais les crédits de paiement augmentent de 11,2 % (749 contre 673 millions). La voirie primaire des villes nouvelles (120 millions) est inscrite pour la première fois à ce chapitre. Des efforts particuliers sont faits en faveur des villes moyennes (80 millions), des programmes d'action foncière (PAF), contrats que l'Etat passe avec les villes pour les aider à constituer des réserves foncières.

Un crédit nouveau (5 millions de francs) est inscrit pour aider de petites actions d'amélioration de la qualité urbaine.

Les crédits de recherche (urbanisme et routes), présentés séparément, augmentent de 40 % en 1976.

Préparé bien avant le plan de soutien, à un moment où l'on pensait surtout à freiner l'inflation, ce projet de budget marquerait, s'il restait en l'état, une formidable décrue des dépenses de l'Etat l'an prochain, celles de 1975 venant d'être considérablement augmentées. Ou bien faut-il considérer ensemble le plan de soutien et le budget de 1976 puisque certains des crédits qui viennent d'être débloqués ne seront dépensés qu'au début de l'année prochaine ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● *Plus de régime sec chez Air Inter.* — C'est par erreur que nous avons écrit, dans nos éditions datées du 11 septembre, à propos d'un sondage effectué sur la clientèle d'Air Inter, que la compagnie ne servait pas à boire sur ses vols. Cela a été vrai longtemps, trop longtemps, puisque depuis le mois de juin, sur la pression des passagers les plus « assoiffés », on sert un choix de quatre boissons, dont du whisky, sur l'ensemble des lignes.

CORSICA NOSTRA

II. — La fin des clans

De notre envoyé spécial MAURICE DENUZIÈRE

L'insularité est une notion subtile dont l'influence est difficile à apprécier. Elle affecte cependant les conditions socio-économiques, de la vie en Corse, d'un coefficient non négligeable.

Elle se manifeste également dans la vie politique de l'île (voir « le Monde » du 11 septembre 1975).

Ajaccio. — En Corse, la politique n'est pas la politique au sens où le mot et la chose sont admis dans les autres départements.

Pour un citoyen appartenant à la génération actuellement aux commandes, « faire de la politique » c'est encore soutenir activement un clan, plutôt que militer pour un parti. Mais, depuis 1968, les mœurs ont évolué en Corse comme ailleurs, l'esprit critique s'est développé, le respect dû aux notables a subi une éclipse et, dans un climat de contestation générale, les jeunes n'hésitent pas, avec une audace et parfois une brutalité qui scandalisent leurs grands-parents, à remettre en cause les structures de clan, apparentes ou occultes, héritées des anciens.

Au nombre des « particularismes », que les bien-pensants reconnaissent à la Corse, figurent justement ces mœurs électorales qui ont si souvent fourni aux chansonniers des thèmes humoristiques et aux conseillers d'Etat des dossiers scabreux.

Instaurées dès qu'apparut le bulletin de vote, confirmées par la tradition, tolérées sinon acceptées par les gouvernements, quelles que soient leurs tendances, les pratiques des clans face au suffrage universel sont aujourd'hui fréquemment condamnées. Et parfois, depuis quelques mois, par ceux qui en bénéficièrent il y a peu de temps !

Des syndicats d'intérêts

Les clans, qui sont avant tout « des syndicats d'intérêts », peuvent apparaître, vus du continent, comme des relais autochtones entre les citoyens et les formations politiques à représentation nationale. Cette apparence tient à des options circonstancielles qui relèvent davantage de la stratégie que de l'engagement. Elles ne doivent pas faire illusion.

L'élection, dans l'île, n'a que rarement pour but de faire triompher le meilleur porte-parole d'une doctrine. Plus souvent, elle a pour objectif de mettre ou de maintenir en place des hommes dont l'influence, compte tenu de l'époque, se verra renforcée et en quelque sorte officialisée par le système démocratique.

« Un élu corse n'a pas d'électeur. Il n'a que des clients », dit-on à Ajaccio. Le citoyen qui a donné son suffrage — et ceux de sa famille — à tel ou tel, acquiert en effet des droits sur l'élu. Il n'en attend pas forcément une action civique désintéressée au nom de la représentativité d'un mouvement d'opinion, mais il en exige à coup sûr des services de toutes sortes allant de l'obtention d'un permis de construire à une recommandation pour tel poste d'instituteur ou de garde forestier.

Le député ne représente le peuple corse, devant la nation, que les jours où il siège au Palais-Bourbon, mais son rôle essentiel, comme celui des sénateurs, des conseillers généraux et des maires, est, intra-muros, de servir d'intermédiaire entre les membres du clan qui l'ont élu et une administration qui, hors de l'Hexagone, apparaît malgré elle comme étant de type colonial.

Jusqu'à ces dernières années, le pouvoir central trouvait son compte à une telle organisation qui lui assurait la présence d'interlocuteurs peu enclins à le combattre au plan des idées et des formules de gouvernement parce que soucieux avant tout d'obtenir les menus avantages : « coups de piston », dérogations, crédits, postes publics ou privés, sollicités par leurs « clients », lesquels fort concrètement apprécient ainsi la valeur et l'utilité de leurs représentants.

D'où ces tricheries manifestes autour des urnes qui vont du simple « bourrage » au détournement des votes par correspondance en passant par la manifestation *post mortem* d'électeurs décédés et la fabrication de listes électorales sur mesure.

Les anecdotes foisonnent. On cite telle commune où pour 560 inscrits on trouve plus de 5 000 votants, telle autre où l'on découvre qu'un citoyen décédé à l'âge de deux ans, il y a bien longtemps, continue à glisser son bulletin dans l'urne à chaque consultation. On commente — avec admiration — l'audace d'un maire qui provoqua volontairement un accident d'automobile pour empêcher un magistrat d'arriver jusqu'aux listes électorales truquées, et l'on sait comment un postier, qui à notre connaissance n'a pas eu d'ennuis avec la justice, détourna six cents enveloppes de vote par correspondance et assura ainsi l'élection de l'adversaire de celui à qui les suffrages étaient destinés !

« *Que voulez-vous ?* m'a dit un Corse de la montagne, *chez nous tout le monde connaît tout le monde, et l'on sait bien quel est l'homme qui fera le meilleur maire ou le meilleur conseiller général. Se fier au hasard du suffrage universel pourrait amener des déconvenues. Le suffrage universel, chez nous, on le corrige !* » Afin de mener à bien une élection, les clans n'hésitent pas à fréter des avions pour convoyer les électeurs sur place — avec leurs familles — ou à se procurer, par le jeu de complicités politiques, des certificats médicaux en blanc, qui permettront de justifier les votes par correspondance.

Le nombre des Corses malades en période électorale aurait de quoi inquiéter les responsables de la santé publique. La Sécurité sociale, qui fait parfois preuve de curiosité, a découvert, il y a quelques années, qu'un homme avait été — sur le papier — hospitalisé dans une clinique d'accouchement ! Il s'agissait, bien sûr, d'une erreur de distribution de certificat de complaisance de la part d'un agent électoral qui ignorait les spécialités des établissements hospitaliers parisiens !

On cite le cas d'une famille à qui les « charters électoraux » ont coûté 200 000 F lors des dernières municipales, et l'idée est largement répandue qu'un maire en place qui se fait battre par un adversaire, alors qu'il dispose de toutes les possibilités d'« assurer » sa réélection est un niais ou un incapable.

Au hasard des rivalités de clan, tous les partis politiques sans exception ont bénéficié tour à tour en Corse de pratiques que leurs leaders dénoncent à Paris et l'on est en droit de se demander si certains jeunes Corses ambitieux qui, actuellement, exigent une représentation politique plus loyale, ne seront pas conduits, « *parce qu'on ne peut faire autrement* », à user des mêmes procédés pour accéder aux responsabilités qu'ils convoitent. De nouveaux clans basés cette fois sur des « syndicats d'intérêt politique » pourraient alors naître sur les ruines de ceux qui s'écroulent.

Toutefois, et les amis du docteur Simeoni font partie de cette catégorie, il en est d'autres qui, sollicités, ont refusé d'entrer dans le jeu des clans. Pour eux, une seule alternative : ou ils déboucheront sur la scène politique par un authentique suffrage universel — et ce ne sera pas aisé, — ou ils s'imposeront à l'attention et au respect par des moyens directs et spectaculaires. L'expédition tragique d'Aleria était aussi destinée à faire réfléchir les clans.

A l'origine du clan était la famille, au sens large du terme. Cela s'explique par le fait que le Corse vécut longtemps dans la crainte permanente des invasions, des oppressions, des expéditions de pillards. Communauté de défense ayant ses lois internes, « *le clan devint vite*, lit-on dans un ouvrage du Front régionaliste corse, *un microcosme économique auquel s'agrégèrent les voisins, les employés, les « clients »...* » En raison même de leurs structures et de leurs ambitions, les clans devaient fatalement entrer en conflit. « *A cet égard*, disent les militants du Front régionaliste, *l'évolution est en Corse sensiblement identique à la lutte des factions familiales dans les républiques italiennes du Moyen Age.* » Pour triompher des autres, chaque clan fut en effet amené, au cours des années, à rechercher des alliés à l'étranger. Ce furent autrefois les puissances : les Pisans, les Génois, les Français ou les Anglais. Ce sont aujourd'hui les partis politiques qui décomptent ainsi des élus. Cependant, ceux-ci, avant d'être gaullistes, socialistes, communistes ou républicains indépendants, sont essentiellement corses.

Il est certain que la suppression du vote par correspondance produirait un assainissement sensible qui rendrait peut-être aux limbes ces vingt ou trente mille électeurs « bidons » dont les voix apparaissent à chaque consultation. Mais ce ne sera pas suffisant, la diaspora corse représ-
tant toujours pour les politic
un effectif électoral mobil
pour peu qu'on ait les moyen
le faire intervenir sur place.
Car la diaspora, à laquelle
tains jeunes épris de p
démocratique dénient tout
d'ingérence, considérant que
les Corses vivant en Corse
autorité pour décider du
tin de l'île, a cependant
influence. La Corse est le d
tement français qui a donné
France le plus de diplomat
l'on compte plus de deux
avocats corses inscrits au ba
de Paris. Chacun sait que la
grande ville corse est Mar
qui compte au moins cent
quante mille insulaires, plu
Paris où l'on en dénombr
moins cent mille, soit a
qu'au qu'au Venezuela. On t
aussi de nombreux Corses
Etats-Unis, et dans certains
qui constituèrent autrefois
pire colonial.

Un Corse « s'absente »

S'il fut un temps où 50
douaniers étaient corses, si
des insulaires modestes fu
souvent casés par le soi
clans dans les administ
tandis que l'armée recrutait
facilité pour ses troupes d
mer « ces gars courageux, a
chaud et aux muscles durs
la Corse a toujours produit
reusement, ce n'est plu
aujourd'hui. Les Corses
fait, comme on dit, des
ont donné en une générati
autre image de l'insulaire.
ligents, travailleurs, habi
affaires, ils ont participé
promotion sociale et e
leurs talents le plus souve
de leur terre natale où les
chés font défaut. Ils sont
accueillis avec des sourires
nards par leurs amis, q
choisi de rester au pays,
ils repassent la mer en pér
vacances, et les jeunes leur
chent de n'avoir pas reve
autrefois les places qu
venus occuper les contin
aussi bien dans les affair
dans la fonction publique.
« *Un Corse ne s'exile*
Il s'absente », disait Me
Giafferi, célèbre avocat
dont le fils est aujourd'hui
général à Bastia. Cela
que l'attachement d'un îlie
son île est quasi pathétiqu
ce déchirement que l'on
chez les Corses du contine
doivent à la France trop d
ses pour jamais la renier
Ils conservent trop l'amo
leurs montagnes et de leur
ges pour accepter jamais
personnalité de la Corse s
dans un ensemble national
voit dans l'affirmation de
rences qu'une rébellion et
au rayon du folklore des
cularismes d'évidences.
C'est pourquoi la prise en
dération des revendicatio
nomiques et culturelles r
de ne pas suffire, que la «
fication » de l'administra
de l'enseignement com
« décolonisation » des a
risquent de ne satisfaire qu
tiellement ces gens fier
entendent être maîtres ch
Certes, il faut se défi
exagérations. Il est faux c
que « la France n'a rien fai
les départements corses » c
il est utopique d'imagin
Corse indépendante réclam
une poignée de séparatis
courte vue.
Les insulaires sensés et
cients des réalités de ces
savent bien que dans les
des exploiteurs de leur île,
la faune affairiste des int
diaires, parmi les vitic
douteux, on reconnaît aus
Corses qui n'ont pas en vu
la prospérité générale et q
esprit de lucre ont fait al
depuis longtemps avec les « é
gers » dont on dénonce les
fits et les convoitises.
Mais cela, dans la p
d'exaltation actuelle, ne pès
d'un grand poids. La Corse
yeux de la majorité de ses
tants, est devenue une caus
Corse, disait il y a quatre a
membre de l'ARC, « c'est
île, un peuple, une histoi
ces trois éléments sont in
rables ».
Et il ajoutait à l'intention
Français de la métropole :
faut tout garder ou cour
risque de tout perdre. »
Tendre et violente comme
lomba, l'héroïne de Mérimé
Corse d'aujourd'hui ne re
que l'indifférence.

FIN

● *Après le témoignage*
M. Pierre Pasquini (le Mond
3 septembre), la direction
Provençal corse nous a fait
venir la mise au point suiva
« *Dans son « témoignage*
Monde, *M. Pierre Pasquini*
état du « déluge de comm
qués et de prises de pos
» *que les journaux locaux re*
» *duisent pratiquement in ext*
» *si longs soient-ils de cri*
» *d'être plastiqués.* » *Nous*
laisserons la responsabilité
cette imputation. Pour sa
en effet, le Provençal corse
force de remplir avec toute
jectivité désirable sa mis
d'information quelles que so
les circonstances. Il estime de
devoir de faire la place qu'il
aux communiqués et prises
position d'où qu'ils viennent s
qu'aucune pression ait
été exercée contre lui. Bien
lui arrive souvent d'expurger
dits textes les allégations qui
semblent de caractère diffa
toire. »

La jeune chambre économique de Bastia exige la « libération des patriotes »

Plusieurs éléments nouveaux sont à noter à propos de la Corse, à la veille de l'action que le Comité anti-répression se propose d'organiser, le dimanche 14 septembre, à Ajaccio.

En premier lieu intervient la prise de position des responsables de la jeune chambre économique de Bastia, qui, analysant les derniers événements d'Aléria et de Bastia, estiment « *que ces événements constituaient un problème politique qui appelle une solution politique* ».

Les exigences de la jeune chambre sont : la libération immédiate de « *tous les patriotes corses emprisonnés* », la cessation définitive de toutes les poursuites judiciaires dans les affaires d'Aléria et de Bastia, le retrait du décret de dissolution de l'ARC, le départ de tout appareil de répression, l'ouverture de négociations bilatérales entre les différentes tendances des mouvements autonomistes et le gouvernement.

On apprenait, d'autre part, que deux militants de l'ARC venaient d'être remis en liberté. Il s'agit de MM. Vincent Tabarani, trente Bastia, et Pierre Paolacci, vingt-huit ans, berger à Saint-André-de-Cotone. M. Guillery, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, qui les avait fait écrouer, le 28 août, pour participation à une bande armée en vue de s'armer contre l'autorité de l'Etat, le premier à Fresnes, l'autre à Fleury-Mérogis, a fait droit, le 10 septembre, à la demande de mise en liberté présentée cinq jours plus tôt par leur défenseur, Me Biaggi.

A Marseille, la fédération des groupements corses de Marseille et des Bouches-du-Rhône, dans une motion adoptée le mercredi 10 septembre, à l'issue de la réunion de son conseil fédéral, « *demande avec une particulière insistance au président de la République de convoquer dans les plus brefs délais le Parlement en session extraordinaire* ».

Enfin, un engin de faible puissance a fait explosion, au cours de la nuit du mardi au mercredi 10 septembre, devant la porte d'entrée du village de vacances « Le Corsaire », à Propriano. D'autre part, à Pianotoli, une charge d'explosif a été posée sous une voiture. On sait par ailleurs, maintenant, que le propriétaire de la crémerie qui a été plastiquée dans la nuit de mardi à mercredi, dans les quartiers nord de Bastia, était l'un des rares commerçants à ne pas avoir fermé son magasin au cours de la grève générale.

Faits et projets

Paris

● **LA GAUCHE ET LES PERSONNES AGEES.** — Les élus communistes, socialistes et radicaux de gauche de Paris, l'union des syndicats C.G.T. de Paris, appellent les personnes âgées à un rassemblement, le lundi 15 septembre, à 15 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, « *pour le maintien de la décision du Conseil de Paris leur attribuant 1 200 F par mois de ressources minimum* ».

Tourisme

● **LE CAFÉ DE LA PAIX RACHETÉ.** — Le groupe CIGA-France, propriétaire des palaces parisiens Meurice, Prince de Galles et le Grand Hôtel, et filiale de la CIGA (Compania italiana dei grandi alberghi), dont le siège est à Venise, vient d'acquérir, pour une somme dépassant 41 millions de francs, les murs du Grand Hôtel et du Café de la Paix, dont elle n'était jusqu'ici que locataire.

La société immobilière la Rente foncière, ancien propriétaire de l'ensemble, conserve les locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée de l'important immeuble dont les façades s'ouvrent sur le boulevard des Capucines, la rue Scribe et la rue Auber (9e arrondissement).

La réouverture du Café de la Paix, actuellement en cours de restauration, aura lieu à la fin du mois de janvier 1976.

P.T.T.

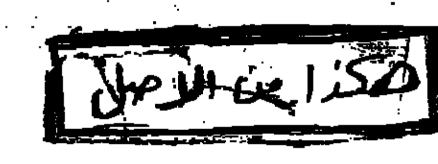
L'ADMINISTRATION PROPOSE UN ABONNEMENT AUX POSTES PUBLICS TELEX

Le « Journal officiel » du 10 septembre publie un arrêté du secrétaire d'Etat aux P.T.T. créant un service expérimental, le Publitélex, dans toutes les zones desservies par un poste public télex.

Moyennant une redevance mensuelle de 60 francs, le Publitélex donne droit à une inscription gratuite dans l'annuaire du télex. Ses abonnés utilisent, pendant les heures d'ouverture du poste, les équipements télex, qui lui offrent les mêmes services qu'aux abonnés traditionnels. L'arrivée des messages leur est notifiée gratuitement par téléphone. Les textes d'arrivée leur sont remis gracieusement par la poste. Les abonnés de Publitélex peuvent déposer des messages ou s'en faire adresser au poste public par toute personne non abonnée au télex.

Le Publitélex s'adresse aux usagers moyens, qui n'ont pas besoin d'un téléimprimeur à demeure (abonnement mensuel : 434 francs), mais qui correspondent régulièrement par ce moyen. Jusqu'à présent, seules des sociétés privées spécialisées proposaient les services qu'inaugurent les P.T.T.

En Fr
la pêch
les trains
r-Hugo e
la 2e écon
meilleur



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

IRECTION DE BOUSSAC FIRME DE NOUVEAUX LI- CIEMENTS.

direction du groupe Boussac me les nouveaux licencie- annoncés le 9 septembre mité d'établissement, et qui aient notamment sur une ne de salariés au siège so- e l'entreprise, où sont em- s environ 500 personnes. ège, 6 à 7 personnes âgées is de soixante-cinq ans se- mises à la retraite effec- 17 en préretraite et 76 se- licenciées définitivement. rection refuse toutefois de r, pour l'instant, des pré- s sur ces chiffres. Selon les x syndicaux du textile, ces iements interviendraient à la fin de l'année, et deraient avec la suppression rtains services. D'autres li- ments seraient enfin envi- dans des sous-groupes ou liales de Boussac : 113 sa- aux établissements Billet- ction (88 à l'atelier d'Elbeuf -Maritime) et 25 à Paris), x établissements Rousseau- ex à Paris, une trentaine ablissements Blainville (im- ables Blizzan). Avec moins rtitude, on parle d'une cin- aine de licenciements à la d'Avion, d'une vingtaine aux ssements Raphaël-Cornille iste) et de 4 à la Société ique des Vosges. Au total, ffre des nouveaux licencie- prévus oscille entre 350 et ui s'ajoutent aux 984 licen- nts déjà annoncés dans les normandes du groupe. *(le e des 4, 5 et 7 septembre).* propos, la DATAR vient de ner le « médiateur » qui sera é de tenter de résoudre la dans les filatures de la ré- de Bolbec (Seine-Maritime). git de M. Raymond Blanc, cteur général des affaires so-

---

A Fougères, un millier de iés de la chaussure ont ifesté, mercredi 10 septembre, de protester contre les mena- de licenciements qui pèsent plusieurs centaines de tra- eurs (*le Monde* du 11 sep- re). Pendant trois heures, les festants ont bloqué la cir- on et allumé des feux de dans les principaux carre- Ils ont enfin occupé, pen- n quart d'heure, le château de Fougères.

NOMBRE DE CHOMEURS X PAYS-BAS est passé de 650 à la fin du mois de let à 147 940 à la fin du s d'août.

EMPLOI

Le syndicat C.F.D.T. de Naphtachimie estime injustifiées les mesures de chômage partiel

Des mesures de réduction d'horaire décidées au sein du groupe Rhône-Poulenc (« le Monde » daté 31 août-1er septembre) ont été présentées entre le 4 et le 9 septembre à l'ensemble des comités d'établissements des unités concernées. Modulées suivant les statuts de personnel de jour ou « posté », ces mesures se traduisent par un abaissement du temps de travail hebdomadaire de quarante à trente-deux heures suivant les établissements. Elles touchent l'ensemble des sociétés des branches « chimie » (56 % du chiffre d'affaires) et « textile chimique » (27 %), qui emploient plus de soixante-dix mille salariés, mais le secteur pharmacie (10 %) semble pour l'instant avoir été épargné.

Le syndicat C.F.D.T. de l'usine Naphtachimie à Martigues-Lavéra (Bouches-du-Rhône) a fait état, d'autre part, de renseignements d'ordre financier « attestant que le plan de chômage partiel présenté par la direction est injustifié et constitue un abus de droit ».

De notre correspondant régional

Marseille. — La C.F.D.T. est entrée en possession de « *rapports de gestion* » très récents d'où il ressort que la société Naphtachimie, filiale commune de Rhône - Poulenc industries (53 %) et de la Société française des pétroles B.P. (47 %), employant trois mille salariés, a une trésorerie saine, puisqu'elle restait débitrice à fin août d'une importante avance de 162 millions de francs à ses actionnaires. « *Cette somme,* précise la C.F.D.T., *représente l'équivalant d'une année de salaires pour l'ensemble du personnel de la société.* » D'autre part, d'après la même source, Naphtachimie ne prévoyait aucune difficulté pour « *faire face aux échéances de fin de mois* » (il s'agit du mois d'août). Le syndicat souligne également que Rhône-Poulenc industries s'apprête à faire d'importants investissements dans l'implantation à Berre, avec les sociétés B.P. et Shell, d'un nouveau complexe pétrochimique comprenant un vapo-craqueur, une unité d'extraction commune de butadienne et une unité d'hydrogénasation des essences.

« *Ces informations,* conclut la C.F.D.T., *démontrent que Rhône-Poulenc a artificiellement dramatisé la situation pour obtenir des avantages financiers dans le cadre du plan de relance gouvernemental.* » Au demeurant, ajoute le syndicat, l'économie réalisée au détriment des salariés représente infiniment moins, selon nos calculs, que « *la seule variation d'un point du prix du naphta* ». Sur le plan technique, la C.F.D.T. fait remarquer que « *les installations à feu continu de l'entreprise nécessitent autant de personnel en marche normale qu'à allure réduite* » et qu'« *il en est de même pour l'entretien duquel découle en grande partie la sécurité de ces installations* ».

Au cours de la réunion extraordinaire du comité d'établissement qui a eu lieu à Paris le 9 septembre, la direction de Naphtachimie a confirmé que la trésorerie de la société était, début septembre, excédentaire de 107 millions de francs. Cependant, selon ses prévisions, la production continuant à stagner, l'exercice 1975 se traduirait par un déficit de 267 millions de francs. Les délégués du comité d'établissement estiment toutefois que ces résultats reposent sur des hypothèses très pessimistes et doivent être pondérés par le fait qu'ils englobent notamment 118 millions de francs d'impôts sur les bénéfices, et 38 millions de dividendes aux actionnaires, déjà versés dans le courant de l'année, ainsi que 130 millions de francs d'investissements.

GUY PORTE.

● *Le comité central d'établissement de la société Lesieur-Cotelle et associés,* qui s'est réuni mercredi 10 septembre, a été informé que des commissions, composées de personnes appartenant à l'entreprise, ont été chargées de proposer d'ici à la fin de l'année un plan d'adaptation des activités des différentes usines du groupe. Cette décision a été prise en raison du déficit du premier semestre de l'année, qui a atteint 149,6 millions de francs, en raison notamment des pertes subies sur les matières premières achetées à terme en 1974, et de la réduction de la consommation d'huile des ménages. Dans la mesure où ce plan d'adaptation conduirait à une réduction des effectifs (quatre mille salariés sont employés à l'heure actuelle), la direction a mis à l'étude un plan social permettant des départs anticipés à la retraite.

SYNDICATS

Le secrétaire général de la C. F. D. T. dans le bassin minier du Nord

M. Maire appelle à l'action : il faut frapper fort et vite

De notre correspondant

Lille. — De Valenciennes à Lille en passant par le bassin minier, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a, mercredi 10 septembre, commenté sur le terrain devant des sidérurgistes, des mineurs, des ouvrières du textile, les grands thèmes du discours qu'il prononça le soir même dans la capitale des Flandres devant plus de deux mille personnes. Emaillé de traits cinglants pour les hommes du pouvoir et notamment pour M. Giscard d'Estaing, « le spécialiste de la récession, qui a déployé des trésors de génie pour nous faire prendre des vessies pour des lanternes... », ce discours d'analyse de la crise souligne le combat syndical dans l'unité d'action avec la C.G.T. et rappelle le projet auto-gestionnaire de la C.F.D.T. M. Edmond Maire, au cours d'une conférence de presse préalable, avait noté : « Il n'est pas de changement politique prévisible à court terme, et nous allons vers une période de recherche de solution par la négociation. Cela ne change rien à nos orientations. » Il allait le démontrer peu après en s'adressant à son vaste auditoire : « La situation appelle une riposet énergique et unitaire... Une mobilisation intense... Il faut frapper vite et fort. » — G. S.

Ayant consacré une large partie de son exposé à une critique très dure de la politique de M. Giscard d'Estaing, « *ce prestidigitateur triste* », M. Maire a également mis en cause le patronat, qu'il accuse de « *se mettre à l'abri sous le parapluie présidentiel (...). Dans ce système, l'emploi, pour les possédants, n'est qu'un sous-produit. Globalement, le plan Giscard n'est qu'un plan de stabilisation de l'austérité et de maintien du chômage* ».

L'action revendicative va être développée dans l'unité, particulièrement avec la C.G.T. et la FEN. M. Maire lance un appel solennel à la mobilisation des jeunes, et surtout des jeunes chômeurs.

« *Dans l'immédiat, à chaque situation doit correspondre une bataille. Il faut absolument,* a dit M. Maire, *que nous arrivions à une lutte qui soit le fait de la majorité des ouvriers, mais aussi des employés, des techniciens et des cadres, une lutte qui unisse immigrés, femmes, hommes, jeunes, les différentes branches et régions, non pas par une revendication unique (nous ne croyons pas à la recette magique), mais par une politique cohérente.*

» *Avec la C.G.T.,* a-t-il précisé, *nous devons améliorer la qualité de l'unité d'action. Il est arrivé ces derniers temps que des organisations C.G.T. aient comme souci primordial d'apparaître comme étant à l'initiative de toutes les luttes. Il y a là un risque de transformer un dialogue serein en une compétition acerbe.* »

Il a rappelé les trois revendications prioritaires de sa centrale : « *la réduction du temps de travail et la retraite à soixante ans, l'embauche des effectifs nécessaires dans le secteur public, où il manque cent cinquante mille salariés, la garantie du pouvoir d'achat et son amélioration.* »

Sans la C.F.D.T. la classe ouvrière serait toujours déchirée

M. Maire a terminé son exposé, en rappelant les objectifs à long terme et la voie « originale » tentée par la C.F.D.T. « *Sans elle,* a-t-il dit, *la classe ouvrière de notre pays ne serait-elle pas toujours déchirée entre la trahison de la collaboration de classe et l'impasse des régimes bureaucratiques où le pouvoir appartient à l'appareil du parti ?* » « *Qui,* a-t-il demandé, *peut combattre avec autant de crédibilité l'anticommunisme et les risques d'intégration à la bourgeoisie des uns, la volonté de domination minoritaire et le sectarisme des autres ? La seule alternative possible est le socialisme autogestionnaire, le socialisme dans la liberté.* »

En conclusion, M. Maire a mis en garde les « adversaires » : « *Faire des discours pour gagner du temps, dire un non obstiné aux revendications, refuser la négociation, signer des accords-bidons avec des syndicats minoritaires, pratiquer l'anticommunisme, jouer la crise contre le peuple, tout cela n'aura qu'un temps.* »

LES HOUILLÈRES DU NORD PORTENT PLAINTE

Un incident a marqué le passage de M. Maire à Haillicourt (Pas-de-Calais), au siège « 6 » des mines de Bruay. Un chef de service des Houillères lui a interdit l'accès du carreau. Le syndicaliste ayant passé outre, la direction des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais a déposé plainte contre « les personnes ayant pénétré illicitement sur le carreau ».

Le leader syndicaliste a qualifié cette plainte de ridicule, non sans avoir précisé sa pensée sur la démocratie dans l'entreprise. Les partis politiques, selon lui, doivent pouvoir s'y exprimer, mais sans qu'un leader tente de s'imposer à tous. Mais la priorité des priorités reste syndicale, c'est le droit d'expression de tous les travailleurs à l'intérieur même de leur entreprise, avant de recevoir la bonne parole de l'extérieur.

LA C.G.T. : le recrutement des cadres devrait se faire uniquement par l'APEC.

« Le plan de relance gouvernemental ne fait qu'accroître les investissements en moyens de production au détriment des investissements en hommes », ont déclaré devant la presse, le 10 septembre, les cadres de l'UGICT (Union générales des ingénieurs, cadres et techniciens C. G. T.).

Ces mesures, estiment-ils, vont encore aggraver la situation globale de l'emploi, « qui déjà est catastrophique ». Elles accentueront l'inégalité du développement selon les secteurs et les entreprises. M. Le Guen, secrétaire général, évalue à trois cent mille le nombre des ingénieurs, cadres et techniciens à la recherche d'un emploi. Réclamant le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat comme moyen de relance économique, les cégétistes demandent, pour les cadres, le renforcement de l'APEC (Agence pour l'emploi des cadres), avec l'obligation pour les employeurs, de passer par cet organisme pour embaucher des cadres. Ces derniers devraient, en outre, pouvoir réserver 10 % de leur temps, donc de leurs effectifs, à la mise à jour de leurs connaissances.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

L'AFFAIRE DES IMPORTATIONS DE VINS ITALIENS

L'Italie propose des mesures de retorsion contre la France

De notre correspondant

Rome. — Les décisions françaises, qui devaient être prises à la suite du conseil de Bruxelles, ont été accueillies en Italie avec une grande amertume. Quasi unanime, la presse dénonce le *« nouveau coup porté à l'Europe »*, tandis que les associations professionnelles réclament, sans attendre, des mesures de rétorsion. Le gouvernement sera probablement amené à leur donner satisfaction, comme le laisse penser la déclaration faite mercredi soir par le ministre de l'agriculture, M. Giovanni Marcora. Celui-ci a demandé en effet *« la convocation immédiate du conseil des ministres »* non seulement pour *« informer les responsables de la politique italienne »* de l'échec des négociations de Bruxelles mais aussi pour *« approuver un décret-loi destiné à faire face à des initiatives unilatérales et illégales qui se profilent de la part française contre le vin italien »*.

Les représailles italiennes se traduiraient par une restriction des importations alimentaires en provenance de la France. La viande figure essentiellement en tête des marchandises visées, suivie des produits laitiers et des céréales. La France, souligne-t-on, n'a rien à gagner d'une guerre des frontières, car sa balance commerciale avec l'Italie était bénéficiaire de 1 013 milliards de lires (1) l'an dernier. Elle a vendu notamment à sa voisine transalpine pour 330 milliards de lires de beurre, de fromages et de viande.

Les Italiens se sentent doublement discriminés. D'une part, remarquent-ils, nos problèmes de surproduction vinicole sont exactement les mêmes que les vôtres et on ne les résoudra pas par des mesures protectionnistes. D'autre part, si quelqu'un souffre jusqu'à présent de la libre circulation des produits alimentaires, c'est bien nous, qui avons dépensé, en 1974, quatre fois et demi plus d'argent pour notre viande (260 milliards de lires) que vous n'en avez déboursé pour notre vin. Ce produit est, du reste, l'un des seuls à ne pas être en déficit dans la balance commerciale italienne.

La « Confagricultura », qui regroupe les grandes exploitations, dénonce, une fois de plus, des pratiques douanières *« excessivement permissives »* (en faveur de la France) et demande que l'Italie fasse appel immédiatement à la cour de justice de Luxembourg. Même son de cloches chez les *« coltivatori diretti »* (proches de la démocratie chrétienne). Quant à *« l'Alleanza dei contadini »* (proche du parti communiste), elle dénonce cette *« négation évidente du principe de la libre circulation des marchandises »* et demande une *« renégociation globale pour une nouvelle politique agricole commune »*.

Le *Giornale* de Milan, faisant état de *« la frustration »* que l'attitude française ne manque pas de provoquer dans les milieux politiques italiens, remarque : *« Les autres pays de la C.E.E. ne laissent pas de marge à l'Italie, démontrant une faible sensibilité politique, aucune sagesse économique, peu de finesse dans la défense de leurs propres intérêts et un manque absolu d'intelligence. »*

ROBERT SOLÉ.

(1) 100 lires valent environ 0,65 F.

LES TAXATIONS IRAIENT DE 12 % A 20 %

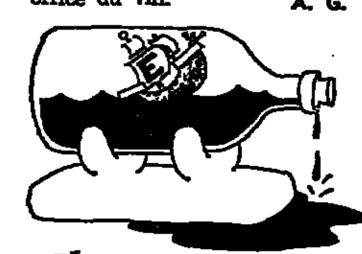
(Suite de la première page.)

Le point le plus délicat tenait en fait au taux de la taxe : la Commission a avancé le chiffre de 12 %, mais du côté français on parlait de 15 % et même de 20 %. Pour expliquer l'ampleur de tels pourcentages, on soulignait que, du fait de la dépréciation de la lire par rapport au franc, les vins italiens arrivent en France avec un avantage de change de 30 %.

Il reste que l'issue du conseil agricole européen, qui est considéré à Paris comme *« un résultat inespéré »*, repose sur une argumentation juridique assez fragile. La France va appliquer la clause de sauvegarde en vertu de l'article 31 du règlement viti-vinicole. Ce texte était considéré comme caduc depuis 1971. Toutefois, M. Deniau a expliqué qu'il pouvait de nouveau être utilisé, puisqu'il prévoit la possibilité d'une clause de sauvegarde lorsque les instruments de gestion du marché ne sont pas en mesure d'en assurer l'équilibre, ce qui est le cas actuellement, la meilleure preuve en étant qu'une résolution des Neuf, prise au mois d'avril, demande la révision des règlements organisant le marché.

Autrement dit, fort de ce raisonnement, le gouvernement français pense que sa décision est bien fondée et ne s'inquiète pas outre mesure des réactions vives de l'Italie. L'objectif essentiel des pouvoirs publics — apaiser la colère des vignerons méridionaux — semble en effet atteint. La plupart des représentants viticoles ont estimé, dès mercredi, que la solution nationale était la moins mauvaise dans l'immédiat. Mais elle ne pourra s'appliquer que jusqu'au 31 décembre prochain. Les problèmes de l'organisation de la production et de l'assainissement des marchés restent donc entièrement posés après cette échéance. C'est ce que souligne M. Lajoignie, au nom du parti communiste français, dans une déclaration publiée dans *l'Humanité* du 11 septembre qui demande une réorganisation du marché viticole grâce à la création d'un office du vin.

A. G.



(Dessin de PLANTU.)

ÉNERGIE

Selon le secrétaire adjoint américain au Trésor

La hausse des prix du pétrole pourrait être comprise entre 10 et 15 %

Si les pays de l'OPEP décident prochainement de procéder à une hausse des prix du pétrole, elle sera probablement comprise entre 1 et 1,5 dollar le baril (soit de 10 à 15 %), a indiqué, le 10 septembre, M. Gerald Parsky, secrétaire adjoint au Trésor, au cours d'une conférence de presse.

A Washington, la bataille engagée depuis huit mois entre le Congrès et le président Ford sur la question du maintien du contrôle des prix du pétrole non importé a tourné à l'avantage de la Maison Blanche. Le retour à la liberté des prix du pétrole extrait sur le territoire américain doit permettre, dans l'esprit de l'administration Ford, de protéger les réserves d'hydrocarbures des Etats-Unis et d'accroître les ressources financières de l'industrie pétrolière afin qu'elle intensifie ses recherches, notamment en Alaska.

De notre correspondant

Washington. — Le président Ford a remporté une victoire importante au Congrès. Le veto qu'il avait opposé au projet de loi prolongeant les contrôles sur le prix du pétrole national, a été confirmé au Sénat, où ses adversaires n'ont pas réussi (à six voix près) à réunir la majorité des deux tiers requise pour infirmer le veto présidentiel. Le président se trouve ainsi dans une meilleure position pour négocier éventuellement avec la majorité démocrate du Congrès un compromis, faute duquel le prix *« libéré »* du pétrole montera rapidement et brutalement, puisque la loi sur les contrôles est arrivée à expiration le 31 août dernier.

Le président est cependant toujours disposé à rechercher avec le législatif une formule visant à libéraliser progressivement les prix. Il est prêt à coopérer avec le Congrès et a soumis une législation permettant d'assurer *« une transition ordonnée et équitable »*, dans l'hypothèse où un compromis ne pourrait intervenir, législation comportant diverses mesures de protection des fermiers et des petits raffineurs.

En fait, le président avait accepté d'étaler sur une période de trente-neuf mois l'élimination des contrôles, mais les démocrates avaient refusé, en insistant pour un délai de soixante mois. M. Ford ne paraît pas disposé à allonger ce délai au-delà de la limite de trente-neuf mois. Pour leur part, les démocrates, dans leur majorité, restent opposés à tout compromis, jugeant préférable, dans la perspective de la campagne électorale, de laisser les républicains porter la responsabilité des conséquences, pénibles pour les consommateurs, d'une hausse immédiate des prix du pétrole national. A vrai dire, les avis des experts sont partagés. Certains estiment que la mise en liberté des prix aboutira à la fin 1977 à augmenter le taux d'inflation de 2 %, à réduire de 20 % les estimations sur l'accroissement de la production, et entraînera six cent mille chômeurs nouveaux. D'autres pensent que l'effet de la libération des prix ne se fera pas sentir avant un certain temps, n'affectera que faiblement le taux de chômage et ne contribuera que modérément à l'inflation dont on prévoit maintenant qu'elle atteindra un taux annuel situé entre 6 % et 8 %.

Au cours de cette première année de pouvoir, ce veto est le trente-huitième que le président Ford a opposé au Congrès qui n'en a infirmé que six, d'où la mauvaise humeur des démocrates, dénonçant le président comme le *« King Veto »* (le roi Veto).

H. P.

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale LES PRIX DE DÉTAIL ONT BAISSÉ EN AOUT

L'indice du coût de la vie a baissé, en République fédérale, de 0,1 % en août par rapport à juillet. Par rapport au mois d'août 1974, la hausse est de 5,9 %. En juillet, l'augmentation annuelle était de 6,2 % et de 6,4 % en juin.

IMPORTATIONS

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ONT AUGMENTÉ DE 7,8 % EN UN MOIS

L'indice d'ensemble des prix internationaux des matières premières importées par la France s'est élevé, en août, à 197 (base 100 en 1968), contre 1 2,6 en juillet, soit une hausse de 7,8 % en un mois. Par rapport à l'an dernier (août 1974), les prix sont cependant en baisse de 2,6 %.

Ce sont surtout les matières premières alimentaires qui ont augmenté le mois dernier : + 12,3 % en un mois, + 4,9 % n un an. Les prix des matières premières industrielles ont progressé, eux, de 4,1 % en un mois, mais baissé de 8 % par rapport à août 1974.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 7/8	6 7/8	3	4	1/2	1 1/2
1 mois	6 5/8	7 1/8	3 3/8	3 7/8	2 1/8	2 5/8
3 mois	7 1/8	7 5/8	3 3/8	3 7/8	2 1/4	2 3/4
6 mois	8 1/8	8 5/8	4 1/4	4 3/4	3 5/8	4 1/8

AUTOMOBILE

LE SALON DE FRANCFORT

La prudente sérénité des constructeurs allemands

De notre envoyé spécial

Francfort. — Un salon de l'auto, de nos jours, n'est pas seulement une kermesse colorée où les foules noyées sous les prospectus viennent rêver devant les limousines inaccessibles, ou choisir, comme une ménagère ses légumes, un modèle populaire, mais sérieux, qui convient à son porte-monnaie. C'est plus que jamais l'occasion, en coulisse, de faire le point. Le Salon de Francfort, quarante-sixième du nom, constitue, cette année, à cet égard, un test : il ne se tient que tous les deux ans et, le dernier en date, celui de 1973, s'était ouvert à la veille de la crise de l'énergie. Alors, où en est-on ? Chaque constructeur a son idée sur la question et les journalistes en savent quelque chose, eux qui ont été conviés à quelque trente conférences de presse ou réceptions en soixante-douze heures. Les opinions, à quelques nuances près, et les démonstrations, vont toutes dans le même sens : l'industrie automobile allemande, globalement, n'a pas si mal que ça passé ces deux dernières années, mais pour autant rien n'est résolu, et il n'y a pas de solution miracle, hormis une reprise générale de l'économie qui tarde.

Sérénité, prudence ou réalisme teinté de pessimisme, chacun réagit à sa façon, selon l'état de sa trésorerie et le niveau de ses carnets de commandes.

Pour Mercedes — à tout seigneur tout honneur, — et par la voix du professeur Zahn, président du comité de direction de la Daimler-Benz A.G., les événements que vient de connaître, ces deux dernières années, l'industrie automobile mondiale, laisseront des traces profondes. Les « attaques idéologiques » contre l'auto se sont atténuées et la crise de l'énergie a été, jusqu'à nouvel ordre, traversée sans trop de dégâts. Aussi, l'automobile se révèle-t-elle plus indispensable que jamais et conservera-t-elle sa place dans le concept futur de la circulation. Mais pour autant, il ne faut pas négliger les enseignements qu'il faut retenir de la crise. L'objectif consistera à mettre en évidence la nécessité d'une automobile en tant que produit durable, sûr, non polluant, et capable de s'intégrer dans un environnement social donné. D'où le thème : *« Mercedes-Benz, la certitude de mieux rou*[…]

D'où cette décision : la g[…] actuelle continuera à être [...]truite l'an prochain.

Chez Volkswagen, on es[…] hésitant car si l'on considè[…] la conjoncture est stabili[…] République fédérale, on [...] aussi que le point culmin[…] chômage n'est pas encore [...] Le tournant ne sera pris, [...] meilleur des cas, que l'a[…] chain. Objectif : tenter de[…] nuer de moitié le chiffre d[…] tes de 1974, quelque 800 [...] de deutschemarks. Les m[…] l'abandon de la « monoco[…] de la « Coccinelle » et le d[…] pement de la diversificat[…] la production.

Cela doit répondre aux [...] et aux espoirs. Le tout a[…] sur un ton désabusé, voir[…] Qu'on en juge : à un jou[…] danois, qui demandait c[…] on pouvait espérer vendre [...] coup de voitures avec [...] d'enthousiasme, il lui fut r[…] que l'inflation et le chôm[…] permettaient pas de conn[…] traditionnelle gaieté dano[…]

Pour B.M.W., 1975, au c[…] est d'ores et déjà un bon[…] sime. Les immatriculatio[…] augmenté, en six mois, d[…] par rapport à 1974, et de [...] par rapport à l'année [...] entendez 1973. Mais on s[…] de perdre la tête. Il ne s'[…] de s'envoler et de faire [...] trop vite la machine. C[…] on est sûr, c'est que [...] passera bien l'hiver, et q[…] nir, la nouvelle gamme [...] 318 et autres 320 aidan[…] pas trop gris.

Si la firme italienne Fia[…] de son côté, l'accent sur [...] duction de poids lourds, [...] ment sur ses nouveaux v[…] 170/190 de 300 chevaux, l[…] ques françaises, quant à [...] sont, dans les discours, [...] discrètes. Seul Citroën [...] une conférence de press[…] Il est vrai que l'on est [...] à trois semaines du Salon [...]

Toutefois, les stands de [...] fort sont bien garnis, de [...] Diesel à la 30 T.S. ou à [...] Ces trois modèles ont at[…] avant l'ouverture, cam[…] projecteurs. Quant à [...] Chrysler, si les Matra S[…] les nouvelles 1307 et 13[…] absentes du bâtiment 5, [...] l'exposition. Et si l'on [...] beaucoup dans les ba[…] palaces locaux, le dôme [...] porte de Versailles, com[…] doit, leur servira de tem[…]

En fait, parmi la r[…] tation internationale, à pa[…] ques modèles, tels la [...] Jaguar coupé 12 cylindre[…] de fauve allongé sur le [...] la British Leyland, la G[…] G.T.I., petit monstre in[…] et trapu, la 450 S.E.L. [...] Mercedes, imposante a[…] cinq mètres de long, ou la [...] 320 à injection, dont on d[…] coup de bien, ce 46e Sa[…] comporte pas de révélatio[…] ticulières. Un salon de l'[…] en quelque sorte.

CLAUDE LAMO[…]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉT[…]

RAPPROCHEMENT DES SOCIÉTÉS ARTHUR MARTIN ET ÉLECTROLUX

GECOMA négocie actuellement la cession à la société suédoise Electrolux des participations majoritaires qu'elle détient dans les différentes entreprises du groupe franco-belge Martin. Celui-ci possède en France, en Belgique et en Suisse plusieurs usines spécialisées dans la production d'appareils ménagers et dispose d'un réseau de distribution particulièrement étendu et efficace. Il occupe notamment sur le marché des appareils de cuisson une position de premier plan. Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe en 1974 est de l'ordre de 900 millions de francs.

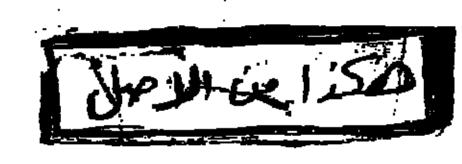
Electrolux dispose, comme on le sait, d'importantes implantations, réparties dans le monde entier, et réalise un chiffre d'affaires de près de 6 milliards de francs.

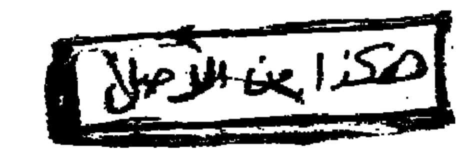
La gamme des produits fabriqués par les différentes usines étant souvent complémentaire, les entreprises des deux groupes bénéficieraient, tant sur le plan industriel que commercial, d'un rapprochement. C'est ainsi qu'Electrolux deviendrait le client le plus important — à l'exportation — des produits [...]qués par les sociétés du [...] Martin.

De même, les sociétés [...] pourraient augmenter de faç[…] portante leur chiffre d'affai[…] la vente des produits en pro[…] des usines Electrolux.

GARANTIE FINANCIÈR[…]

La banque Veuve Morin-Po[…] rue de la Chaussée-d'Antin, P[…] précise que le communiqué q[…] fait paraître le 29 août 1975 c[…] nant la dénonciation de la g[…] financière qu'elle accordait [...] Compagnie de gestion et réali[…] immobilières « COGERIM », [...] de la Chaussée-d'Antin, 75009 [...] a été faite à la demande d[…] client et qu'il n'entache en [...] solvabilité et son honorabili[…] que celui-ci continue son [...] sous la garantie d'un organis[…] caution professionnel.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 SEPTEMBRE

Rechute

[illegible] résistantes mardi, les va[leurs] françaises ont repris leur [mouve]ment de baisse mercredi, [l'indic]e Chainet accusant un repli [de ...]% à l'ouverture, plus accen[tué pa]r la suite. (— 1,3 %).

[Com]me il est naturel, cette re[chute] a entraîné des pertes plus [import]antes sur des vedettes [comme] Casino, qui perd presque [...] (et 200 F en deux jours), [...]our, Moulinex, etc.

[Les] compartiments favorisés [réc]emment, comme les ban[ques] et les travaux publics, cè[dent à] nouveau du terrain.

[Le re]cul brutal de Wall Street [a c]es joué un rôle dans ce [retour] à la morosité. Mais les [opérat]eurs n'en nourrissent pas [moins] de sérieux doutes sur l'effi[cacité] à court terme des mesures [de rel]ance.

[Dan]s les prochains mois, l'im[pact d]e la crise va se répercuter [directe]ment sur les résultats des [sociét]és, et surtout sur celles dont [la pu]issance avait constitué le [princip]al soutien boursier.

[Les] transactions restent rédui[tes, ce] qui amplifie les décalages [à la b]aisse lorsque les acheteurs [se mo]ntrent réticents.

[A l'é]tranger, l'atmosphère n'est [pas] meilleure : repli général des [améri]caines, des allemandes et des [hollan]daises.

[Fe]rdeur des pétroles interna[tionau]x.

[Seu]les les mines d'or tirent leur [épingl]e du jeu, après leur baisse [sensib]le des jours précédents.

[Sur] le marché du métal, remon[tée du] kilo en barre à 21 750 F [contre] 21 400 F, mais stabilité du [lingot] à 21 840 F (+ 20 F). Per[te], en revanche, du napoléon [qui ga]gne 3,70 F à 246,60 F. Le [volum]e des transactions fléchit [encore] à 15,1 millions de F contre [... mi]llions de F.

LONDRES

Effritement

Le marché est calme ce jeudi. Tassement léger des industrielles et des électroniques. Irrégularité des pétroles. Mines d'or en baisse par solidarité avec le lingot.

VALEURS	CLOTURE 10/9	COURS 11/9
War Loan 3 ½ %	26 3/8	26 3/8
Beecham	282 ...	281 1/2
British Petroleum	526	522 1/2
Shell	336	337 1/2
Vickers	133	133
Imperial Chemical	268	265
Courtaulds	128	130
De Beers	295	293 1/2
*Western Holdings	31 1/2	31 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	162 ...	162 ...
*West Driefontein	38 ...	...

(*) En livres.

Or (ouverture) (dollars) : 148 75 contre 152 25

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	9 sept.	10 sept.
Valeurs françaises	124,4	127,7
Valeurs étrangères	124,4	122,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,2	73,6

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

S.F.I.M. — Pour les huit premiers mois de l'exercice 1975, le chiffre d'affaires s'élève à 156 millions de francs (H.T.) contre 102 millions de francs (H.T.), soit une progression de 53 %.

RAPPROCHEMENT ARTHUR MARTIN-ELECTROLUX. — La GECOMA, holding de droit luxembourgeois, négocie la cession à la société suédoise Electrolux des participations majoritaires qu'elle possède dans les différentes affaires du groupe franco-belge Martin.

AQUITAINE COMPANY OF CANADA. — Les résultats du premier semestre 1975 font ressortir un bénéfice net de 13,695 millions de dollars canadiens, soit 0,684 dollar canadien par action (augmentation + 25 %).

FINANCIERE VALISERE. — Bénéfice net au 30 juin 1975, 635 000 F contre 13 806 F.

ETABLISSEMENTS G. LEROY. — Chiffre d'affaires (H.T.) du premier semestre : 285 millions de francs contre 294 millions (— 2,7 %).

NEW YORK

Nouveau recul

Un nouveau recul des cours a été enregistré mercredi à Wall Street, où, dès l'ouverture, la baisse déjà amorcée la veille s'est poursuivie, l'indice Dow Jones des industrielles perdant en clôture 16,09 points, à 817,66. L'indice a même fléchi de 15 points en séance, pour reprendre légèrement pendant la dernière heure.

Plusieurs facteurs ont contribué à déprimer le marché : la crainte d'un relèvement des taux de base des banques en fin de semaine, la diminution des ventes au détail de 0,8 % en août et celle de la vente des automobiles pendant le même mois. Enfin la libération des prix du pétrole produit dans le pays fait redouter un retour de l'inflation.

Il s'est traité 14,78 millions de titres contre 15,79 millions mardi.

L'ensemble des compartiments a été touché, notamment aux ordinateurs, aux chimiques, aux grands magasins, aux cinémas, aux automobiles — où Ford perd 1 1/4 point, — aux sidérurgiques et aux mines d'or. Seuls les pétroles ont été favorisés : Exxon gagne 1/2 point à 86 3/4, Standard Oil of California 3/8 à 29 3/4 et Mobil Oil également 3/8 à 42 5/8.

Indices Dow Jones des transports, 152,29 (— 2,45) ; des services publics, 77,78 (— 0,57).

VALEURS	COURS 9/9	COURS 10/9
Alcoa	47 7/8	46 1/2
A.T.T.	47 1/4	46 1/2
Boeing	26 ...	25 1/4
Chase Manhattan Bank	30 5/8	29 5/8
Du Pont de Nemours	121 1/4	126 ...
Eastman Kodak	88 3/8	88 1/8
Exxon	86 1/4	86 3/4
Ford	36 7/8	35 5/8
General Electric	43 1/2	44 ...
General Foods	24 5/8	23 1/2
General Motors	47 1/8	47 1/4
Goodyear	18 5/8	18 3/8
I.B.M.	179	180 ...
I.T.T.	19 3/4	19 1/2
Kennecott	34 1/8	33 5/8
Mobil Oil	42 1/4	42 5/8
Pfizer	23 7/8	24 3/8
Schlumberger	74 5/8	73 1/4
Texaco	23 5/8	23 3/4
U.A.L. Inc.	20 7/8	19 7/8
Union Carbide	62 1/4	61 1/2
U.S. Steel	59 ...	58 1/4
Westinghouse	14 3/4	14 1/8
Xerox	52 1/4	52 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/9	11/9
1 dollar (en yens)	297 90	297 91

BOURSE DE PARIS — 10 SEPTEMBRE — COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

[...] tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [complè]te dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [dans l]es cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 405	4 407	4 35
Canada ($ can. 1)	4 294	4 288	4 24
Allemagne (100 DM)	171 100	170 775	170
Belgique (100 fr.)	11 438	11 428	11 43
Danemark (100 krd.)	74 120	73 770	74 12
Espagne (100 pes.)	7 536	7 522	7 47
Grande-Bretagne (£ 1)	9 322	9 303	9 32
Italie (1 000 lires)	6 578	6 590	6 58
Norvège (100 krn.)	80 030	80 020	80 30
Pays-Bas (100 fl.)	166 950	166 600	165 50
Portugal (100 esc.)	16 610	16 650	12 75
Suède (100 krs.)	101 120	100 350	101 20
Suisse (100 fr.)	164 825	164 500	163 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 9
Or fin (kilo en barre)	21400	21725
Or fin (kilo en lingot)	21820	21840
Pièce française (20 fr.)	242 90	246 60
Pièce française (10 fr.)	172	170 90
Pièce suisse (20 fr.)	219 60	220 50
Union latine (20 fr.)	200 90	209
Souverain	208 60	208 90
Pièce de 20 dollars	1058	1052 40
Pièce de 10 dollars	521	522
Pièce de 5 dollars	349 80	
Pièce de 50 pesos	867	867 50
Pièce de 10 florins	198 50	199

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 septembre 1975 a été tiré à 530 768 exemplaires.

A B C D F G H

L'AFFAIRE CLAUSTRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La vie d'une Française vaut bien l'amitié du général Malloum

déclare M. Boscher (U.D.R.)

Au début de la séance, mercredi après-midi 10 septembre, à l'Assemblée nationale, M. Michel BOSCHER, député U.D.R. de l'Essonne, a demandé au gouvernement « *de bien vouloir, avant la fin de la session extraordinaire, rassurer, par une communication, le Parlement, l'opinion et, surtout, une femme, Mme Claustre, qui vit dans l'angoisse de son exécution éventuelle dans treize jours.* » Il a ajouté : « *Le gouvernement doit prendre l'engagement de tout faire, comme à La Haye ou en Somalie (1), pour obtenir sa libération, sans que des considérations politiques puissent lui servir d'alibi. La vie d'une Française vaut bien l'amitié du général Malloum.* »

D'autre part, M. Emanuel HAMEL, député (rép. ind.) du Rhône, vient d'attirer l'attention de M. Rossi, secrétaire d'État, porte-parole du gouvernement, dans une question écrite, « *sur le fait qu'au moment où le gouvernement français poursuit des négociations avec les autorités légales de la République du Tchad pour obtenir la libération de Mme Claustre, détenue par des rebelles, la première chaîne de télévision TF 1 a diffusé un long reportage dont certains éléments risquent de gêner les négociations* ». M. Hamel demande au secrétaire d'État « *s'il peut indiquer si ce reportage a été acheté par la chaîne de télévision TF 1, et quel prix il a été payé ?* ».

(1) A La Haye, en septembre 1974, l'ambassadeur de France, M. Jacques Senard, avait été pris en otage par un commando japonais, avant d'être libéré quatre jours plus tard contre la libération d'un terroriste japonais détenu en France et une somme de 300 000 dollars. En Somalie, l'ambassadeur de France, M. Jean Guevry, enlevé en mars 1975 par un commando du Front de libération de la Côte française des Somalis, avait été échangé cinq jours plus tard contre deux détenus djiboutiens et 100 000 dollars.

En Espagne

LE CONSEIL SUPRÊME DE JUSTICE MILITAIRE décide de réviser le procès des militants basques

Madrid (*A.F.P.*). — Le Conseil suprême de justice militaire a décidé de procéder lui-même à une révision du procès de Burgos, au cours duquel, le 29 août, ont été condamnés à mort José Antonio Garmendia et Angel Otaegui. Cette décision éveille un certain optimisme dans les milieux de la défense des deux militants basques. En effet, contrairement au cas de Puig Antich où le Conseil suprême avait accepté le recours de la défense, mais confirmé sans plus la sentence de mort, le Conseil a décidé cette fois de « *revoir* » le procès.

Cette révision pourrait avoir lieu vers la fin du mois de septembre, estiment les milieux de la défense, en la seule présence du procureur et des avocats, sans condamnés ni témoins. Le Conseil suprême peut alors imposer une sentence inférieure ou confirmer les sentences de mort du conseil de guerre. Certains pensent que la diminution des facultés mentales de Garmendia à la suite de sa blessure à la tête a peut-être été le facteur décisif dans la décision du Conseil suprême.

En cas de confirmation d'une ou des deux peines de mort, le conseil des ministres en sera informé par le gouverneur militaire de Burgos. La sentence ne pourra être exécutée, si la grâce n'est pas accordée, qu'après que le gouvernement présidé par le général Franco ait été informé de la décision finale du Conseil suprême.

Un deuxième procès, celui de cinq jeunes militants du F.R.A.P. (Front révolutionnaire antifasciste patriotique), s'est ouvert jeudi matin 11 septembre devant un conseil de guerre réuni à une douzaine de kilomètres de Madrid. Ils sont accusés d'avoir tué, le 14 juillet dernier, un membre de la police armée, de garde devant les bureaux d'Iberia. Le procureur a requis la peine de mort contre les cinq accusés.

A propos de ces deux procès, un manifeste, signé par des personnalités espagnoles et affirmant que seules des mesures « *de caractère politique ou sociales* » peuvent mettre fin à la violence, a été adressé au général Franco pour demander la grâce des condamnés de Burgos.

« *Le gouvernement et les forces de sécurité à sa disposition peuvent être certains que le sacrifice de vies humaines, même entouré des garanties juridiques les plus rigoureuses, ne mettra pas fin à la violence* », estime les quatrante-huit premiers signataires, journalistes, avocats, poètes, philosophes, écrivains, anciens ambassadeurs ou ministres appartenant à différents courants d'opinion. On relève les noms de MM. José Maria Gil Robles, Joaquin Garrigues Walker, José Mario Armero, Manuel Jimenez de Parga, Raul Morodo, Enrique Tierno Galvan, Joaquin Satrustegui et Pedro Sainz Rodriguez.

Le conflit du « Parisien lib[éré] »

OCCUPATION DE LA M[AIRIE] DU Xe ARRONDISSEM[ENT]

Plusieurs centaines d'o[uvriers] membres de la Fédération fr[ançaise] des travailleurs du Livre, ont [occupé] à partir de 10 heures, [le] 11 septembre, la mairie du [Xe] arrondissement, rue du Fa[ubourg-]Saint-Martin, à Paris. Une [déléga]tion de manifestants s'est en[tretenue] avec le maire, M. Charles [...] pour lui demander d'organ[iser une] rencontre avec M. Claude Marcus, député U.D.R. de la [circons]cription.

Les ouvriers du Livre at[tendent] de la part de M. Marcus « u[ne prise] de position et une intervent[ion en] faveur des travailleurs du « [Parisien] libéré ». Les manifestants, q[ui scan]daient « Non aux licencie[ments] », ont tendu au balcon de [la mairie] une banderole portant l'ins[cription] « Amaury doit négocier ».

A 11 h. 30, après avoir [ob]tenu l'assurance qu'une d[élégation] serait reçue lundi procha[in par] M. Marcus, les manifesta[nts ont] quitté la mairie pour se r[endre en] cortège vers les imprim[eries du] « Parisien libéré », rue d'E[nghien].

M. JEAN SAINT-GEOURS [QUITTE] LA DIRECTION GÉNÉ[RALE] DU CRÉDIT LYONN[AIS]

M. Jean Saint-Geours [quitte la] direction générale du Cré[dit lyon]nais. Déchargé de ses f[onctions] « *à la demande du min[istre de] l'économie et des finan[ces]* » [et] remis à la disposition de [la direc]tion générale des finan[ces, son] corps d'origine, il se verr[a confier] une mission d'études [sur les] emprunts internationaux.

Le départ de M. Jea[n Saint-]Geours était considéré inévitable après celui de [son pré]sident, M. Bloch-Lainé, en juin 1974. Venu au [Crédit] lyonnais en 1967 à la dem[ande de] ce dernier, nommé direc[teur gé]néral en 1970, en rempl[acement] de M. Schlogel, le g[ouverne]ment l'a tenu, lui aus[si, pour] responsable de la crise g[ui] a affecté la troisième [banque] française et qui s'est tra[duite en] 1974 par le premier dé[ficit de] son histoire. A partir de [1972, le] Crédit lyonnais s'était la[ncé dans] une politique hardie de [prêts] à taux non révisables, [et s'ex]posa à dépasser les no[rmes de] progression fixées à p[artir de] 1973 et amputa ses [...]. Compte tenu des difficu[ltés] rencontrées M. Chaine, [le nou]veau président, il n'est [pas sûr] que M. Saint-Geours s[oit rem]placé dans l'immédiat. [Il avait,] au surplus, été flanqué [d'un] directeur général, M. Ro[...], [en] juillet 1974.

● *M. Olivier Stirn, s[ecrétaire] d'État aux départements [d'outre-]mer*, a déclaré que le [plan de] relance de l'économie « [s'appli]*quait totalement aux* [départe]*ments et territoires d'outre-mer* ».

Au Canada

LE MINISTRE DES FINANCES M. JOHN TURNER REMET SA DÉMISSION

(*Correspondance.*)

Ottawa. — M. John Turner, ministre canadien des finances, a remis sa démission au premier ministre Pierre Trudeau, qui n'a pas encore fait connaître sa réponse. M. Turner pourrait être appelé prochainement à de hautes responsabilités au sein d'une organisation internationale comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international. D'autre part, M. Jean Marchand, ministre des transports, souhaiterait occuper un ministère moins absorbant que le sien, mais M. Trudeau a déjà refusé la démission qu'il avait présentée le 29 août dernier.

[M. John Turner, né en 1929, exerça la profession d'avocat jusqu'en 1972, date de son élection à la Chambre des communes, à Ottawa. A partir de 1965, il a occupé divers postes ministériels : ministre de la justice de juillet 1968 à janvier 1972, il a pris ensuite le portefeuille des finances. M. Turner préside également, depuis octobre 1974, le Comité intérimaire du F.M.I. Il apparaissait à beaucoup comme le candidat le plus sérieux à la succession de M. Trudeau.]

● *Le secrétaire général des Nations unies*, M. Kurt Waldheim, estime que la session spéciale de l'ONU sur le développement pourrait être ajournée et reconvoquée au début de l'année prochaine. Dans une interview au *New York Times* de jeudi 11 septembre, M. Waldheim déclare qu'une telle possibilité « est toujours dans l'air ». Celle-ci s'explique, selon le secrétaire général, par la complexité des propositions présentées à cette session. Il est, d'autre part, presque certain que la session se prolongera au-delà de vendredi, date prévue pour sa clôture. — (*A.F.P.*)

DES FEMMES DE PRISONNIERS POLITIQUES CHILIENS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM A PARIS

● A Santiago-du-Chili, le directeur du quotidien du soir *La Segunda*, M. Mario Carneiro, a été légèrement blessé le mercredi 10 septembre par l'explosion d'un livre piégé. Un correspondant anonyme, se présentant comme l'un des dirigeants du MIR (mouvement de la gauche révolutionnaire), a revendiqué l'attentat en téléphonant aux agences de presse internationales.

La Segunda figurait parmi les critiques les plus sévères du régime Allende. M. Carneiro avait été arrêté à plusieurs reprises sous le gouvernement d'unité populaire. *La Segunda* a accordé une large publicité au deuxième anniversaire de la prise du pouvoir par la junte, le 11 septembre 1973, qu'elle considère comme « *le jour de la libération nationale* ».

● A Paris, quatre Françaises, épouses de prisonniers politiques chiliens, ont entamé, le jeudi 11 septembre, une grève de la faim dans un local de la paroisse de Saint-Germain-des-Prés. Ces quatre personnes, Mme Erika Chanfreau, Atenas Reyes, Amelia Rodrigan et Marguerite Arias, affirment que leurs maris ont été arrêtés au Chili, dans le courant de 1974, mais que leurs noms figurent sur une liste publiée par la junte de cent dix-neuf Chiliens qui seraient morts à l'étranger. Il existe, selon elles, de « *nombreux témoignages* » de l'arrestation de leurs maris. Elles demandent qu'une protestation soit adressée au gouvernement chilien.

● *L'écrivain soviétique Alexandre Soljenitsyne* se rendra prochainement au Chili, a annoncé mercredi 10 septembre à Santiago le président de l'Organisation des étrangers au Chili. Cette organisation avait adressé une invitation à Soljenitsyne, actuellement aux États-Unis, pour qu'il assiste aux cérémonies marquaient le deuxième anniversaire de la prise du pouvoir par les forces armées. — (*A.F.P.*)

UNE DÉLÉGATION CHILIENNE SÉJOURNE A PÉKIN

Pékin. — (*A.F.P.*). — Une délégation économique chilienne est arrivée à Pékin le 8 septembre ; elle est la première à se rendre en Chine depuis la chute du président Allende, et a l'intention de rétablir entre la Chine et le Chili des relations commerciales « *normales* ».

Selon une source diplomatique chilienne à Pékin, les contrats signés entre les deux pays avant le coup d'État de septembre 1973 ont été mis en veilleuse. C'est ainsi que les achats chinois de cuivre chilien ont été limités l'année dernière à 10 000 tonnes.

La délégation en visite à Pékin, qui est dirigée par M. Ricardo Clao, conseiller auprès du ministère chilien des affaires étrangères, doit discuter de la vente à la Chine de quantités importantes de nitrate et de cuivre.

[La Chine n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec le Chili au lendemain du coup d'État de septembre 1973. Elle a, en outre, prié l'ambassadeur du régime Allende de quitter Pékin. A Santiago, l'ambassade de Chine aurait, d'autre part, refusé d'accueillir des réfugiés chiliens pourchassés par les nouvelles autorités aussitôt après le putsch.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Un nouveau président pour l'A.I.J.A.* — Au terme du congrès qui vient d'avoir lieu à Cologne (Allemagne fédérale), M. Konrad Meingast (Autriche) a été élu président de l'Association internationale des jeunes avocats. M. Harro Gurland (Allemagne) a été élu premier vice-président.

Le congrès de Cologne s'était réuni sur le thème « *une justice accessible à tous* ».

● *La Fédération communiste des Alpes-Maritimes* a protesté contre les déclarations de M. Michel Poniatowski à Nice (*le Monde* du 10 septembre). Le ministre de l'intérieur avait reproché à cette fédération d'avoir critiqué la manière dont le gangster Guy Tchalian a été abattu par la police. Le P.C.F. note : « *M. Poniatowski renforce l'autoritarisme, organise, encourage la violence et la répression, et entend disposer de la police pour des missions que que les policiers eux-mêmes n'entendent pas assumer.* »

● *Le parti socialiste autrichien* a catégoriquement démenti, à Vienne, d'avoir fourni un quelconque soutien financier direct au parti socialiste portugais, comme l'avait indiqué M. Vladimir Goncharov dans un commentaire diffusé par l'agence Tass. Les subsides du parti socialiste autrichien destinés au parti frère portugais « *sont versés au fonds de solidarité de l'Internationale socialiste qui en assume seul la répartition* », indique un communiqué du parti socialiste autrichien. — (*A.F.P.*)

● *La Redoute, première société française de vente par correspondance, va s'installer à Paris*, dans un magasin de 1 500 mètres carrés, consacré à l'habillement pour hommes, femmes et enfants. La filiale « Magasins » du groupe, la Société nouvelle d'expansion Redoute (S N E R), exploite déjà sept magasins et réalise un chiffre d'affaires de 55,8 millions de francs, tandis que le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble dépasse 2 milliards de francs.